

( I )

( N° 4. )

**CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.**

(SESSION 1851-1852.)

**COMPTE RENDU**

DES

**RECETTES ET DÉPENSES**

**DU ROYAUME**

**PENDANT L'ANNÉE 1849,**

CONTIENANT LE COMPTE DÉFINITIF DE L'EXERCICE 1847, LE DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1848, LE COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1849, LES RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES BUDGETS DES EXERCICES 1850 à 1850, LE COMPTE D'APUREMENT DES EXERCICES 1845 ET 1846, ET LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1849.



**BRUXELLES,**

IMPRIMERIE DE M. HAYEZ, RUE DE L'ORANGERIE, N° 16.

1852.

( II )

## TABLE DES MATIÈRES.

	PAGES.
Note préliminaire . . . . .	1— 2
Note explicative du compte rendu des recettes et dépenses du royaume, pour l'année 1849. . . . .	5— 8
<b>PREMIÈRE PARTIE.</b>	
Compte rendu des recettes et dépenses du royaume, pendant l'année 1849 . . . . .	10— 19
<b>DEUXIÈME PARTIE.</b>	
Note explicative du compte définitif du Budget de l'exercice 1847 . . . . .	25— 35
Tableau des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847 . . . . .	35— 41
Tableau des crédits servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847. . . . .	45— 49
Compte définitif du Budget de l'exercice 1847 . . . . .	51— 55
Développements du compte définitif des impôts et revenus publics. Exercice 1847. . . . .	57—155
Développements du compte définitif des dépenses publiques. Exercice 1847. . . . .	155—201
Résultat général du Budget de l'exercice 1847 . . . . .	205
Note comparative de la situation du deuxième compte provisoire et de la situation définitive du Budget de l'exercice 1847. . . . .	204
<b>TROISIÈME PARTIE.</b>	
Note explicative du deuxième compte provisoire de l'exercice 1848 . . . . .	207—210
Tableau des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848. . . . .	211—219
Tableau des crédits servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848 . . . . .	221—227
Deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . .	229—255
Résultat général du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . .	256—257
Note comparative de la situation du premier compte provisoire et de la situation du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848. . . . .	258
<b>QUATRIÈME PARTIE.</b>	
Note explicative du compte provisoire de l'exercice 1849. . . . .	241—244
Tableau des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849. . . . .	245—251
Tableau des crédits servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849 . . . . .	255—257
Compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . .	259—265
Résultat général du compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . .	265—266
Note sur la comparaison des résultats généraux des Budgets des recettes et dépenses des exercices 1850 à 1849 . . . . .	267—268
État comparatif des résultats généraux des Budgets des recettes et dépenses des exercices 1850 à 1849 inclusivement, à l'époque du 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . .	269—271

**COMPTE D'APUREMENT DES EXERCICES 1843 ET 1846.**

	PAGES.
Note sur la situation des créances restant à payer sur les exercices clos de 1843 et 1846. . . . .	273—274
Situation des créances restant à payer sur l'exercice clos de 1843, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850 . . . . .	275—277
— — — — — 1846, — . . . . .	279—281

**COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE POUR L'EXERCICE 1849.**

Note sur le compte de la dette publique pour l'exercice 1849 . . . . .	285—306
--	---------

*Annexes au compte de la dette publique pour l'exercice 1849.*

Situation, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour le paiement des intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette à 2 1/2 p. 0/0 . . . . .	308—309
Situation de la dette de 95,442,852 francs, à 4 1/2 p. 0/0, créée avec jouissance du 1 <sup>er</sup> novembre 1844, et résultant de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844. . . . .	310—311
Situation du fonds d'amortissement de cette dette. . . . .	312—313
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . . . .	314—315
— de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4 1/2 p. 0/0, créé avec jouissance du 1 <sup>er</sup> mai 1844. . . . .	316—317
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . .	318—319
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . . . .	320—321
— — — — — des pensions inscrites. . . . .	322—323
— — — — — des crédits accordés pour le paiement des pensions . . . . .	324—325
— — — — — des rentes viagères . . . . .	326—327
— de l'emprunt de 30,000,000 de francs, à 4 p. 0/0, à diverses époques d'échéance. . . . .	328—329
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . .	330—331
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . . . .	332—333
— de l'emprunt de 50,830,800 francs, et de la dette de 7,624,000 francs, à 5 p. 0/0, à diverses époques d'échéance. . . . .	334—335
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . .	336—337
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . . . .	338—339
— de l'emprunt de 89,940,000 francs, à 5 p. 0/0, à diverses époques d'échéance . . . . .	340—341
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . .	342—343
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . . . .	344—345
— de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c <sup>s</sup> , à 5 p. 0/0, à diverses époques d'échéance . . . . .	346—347
— du fonds d'amortissement de cet emprunt . . . . .	348—349
— au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets de 1847 à 1849. . . . .	350—351
Note sur la comparaison des recettes et dépenses des exercices 1847 et 1846 . . . . .	353—354
États comparatifs des contributions et revenus publics des exercices 1847 et 1846 . . . . .	355—371
Comparaison, par Ministère, des dépenses des exercices 1847 et 1846. . . . .	375—378

## NOTE PRÉLIMINAIRE.

---

Les dispositions de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, qui déterminent les formes du compte annuel à rendre par l'administration des Finances, ne devant, aux termes de l'arrêté royal du 15 novembre 1849, recevoir leur complète exécution qu'à partir de l'année 1850, le compte actuellement rendu pour l'année 1849 se borne, comme ceux des années précédentes, à retracer les opérations des Budgets de l'État.

Il est extrait du journal général et du grand-livre, tenus à l'administration du trésor public pour centraliser toutes les opérations relatives aux différents services financiers de l'État.

Ces écritures officielles s'appuient, d'une part, sur les états généraux mensuels de recettes et dépenses dressés d'après les comptabilités provinciales et spéciales, pour chacune des administrations chargées de la perception des contributions et revenus de l'État, par la loi du Budget des Voies et Moyens, et, d'autre part, sur les comptes individuels de tous les préposés à la réalisation des recettes et à l'acquittement des dépenses publiques, ainsi que sur les liquidations et les actes de décharge de la Cour des Comptes, en ce qui concerne les dépenses ordonnancées et les paiements effectués et justifiés.

Le compte des recettes et dépenses du royaume, rendu par le Ministre des Finances, pour l'année 1849, présente le solde actif au commencement de l'année, les recettes réalisées et les paiements effectués pendant la gestion annuelle sur les Budgets en cours d'apurement et en cours d'exécution, et finalement le solde actif au 31 décembre. Les opérations de l'année y sont récapitulées par branche principale de revenus et par ministères et services. Cet exposé est accompagné de documents ci-après, dans lesquels il trouve sa justification,

### Savoir :

*Compte définitif du Budget de l'exercice 1847*, qui se compose de la série de tableaux établissant la situation de ce Budget au 31 décembre 1849, époque de sa clôture, et tel que le règlement en sera proposé aux Chambres législatives. Ces tableaux exposent, pour la recette, par année, par branche de revenus et par nature de perception, les droits constatés à la charge des redevables de l'État, les recouvrements effectués sur ces droits et les recouvrements restant à faire; et, pour la dépense, par année, par ministère et service, et par article, les droits constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État, les paiements

effectués et justifiés à la Cour des Comptes et les paiements restant à effectuer pour solder les dépenses; comparent les évaluations des recettes avec les recouvrements opérés et les crédits ouverts par la loi avec les dépenses ordonnancées, et déterminent enfin le résultat général du Budget.

*Deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848*, offrant les mêmes rapprochements, mais d'une manière moins détaillée, et faisant connaître la situation de ce Budget à la fin de sa deuxième année d'exécution. L'exercice 1848 est le dernier dont la durée aura dépassé le terme fixé par la loi de 1846 sur la comptabilité de l'État, toutefois sans pouvoir atteindre la période de trois années des exercices précédents, l'arrêté royal du 15 mai 1850, *Moniteur* n° 159, ayant limité le terme de ses opérations au 31 octobre 1850.

*Compte provisoire du Budget de l'exercice 1849*, présentant, dans les mêmes formes que le document qui précède, la situation de ce Budget après une année d'exécution. L'exercice 1849 est le premier qui tombe sous le régime de la loi de comptabilité; ses opérations doivent ainsi être terminées au 31 octobre 1850.

*Comparaison des résultats généraux des Budgets des recettes et dépenses des exercices 1850 à 1849*, faisant connaître la situation financière du Budget de chacun de ces exercices, telle qu'elle est résultée des ressources et des besoins qui leur sont propres pendant la gestion du 1<sup>er</sup> octobre 1850 au 31 décembre 1849, période du Gouvernement actuel.

*Et compte d'apurement des dépenses des exercices clos*, qui rappelle les ordonnances en circulation et restant à payer à la clôture des exercices 1845 et 1846, dont le règlement définitif est proposé à la Législature, oppose à ces premiers résultats les paiements effectués depuis lors, et détermine le montant des ordonnances restant encore à payer.

A la suite de ces documents, qui composent le compte proprement dit, se trouvent placés comme de coutume :

*Le compte de la Dette publique*, qui donne la définition des différentes natures de Dette, en fait connaître les opérations et le mouvement de l'année, et la situation à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1850.

*La comparaison des résultats de l'exercice 1847 avec ceux de l'exercice 1846*, offrant, en plusieurs tableaux, pour la recette, par branche de revenus et par nature de perception, et, pour la dépense, par Ministère et service, les différences que présentent les opérations comparées des deux exercices, avec explication des causes qui les ont produites, lorsque ces renseignements pouvaient être de quelque intérêt.

Chacune de ces principales divisions du compte est précédée d'une note qui en résume les résultats et qui rappelle les dispositions législatives ou réglementaires applicables à chaque matière principale. Ces explications sont destinées surtout à faciliter l'intelligence des tableaux et à éclairer les investigations de la Cour des Comptes et de la Législature.

---

## NOTE EXPLICATIVE

DU

## COMpte RENDU DES RECETTES ET DÉPENSES DU ROYAUME,

POUR L'ANNÉE 1849.

Les tableaux dont se compose le présent compte rendu contiennent la récapitulation, par branche principale de revenu et par ministère et service, des droits constatés ainsi que des recettes et des paiements qui ont eu lieu pendant l'année 1849, sur les Budgets de l'État, et qui sont développés dans les documents placés à la suite de ce compte.

Les faits constatés pour l'année 1849 sont ceux que l'on va exposer :

## RÉSUMÉ DES RECETTES ET DES PAYEMENTS DE L'ANNÉE 1849.

Le solde actif, d'après le compte de l'année précédente, montait à fr. . 63,086,106 09

Ce solde a subi, depuis lors, les modifications suivantes :

Diminutions constatées sur les recettes ordinaires de l'exercice 1847 . . . . . fr.	872 28
Idem sur les recettes ordinaires de l'exercice 1848 . . . . .	5,189 78
Idem sur les recettes extraordinaires de l'exercice 1848 . . . . .	550,410 78
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . . fr.	556,472 84
Il se réduit ainsi à . . . . . fr.	<hr/> 62,529,633 25
	<hr/>
A REPORTER. . . . . fr.	62,529,633 25

REPORT. . . . fr. 62,529,653 25

Les recettes de toute nature faites par l'administration des Finances, pendant l'année 1849, s'élèvent à fr. 115,625,045 55 c',

SAVOIR :

Recettes sur les produits ordinaires du Budget :

Exercice 1847 . . . . .	fr.	516,068 69
— 1848 . . . . .		4,554,998 81
— 1849 . . . . .		107,871,202 55
		<hr/>
		112,742,270 05

Ressources extraordinaires :

Exercice 1848 . . . . .	fr.	656,069 45
— 1849 . . . . .		224,705 85
		<hr/>
		880,775 30

TOTAL de la recette. . . . fr. 115,625,045 55

Le compte des Finances avait ainsi à faire connaître l'emploi d'une somme totale de . . . . . fr. 176,152,676 60

Les dépenses faites par l'administration des Finances s'élèvent à fr. 156,525,257 26 c',

SAVOIR :

Payements sur les ordonnances en circulation des exercices clos . . . fr. 170,513 29

Dépenses des Budgets ordinaires :

Exercice 1847 . . . . .	fr.	15,475,582 12
— 1848 . . . . .		74,687,165 22
— 1849 . . . . .		62,248,045 55
		<hr/>
		150,410,788 69

Dépenses sur les services spéciaux :

Exercice 1847 . . . . .	fr.	697,956 27
— 1848 . . . . .		4,142,092 86
— 1849 . . . . .		885,186 15
		<hr/>
		5,725,235 28

TOTAL de la dépense. . . . fr. 156,525,257 26

En y ajoutant le solde actif constaté au 31 décembre 1849, ci . . . fr. 19,846,159 54

on retrouve la somme ci-dessus, dont le compte des finances avait à faire connaître l'emploi . . . . . fr. 176,152,676 60

## RÉSUMÉ DES OPÉRATIONS CONSTATÉES POUR LE SERVICE DES BUDGETS.

## FAITS RÉALISÉS.

La situation que l'on vient d'établir des opérations de l'année 1849 trouve sa justification dans les résultats ci-après des opérations consommées, telles qu'elles sont présentées dans les comptes des Budgets qui font suite à ce premier exposé,

SAVOIR :

*Résultats du compte définitif du Budget de l'exercice 1847.*

Recouvrements opérés sur les ressources ordinaires et extraordinaires pendant les années 1847, 1848 et 1849 . . . . . fr.	113,528,065 84	
Excédant des ressources de l'exercice 1844 . . . . .	3,624,851 44	
	<hr/>	117,152,915 28
Payements effectués pendant les mêmes années sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, y compris le montant des ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice . . . . . fr.	127,572,374 99	
	<hr/>	
Solde passif de l'exercice 1847 . . . . . fr.	10,419,459 71	
	<hr/> <hr/>	

*Résultats du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848.*

Recouvrements opérés sur les ressources ordinaires et extraordinaires pendant les années 1848 et 1849 . . . . . fr.	143,644,671 37	
Payements effectués sur les dépenses ordinaires et extraordinaires pendant les mêmes années . . . . . fr.	128,218,532 81	
Excédant de dépenses de l'exercice 1845 . . . . .	4,533,397 92	
	<hr/>	152,751,730 75
Solde actif de l'exercice 1848, au 31 décembre 1849 . . . . . fr.	12,892,940 64	

*Résultats du compte provisoire du Budget de l'exercice 1849.*

Recouvrements opérés pendant l'année 1849, sur les ressources ordinaires et extraordinaires . . . . . fr.	108,120,206 46	
Payements effectués pendant la même année, sur les dépenses ordinaires et extraordinaires . . . . . fr.	63,133,229 50	
Excédant de dépenses de l'exercice 1846 . . . . .	27,984,981 64	
	<hr/>	91,118,211 14
Solde actif de l'exercice 1849, au 31 décembre de cette année, ci. . . . . fr.	17,001,995 32	
	<hr/>	
TOTAL des soldes actifs, à reporter. . . . . fr.	29,894,935 96	

REPORT. . . . . fr. 29,894,935 96

REPORT du solde passif de l'exercice 1847. . . . . 10,419,459 71

Les opérations consommées des trois exercices 1847, 1848 et 1849 se  
résument ainsi en un excédant de recette de . . . . . fr. 19,475,476 25

En ajoutant à ce résultat :

1° L'actif existant au 31 décembre 1849, pour solder les ordonnances en  
circulation restant à payer sur les exercices clos,

SAVOIR :

Sur l'exercice 1845 . . . . . fr.	53,774 34
— 1846 . . . . .	77,134 55
— 1847 . . . . .	154,614 77
ENSEMBLE. . . . . fr.	285,523 64

2° Les fonds affectés à des dépenses spéciales de l'exer-  
cice 1849, qui sont restés à employer à la fin de l'année  
et dont le transfert, avec la même affectation, est fait à  
l'exercice 1850, conformément à l'article 208 de l'arrêté  
royal du 15 novembre 1849 sur l'exécution de la loi de  
comptabilité . . . . . fr.

85,159 45

370,665 09

On obtient le solde actif constaté plus haut par la comparaison des re-  
cettes et des paiements de l'année 1849, ci . . . . . fr. 19,846,139 34

**FAITS ENCORE A REALISER.**

Afin de faire connaître la situation que tous les Budgets antérieurs à 1850, considérés dans  
leur ensemble, paraissent devoir présenter à l'époque de leur clôture, on retracera ici les  
opérations non consommées, telles qu'elles résultent des comptes actuellement rendus de ces  
Budgets,

SAVOIR :

*Exercice 1847.*

Ordonnances en circulation à la clôture de l'exercice. fr.	154,614 77
Crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la même époque, à transférer à l'exercice 1850, en con- formité des articles 199 et 208 de l'arrêté royal du 15 no- vembre 1849, sur l'exécution de la loi de comptabilité .	570,557 89
TOTAL à payer ou à dépenser. . . . . fr.	524,972 66
A REPORTER. . . . . fr.	524,972 66

REPORT. . . . . fr. 524,972 66

*Exercice 1848.*

Restant à recouvrer sur les droits constatés à la charge  
des redevables de l'État . . . . . fr. 522,520 64

Restant à payer sur les droits constatés  
et ordonnancés au profit des créanciers  
de l'État . . . . . fr. 1,824,608 90

Sommes libres sur les  
crédits . . . . . fr. 10,520,375 68  
dont on retranche le  
montant des crédits que  
l'on présume devoir res-  
ter sans emploi . . . 5,000,000 »

Ainsi, crédits à dépenser. . . fr. 7,320,375 68

TOTAL des dépenses à faire. . . . . fr. 9,144,984 58

La comparaison de ces deux termes faisant ressortir une différence en  
plus à payer de . . . . . fr. 8,822,463 94

Crédits pour des services spéciaux de l'exercice 1848, restés disponibles  
au 31 décembre 1849 et à transférer à l'exercice 1850 . . . . . 2,769,441 36

*Exercice 1849.*

Restant à recouvrer sur les droits constatés à la charge  
des redevables de l'État . . . . . fr. 5,878,259 41

Restant à payer sur les droits constatés  
et ordonnancés au profit des créanciers  
de l'État . . . . . fr. 24,957,740 26

Sommes libres sur les  
crédits . . . . . fr. 26,799,146 76  
dont on retranche le  
montant des crédits que  
l'on présume devoir res-  
ter sans emploi . . . 1,000,000 »

Ainsi, crédits à dépenser. . . fr. 25,799,146 76

TOTAL des dépenses à faire. . . . . fr. 50,736,887 02

La comparaison de ces deux termes déterminant une différence en plus à  
payer de . . . . . fr. 44,858,627 61

Crédits pour des services spéciaux de l'exercice 1849, restés disponibles  
à la fin de cette année et à transférer à l'exercice 1850. . . . . 651,727 08

A REPORTER. . . . . fr. 57,627,252 65

REPORT. . . . . fr. 57,627,252 65

*Exercices en cours d'apurement.*

Ordonnances en circulation restant à payer au 31 décembre 1849,

## SAVOIR :

Sur l'exercice clos de 1845. . . . . fr.	53,774 34	
— — 1846. . . . .	77,154 53	
		150,908 87

L'ensemble des faits restant à réaliser pour terminer les opérations des Budgets des exercices prérappelés accusent ainsi un excédant de besoins sur les ressources de . . . . . fr. 57,758,141 52

Et le solde actif au 31 décembre 1849 s'élevant, comme on l'a vu plus haut, à . . . . . 19,846,159 34

Il en résulte que les Budgets antérieurs à 1850, considérés sous un point de vue général, paraissent devoir nous léguer une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 37,912,002 18

Cette dernière situation s'établit également en y réunissant les résultats généraux présentés par les comptes des Budgets actuellement rendus,

## SAVOIR :

*Compte définitif du Budget de l'exercice 1847.*

Excédant de dépenses . . . . . fr.	10,419,459 71
Portion des crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850. . . . . fr.	570,557 89

*Deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848.*

Excédant de ressources . . . . . fr.	4,070,476 70
Portion des crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850 . . . . .	2,769,441 56

*Compte provisoire du Budget de l'exercice 1849.*

Excédant de dépenses. . . . .	27,856,652 29
Fonds affectés à des dépenses spéciales restant à employer et transférés à l'exercice 1850. . . . . fr.	85,159 45
Portion des crédits pour des services spéciaux transférés au même exercice. . . . .	651,727 08
	4,155,616 15
	42,067,618 35

Excédant de dépenses pareil au résultat obtenu ci-dessus par le rapprochement des opérations réalisées ou encore à réaliser sur les Budgets des exercices antérieurs à 1850 . . . . . fr.

37,912,002 18

PREMIÈRE PARTIE.

---

COMPTE RENDU

**Des Recettes et Dépenses**

DU ROYAUME,

PENDANT L'ANNÉE 1849.

---

## COMPTÉ RENDU des recettes et dépenses

SOLDE ACTIF au 1 <sup>er</sup> janvier 1849 . . . . .		fr.	65,086,106 09
SAVOIR :			
Restant à payer sur les ordonnances du trésor en circulation à la clôture de l'exercice 1845 . . . . .	67,397 45		
Idem à la clôture de l'exercice 1846 . . . . .	254,024 71		
Solde actif de l'exercice 1847 . . . . .	5,395,497 04		
— — 1848 . . . . .	87,266,720 02		
Fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1846, et dont le transfert, avec la même affectation, doit être fait à l'exercice 1849. . . . .	109,459 51		
A DÉDUIRE :			91,071,087 73
Solde passif de l'exercice 1846 . . . . .			27,984,081 64
			65,086,106 09

du Royaume, pendant l'année 1849.

*Payements sur les ordonnances du trésor en circulation à la clôture des exercices.*

Sur les ordonnances de l'exercice 1845 . . . . .	13,625 11
— — 1846 . . . . .	156,890 18
	170,515 29

## Suite du COMPTÉ RENDU des recettes et dépenses

<b>RECETTE.</b>							
<b>CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS. — EXERCICE 1847.</b>							
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	DROITS QUI RESTAIENT A RECOUVRER au 1 <sup>er</sup> janvier 1847.			DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1847.	ANNULATION de DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1847.	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS pendant l'année 1847.	RESTE A RECOUVRER à la clôture de l'exercice.
	D'après LE COMPTE précédent.	AUGMENTATION par suite de diminutions constatées en 1847, sur les recettes de 1846.	TOTAL.				
<i>Impôts.</i>							
Contributions directes. . . . .	"	"	"	"	"	"	"
Douanes . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
Accises . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
Enregistrement. . . . .	"	"	"	"	"	"	"
<i>Péages.</i>							
Domaines . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
Postes . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
Marine . . . . .	"	"	"	"	"	"	"
<i>Capitiaux et revenus.</i>							
Travaux publics . . . . .	50,061 79	"	50,061 79	"	"	50,061 79	"
Enregistrement et Domaines.	"	"	"	"	"	"	"
Administrat. du trésor public.	8,282 10	"	8,282 10	"	5,272 80	3,009 30	"
<i>Remboursements.</i>							
Contributions directes. . . . .	"	"	"	"	"	"	"
Enregistrement et Domaines.	"	"	"	"	"	"	"
Administrat. du trésor public.	753,700 77	872 28	754,575 05	2,720 "	274,295 45	482,097 60	"
	792,044 66	872 28	792,916 94	2,720 "	279,568 25		
				276,848 25			
				516,068 69		516,068 69	"

du Royaume, pendant l'année 1849.

<b>DÉPENSE.</b>					
<b>DÉPENSES PUBLIQUES. — EXERCICE 1847.</b>					
MINISTÈRES ET SERVICES.	DROITS qui restaient à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1849.	DROITS constatés ET ORDONNANCES pendant l'année 1849.	ANNULATION de DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1849.	ORDONNANCES en circulation A LA CLÔTURE de l'exercice.
Dette publique. . . . .	51,582 87	4,541,574 07	-	4,540,915 42	45,845 52
Dotations. {	"	"	"	"	"
Liste civile. . . . .	"	"	"	"	"
Sénat . . . . .	"	"	"	"	"
Chambre des Représentants. . . . .	"	"	"	"	"
Cour des Comptes . . . . .	"	"	"	"	"
Département de la Justice . . . . .	395,078 51	405,840 50	-	777,709 92	24,108 80
— des Affaires Étrangères . . . . .	15,505 04	12,404 97	-	27,606 80	105 75
— de la Marine . . . . .	890,000 "	98,958 25	-	988,958 25	"
— de l'Intérieur . . . . .	255,169 15	116,425 52	"	541,545 45	10,051 04
— des Travaux publics . . . . .	625,557 25	214,949 01	-	806,492 18	35,314 08
— de la Guerre . . . . .	801,716 24	44,408 56	-	845,501 64	822 96
— des Finances . . . . .	58,915 57	4,480,459 70	-	4,515,580 77	25,904 50
Remboursements et Non-Valeurs . . . . .	1,052 "	825,507 68	"	825,695 65	864 05
	5,074,877 05	10,540,308 85	"	15,475,532 12	159,605 76
<i>Dépenses extraordinaires et services spéciaux.</i>					
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.					
Canal de Zelzaete, 1 <sup>re</sup> section (lois du 28 mars 1847 et du 17 avril 1848) . . . . .	"	102,598 18	"	102,598 18	"
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges (loi du 28 mars 1847) . . . . .	9,726 90	1,185 92	9,666 90	1,185 92	60 "
Canal de Zelzaete, 2 <sup>e</sup> section (lois du 28 mars 1847, du 17 avril 1848 et du 17 juillet 1849) . . . . .	97,505 77	417,505 91	5,241 10	510,890 27	876 51
Achèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 15 mai 1847) . . . . .	"	85,602 54	"	78,546 58	5,055 96
Canal de la Campine (lois du 15 mai 1847 et du 17 avril 1848) . . . . .	"	4,116 19	"	4,116 19	"
Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la campine (loi du 15 mai 1847) . . . . .	5 54	9,854 75	"	819 55	9,018 74
	5,182,111 04	11,158,950 12	12,908 "		
		11,146,042 12			
		14,528,155 16		14,173,538 59	154,614 77

## Suite du COMPTE RENDU des recettes et dépenses

SUITE DE LA RECETTE.							
CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS. — EXERCICE 1848.							
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	DROITS QUI RESTAIENT A RECOURIR AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 1849.			DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1849.	ANNULATION de DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	RECOURIR <sup>es</sup> EFFECTUÉS pendant l'année 1849.	RESTE à recourir au 1 <sup>er</sup> janvier 1849, sur les droits constatés.
	D'après LE COMPTE précédent.	AUGMENTATION par suite de diminutions constatées en 1849, sur les recettes de 1848.	TOTAL.				
<i>Impôts.</i>							
Contributions directes . . .	2,718,048 99	50 »	2,718,098 99	5,040 42	50 21	2,721,089 20	-
Douanes . . . . .	12,125 56	»	12,125 56	»	10,106 95	1,028 45	-
Accises . . . . .	464 42	4,950 06	5,504 48	5,074 92	5,195 52	6,175 88	-
Enregistrement . . . . .	»	»	»	»	»	»	-
<i>Postes.</i>							
Domaines . . . . .	»	»	»	»	»	»	-
Postes . . . . .	100,000 »	»	100,000 »	108,046 56	»	208,046 56	-
Marine . . . . .	»	»	»	»	»	»	-
<i>Capitaux et revenus.</i>							
Travaux publics . . . . .	168,410 00	»	168,410 00	»	15,858 06	110,416 06	44,155 64
Enregistrement et domaines.	»	»	»	»	»	»	-
Administrat. du trésor public.	1,025,844 71	»	1,025,844 71	11,625 62	»	876,578 55	158,801 80
<i>Remboursements.</i>							
Contributions directes . . .	4,162 07	209 72	4,571 79	5,194 07	209 72	7,557 04	-
Enregistrement et domaines.	»	»	»	»	»	»	-
Administrat. du trésor public.	940,256 84	»	940,256 84	56,165 90	454,421 15	422,506 41	119,495 20
	4,967,515 05	5,189 78	4,972,502 85	188,946 19	485,929 57	4,554,098 81	522,520 64
<i>Ressources extraordinaires.</i>							
Avance d'une somme égale aux huit douzièmes de la con- tribution foncière de l'exer- cice 1848 (loi du 26 février 1848) . . . . .	»	189,086 95	189,086 95	»	180,086 95	»	-
Produit de l'emprunt décrété par la loi du 6 mai 1848.	572,954 67	561,525 85	954,258 52	»	278,180 07	656,069 45	-
	5,540,247 72	555,600 56	6,095,848 28	188,946 19	951,205 57		
				762,250 58			
				5,555,588 90		5,011,068 20	322,520 64

du Royaume, pendant l'année 1849.

SUITE DE LA DÉPENSE.					
DÉPENSES PUBLIQUES. — EXERCICE 1848.					
MINISTÈRES ET SERVICES.	DROITS qui restaient à payer au 1 <sup>er</sup> janvier 1849.	DROITS constatés ET ORDONNANCÉS pendant l'année 1849.	ANNULATION de DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1849.	RESTE A PAYER, au 1 <sup>er</sup> janvier 1849, sur les DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.
Dettes publiques . . . . .	740,463 08	19,924,351 91	»	20,617,317 04	47,677 05
Dotations. { Liste civile . . . . .	»	»	»	»	»
Sénat . . . . .	»	17,000 »	»	17,000 »	»
Chambre des Représentants . . . . .	75,218 95	54,760 28	»	127,579 21	400 »
Cour des Comptes . . . . .	6,248 40	14,479 36	»	17,502 76	5,225 »
Département de la Justice . . . . .	2,254,001 25	2,355,097 50	»	4,262,972 48	526,126 27
— des Affaires étrangères . . . . .	951,206 12	355,502 97	»	474,842 35	811,926 76
— de la Marine . . . . .	»	»	»	»	»
— de l'Intérieur . . . . .	1,518,595 26	1,480,704 98	»	2,566,211 25	439,088 09
— des Travaux publics . . . . .	4,782,784 40	5,057,081 11	»	7,795,958 01	23,927 50
— de la Guerre . . . . .	26,816,957 55	2,602,096 64	»	29,592,049 11	26,084 83
— des Finances . . . . .	291,476 78	8,025,881 67	»	8,275,195 71	42,162 74
Remboursements et Non-Valeurs . . . . .	40,226 28	1,105,779 03	»	1,159,655 52	6,549 99
<i>Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la clôture de l'exercice 1845, et transférés conformément au projet de loi portant règlement de cet exercice.</i>	87,455,157 85	58,958,975 45	»	74,687,163 22	1,726,070 08
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.					
Travaux aux chemins de fer de l'État, et extension du matériel d'exploitation (loi du 15 avril 1845) . . . . .	19,161 01	5,784 59	»	24,857 65	87 75
Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maes- tricht à Bois-le-Duc (loi du 16 mai 1845) . . . . .	44,654 19	»	12,987 59	31,456 48	210 12
Continuation des travaux du canal de la Cam- pine (loi du 24 septembre 1845) . . . . .	1 »	»	»	»	1 »
Construction de chemins de fer (loi du 29 sep- tembre 1842) . . . . .	35,268 92	»	»	55,183 08	85 84
Création et amélioration des voies de communi- cation dans la province de Luxembourg (loi du 29 septembre 1842) . . . . .	278 48	»	»	266 75	11 73
<i>Dépenses extraordinaires et services spéciaux.</i>					
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.					
Canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (lois du 22 mars 1848, du 18 mai 1848 et du 17 juillet 1849) . . . . .	35,242 14	1,721,758 85	501,078 98	1,594,620 45	59,301 56
Chemin de fer (lois du 21 avril et du 24 mai 1848) . . . . .	249,861 55	4,549,791 42	1,905,983 70	2,657,728 45	37,940 82
	37,855,605 14	45,056,510 11	2,218,050 27		
		42,818,259 84			
		80,655,864 98		78,829,256 08	1,824,608 00

## Suite du COMPTE RENDU des recettes et dépenses

SUITE DE LA RECETTE.			
CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS. — EXERCICE 1849.			
DÉSIGNATION DES PRODUITS.	DROITS CONSTATÉS pendant l'année 1849.	RECouvreMENTS EFFECTUÉS pendant l'année 1849.	RESTE A RECOURIR, au 1 <sup>er</sup> janv. 1850, sur les DROITS CONSTATÉS.
<i>Impôts.</i>			
Contributions directes . . . . .	51,616,942 98	20,086,898 67	2,550,044 31
Douanes . . . . .	11,925,650 27	11,925,650 27	"
Accises . . . . .	20,751,548 65	19,942,758 44	788,790 21
Enregistrement . . . . .	20,941,661 45	20,604,358 95	337,302 52
<i>Péages.</i>			
Domaines . . . . .	4,205,987 96	4,258,855 59	57,154 57
Postes . . . . .	5,557,589 52	5,291,170 16	66,419 16
Marine . . . . .	171,155 24	165,507 95	7,647 31
<i>Capitaux et revenus.</i>			
Travaux publics . . . . .	12,955,920 91	12,594,467 42	341,455 49
Enregistrement et domaines . . . . .	5,561,829 25	5,155,541 68	226,287 55
Administration du trésor public . . . . .	2,820,925 81	1,994,902 56	826,021 45
<i>Remboursements.</i>			
Contributions directes . . . . .	52,959 05	48,851 88	4,087 17
Enregistrement et domaines . . . . .	626,802 89	491,285 95	135,518 96
Administration du trésor public . . . . .	810,508 02	554,977 49	475,550 55
115,647,459 78			
<i>Ressources extraordinaires.</i>			
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1845. . . . .	526,706 05	224,705 85	102,002 18
115,974,165 81			
108,095,906 40			
5,878,259 41			

du Royaume, pendant l'année 1849.

<b>SUITE DE LA DÉPENSE.</b>			
<b>DÉPENSES PUBLIQUES. — EXERCICE 1849.</b>			
<b>MINISTÈRES ET SERVICES.</b>	<b>DROITS constatés ET ORDONNANCÉS pendant l'année 1849.</b>	<b>PAYEMENTS effectués ET JUSTIFIÉS pendant l'année 1849.</b>	<b>RESTE A PAYER, ou 1<sup>er</sup> janvier 1850, sur les DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.</b>
Dette publique . . . . .	24,098,667 60	25,175,565 17	925,102 45
Dotations. { Liste civile . . . . .	2,751,522 75	2,751,522 75	°
{ Sénat . . . . .	26,000 °	26,000 °	°
{ Chambre des Représentants . . . . .	451,931 59	569,151 25	62,800 56
{ Cour des Comptes . . . . .	142,584 46	158,717 72	5,066 74
Département de la Justice . . . . .	9,850,071 12	7,227,161 74	2,602,909 38
— des Affaires Étrangères . . . . .	1,808,551 10	1,110,700 51	697,650 79
— de l'Intérieur . . . . .	5,850,969 28	4,507,596 77	1,345,572 51
— des Travaux publics . . . . .	11,629,609 45	8,518,415 84	5,111,193 59
— de la Guerre . . . . .	25,628,105 54	9,909,092 26	15,726,011 28
— des Finances . . . . .	4,495,058 25	4,114,756 08	578,501 57
Remboursements et Non-Valeurs . . . . .	455,562 74	408,692 88	24,059 86
	87,125,991 86	62,248,045 55	24,875,948 51
<i>Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la clôture de l'exercice 1846, et transférés à l'exercice 1849.</i>			
<b>DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.</b>			
Chemin de fer (lois des 21 et 26 juin 1840) . . . . .	24,500 06	18,567 89	5,952 17
Canal de Deynze à Schipdonck (lois des 18 juin 1846, 28 mars 1847 et 17 avril 1848). . . . .	251,198 70	227,562 14	5,856 56
Écoulement des eaux du Haut-Escaut (loi du 18 juin 1846). . . . .	550 17	550 17	°
Réendiguement du polder de Lillo (lois du 18 juillet 1846 et du 17 avril 1848) . . . . .	2,517 80	2,517 80	°
Chemin de fer (loi du 16 août 1840) . . . . .	456,789 68	454,199 49	2,590 19
<i>Dépenses extraordinaires et services spéciaux.</i>			
<b>DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS</b>			
Canal de Deynze à Schipdonck (loi du 17 juillet 1849) . . . . .	251,841 49	202,408 66	49,452 85
	88,070,969 76	65,155,229 50	24,057,740 26

## Suite du COMPTE RENDU des recettes et dépenses

## RÉCAPITULATION DES RECETTES ET

	Exercice 1847 . . . . .	516,068 60	
	— 1848 . . . . .	4,354,098 81	
	— 1840 . . . . .	107,871,202 55	
Contributions et revenus publics.		112,742,270 05	112,756,207 90
	Diminutions constatées en 1840, sur les recettes de l'année 1848, SAVOIR :		
	Exercice 1847 . . . . . 872 28		
	— 1848 . . . . . 5,189 78		
		6,062 06	
	Exercice 1848 . . . . .	656,060 45	
	— 1840 . . . . .	224,703 85	
Ressources extraordinaires.		880,775 50	330,562 52
	Diminutions constatées en 1849, sur les recettes de 1848, en ce qui concerne l'exercice de cette dernière année . . . . .	550,410 78	
			115,066,570 51
	Report du solde au 1 <sup>er</sup> janvier 1840. . . . .		63,086,106 09
			176,152,676 60

du Royaume, pendant l'année 1849.

SOLDE ACTIF au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . .		10,846,150 34
SAVOIR :		
Restant à payer sur les ordonnances du trésor en circulation à la clôture de l'exercice 1845 . . . . .	53,774 34	
Idem de l'exercice 1846 . . . . .	77,154 53	
Ordonnances du trésor en circulation à la clôture de l'exercice 1847 . . . . .	154,614 77	
{ Budget ordinaire. . . 150,603 76	}	
{ Services spéciaux. . . 15,011 01		
Solde actif de l'exercice 1848 . . . . .	12,892,940 04	
— — 1849 . . . . .	17,001,095 52	
Fonds affectés à des dépenses spéciales de l'exercice 1849, qui sont restés à employer à la fin de l'année, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait à l'exercice 1850 . . . . .	85,159 45	
A DÉDUIRE :		50,205,590 05
Solde passif de l'exercice 1847 . . . . .		10,419,459 71
		10,846,150 34

### DES PAYEMENTS DE L'ANNÉE 1849.

Payements faits sur les ordonnances en circulation des exercices clos. . . . .		170,515 20	
Dépenses publiques . . . . .	{ Exercice 1847 . . . . .	13,475,582 12	150,410,788 60
	{ — 1848 . . . . .	74,687,165 22	
	{ — 1849 . . . . .	62,248,043 55	
Dépenses sur les services spéciaux. . . . .	{ Exercice 1847 . . . . .	607,056 27	5,725,255 28
	{ — 1848 . . . . .	4,142,002 86	
	{ — 1849 . . . . .	885,186 15	
REPOUR du solde au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . .		156,506,537 26	
		10,846,159 34	
		176,152,676 60	

Certifié le présent compte rendu pour l'année 1849, conforme dans toutes ses parties aux résultats inscrits périodiquement sur les livres de l'administration du trésor public, d'après les comptabilités administratives dans les provinces et d'après les écritures journalières de tous les préposés à la réalisation des recettes et à l'acquittement des dépenses de l'État.

Bruxelles, le 27 septembre 1851.

Arrêté par le Ministre des Finances,  
FRÈRE-ORBAN.

Le Directeur général du trésor public,  
VAN KERCKHOVE.

(20)

**DEUXIÈME PARTIE.**

---

COMPTÉ DÉFINITIF

RENDU

**Des Recettes et Dépenses**

**DU ROYAUME DE BELGIQUE.**

---

EXERCICE 1847.

---



## NOTE EXPLICATIVE

DU

## COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847.

L'exercice 1847, d'après les dispositions qui l'ont régi, a parcouru une période de trois années.

Les opérations des deux premières années, 1847 et 1848, ont fait l'objet des comptes provisoires respectivement annexés au compte général de l'administration des Finances, rendu pour chacune de ces années.

Le présent compte définitif, qui est formé à l'expiration de la troisième et dernière année, renseigne ainsi les faits de la recette et de la dépense qui se sont accomplis depuis l'ouverture de l'exercice jusqu'à l'époque de sa clôture, c'est-à-dire, du 1<sup>er</sup> janvier 1847 au 31 décembre 1849 inclusivement, en vertu des dispositions législatives qui les ont autorisées et dont on va donner l'analyse.

*Prévisions du Budget.*

Les ressources affectées à l'exercice 1847 ont été évaluées par la loi du 24 décembre 1846, *Moniteur* n<sup>os</sup> 560 et 561, à . . . . . fr. 115,475,650 »

Les besoins du même exercice ont été fixés par les lois suivantes, à . . . 116,452,576 38

## SAVOIR :

Loi du 24 déc. 1846, <i>Monit.</i> n <sup>os</sup> 560 et 561, Budget de la Dette publique.	fr.	51,625,557	68
— — — n <sup>o</sup> 562, Budget du Départem <sup>t</sup> des Finances . . . . .		12,892,020	»
— — — — des Remboursements et Non- Valeurs . . . . .		2,026,000	»
Loi du 27 déc. 1846, — n <sup>o</sup> 565, — du Départem <sup>t</sup> de la Marine. . . . .		1,291,562	»
— — — n <sup>o</sup> 565, — — des Aff. Étrang. . . . .		1,313,524	»
Loi du 2 janv. 1847. — n <sup>o</sup> 5, — des Dotations . . . . .		5,558,672	75
— 6 janv. 1847. — n <sup>o</sup> 9, — du Départem <sup>t</sup> de l'Intérieur . . . . .		6,478,854	40
— 2 mars 1847. — n <sup>o</sup> 65, — — de la Justice . . . . .		11,980,595	»
— 8 mars 1847. — n <sup>o</sup> 69, — — de la Guerre . . . . .		29,405,100	»
— 9 mai 1847. — n <sup>o</sup> 131, — — des Trav. publ. . . . .		16,101,110	55

ENSEMBLE la somme ci-dessus de . . . . . fr. 116,452,576 38

Le Budget de l'exercice 1847 présentait, par conséquent, d'après son vote primitif, un excédant présumé de dépense de . . . . . fr. 978,926 38

Ces prévisions ont été modifiées depuis par des lois spéciales concernant les dépenses.

Le Budget de la Dette publique a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 24 mai 1848, <i>Moniteur</i> n° 147, d'un crédit supplémentaire pour intérêts et frais des bons du trésor, de . . . . . fr.	952,569 01
Et par la loi du 16 juillet 1849, <i>Moniteur</i> n° 200, d'un crédit supplémentaire pour couvrir l'insuffisance des articles 10, 12 et 22 du chap. 1 <sup>er</sup> de ce Budget, de . . . . .	100,417 10

Le Budget du Département de la justice a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 23 décembre 1847, <i>Moniteur</i> n° 358, ouvrant cinq crédits supplémentaires se rapportant à diverses natures de dépense, dont un de 1,000,000 de francs, pour frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus dans les prisons; ensemble de . . . . . fr.	1,171,600 »
Par la loi du 29 décembre 1848, <i>Moniteur</i> n° 365, d'un crédit supplémentaire réparti sur les articles 1 du chap. IV, 1 du chap. IX et 5 du chap. X du Budget, de . . . . .	190,000 »
Et par la loi du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> de 1850, n° 1, d'un crédit pour frais de justice, de constructions et réparations dans les prisons, chap. IV et X du Budget, de . . . . .	45,000 »

Le Budget du Département des Affaires Étrangères a été augmenté par la loi du 3 mars 1848, <i>Moniteur</i> n° 64, d'un crédit supplémentaire pour couvrir diverses dépenses de 1847 et d'années antérieures, de . . . . .	155,445 77
---	------------

Le Budget du Département de l'Intérieur a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 6 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 128, d'un crédit supplémentaire pour mesures relatives aux subsistances, de . . . . . fr.	300,000 »
Par la loi du 21 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 148, d'un crédit pour le piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine, de . . . . .	12,500 »
Par la loi du 29 décembre 1847, <i>Moniteur</i> de 1848, n° 1, d'un crédit pour mesures relatives aux subsistances dans les Flandres et dans les cantons liniers des autres provinces dont les communes se trouvent dans les mêmes conditions, de . . . . .	500,000 »
Et par la loi du 28 mai 1848, <i>Moniteur</i> n° 151, d'un crédit supplémentaire réparti sur divers articles du Budget, de . . . . .	208,456 41

Le Budget du Département des Travaux publics a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 2 mars 1848, <i>Moniteur</i> n° 65, d'un crédit supplémentaire pour travaux extraordinaires et d'amélioration de routes, de . . . . . fr.	1,500,000 »
---	-------------

A REPORTER. . . . . fr. 4,913,486 29

REPORT. . . . . fr. 4,915,486 29

Par la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111, d'un crédit supplémentaire pour solder les dépenses arriérées de 1847, et années antérieures, réparti comme il suit :

Locomotion et entretien du matériel . . . . .	450,045 47	
Renouvellement du matériel hors d'usage. . . . .	472,568 58	
Entretien des routes et stations. . . . .	83,710 88	
Dépenses diverses . . . . .	161,608 47	
Ensemble de . . . . . fr.		1,147,933 20

Et, à concurrence des paiements faits en 1847 sur le million de francs, prélevé sur le produit de l'emprunt du 18 juin 1836 et tenu en réserve en exécution de l'art. 10 de la transaction, approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la Sambre canalisée . . . . . 100,000 »

Le Budget du Département de la Marine a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 24 mars 1847, *Moniteur* n° 89, d'un crédit pour la construction d'un bateau à vapeur pour le passage de l'Escaut, de . . . . . fr. 125,000 »  
Et, par la loi du 15 juin 1849, *Moniteur* n° 170, d'un crédit supplémentaire aux chap. IV et VII du Budget, de . . . . . 99,200 »

Le Budget du Département de la Guerre a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 29 décembre 1849, *Moniteur* n° 565, d'un crédit supplémentaire pour solder des créances se rapportant à des exercices clos, de fr. 27,544 60  
Et, par la loi du 15 avril 1848, *Moniteur* n° 109, d'un crédit supplémentaire à l'art. 1<sup>er</sup> du chap. IX du Budget, de . . . . . 50,165 »

Le Budget du Département des Finances a été augmenté,

SAVOIR :

Par la loi du 8 mars 1847, *Moniteur* n° 70, d'un crédit supplémentaire réparti comme il suit :

Acquisition de terrains et bâtiments de la Société belge de librairie, imprimerie et papeterie, rue du Nord, n° 8, à Bruxelles. . . . . fr.	165,000 »	
Appropriation de ces bâtiments. . . . .	10,000 »	
Ensemble de . . . . . fr.		175,000 »

Par la loi du 6 mai 1847, *Moniteur* n° 128, d'un crédit supplémentaire réparti comme il suit :

A REPORTER. . . . . fr. 6,638,127 09

	REPORT. . . . . fr.	6,638,127 09
Frais de confection et d'essai de nouveaux types de monnaies d'or et d'argent . . . . . fr.	54,000 »	
Complément des dépenses d'appropriation des locaux de la monnaie nationale . . . . .	7,000 »	
Ensemble de . . . . . fr.		41,000 »
Par la loi du 8 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 129, d'un crédit pour l'acquisition de deux hôtels n°s 12 et 14, rue de la Loi, et d'une maison, n° 5, rue de l'Orangerie, à Bruxelles. . . . . fr.		490,000 »
Par la loi du 16 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 140, d'un crédit pour le paiement de créances résultant de faits antérieurs au 1 <sup>er</sup> octobre 1830, de . . .		49,556 76
Par la loi du 6 mars 1848, <i>Moniteur</i> n° 70, d'un crédit pour faire face aux condamnations possessoires et autres, envers les communes usagères dont les forêts ressortissent à l'ancienne gruerie d'Arlon, de . . . . .		58,243 14
Par la loi du 24 mai 1848, <i>Moniteur</i> n° 147, d'un crédit supplémentaire réparti comme il suit :		
Service du caissier de l'État. . . . . fr.	1,029,002 65	
Refonte des anciennes monnaies. . . . .	285,254 61	
Dépenses diverses . . . . .	160,480 50	
Ensemble de. . . . . fr.		1,474,737 76
TOTAL des augmentations de crédits. . . . fr.		8,751,464 75
D'un autre côté, le Budget du Département de la Justice, a été diminué,		
SAVOIR :		
Par la loi du 29 décembre 1848, <i>Moniteur</i> n° 365, de diverses sommes sur les chap. I, II, III, V, VII, VIII, IX et X du Budget, s'élevant ensemble à . . . . . fr.	257,000 »	
Et par la loi du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> de 1850, n° 1, sur les chap. VIII, IX, X et XIII; ensemble de la somme de . . . . .	150,000 »	
Et les chap. I, II et VI du Budget du Département des Affaires Étrangères ont été réduits d'une somme totale de . . . . .	43,951 56	
TOTAL des diminutions de crédits. . . . . fr.		450,951 56
L'ensemble de ces dispositions supplémentaires a déterminé ainsi un accroissement des crédits primitifs pour le service ordinaire de . . . . fr.		8,500,515 39
Indépendamment de ces fixations, il a été rattaché au présent Budget, des crédits pour des services spéciaux alloués par des lois rendues dans le cours de l'exercice;		
SAVOIR :		
Canal de Zelzaete, 1 <sup>re</sup> section. { Loi du 28 mars 1847 . fr. 650,000 » } 750,000 »		
{ — 17 avril 1848 . . . 100,000 » }		
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges. (Loi du 28 mars 1847.)		580,000 »
A REPORTER. . . . . fr.		1,150,000 »

	REPORT. . . . . fr.	1,150,000 »
Canal de Zelzaete, 2 <sup>e</sup> section. {	Loi du 28 mars 1847. fr. 720,000 »	1,555,000 »
	— 17 avril 1848. . 455,000 »	
	— 17 juillet 1849. . 400,000 »	
Achèvement de l'entrepôt d'Anvers. (Loi du 15 mai 1847.) . . . . .		540,000 »
Canal de la Campine . . . . . {	Loi du 15 mai 1847 . fr. 280,000 »	454,000 »
	— 17 avril 1848 . . 154,000 »	
Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine (loi du 15 mai 1847) . . . . .		380,00 »
	Ensemble. . . . . fr.	<u>4,059,000 »</u>

D'après l'exposé que l'on vient de faire des dispositions législatives qui ont successivement déterminé les évaluations de ressources et les autorisations de dépenses du Budget de 1847, ce Budget paraissait devoir offrir les résultats ci-après :

*Dépenses du service ordinaire.*

Crédits ouverts par le Budget primitif, s'élevant à . fr.	116,452,576 38	} 124,753,089 77
Crédits supplémentaires alloués par des lois spéciales (fr. 8,751,464 75 c <sup>s</sup> ) qui, réduits des annulations opérées par les mêmes lois (fr. 450,951 36 c <sup>s</sup> ), accroissent les crédits primitifs de la différence de . . . . .	8,300,513 59	

*Dépenses du service extraordinaire.*

Crédits pour des services spéciaux votés dans le cours de l'exercice . fr.	4,059,000 »
Les dépenses ordinaires et extraordinaires ont ainsi été autorisées à concurrence d'une somme de . . . . . fr.	128,792,089 77
Et les prévisions de recette étant demeurées fixées à . . . . .	115,475,650 »
Il en résultait qu'au lieu de l'excédant de dépense de fr. 978,926 38 que l'on constatait d'abord, le Budget de l'exercice 1847 se solderait par un excédant de dépense de . . . . . fr.	13,318,459 77

Mais cet excédant de dépense s'atténuant,

SAVOIR :

1 <sup>o</sup> De la partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1856, portée en recette au présent exercice pour y faire face aux paiements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée et qui ont été portés plus haut, en augmentation de crédit au Département des Travaux publics, ci. . . . . fr.	100,000 »
2 <sup>o</sup> Du produit à titre de dépenses périmées de l'exercice 1844, dont le montant a été constaté par le	
A REPORTER. . . . . fr.	100,000 »
	<u>13,318,459 77</u>

REPORT. . . . . fr.	100,000	»	15,518,459 77
compte d'apurement de cet exercice annexé au compte général rendu pour l'année 1848 . . . . .	85,705	12	
3° De l'excédant de ressources dudit exercice 1844, dont le transport est fait conformément au projet de loi du règlement de cet exercice déposé en la séance de la Chambre des Représentants du 7 mai 1850 . . . .	3,624,851	44	
	<hr/>		
ENSEMBLE une augmentation d'actif de. . . . fr.	3,808,554	56	
L'excédant de dépense n'était plus, en définitive, que de . . . . fr.	9,509,885	21	
	<hr/>		
	<hr/>		

## COMPARAISON DES PRÉVISIONS AVEC LES FAITS RÉALISÉS.

L'on va maintenant établir les différentes comparaisons nécessaires pour opposer ces prévisions aux faits réalisés, et pour présenter ainsi la situation définitive de l'exercice 1847, telle qu'elle résulte des opérations constatées jusqu'à l'époque de sa clôture.

*Recettes.*

Les évaluations de recettes de 1847 s'élèvent, ainsi qu'on l'a indiqué plus haut, à . . . . . fr. 115,475,650 »

Les droits constatés à la charge des redevables de l'État montent à . . . . . fr. 115,544,360 72

Il a été recouvré sur ces droits :

En 1847 . . . . . fr.	109,022,482	11
En 1848 . . . . .	5,805,809	92
En 1849 . . . . .	516,068	69

TOTAL des recouvrements . . . . fr. 115,544,360 72

Partant, il ne reste rien à recouvrer au 1<sup>er</sup> janvier 1850. »

En comparant avec les prévisions du Budget les recouvrements obtenus jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, et lesquels s'élèvent à la même somme que les droits constatés, ci . . . . . fr. 115,544,360 72

Il résulte de cette comparaison que les produits réalisés sont restés au-dessous des évaluations (*Voir le tableau pages 56 à 41, du présent compte*) de 2,129,289 28

Ce dernier résultat se décompose ainsi qu'il suit, par branches principales de contributions et de revenus :

		RECETTES excédant LES ÉVALUATIONS.	RECETTES inférieures AUX ÉVALUATIONS.
IMPÔTS . . . . .	{ Contributions directes . . . . .	58,073 57	"
	{ Douanes . . . . .	"	490,403 50
	{ Accises . . . . .	"	3,246,719 80
	{ Enregistrement . . . . .	1,583,116 68	"
PIÉGES . . . . .	{ Domaines . . . . .	251,243 86	"
	{ Postes . . . . .	189,271 55	"
	{ Marine . . . . .	"	172,013 58
CAPITAUX ET REVENUS . . . . .	{ Travaux publics . . . . .	750,367 50	"
	{ Enregistrement et domaines . . . . .	"	340,146 20
	{ Administration du trésor public . . . . .	58,711 65	"
REMBOURSEMENTS . . . . .	{ Contributions directes . . . . .	"	41,376 15
	{ Enregistrement et domaines . . . . .	"	57,357 22
	{ Administration du trésor public . . . . .	"	116,879 04
FONDS SPÉCIAL.			
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1843 . . . . .		"	545,307 21
		2,600,784 21	4,820,075 49
Excédant des évaluations sur les recettes . . . . . fr.		2,190,289 28	

Les prévisions du Budget, quoiqu'établies en général sur les recettes d'une année antérieure, renfermant nécessairement plusieurs éventualités, la cause précise des excédants ci-dessus ne saurait être expliquée. Les produits de l'exercice expiré ne peuvent être utilement comparés qu'avec ceux de l'exercice précédent, et cette comparaison se trouve placée à la suite des documents qui composent le présent Compte général, ainsi que l'annonce la note préliminaire.

#### *Dépenses ordinaires.*

Les crédits accordés aux Ministres pour le service ordinaire, tant par le vote primitif du Budget que par les lois subséquentes, s'élèvent ensemble, comme on l'a dit plus haut, à . . . . . fr. 124,753,089 77

Les dépenses liquidées par la Cour des Comptes et ordonnancées par le Trésor public, montent,

#### SAVOIR :

En 1847 à . . . . . fr. 77,772,364 58  
 En 1848 à . . . . . 35,591,059 45  
 En 1849 à . . . . . 10,540,308 85

Ensemble . . . . . fr. 123,903,732 88

A REPORTER . . . . . fr. 123,903,732 88 124,753,089 77

REPORT. . . . . fr. 125,903,732 88 124,753,089 77

Les paiements effectués sur ces dépenses jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, et dont la Cour des Comptes a admis la justification, ont été de . . . . . 125,764,129 12

Et il est resté à payer, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, des ordonnances en circulation pour . . . . . 139,603 76

En comparant les crédits mis à la disposition des Ministres avec les dépenses liquidées et ordonnancées, ci. . . . . fr. 125,903,732 88

Il résulte du compte définitif de l'exercice 1847, que ces dépenses sont restées inférieures aux crédits de. . . . . 849,556 89

Mais comme parmi les dépenses dont il s'agit, il s'en trouve qui, ayant été faites en excédant des allocations non limitatives du Budget des Remboursements et Non-Valeurs, exigent que des crédits supplémentaires jusqu'à due concurrence soient accordés par la loi de compte,

SAVOIR :

Non-Valeurs sur l'impôt personnel, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 2 fr.	80,357 85
— sur les patentes, — art. 3	166,417 16
Remboursement du péage sur l'Escaut, chap. II, art. 4.	316,868 09
Ensemble . . . . . fr.	563,643 10

Les crédits non consommés par les dépenses, à annuler définitivement, s'élèvent en réalité à . . . . . fr. 1,412,999 99

Ces excédants de crédits dont les développements par articles des Budgets sont présentés par les états n<sup>os</sup> 3 à 13, pages 134 à 199, se répartissent sur les Ministères et services comme il suit :

Dette publique . . . . . fr.	82,617 29
Dotations . . . . .	22,289 55
Ministère de la Justice . . . . .	59,527 75
— de la Marine . . . . .	2,560 50
— de l'Intérieur . . . . .	171,534 19
— des Travaux publics. . . . .	279,220 05
— de la Guerre . . . . .	311,894 37
— des Finances . . . . .	232,607 87
Remboursements et Non-Valeurs. . . . .	250,748 64
MONTANT ÉGAL à annuler. . . . . fr.	1,412,999 99

*Dépenses extraordinaires.*

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, les crédits alloués pour des services étrangers aux dépenses générales de l'État et qui ont été rattachés au Budget de l'exercice 1847 s'élèvent à . . . . . fr. 4,039,000 »

Les dépenses liquidées par la Cour des Comptes et ordonnancées par le trésor public, sur ces crédits, pendant les années 1847, 1848 et 1849, montent à. . . . . fr. 3,668,642 11

Les paiements effectués et justifiés sur ces dépenses jusqu'à l'époque de la clôture de l'exercice, ont été de. . . . . fr. 3,653,631 10

Et il est resté à payer, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, des ordonnances en circulation pour . . . . . fr. 15,011 01

En comparant les allocations spéciales dont il s'agit avec les dépenses liquidées et ordonnancées, ci . . . . . fr. 3,668,642 11

Il suit du compte définitif de l'exercice 1847 qu'il reste disponible sur ces allocations une somme de. . . . . fr. 370,357 89

Cet excédant sera reporté, avec la même affectation, à l'exercice 1850, en conformité des dispositions réglementaires prises en exécution de l'article 31 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État.

Il se décompose ainsi qu'il suit et tel que le porte le décompte qui en a été établi d'après l'article 205 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849, sur l'exécution de ladite loi de comptabilité,

## SAVOIR :

	SOMMES non justifiées sur les ordonnances d'ou- verture de crédit à reporter suivant l'art. 92 de l'arrêté royal du 27 décem- bre 1847.	SOMMES libres SUR LES CRÉDITS.	TOTAL A REPORTER à l'exerc. 1850.
Canal de Zelzaete, 1 <sup>re</sup> section (lois des 28 mars 1847 et 17 avril 1848).	"	24,275 00	24,275 00
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges (loi du 28 mars 1847).	9,666 90	"	9,666 90
Canal de Zelzaete, 2 <sup>e</sup> section (lois des 28 mars 1847, 17 avril 1848 et 17 juillet 1849).	3,241 10	164,473 40	167,714 50
Achèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 15 mai 1847).	"	13,813 46	13,813 46
Canal de la Campine (lois des 15 mai 1847 et 17 avril 1848)	"	132,211 92	132,211 92
Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine (loi du 15 mai 1847).	"	22,676 05	22,676 05
	12,908 "	557,449 89	370,357 89

## RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847, A L'ÉPOQUE DE SA CLOTURE.

D'après les faits qui viennent d'être exposés, la situation du Budget de l'exercice 1847, en clôture d'exercice, s'établit ainsi qu'il suit :

Les ressources ordinaires et extraordinaires réalisées pendant l'exercice s'élèvent à . . . . . fr. 113,344,360 72

Les dépenses liquidées et ordonnancées sur les crédits alloués pour le service ordinaire ayant été de . . . . fr. 123,903,732 88

Et celles sur les allocations pour le service extraordinaire de. . . . . 3,668,642 11

Ensemble. . . . . fr. 127,572,374 99

L'exercice présente sur l'ensemble de ces opérations un excédant de dépenses de . . . . . fr. 14,228,014 27

Mais comme cette insuffisance s'atténue,

## SAVOIR :

1° De la partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, portée en recette au présent exercice, pour y faire face aux paiements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, en vertu de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835 . . fr. 100,000 »

2° Du produit à titre de dépenses périmées de l'exercice 1844 . . . . . 83,703 12

3° De l'excédant de ressources du même exercice 1844 . . 3,624,851 44

D'où il résulte une augmentation d'actif de . . . . fr. 3,808,554 56

Le Budget de l'exercice 1847 se résume finalement en un solde passif de fr. 10,419,459 71

L'on a vu plus haut que, d'après l'ensemble des dispositions législatives, le Budget de l'exercice 1847 paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de . . . . . fr. 9,509,885 21

A REPORTER. . . . . fr. 9,509,885 21

REPORT. . . . . fr. 9,509,885 21

Suivant le compte définitif dont on vient d'analyser sommairement les résultats, cette insuffisance s'élève à fr. 10,419,459 71 c.

Cette nouvelle situation résulte des causes ci-après :

D'une part :

Moins value des recettes réalisées comparativement aux évaluations du Budget des Voies et Moyens . . . . . fr. 2,129,289 28

Et d'autre part :

1° Dépenses non effectuées par les Ministres sur celles qui avaient été autorisées par les Chambres, et pour lesquelles des crédits sont à annuler, en somme égale à . . . . . fr. 1,412,999 99

A DÉDUIRE : Du chef des crédits supplémentaires à accorder pour régularisation des dépenses faites en excédant des allocations non limitatives du Budget des Remboursements et Non-Valeurs. . . . . 563,645 10

Reste. . . . . fr. 849,356 89

2° Excédants de crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850 . . . . . 370,357 89

Ensemble. . . . . fr. 1,219,714 78

En conséquence, un accroissement de l'insuffisance d'abord constatée de fr. 909,574 50

Excédant de dépenses d'accord avec le résultat final du Budget de l'exercice 1847, tel qu'il est présenté ci-dessus, ci . . . . . fr. 10,419,459 71



## TABLEAU

*Des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847, présentant la comparaison des recouvrements effectués avec les droits constatés et les évaluations.*

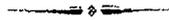


TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			TOTAL.
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		
		Dates des lois.	Montant.	
<b>IMPÔTS.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.				
Foncier . . . . .	18,359,750	"	"	18,359,750
Personnel . . . . .	9,149,800	"	"	9,149,800
Patentes . . . . .	3,003,000	"	"	3,003,000
Redevances sur les mines . . . . .	180,180	"	"	180,180
Douanes . . . . .	11,597,000	"	"	11,597,000
Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .	940,000	"	"	940,000
Sel . . . . .	4,800,000	"	"	4,800,000
Vins étrangers . . . . .	2,000,000	"	"	2,000,000
Eau-de-vie étrangère . . . . .	200,000	"	"	200,000
— indigène . . . . .	3,500,000	"	"	3,500,000
Bières et vinaigres . . . . .	6,500,000	"	"	6,500,000
Sucres . . . . .	3,000,000	"	"	3,000,000
Timbres sur les quittances . . . . .	5,000	"	"	5,000
— sur les permis de circulation . . . . .	1,000	"	"	1,000
Droit de marque des matières d'or et d'argent . . . . .	150,000	"	"	150,000
— d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers . . . . .	190,000	"	"	190,000
Recettes extraordinaires et accidentelles . . . . .	10,000	"	"	10,000
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Enregistrement . . . . .	10,500,000	"	"	10,500,000
Greffe . . . . .	300,000	"	"	300,000
Hypothèques . . . . .	1,700,000	"	"	1,700,000
Successions . . . . .	5,000,000	"	"	5,000,000
Timbre . . . . .	3,000,000	"	"	3,000,000
Amendes . . . . .	170,000	"	"	170,000
Indemnités payées par les militaires pour remplacement et pour décharge de responsabilité de remplacement . . . . .	60,000	"	"	60,000
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc. . . . .	150,000	"	"	150,000
Produit des examens . . . . .	60,000	"	"	60,000
— des brevets d'invention . . . . .	20,000	"	"	20,000
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .	100	"	"	100
<b>PÉAGES.</b>				
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Produit des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluses, ponts, navigation . . . . .	850,000	"	"	850,000
Produit de la Sambre canalisée . . . . .	600,000	"	"	600,000
A REPORTER . . . . .	85,795,850	"	"	85,795,850

de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les recouvrement.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurs à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS en faveur de l'exercice.	RECouvreMENTS effectués PENDANT LE COURS de l'exercice.	RESTE à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les droits CONSTATÉS.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des RECouvreMENTS.
Pendant les années 1847 et 1848.	Pendant l'année 1849.						
18,557,554 05	•	•	18,557,554 05	18,557,554 05	•	22,595 55	•
0,156,557 07	•	•	0,156,557 07	0,156,557 07	•	15,462 55	•
5,155,068 45	•	•	5,155,068 45	5,155,068 45	•	•	150,068 45
161,621 75	•	•	161,621 75	161,621 75	•	18,558 25	•
10,906,596 70	•	•	10,906,596 70	10,906,596 70	•	490,405 50	•
876,285 75	•	•	876,285 75	876,285 75	•	65,716 25	•
4,604,616 08	•	•	4,604,616 08	4,604,616 08	•	195,585 92	•
2,540,708 27	•	•	2,540,708 27	2,540,708 27	•	•	540,708 27
202,704 20	•	•	202,704 20	202,704 20	•	•	2,704 20
2,870,701 64	•	•	2,870,701 64	2,870,701 64	•	620,298 56	•
5,518,115 10	•	•	5,518,115 10	5,518,115 10	•	1,181,886 81	•
1,417,250 85	•	•	1,417,250 85	1,417,250 85	•	1,582,760 15	•
4,455 25	•	•	4,455 25	4,455 25	•	564 75	•
761 72	•	•	761 72	761 72	•	238 28	•
127,562 67	•	•	127,562 67	127,562 67	•	22,457 55	•
216,155 07	•	•	216,155 07	216,155 07	•	•	20,155 07
52,419 56	•	•	52,419 56	52,419 56	•	•	22,419 56
10,695,559 74	•	•	10,695,559 74	10,695,559 74	•	•	195,559 74
507,295 20	•	•	507,295 20	507,295 20	•	•	7,295 20
1,757,152 27	•	•	1,757,152 27	1,757,152 27	•	•	57,152 27
6,022,924 16	•	•	6,022,924 16	6,022,924 16	•	•	1,022,924 16
5,061,152 70	•	•	5,061,152 70	5,061,152 70	•	•	61,152 70
225,944 55	•	•	225,944 55	225,944 55	•	•	55,944 55
54,505 04	•	•	54,505 04	54,505 04	•	5,694 96	•
156,602 50	•	•	156,602 50	156,602 50	•	15,597 50	•
80,229 54	•	•	80,229 54	80,229 54	•	•	20,229 54
21,411 40	•	•	21,411 40	21,411 40	•	•	1,411 40
640 •	•	•	640 •	640 •	•	•	540 •
927,540 20	•	•	927,540 20	927,540 20	•	•	77,540 20
752,952 20	•	•	752,952 20	752,952 20	•	•	152,952 20
85,710,598 55	•	•	85,710,598 55	85,710,598 55	•	4,240,107 54	2,154,766 07

## Suite du TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			TOTAL.
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT. . . . .	85,795,850	•	•	85,795,850
Produits du canal de Charleroy . . . . .	1,500,000	•	•	1,500,000
— — de Mons à Condé . . . . .	100,000	•	•	100,000
— des droits de bacs et passages d'eau . . . . .	100,000	•	•	100,000
— des barrières sur les routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,000,000	•	•	2,000,000
Travaux publics. — Produits des postes . . . . .	3,375,000	•	•	3,375,000
Marine. — Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende Douvres . . . . .	312,000	•	•	312,000
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>				
TRAVAUX PUBLICS.				
Produits du chemin de fer . . . . .	13,900,000	•	•	13,900,000
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes con- stituéés . . . . .	20,000	•	•	20,000
Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	120,000	•	•	120,000
— de créances ordinaires . . . . .	565,000	•	•	565,000
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domai- niale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves . . . . .	550,000	•	•	550,000
Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décemb. 1822, payés en numéraire en suite de la loi du 28 décembre 1855, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822, et des lois du 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846 . . . . .	570,000	•	•	570,000
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de minerai de fer, de terre et de sable . . . . .	1,000,000	•	•	1,000,000
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrérages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . .	450,000	•	•	450,000
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .	60,000	•	•	60,000
Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordin <sup>res</sup> .	140,000	•	•	140,000
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière. . . . .	2,000	•	•	2,000
— volontaires . . . . .	100	•	•	100
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des lois</i> . . . . .	20,000	•	•	20,000
TRÉSOR PUBLIC.				
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets).	85,000	•	•	85,000
Intérêts de 15,458 obligations de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même cais- sier, dont il est fait réserve expresse . . . . .	537,520	•	•	537,520
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations.	560,000	•	•	560,000
— des actes des commissariats maritimes . . . . .	34,000	•	•	34,000
— des droits de pilotage et de fanal . . . . .	550,000	•	•	550,000
— de la fabrication des pièces de cuivre. . . . .	145,000	•	•	145,000
À REPORTER. . . . .	112,480,450	•	•	112,480,450

redevables de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les recouvrements.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS en faveur de l'exercice.	RECouvreMENTS effectués PENDANT LE COURS de l'exercice.	RESTE à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les droits CONSTATÉS.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des RECouvreMENTS.
Pendant les années 1847 et 1848.	Pendant l'année 1849.						
85,710,598 55	"	"	85,710,598 55	85,710,598 55	"	4,240,197 54	2,154,766 07
1,655,222 46	"	"	1,655,222 46	1,655,222 46	"	"	155,222 46
99,124 45	"	"	99,124 45	99,124 45	"	875 57	"
89,759 77	"	"	89,759 77	89,759 77	"	10,240 25	"
1,896,635 62	"	"	1,896,635 62	1,896,635 62	"	105,564 38	"
5,764,271 35	"	"	5,764,271 35	5,764,271 35	"	"	189,271 35
159,586 42	"	"	159,586 42	159,586 42	"	172,615 38	"
14,650,567 50	"	"	14,650,567 50	14,650,567 50	"	"	750,567 50
12,515 66	"	"	12,515 66	12,515 66	"	7,684 54	"
76,745 59	"	"	76,745 59	76,745 59	"	45,256 41	"
280,025 04	"	"	280,025 04	280,025 04	"	234,974 06	"
511,573 86	"	"	511,573 86	511,573 86	"	18,426 14	"
466,102 51	"	"	466,102 51	466,102 51	"	105,897 49	"
1,251,916 76	"	"	1,251,916 76	1,251,916 76	"	"	251,916 76
560,242 72	"	"	560,242 72	560,242 72	"	89,757 23	"
51,684 86	"	"	51,684 86	51,684 86	"	8,515 14	"
95,802 11	"	"	95,802 11	95,802 11	"	46,107 89	"
188 54	"	"	188 54	188 54	"	1,811 46	"
419 48	"	"	419 48	419 48	"	"	319 48
51,958 58	"	"	51,958 58	51,958 58	"	"	2,958 58
121,101 24	"	"	121,101 24	121,101 24	"	"	36,101 24
557,520 "	"	"	557,520 "	557,520 "	"	"	"
528,657 24	"	"	528,657 24	528,657 24	"	51,562 76	"
48,047 56	"	"	48,047 56	48,047 56	"	"	14,047 56
595,198 41	"	"	595,198 41	595,198 41	"	"	45,198 41
145,000 "	"	5,272 80	150,272 20	150,272 20	"	5,272 80	"
110,917,624 04	"	5,272 80	110,912,551 24	110,912,551 24	"	5,108,247 97	5,600,140 21

## Suite du TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT. . . . .	112,480,450 »	»	»	112,480,450 »
<b>REMBOURSEMENTS.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.				
Prix d'instruments fournis par l'administrat. des contribut. directes.	1,000 »	»	»	1,000 »
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. . .	90,000 »	»	»	90,000 »
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Recouvrem. de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	50,000 »	»	»	50,000 »
Bénéfice éventuel produit par la fonderie de canons, à Liège, sur la fabrication d'armes de guerre à exporter pour l'étranger. . .	25,000 »	»	»	25,000 »
<i>Avances faites par le Ministère des Finances.</i>				
Frais de poursuites et d'instances. . . . .	9,000 »	»	»	9,000 »
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux pour frais de régie de leurs bois . . . . .	145,000 »	»	»	145,000 »
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .	6,000 »	»	»	6,000 »
— — — — — des provinces. . . . .	7,000 »	»	»	7,000 »
<i>Avances faites par le Ministère de la Justice.</i>				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	160,000 »	»	»	160,000 »
Frais d'entretien, de transport et de remplacement de mendiants, d'entretien et de remplacem. de mineurs, d'enfants trouvés, etc.	1,000 »	»	»	1,000 »
<i>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</i>				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique.	100 »	»	»	100 »
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .	15,000 »	»	»	15,000 »
Annuités à payer par les propriét. riverains du canal de la Campine.	20,000 »	»	»	20,000 »
TRÉSOR PUBLIC.				
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .	960,500 »	»	»	960,500 »
Recouvrement d'une partie des avances faites par le Départem. de la Guerre, aux corps de l'armée, pour masse d'hab. et d'entret.	150,000 »	»	»	150,000 »
Recettes accidentelles . . . . .	200,000 »	»	»	200,000 »
Versements à faire par les concessionnaires de chemins de fer, pour frais de surveillance . . . . .	157,000 »	»	»	157,000 »
Abonnement des provinces pour réparat. d'entret. dans les prisons.	19,600 »	»	»	19,600 »
Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1847 . . . . .	17,000 »	»	»	17,000 »
Chemin de fer rhénan. — Dividende de 1847 . . . . .	160,000 »	»	»	160,000 »
Frais de perception des revenus provinciaux . . . . .	»	»	»	»
<b>FONDS SPÉCIAL.</b>				
Produit des ventes de biens doman. autor. par la loi du 3 fév. 1845.	800,000 »	»	»	800,000 »
	114,673,650 »	»	»	114,673,650 »
	115,473,650 »	»	»	115,473,650 »

redevables de l'État, servant de base au règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les recouvrements.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS en faveur de l'exercice.	RECouvreMENTS effectués PENDANT LE COURS de l'exercice.	RESTE à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les droits CONSTATÉS.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des RECouvreMENTS.
Pendant les années 1847 et 1848.	Pendant l'année 1849.						
110,917,024 04	"	5,272 80	110,912,551 24	110,912,551 24	"	5,168,247 97	3,000,149 21
2,588 46	"	"	2,588 46	2,588 46	"	"	1,588 46
47,035 39	"	"	47,035 39	47,035 39	"	42,004 01	"
65,160 85	"	"	65,160 85	65,160 85	"	"	15,160 85
"	"	"	"	"	"	25,000 "	"
3,858 97	"	"	3,858 97	3,858 97	"	5,161 05	"
154,851 55	"	"	154,851 55	154,851 55	"	10,148 07	"
8,675 57	"	"	8,675 57	8,675 57	"	"	2,075 57
"	"	"	"	"	"	7,000 "	"
144,175 12	"	"	144,175 12	144,175 12	"	15,820 88	"
"	"	"	"	"	"	1,000 "	"
762 96	"	"	762 96	762 96	"	"	662 96
25,100 "	"	"	25,100 "	25,100 "	"	"	8,100 "
"	"	"	"	"	"	20,000 "	"
960,500 "	"	95,597 18	867,102 82	867,102 82	"	95,597 18	"
"	"	"	"	"	"	150,000 "	"
462,597 01	"	872 28	461,724 75	461,724 75	"	"	261,724 75
157,000 "	"	127,000 "	30,000 "	30,000 "	"	127,000 "	"
20,888 "	2,720 "	"	25,608 "	25,608 "	"	"	4,008 "
7,455 26	"	"	7,455 26	7,455 26	"	9,544 74	"
160,000 "	"	58,601 "	121,399 "	121,399 "	"	58,601 "	"
50,355 24	"	14,424 99	35,950 25	35,950 25	"	"	35,950 25
115,166,606 18	2,720 "	270,568 25	112,889,757 05	112,889,757 93	"	5,715,892 08	3,050,000 01
454,602 79	"	"	454,602 79	454,602 79	"	345,597 21	"
115,021,208 97	2,720 "	270,568 25	115,544,560 72	115,544,560 72	"	6,059,289 29	5,050,000 01
						2,129,289 28	



(43)

# **T A B L E A U**

DES

**CRÉDITS SERVANT DE BASE AU RÈGLEMENT DÉFINITIF**

**DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847.**

---

## TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.		
	DATES DES LOIS.	OBJET.	
Dette publique . . . . .	24 décembre 1840. (Mon. n° 560 et 561.)	Budget primitif . . . . .	
	24 mai 1848 . . . . . (Monit. n° 147.)	Intérêts et frais des bons du trésor . . . . .	
Dotations . . . . .	16 juillet 1849. . . . . (Monit. n° 200.)	Augmentation du Budget, chap. I <sup>er</sup> , art. 10, 12 et 22 . . . . .	
	2 janvier 1847. . . . . (Monit. n° 5.)	Budget primitif . . . . .	
Département de la Justice.	2 mars 1847 . . . . . (Monit. n° 65.)	Budget primitif . . . . .	
	25 décembre 1847. (Monit. n° 538.)	1 <sup>o</sup> Justices de paix et tribunaux de police . . . . .	3,600 »
		2 <sup>o</sup> Frais d'instruction et d'exécution . . . . .	120,000 »
		3 <sup>o</sup> Impression du <i>Recueil des lois</i> , du <i>Moniteur</i> et des <i>Annales parlementaires</i> . . . . .	57,000 »
		4 <sup>o</sup> Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus ( <i>Prisons</i> ) . . . . .	1,000,000 »
		5 <sup>o</sup> Traitement des employés attachés au service domestique ( <i>Prisons</i> ). . . . .	11,000 »
	29 décembre 1848. (Monit. n° 505.)	Frais d'instruction et d'exécution . . . . .	40,000 »
		Frais d'entretien et de transport de mendiants dont le domicile de secours est inconnu . . . . .	11,000 »
		Frais de constructions et réparations dans les prisons . . . . .	150,000 »
	51 décembre 1849. (Monit. de 1850, n° 1.)	Frais de justice. . . . .	12,000 »
Frais de constructions et réparations dans les prisons. . . . .		51,000 »	
Département des Affaires Étrangères.	27 décembre 1846. (Monit. n° 505.)	Budget primitif . . . . .	
	5 mars 1848 . . . . . (Monit. n° 64.)	Dépenses de 1847 et d'années antérieures . . . . .	
Département de l'Intérieur.	6 janvier 1847 . . . . . (Monit. n° 9.)	Budget primitif . . . . .	
	6 mai 1847. . . . . (Monit. n° 128.)	Mesures relatives aux subsistances. . . . .	
	21 mai 1847 . . . . . (Monit. n° 148.)	Piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine . . . . .	
	29 décembre 1847. (Monit. de 1848, n° 1.)	Mesures relatives aux subsistances dans les Flandres et dans les cantons liniers des autres provinces, dont les communes se trouvent dans les mêmes conditions . . . . .	
	28 mai 1848 . . . . . (Monit. n° 151.)	Dépenses diverses. . . . .	
Département des Travaux publies.	9 mai 1847. . . . . (Monit. n° 151.)	Budget primitif . . . . .	
	18 juin 1856 . . . . . (N° 527, Bull. off. 55.)	Augmentation de ce Budget, à concurrence des paiements faits en 1847, sur le million tenu en réserve, en exécution de l'art. 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1855, relative à la Sambre canalisée.	
	2 mars 1848 . . . . . (Monit. n° 65.)	Travaux extraordinaires et amélioration de routes. . . . .	
	17 avril 1848 . . . . . (Monit. n° 111.)	Locomotion et entretien du matériel . . . . .	450,045 47
		Renouvellement du matériel hors d'usage . . . . .	472,568 58
Entretien des routes et stations. . . . .		85,710 88	
	Dépenses diverses. . . . .	161,608 47	
	A REPORTER. . . . .	fr.	

## règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

			CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS
MONTANT	MONTANT	TOTAL.	MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	SERVANT DE BASE
D'APRÈS LE BUDGET	D'APRÈS DES LOIS					ou
primitif.	spéciales.					règlement définitif
						DU BUDGET.
51,625,537 68	"	32,637,823 79	"	"	"	32,637,823 79
"	952,369 01					
"	100,117 10					
3,538,672 75	"	5,538,672 75	"	"	"	3,538,672 75
11,980,505 "	"					
"	1,171,000 "	13,584,995 "	257,000 "	29 décembre 1848 ( <i>Monit.</i> n° 565)	407,000 "	12,977,995 "
"	"	"	150,000 "	51 décembre 1849. ( <i>Moniteur</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 1850)		
"	100,000 "					
"	45,000 "					
1,515,524 "	"	1,468,967 77	43,951 56	15 janvier 1850. ( <i>Moniteur</i> n° 18.)	43,951 56	1,425,016 41
"	155,445 77					
6,478,854 40	"					
"	300,000 "	7,499,810 81	"	"	"	7,499,810 81
"	12,500 "					
"	500,000 "					
"	208,456 41					
16,101,110 55	"					
"	100,000 "	18,649,045 75	"	"	"	18,649,045 75
"	1,500,000 "					
"	1,147,935 20					
70,837,894 38	6,161,419 49	76,999,313 87	450,951 56	"	450,951 56	76,548,362 51

## Suite du TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES LOIS.	OBJET.
		REPORT. . . . . fr.
Département de la Marine.	27 décembre 1846. (Monit. n° 363.)	Budget primitif . . . . .
	24 mars 1847 . . . (Monit. n° 89.)	Construction d'un bateau à vapeur pour le passage de l'Escaut . . . . .
	15 juin 1849 . . . (Monit. n° 170.)	Augmentation du Budget, chapitres IV et VII . . . . .
Département de la Guerre.	8 mars 1847 . . . (Monit. n° 69.)	Budget primitif . . . . .
	29 décembre 1847. (Monit. n° 505.)	Créances se rapportant à des exercices clos . . . . .
	15 avril 1848 . . . (Monit. n° 100.)	Augmentation du Budget, art. 1 du chapitre IX . . . . .
Département des Finances.	24 décembre 1846. (Mon. n° 360 et 361.)	Budget primitif . . . . .
	8 mars 1847 . . . (Monit. n° 70.)	Acquisition des terrains et bâtiments de la Société belge de librairie, imprimerie et papeterie, rue du Nord, n° 8, à Bruxelles. . . . . 165,000 »
		Appropriation de ces bâtiments. . . . . 10,000 »
	6 mai 1847. . . . (Monit. n° 128.)	Frais de confection et d'essai des nouveaux types de monnaies d'or et d'argent. . . . . 54,000 »
		Complément des dépenses d'appropriation des locaux de la monnaie nationale. . . . . 7,000 »
	8 mai 1847 . . . (Monit. n° 129.)	Acquisition de deux hôtels, n° 12 et 14 rue de la Loi, et d'une maison, n° 5, rue de l'Orangerie, à Bruxelles. . . . .
	16 mai 1847 . . . (Monit. n° 140)	Créances résultant de faits antérieurs au 1 <sup>er</sup> octobre 1850 . . . . .
	6 mars 1848 . . . (Monit. n° 70.)	Condamnations possessoires et autres envers les communes usagères dont les forêts ressortissent à l'ancienne gruerie d'Arlon . . . . .
		Service du caissier de l'État. . . . . 1,029,002 65
		Refonte des anciennes monnaies . . . . . 285,254 61
	Dépenses diverses. . . . . 160,480 50	
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs.	24 décembre 1848. (Monit. n° 562.)	Budget primitif . . . . .
		TOTAL DES BUDGETS ORDINAIRES. . . . . fr.

## règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

			CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement définitif DU BUDGET.
MONTANT D'APRÈS LE BUDGET primitif.	MONTANT D'APRÈS DES LOIS spéciales.	TOTAL.	MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	
70,837,804 38	6,161,410 40	76,999,315 87	450,951 36	.	450,951 36	76,548,362 51
1,291,562 .	.	1,515,762 .	.	.	.	1,515,762 .
.	125,000 .					
.	99,200 .	29,482,607 00	.	.	.	29,482,607 00
29,405,100 .	.					
.	27,344 60					
.	50,163 .	15,180,357 66	.	.	.	15,180,357 66
12,892,020 .	.					
.	175,000 .					
.	41,000 .					
.	490,000 .	2,026,000 .	.	.	.	2,026,000 .
.	49,356 76					
.	58,243 14					
.	1,474,737 76					
2,026,000 .	.					
116,452,576 38	8,751,464 75	125,204,041 13	450,951 36	.	450,951 36	124,753,089 77

## Suite du TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES LOIS.	OBJET.
		Crédits pour des services spéciaux.
Département des Travaux publics.	28 mars 1847 . . . (Monit. n° 90.)	Canal de Zelzaete, 1 <sup>re</sup> section . . . . .
	17 avril 1848 . . . (Monit. n° 111.)	
	28 mars 1847 . . . (Monit. n° 90.)	Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges . . . . .
	28 mars 1847 . . . (Monit. n° 90.)	Canal de Zelzaete, 2 <sup>e</sup> section . . . . .
	17 avril 1848 . . . (Monit. n° 111.)	
	17 juillet 1840 . . . (Monit. n° 200.)	
	15 mai 1847 . . . (Monit. n° 140.)	Achèvement de l'entrepôt d'Anvers . . . . .
	15 mai 1847 . . . (Monit. n° 140.)	Canal de la Campine. . . . .
	17 avril 1848 . . . (Monit. n° 111.)	Canal de Turnhout . . . . .
15 mai 1847 . . . (Monit. n° 140.)		
		RÉCAPITULATION.
		Budgets ordinaires . . . . .
		Crédits pour des services spéciaux. . . . .

## règlement définitif du Budget de l'exercice 1847.

			CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS SERVANT DE BASE ou règlement définitif DU BUDGET.
MONTANT D'APRÈS LE BUDGET primitif.	MONTANT D'APRÈS DES LOIS spéciales.	TOTAL.	MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	
650,000 "	"	750,000 "	"	"	"	750,000 "
100,000 "	"	"	"	"	"	"
380,000 "	"	380,000 "	"	"	"	380,000 "
720,000 "	"	"	"	"	"	"
455,000 "	"	1,555,000 "	"	"	"	1,555,000 "
400,000 "	"	"	"	"	"	"
540,000 "	"	540,000 "	"	"	"	540,000 "
280,000 "	"	"	"	"	"	"
154,000 "	"	454,000 "	"	"	"	454,000 "
380,000 "	"	380,000 "	"	"	"	380,000 "
4,030,000 "	"	4,030,000 "	"	"	"	4,030,000 "
116,452,576 38	8,751,464 75	125,204,041 15	450,951 36	"	450,951 36	124,753,089 77
4,030,000 "	"	4,030,000 "	"	"	"	4,030,000 "
120,491,576 38	8,751,464 75	129,243,041 15	450,951 36	"	450,951 36	128,792,089 77



(51)

**COMPTE DÉFINITIF**

DU

**BUDGET DE L'EXERCICE 1847.**

---

## BUDGET DE

## Compte des Recettes, à l'épo

INDICATION des états de développement des contributions et revenus publics.	DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATION DES RECETTES.	DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	En 1847.	
<b>ÉTAT N° 1.</b>					
<b>Ressources ordinaires.</b>					
Litt. A.	IMPÔTS . . . . .	Contributions directes . . . . .	31,082,730 »	32,040,805 37	29,060,871 46
— B.		Douanes . . . . .	11,397,000 »	10,906,596 70	10,905,550 01
— C.		Accises . . . . .	20,006,000 »	16,759,280 20	16,752,082 71
— D.		Enregistrement . . . . .	20,060,100 »	22,345,216 68	22,327,826 15
— E.	PÉAGES . . . . .	Domaines . . . . .	5,150,000 »	5,401,245 86	5,376,075 11
— F.		Postes . . . . .	5,575,000 »	5,764,271 55	5,610,754 21
— G.		Marine . . . . .	512,000 »	159,586 42	159,586 42
— H.	CAPITAUX ET REVENUS.	Travaux publics . . . . .	15,000,000 »	14,650,567 50	14,587,695 70
— I.		Enregistrement et domaines . . . . .	5,286,100 »	2,056,055 71	2,008,446 97
— K.	REBOURSEMENTS . . . . .	Administration du trésor public . . . . .	1,011,520 »	1,070,251 65	1,155,112 15
— L.		Contributions directes . . . . .	91,000 »	40,625 85	45,622 67
— M.		Enregistrement et domaines . . . . .	458,100 »	580,502 78	580,441 99
— N.		Administration du trésor public . . . . .	1,664,100 »	1,547,220 06	716,056 51
			114,675,650 »	112,889,757 05	108,567,879 52
<b>Ressources extraordinaires et spéciales.</b>					
ÉTAT N° 2.	Produits des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1845 . . . . .		800,000 »	454,602 79	454,602 79
			800,000 »	454,602 79	454,602 79
		REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS . . . . .	114,675,650 »	112,889,757 05	108,567,879 52
			115,475,650 »	115,544,560 72	109,022,482 15
<b>Recette à l'exercice 1847 :</b>					
1° De la partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, rattachée au présent exercice, pour y faire face aux paiements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée . . . . .			100,000 »		
2° Du produit à titre de dépenses périmées de l'exercice 1844, suivant le compte d'apurement annexé au compte rendu de l'année 1848 . . . . .			85,703 12		
3° De l'excédant de ressources de l'exercice 1844, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice . . . . .			5,624,851 44		
			110,282,204 56		

## L'EXERCICE 1847.

que de la clôture de l'exercice.

RECOUVREMENTS EFFECTUÉS					RESTE A RECOURER sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les recouvrements.		RÉSULTATS pour LE RÈGLEMENT définif DU BUDGET.
En 1848.	DIMINUTIONS, en 1849, sur les recettes de 1848.	Reste.	En 1849.	Total.		EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des RECOUVREMENTS.	
2,575,951 91	"	2,575,951 91	"	32,040,805 57	"	"	58,075 57	32,040,805 57
1,066 69	"	1,066 69	"	10,006,596 70	"	490,405 50	"	10,006,596 70
7,197 49	"	7,197 49	"	16,759,280 20	"	5,246,719 80	"	16,759,280 20
15,500 55	"	15,500 55	"	22,545,216 68	"	"	1,585,116 68	22,545,216 68
25,168 75	"	25,168 75	"	5,401,245 86	"	"	251,245 86	5,401,245 86
155,517 14	"	155,517 14	"	5,764,271 55	"	"	189,271 55	5,764,271 55
"	"	"	"	159,586 42	"	172,615 58	"	159,586 42
52,611 81	"	52,611 81	50,061 79	14,650,567 50	"	"	750,567 50	14,650,567 50
28,506 74	"	28,506 74	"	2,950,953 71	"	549,146 29	"	2,950,953 71
814,110 22	"	814,110 22	5,009 50	1,070,251 65	"	"	58,711 65	1,070,251 65
6,001 18	"	6,001 18	"	49,625 85	"	41,576 15	"	49,625 85
121 49	"	121 49	"	589,562 78	"	57,557 22	"	589,562 78
549,058 25	872 28	548,185 05	482,007 60	1,547,220 06	"	116,879 94	"	1,547,220 06
5,806,682 20	872 28	5,805,809 92	516,068 69	112,889,757 95	"	4,474,676 28	2,690,784 21	112,889,757 95
"	"	"	"	454,602 70	"	545,597 21	"	454,602 70
"	"	"	"	454,602 70	"	545,597 21	"	454,602 70
3,806,682 20	872 28	3,805,809 92	516,068 69	112,889,757 95	"	4,474,676 28	2,690,784 21	112,889,757 95
3,806,682 20	872 28	3,805,809 92	516,068 69	115,544,560 72	"	4,820,075 49	2,690,784 21	115,544,560 72
							2,129,289 28	
								100,000 "
								83,705 12
								3,624,851 44
								117,152,915 28

## SUITE DU BUDGET DE

## Compte des Dépenses, à l'époque

INDICATION des états de développement des dépenses.	MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET primitif et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant des SERVICES FAITS. — DROITS constatés et ordonnancés au profit des créanciers de l'État.	PAYEMENTS EFFEC		
				En 1847.	En 1848.	
ÉTATS nos 3 à 13.	<b>Dépenses ordinaires.</b>					
	Dette publique . . . . .	52,657,825 79	52,575,206 50	11,531,268 29	16,051,181 27	
	Liste civile . . . . .	2,751,522 75	2,751,522 75	2,751,522 75	•	
	Dotations. { Sénat . . . . .	50,000 "	25,085 64	21,000 "	4,035 04	
	Chambre des Représentants . . . . .	593,450 "	379,947 54	207,151 20	112,796 14	
	Cour des Comptes . . . . .	161,000 "	160,027 67	131,992 60	28,035 07	
	Département de la Justice . . . . .	12,977,905 "	12,918,467 25	7,218,087 11	4,898,561 55	
	— des Affaires Étrangères. . . . .	1,425,016 41	1,425,016 41	992,556 28	404,740 52	
	— de la Marine. . . . .	1,515,762 "	1,515,201 50	206,552 11	227,031 14	
	— de l'Intérieur. . . . .	7,400,810 81	7,528,276 02	4,200,565 62	2,776,116 55	
	— des Travaux publics . . . . .	18,640,045 75	18,569,825 72	9,152,046 85	8,597,460 71	
	— de la Guerre. . . . .	29,482,007 60	29,170,715 23	9,075,513 85	18,549,074 80	
	— des Finances. . . . .	15,180,557 66	14,047,740 79	2,604,250 42	7,714,124 01	
	Remboursements et Non-Valeurs . . . . .	2,026,000 "	2,538,894 46	30,958 07	1,481,596 11	
		124,755,080 77	125,905,752 88	49,243,025 75	61,045,521 27	
	<b>Dépenses extraordinaires et services spéciaux.</b>					
	DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.					
	Canal de Zelzaete, 1 <sup>re</sup> section (lois du 28 mars 1847 et du 17 avril 1848). . . . .	750,000 "	725,724 94	355,617 72	269,709 04	
	Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges (loi du 28 mars 1847). . . . .	580,000 "	370,555 10	162,816 62	206,270 56	
	Canal de Zelzaete, 2 <sup>e</sup> section (lois du 28 mars 1847, du 17 avril 1848 et du 17 juillet 1849) . . . . .	1,555,000 "	1,587,285 50	507,857 45	567,681 47	
	Achèvement de l'entrepôt d'Anvers (loi du 15 mai 1847). . . . .	540,000 "	526,186 54	257,405 29	185,178 01	
	Canal de la Campine (lois du 15 mai 1847 et du 17 avril 1848) . . . . .	454,000 "	501,788 08	164,006 72	155,665 17	
	Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turohout en communication avec le canal de la campine (loi du 15 mai 1847). . . . .	580,000 "	557,525 95	313,766 48	55,719 40	
		4,050,000 "	3,668,642 11	1,759,450 28	1,196,224 55	
	REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS. . . . .	124,755,080 77	125,905,752 88	49,243,025 75	61,045,521 27	
		128,792,080 77	127,572,574 99	51,002,476 01	62,241,745 82	

## L'EXERCICE 1847.

de la clôture de l'exercice.

TUÉS ET JUSTIFIÉS		ORDONNANCES EX CIRCULATION A LA CLÔTURE de l'exercice.	CRÉDITS	DÉPENSES	RÉSULTATS POUR LE RÈGLEMENT DÉFINITIF DU BUDGET.			
En 1840.	Total.		EXCÉDANT LES DÉPENSES.	EXCÉDANT LES CRÉDITS.	CRÉDITS complémentaires à accorder.	CRÉDITS non consommés par les dépenses à annuler définitivement.	EXCÉDANT DES ALLOCATIONS pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850.	CRÉDITS DÉFINITIFS de l'exercice 1847.
4,546,915 42	52,529,362 08	45,845 52	82,617 29	°	°	82,617 29	°	52,575,206 50
°	2,751,522 75	°	°	°	°	°	°	2,751,522 75
°	25,085 64	°	4,914 56	°	°	4,914 56	°	25,085 64
°	379,947 54	°	15,502 66	°	°	15,502 66	°	379,947 54
°	100,027 67	°	1,872 55	°	°	1,872 55	°	100,027 67
777,709 02	12,804,358 56	24,108 80	59,527 75	°	°	59,527 75	°	12,018,467 25
27,606 86	1,424,912 66	105 75	°	°	°	°	°	1,425,010 41
988,958 25	1,515,201 50	°	2,500 50	°	°	2,500 50	°	1,515,201 50
541,545 45	7,518,225 58	10,051 04	171,554 19	°	°	171,554 19	°	7,528,276 62
806,492 18	18,558,008 74	55,814 08	279,220 05	°	°	279,220 05	°	18,360,825 72
845,501 64	29,169,890 27	822 96	311,894 57	°	°	311,894 57	°	29,170,715 25
4,515,580 77	14,023,755 20	25,094 59	252,607 87	°	°	252,607 87	°	14,947,749 79
825,605 65	2,558,050 45	864 05	250,748 64	565,645 10	565,645 10	250,748 64	°	2,558,804 46
15,475,582 12	123,704,129 12	159,605 76	1,412,999 99	565,645 10	565,645 10	1,412,999 99	°	123,905,752 88
102,508 18	725,724 04	°	24,275 06	°	°	24,275 06	°	725,724 04
1,185 92	370,275 10	60 °	9,666 90	°	°	9,666 90	°	370,355 10
510,800 27	1,586,409 19	876 51	167,714 50	°	°	167,714 50	°	1,587,285 50
78,546 58	521,150 58	5,055 96	13,815 46	°	°	13,815 46	°	526,186 54
4,116 19	301,788 08	°	132,211 92	°	°	132,211 92	°	301,788 08
819 53	548,505 21	9,018 74	22,676 05	°	°	22,676 05	°	557,525 95
697,956 27	5,655,651 10	15,011 01	570,557 89	°	°	570,557 89	°	5,668,642 11
15,475,582 12	123,704,129 12	159,605 76	1,412,999 99	565,645 10	565,645 10	1,412,999 99	°	125,905,752 88
14,175,558 59	127,417,760 22	154,614 77	1,783,557 88	565,645 10	565,645 10	1,783,557 88	°	127,572,574 99



(57)

## DÉVELOPPEMENTS

DE

COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847.

---

**IMPOTS ET REVENUS PUBLICS.**

---

PROVINCES.	<b>IM</b>							
	CONTRIBUTIONS DIRECTES.				DOUANES.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Anvers . . . . .	5,256,510 01	262,151 "	"	5,518,450 01	6,051,577 09	4,220 65	"	6,055,797 74
Brabant . . . . .	5,917,520 62	556,020 14	"	6,454,240 76	514,522 45	152 44	"	514,474 87
Flandre occidentale . . . . .	4,064,975 55	354,585 82	"	4,599,550 15	908,478 70	54 71	"	908,555 41
— orientale . . . . .	5,049,882 57	404,480 66	"	5,454,565 23	587,550 02	106 35	"	587,526 57
Hainaut . . . . .	4,060,805 45	261,858 20	"	5,222,661 65	1,575,002 45	542 28	"	1,575,944 71
Liège . . . . .	2,005,570 54	500,520 56	"	3,906,090 70	875,075 17	510 51	"	876,285 68
Limbourg . . . . .	1,058,574 40	59,720 25	"	1,118,105 65	137,625 18	111 73	"	137,756 91
Luxembourg . . . . .	827,505 18	96,522 55	"	925,917 71	557,214 27	65 66	"	557,277 93
Namur . . . . .	1,611,577 75	112,000 80	"	1,724,377 53	155,754 00	" 51	"	155,754 60
Administrat <sup>on</sup> générale.	"	"	"	"	"	"	"	"
	20,652,218 61	2,560,545 76	"	22,021,764 57	10,925,857 58	5,452 84	"	10,920,510 22
A déduire : les diminu- tions de recette . . . . .	175 56	"	"	175 56	3,498 06	"	"	3,498 06
	20,652,045 05	2,560,545 76	"	22,021,588 81	10,920,558 42	5,452 84	"	10,925,811 26

les impôts et revenus publics. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847.  
1848 ET 1849.

POTS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
ACCISES.				ENREGISTREMENT.				
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
2,177,489 82	5,118 53	"	2,180,008 15	2,543,845 05	2,785 87	"	2,546,650 00	14,081,486 80
3,541,045 54	2,028 40	"	3,543,073 94	5,465,586 01	10,450 01	"	5,476,036 02	15,087,826 49
1,725,744 80	159 70	"	1,725,884 50	2,563,640 77	245 25	"	2,563,886 02	9,597,865 08
3,256,595 58	" 75	"	3,256,594 15	5,712,887 90	540 09	"	5,715,228 89	12,901,712 02
2,758,497 98	649 70	"	2,759,147 68	5,380,725 09	267 10	"	5,380,992 19	12,718,746 21
1,572,456 42	1,077 48	"	1,573,533 90	2,462,404 98	665 59	"	2,463,070 57	8,118,976 05
777,528 55	5 57	"	777,532 10	622,401 55	55 74	"	622,455 29	2,055,827 05
190,070 57	74 "	"	190,144 57	734,797 12	115 73	"	734,912 85	2,200,252 86
793,070 69	105 56	"	793,176 25	1,260,552 55	468 47	"	1,260,820 82	5,914,109 20
"	"	"	"	"	"	"	"	"
16,752,497 55	7,197 40	"	16,759,695 02	22,546,641 70	15,590 55	"	22,562,052 25	82,072,801 86
414 82	"	"	414 82	18,815 57	"	"	18,815 57	22,904 91
16,752,082 71	7,197 40	"	16,759,280 20	22,327,826 13	15,590 55	"	22,343,216 68	82,049,896 95

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part	PÉA							
		ENREGISTREMENT.				POSTES.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Anvers . . . . .	14,081,486 80	176,125 54	100 »	»	176,225 54	547,888 55	»	»	547,888 55
Brabant . . . . .	15,987,826 40	704,756 64	10,199 57	»	714,956 01	1,072,156 40	155,517 14	»	1,225,673 54
Flandre occidentale. . .	9,597,865 08	286,781 11	3,555 81	»	290,156 92	509,091 50	»	»	509,091 58
— orientale . . . . .	12,991,712 62	291,065 60	1,571 21	»	292,654 81	586,428 72	»	»	586,428 72
Hainaut . . . . .	12,718,746 21	2,859,000 73	600 »	»	2,860,200 73	499,552 18	»	»	499,552 18
Liège . . . . .	8,118,976 65	507,604 60	7,569 25	»	515,173 85	448,258 88	»	»	448,258 88
Limbourg . . . . .	2,655,827 95	104,818 02	455 11	»	105,251 15	69,016 82	»	»	69,016 82
Luxembourg. . . . .	2,206,252 86	156,075 11	773 35	»	156,846 44	92,945 60	»	»	92,945 60
Namur . . . . .	3,914,109 20	507,812 60	566 67	»	508,579 27	185,435 50	»	»	185,435 50
Administrat <sup>on</sup> générale.	»	»	»	»	»	»	»	»	»
	82,072,801 86	5,594,655 95	25,168 75	»	5,410,802 70	5,610,754 21	155,517 14	»	5,764,271 55
A déduire : les diminu- tions de recette . . .	22,904 91	18,558 84	»	»	18,558 84	»	»	»	»
	82,049,896 95	5,576,075 11	25,168 75	»	5,401,245 86	5,610,754 21	155,517 14	»	5,764,271 55

sur les impôts et revenus publics. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

GES.								TOTAL
TRAVAUX PUBLICS.				MARINES.				DES RECETTES
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	ci-contre, A REPORTER.
.	"	"	"	.	"	"	"	14,805,598 89
"	"	"	"	"	"	"	"	17,928,456 04
"	"	"	"	"	"	"	"	9,997,091 56
"	"	"	"	"	"	"	"	15,670,776 15
"	"	"	"	"	"	"	"	10,078,400 12
"	"	"	"	"	"	"	"	8,882,580 58
"	"	"	"	"	"	"	"	2,830,095 90
"	"	"	"	"	"	"	"	2,456,044 90
"	"	"	"	"	"	"	"	4,607,923 07
14,587,602 70	52,611 81	50,061 70	14,650,567 30	159,586 42	"	"	159,586 42	14,789,753 72
14,587,605 70	52,611 81	50,061 70	14,650,567 30	159,586 42	"	"	159,586 42	106,046,629 63
"	"	"	"	"	"	"	"	41,463 75
14,587,005 70	52,611 81	50,061 79	14,650,567 30	159,586 42	"	"	159,586 42	106,005,165 88

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	CAPITAUX ET REVENUS.							
		ENREGISTREMENT.				TRÉSOR PUBLIC.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Anvers . . . . .	14,805,598 89	70,840 72	8,818 35	"	79,668 07	"	"	"	"
Brabant . . . . .	17,928,456 04	966,205 79	14,154 78	"	980,360 57	"	"	"	"
Flandre occidentale . .	9,997,091 56	88,689 10	2,198 59	"	90,887 49	"	"	"	"
— orientale . . . . .	15,670,776 15	177,555 05	65 50	"	177,420 55	"	"	"	"
Hainaut . . . . .	10,078,409 12	275,099 76	419 "	"	275,518 76	"	"	"	"
Liège . . . . .	8,882,589 38	751,484 25	1,755 40	"	753,250 74	"	"	"	"
Limbourg . . . . .	2,850,005 90	68,741 84	1,048 25	"	69,790 07	"	"	"	"
Luxembourg. . . . .	2,456,044 90	450,626 12	47 "	"	450,673 12	"	"	"	"
Namur . . . . .	4,607,925 97	255,847 77	"	"	255,847 77	"	"	"	"
Administrat <sup>on</sup> générale.	14,789,755 72	"	"	"	"	1,155,112 15	814,110 22	"	1,970,251 65
	106,046,629 65	5,100,890 40	28,506 74	"	5,129,406 14	1,155,112 15	814,110 22	"	1,970,251 65
A déduire : les diminu- tions de recette . . .	41,465 75	102,452 45	"	"	102,452 45	"	"	"	"
	106,005,165 88	2,998,446 97	28,506 74	"	2,936,953 71	1,155,112 15	814,110 22	"	1,970,251 65

sur les impôts et revenus publics. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847.  
1848 ET 1849.

REMBOURSEMENTS.								TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
CONTRIBUTIONS DIRECTES.				ENREGISTREMENT.				
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
6,782 21	245 55	•	7,025 56	15,204 53	• 74	•	15,205 27	14,007,497 79
11,235 04	540 02	•	11,785 30	99,939 •	8 59	•	99,997 30	10,020,599 56
4,406 35	2,469 24	•	6,065 59	0,764 41	2 50	•	0,766 01	10,104,711 55
7,160 75	504 06	•	7,065 30	25,065 85	•	•	25,065 85	15,870,827 02
5,055 91	1,253 25	•	6,289 16	78,344 75	74 61	•	78,419 34	16,456,726 58
5,550 28	546 70	•	5,876 08	57,525 51	1 65	•	57,526 96	9,677,055 06
1,008 24	105 40	•	2,073 64	8,622 55	• 54	•	8,622 89	2,910,582 50
2,150 06	256 50	•	2,407 25	65,177 96	26 54	•	65,204 50	2,974,529 57
1,242 35	292 57	•	1,534 72	65,600 90	6 72	•	65,607 62	4,028,914 08
•	•	•	•	•	•	•	•	16,750,985 57
45,622 67	6,001 18	•	40,623 85	404,195 02	121 49	•	404,316 31	111,600,207 78
•	•	•	•	25,755 75	•	•	25,755 75	257,669 01
45,622 67	6,001 18	•	40,623 85	580,441 29	121 49	•	580,562 78	111,542,557 87

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

PROVINCES.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	REMBOURSEMENTS.			
		TRÉSOR PUBLIC.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Anvers . . . . .	14,907,497 79	"	"	"	"
Brabant . . . . .	10,020,509 56	"	"	"	"
Flandre occidentale . . . . .	10,104,711 55	"	"	"	"
— orientale . . . . .	15,879,827 92	"	"	"	"
Hainaut . . . . .	16,456,720 58	"	"	"	"
Liège. . . . .	9,077,935 06	"	"	"	"
Limbourg . . . . .	2,910,582 50	"	"	"	"
Luxembourg . . . . .	2,974,529 57	"	"	"	"
Namur . . . . .	4,928,914 08	"	"	"	"
Administration générale . . . . .	16,759,985 57	716,056 51	340,058 25	482,997 60	1,548,092 54
	111,000,207 78	716,056 51	340,058 25	482,997 60	1,548,092 54
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	257,669 91	872 28	"	"	872 28
	111,342,537 87	715,164 25	340,058 25	482,997 60	1,547,220 06

sur les impôts et revenus publics. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les DIMINUTIONS DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE POUR REVENUS effectifs.	OBSERVATIONS.
14,907,497 79	13,888 02	14,893,609 17	
10,020,300 56	220,022 53	18,709,977 05	
10,104,711 55	5,871 21	10,098,840 34	
15,879,827 92	2,255 54	15,877,572 38	
16,456,726 38	1,841 63	16,454,884 75	
9,677,053 06	9,545 81	9,667,487 25	
2,910,582 50	837 27	2,909,725 23	
2,074,329 57	1,856 85	2,072,472 72	
4,928,914 08	930 45	4,927,983 63	
18,508,077 71	872 28	18,507,205 43	
113,148,500 12	258,542 10	112,889,957 93	
258,542 10	.	.	
112,889,757 93	.	112,889,757 93	

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Contribution foncière . . . . .	1,522,554 52	49,500 45	"	1,572,055 77
— personnelle . . . . .	1,115,656 64	115,194 55	"	1,226,851 17
Patentes . . . . .	555,015 44	50,471 52	"	405,484 96
Redevances sur les mines . . . . .	"	"	"	"
Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .	75,925 75	"	"	75,925 75
— de marque des matières d'or et d'argent. . . . .	25,412 55	"	"	25,412 55
— d'entrepôt. . . . .	166,902 92	48,756 27	"	215,659 19
Recettes extraordinaires et accidentelles . . . . .	55 55	109 25	"	234 58
Bons du trésor. { Restitution de $\frac{1}{4}$ p. % de bonification . . . . .	46 25	"	"	46 25
{ Intérêts non échus . . . . .	775 81	"	"	775 81
	5,256,519 01	262,151 "	"	5,518,450 01
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	5 "	"	"	5 "
	5,256,514 01	262,151 "	"	5,518,445 01

sur les contributions directes. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
3,096,052 85	241,125 49	"	3,337,178 32	2,659,179 49	146,805 60	"	2,785,985 09	7,095,225 18
2,017,956 76	208,062 80	"	2,226,019 56	1,062,692 57	145,675 84	"	1,208,368 41	4,659,257 14
626,842 05	80,251 53	"	715,093 58	248,077 "	45,007 60	"	291,984 60	1,410,505 14
"	"	"	"	"	"	"	"	"
129,021 25	"	"	129,021 25	105,945 "	"	"	105,945 "	306,890 "
46,518 08	"	"	46,518 08	10,781 08	"	"	10,781 08	80,511 60
147 71	"	"	147 71	"	"	"	"	215,806 90
692 54	1,480 52	"	2,102 86	500 19	198 78	"	498 97	2,850 41
92 50	"	"	92 50	"	"	"	"	68 75
556 90	"	"	556 90	"	"	"	"	1,110 71
5,917,520 62	556,920 14	"	6,454,240 76	4,064,975 55	554,585 82	"	4,599,559 15	14,572,249 92
"	"	"	"	"	"	"	"	5 "
5,917,520 62	556,920 14	"	6,454,240 76	4,064,975 55	554,585 82	"	4,599,559 15	14,572,244 92

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Contribution foncière . . . . .	7,695,225 18	2,972,856 43	114,131 80	"	3,086,988 23
— personnelle . . . . .	4,650,257 14	1,313,581 54	254,785. 49	"	1,748,567 05
Patentes . . . . .	1,410,565 14	454,596 82	55,155 53	"	489,552 17
Redevances sur les mines . . . . .	"	"	"	"	"
Droits de consommation sur les boissons distillées . . .	506,890 "	120,852 50	"	"	120,852 50
— de marque des matières d'or et d'argent. . . . .	80,511 60	8,042 85	"	"	8,042 85
— d'entrepôt . . . . .	215,806 00	"	"	"	"
Recettes extraordinaires et accidentelles . . . . .	2,856 41	152 45	428 02	"	580 45
Bons du trésor. { Restitution de $\frac{1}{4}$ p. % de bonification. . . . .	68 75	"	"	"	"
{ Intérêts non échus . . . . .	1,110 71	"	"	"	"
	14,572,249 92	5,049,882 57	404,480 66	"	5,454,565 25
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	5 "	"	"	"	"
	14,572,244 92	5,049,882 57	404,480 66	"	5,454,565 25

sur les contributions directes. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

HAINAUT.				LIÈGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
2,998,025 44	125,525 18	"	5,124,150 02	1,090,270 01	110,791 25	"	1,801,061 86	15,707,425 80
1,150,995 41	75,561 97	"	1,226,555 58	707,867 01	112,882 78	"	820,740 79	8,454,709 54
551,584 42	59,554 57	"	590,958 79	500,775 55	67,469 95	"	574,245 48	2,865,277 58
102,954 94	1,107 25	"	104,042 19	55,574 16	7,772 61	"	45,546 77	147,588 96
166,226 25	15 "	"	166,241 25	158,582 50	5 "	"	158,587 50	752,571 25
9,571 75	"	"	9,571 75	21,220 05	"	"	21,220 05	119,346 50
548 17	"	"	548 17	"	"	"	"	216,155 07
519 07	455 45	"	954 50	5,266 44	1,508 77	"	6,865 21	11,256 57
"	"	"	"	1 25	"	"	1 25	70 "
"	50 "	"	50 "	14 81	"	"	14 81	1,184 52
4,960,805 45	261,858 20	"	5,222,661 65	2,905,570 54	500,520 56	"	3,206,090 70	28,255,565 48
"	"	"	"	"	"	"	"	5 "
4,960,805 45	261,858 20	"	5,222,661 65	2,905,570 54	500,520 56	"	3,206,090 70	28,255,560 48

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes effectuées

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Contribution foncière . . . . .	15,707,425 89	774,702 10	58,040 62	"	812,751 78
— personnelle . . . . .	8,454,709 54	178,078 01	13,465 26	"	192,141 27
Patentes . . . . .	2,865,277 58	68,006 32	8,056 01	"	76,152 55
Redevances sur les mines . . . . .	147,588 06	"	"	"	"
Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .	752,571 25	55,952 50	"	"	55,952 50
— de marque des matières d'or et d'argent. . . . .	119,546 50	2,251 64	"	"	2,251 64
— d'entrepôt. . . . .	210,155 07	"	"	"	"
Recettes extraordinaires et accidentelles . . . . .	11,256 57	185 69	180 56	"	564 05
Bons du trésor. { Restitution de $\frac{1}{2}$ p. % de bonification. . . . .	70 "	57 50	"	"	57 50
{ Intérêts non échus . . . . .	1,184 52	472 58	"	"	472 58
	28,255,565 48	1,058,574 40	59,729 25	"	1,118,105 63
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	5 "	170 56	"	"	170 56
	28,255,560 48	1,058,205 84	59,729 25	"	1,117,955 09

sur les contributions directes. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847.  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDA.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
595,535 34	65,208 50	"	658,762 04	1,101,068 92	57,516 02	"	1,158,414 94	18,557,554 05	"	18,557,554 05
124,811 07	18,763 87	"	145,575 84	512,180 47	55,750 75	"	545,911 22	9,156,557 67	"	9,156,557 67
58,002 "	14,908 06	"	72,210 06	118,669 50	20,778 98	"	159,448 48	5,155,068 45	"	5,155,068 45
1,815 68	156 56	"	1,952 04	11,156 70	1,144 05	"	12,280 75	161,621 75	"	161,621 75
42,545 "	"	"	42,545 "	67,420 "	"	"	67,420 "	876,288 75	5 "	876,288 75
5,066 82	"	"	5,066 82	897 91	"	"	897 91	127,562 67	"	127,562 67
"	"	"	"	"	"	"	"	216,155 07	"	216,155 07
" 17	5 74	"	5 91	4 25	"	"	4 25	11,610 76	170 56	11,440 20
"	"	"	"	"	"	"	"	107 50	"	107 50
"	"	"	"	"	"	"	"	1,057 10	"	1,057 10
827,595 18	96,522 55	"	925,917 71	1,611,577 75	112,999 80	"	1,724,577 55	52,021,764 57	175 56	52,021,588 81
"	"	"	"	"	"	"	"	175 56	"	"
827,595 18	96,522 55	"	925,917 71	1,611,577 75	112,999 80	"	1,724,577 55	52,021,588 81	175 56	52,021,588 81

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Droits d'entrée . . . . .	5,587,504 40	•	•	5,587,504 40
— de sortie . . . . .	62,101 56	55 68	•	62,155 24
— de transit. . . . .	58,274 76	•	•	58,274 76
— de tonnage . . . . .	502,870 01	•	•	502,870 01
Timbre de dimension . . . . .	9,909 47	•	•	9,909 47
Loyers de bâtiments. . . . .	•	•	•	•
Recettes extraordinaires. . . . .	11,116 89	4,166 97	•	15,283 86
	6,051,577 09	4,220 65	•	6,055,797 74
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	2,164 04	•	•	2,164 04
	6,029,413 05	4,220 65	•	6,033,633 70

sur douanes. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
477,952 81	107 69	•	478,060 50	771,880 45	55 27	-	771,935 70	6,657,298 60
22,860 26	•	•	22,860 26	97,878 85	• 52	-	97,879 15	182,894 65
2,198 25	•	•	2,198 25	1,149 51	• 40	-	1,149 71	61,622 72
8,107 27	•	•	8,107 27	55,085 56	• 72	-	55,084 08	544,061 56
2,087 65	1 25	•	2,088 86	4,125 56	•	•	4,125 56	17,021 89
•	•	•	•	•	•	•	•	•
216 21	45 52	•	260 75	565 21	•	•	565 21	15,906 80
514,522 45	132 44	•	514,474 87	908,478 70	54 71	•	908,533 41	7,458,806 02
5 42	•	•	5 42	15 74	•	•	15 74	2,181 20
514,519 01	152 44	•	514,471 45	908,464 96	54 71	•	908,519 67	7,456,624 82

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Droits d'entrée . . . . .	6,657,298 60	551,551 90	"	"	551,551 90
— de sortie . . . . .	182,894 65	20,520 87	179 59	"	20,700 46
— de transit. . . . .	61,622 72	5,701 88	"	"	5,701 88
— de tonnage . . . . .	544,061 56	50,225 11	"	"	50,225 11
Timbre de dimension . . . . .	17,021 89	1,501 70	2 05	"	1,505 81
Loyers de bâtiments . . . . .	"	"	"	"	"
Recettes extraordinaires . . . . .	15,906 80	48 41	14 71	"	65 12
	7,458,806 02	587,550 02	190 55	"	587,526 57
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	2,181 20	2 68	"	"	2 68
	7,456,624 82	587,527 54	190 55	"	587,525 60

sur douanes Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1846,  
1847 ET 1848.

HAINAUT.				LIÈGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847	1848.	1849.	TOTAL.	
1,511,986 44	"	"	1,511,986 44	852,562 55	501 25	"	852,665 78	9,515,480 81
43,947 78	168 95	"	44,116 71	54,151 52	7 62	"	54,159 14	281,870 96
9,725 82	"	"	9,725 82	4,176 50	"	"	4,176 50	79,226 72
"	"	"	"	"	"	"	"	574,286 47
8,256 50	"	"	8,256 50	5,664 22	1 64	"	5,665 86	50,247 95
586 64	125 "	"	711 64	"	"	"	"	711 64
1,099 56	48 55	"	1,147 71	1,618 60	"	"	1,618 60	18,756 25
1,575,602 45	542 28	"	1,575,044 71	875,975 17	510 51	"	876,285 68	10,298,560 78
11 48	"	"	11 48	1,186 87	"	"	1,186 87	3,582 25
1,575,500 95	542 28	"	1,575,955 25	874,786 50	510 51	"	875,096 81	10,295,178 55

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Droits d'entrée . . . . .	9,515,480 81	129,476 09	1 48	"	129,477 57
— de sortie . . . . .	281,870 06	6,265 05	"	"	6,265 05
— de transit . . . . .	70,226 72	1,155 91	"	"	1,155 91
— de tonnage . . . . .	574,286 47	"	"	"	"
Timbre de dimension . . . . .	30,247 05	621 "	" 41	"	621 41
Loyers de bâtiments . . . . .	711 64	85 55	"	"	85 55
Recettes extraordinaires . . . . .	18,756 25	25 82	109 84	"	135 66
	10,298,560 78	157,625 18	111 73	"	157,756 91
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	5,582 23	116 44	"	"	116 44
	10,295,178 55	157,508 74	111 73	"	157,620 47

sur douanes. Exercice 1849.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après l'état de soldes.	RESTE PRODUIT N effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
187,790 96	14 26	*	187,805 22	111,524 45	» 10	»	111,524 55	9,742,088 15	2,100 68	9,759,987 45
105,121 98	45 54	*	105,167 52	25,007 06	*	»	25,007 06	470,568 97	1 04	470,567 95
562 12	» 48	*	562 60	554 75	*	»	554 75	81,079 98	211 16	80,868 82
*	*	*	*	*	*	»	*	574,286 47	*	574,286 47
5,085 10	» 82	*	5,085 92	681 45	» 41	»	681 86	55,257 14	2 87	55,254 27
120 *	*	*	120 *	120 *	*	»	120 *	1,054 07	*	1,054 07
154 11	2 76	*	156 87	205 80	*	»	205 80	19,214 56	1,185 21	18,051 55
557,214 27	65 66	*	557,277 93	155,754 09	» 31	»	155,754 60	10,920,510 22	5,408 96	10,925,811 26
*	*	*	*	» 29	*	»	» 29	5,408 96	*	*
557,214 27	65 66	*	557,277 93	155,755 80	» 51	»	155,754 51	10,925,811 26	*	10,925,811 26

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Sel . . . . .	409,504 56	•	•	409,504 56
Vins étrangers . . . . .	416,504 72	2 77	•	416,507 49
Eau-de-vie étrangère . . . . .	59,049 54	•	•	59,049 54
— indigène . . . . .	447,629 08	115 90	•	447,745 04
Bières et vinaigres . . . . .	546,910 04	1 10	•	546,911 14
Sucres . . . . .	296,450 51	3,000 •	•	299,450 51
Timbres de quittances . . . . .	510 75	• 50	•	511 25
— de permis de circulation . . . . .	50 82	•	•	50 82
	2,177,489 82	5,118 55	•	2,180,608 15
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	•	•	•	•
	2,177,489 82	5,118 55	•	2,180,608 15

sur accises. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847.  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
647,270 28	"	"	647,270 28	628,025 77	"	"	628,025 77	1,084,800 61
520,612 70	"	"	520,612 70	185,257 15	1 58	"	185,258 51	1,151,578 70
69,851 20	"	"	69,851 20	21,816 85	"	"	21,816 85	151,507 59
708,152 57	764 44	"	708,917 01	207,547 96	"	"	207,547 96	1,454,008 01
1,441,154 29	1,265 21	"	1,442,417 50	571,746 60	157 82	"	571,884 42	2,501,215 06
144,055 25	"	"	144,055 25	20,841 61	"	"	20,841 61	464,547 17
843 25	" 75	"	844 "	554 75	"	"	554 75	1,890 "
120 "	"	"	120 "	174 15	" 50	"	174 65	551 45
3,541,045 54	2,028 40	"	3,543,073 94	1,725,744 80	159 70	"	1,725,884 50	7,449,566 59
"	"	"	"	" 08	"	"	"	" 08
3,541,045 54	2,028 40	"	3,543,073 94	1,725,744 72	159 70	"	1,725,884 42	7,449,566 51

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Sel . . . . .	1,084,800 61	1,122,419 54	"	"	1,122,419 54
Vins étrangers . . . . .	1,151,578 70	289,219 69	"	"	289,219 69
Eau-de-vie étrangère . . . . .	151,597 59	17,741 25	"	"	17,741 25
— indigène. . . . .	1,454,008 01	554,181 55	"	"	554,181 55
Bières et vinaigres . . . . .	2,561,213 06	866,590 16	"	"	866,590 16
Sucres . . . . .	464,547 17	585,487 89	"	"	585,487 89
Timbres de quittances . . . . .	1,890 "	927 "	" 75	"	927 75
— de permis de circulation. . . . .	551 45	26 50	"	"	26 50
	7,449,566 59	5,256,595 58	" 75	"	5,256,594 15
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	" 08	" 75	"	"	" 75
	7,449,566 51	5,256,592 65	" 75	"	5,256,593 58

sur accises. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

HAINAUT.				LIÈGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
752,055 48	"	"	752,055 48	588,071 70	"	"	588,071 70	4,148,847 19
503,553 80	10 48	"	503,575 37	527,410 00	1,024 82	"	528,441 42	2,142,415 18
7,666 41	"	"	7,666 41	15,145 94	2 10	"	15,148 10	192,155 55
155,926 82	"	"	155,926 82	414,891 95	1 "	"	414,892 05	2,559,009 51
1,145,850 01	650 22	"	1,146,480 23	224,585 87	45 "	"	224,630 87	4,798,914 52
502,076 64	"	"	502,076 64	1,169 55	"	"	1,169 55	1,355,081 23
615 75	"	"	615 75	444 "	4 50	"	448 50	5,880 "
54 98	"	"	54 98	150 77	"	"	150 77	545 70
2,758,497 98	640 70	"	2,759,147 68	1,572,456 42	1,077 48	"	1,575,553 90	14,998,842 50
10 48	"	"	10 48	1 "	"	"	1 "	21 51
2,758,478 50	640 70	"	2,759,128 20	1,572,455 42	1,077 48	"	1,575,552 90	14,998,820 99

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Sel . . . . .	4,148,847 10	106,441 20	"	"	106,441 20
Vins étrangers . . . . .	2,142,415 18	12,150 87	"	"	12,150 87
Eau-de-vie étrangère . . . . .	102,155 55	470 52	"	"	470 52
— indigène. . . . .	2,559,009 51	420,507 84	"	"	420,507 84
Bières et vinaigres . . . . .	4,798,914 52	175,677 "	5 52	"	175,680 52
Sucres . . . . .	1,555,081 25	64,158 60	"	"	64,158 60
Timbres de quittances . . . . .	5,880 "	217 "	" 25	"	217 25
— de permis de circulation . . . . .	545 70	96 50	"	"	96 50
	14,908,842 50	777,528 53	5 57	"	777,532 10
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	21 51	"	"	"	"
	14,908,820 99	777,528 53	5 57	"	777,532 10

sur accises. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE: les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
14,125 70	"	"	14,125 70	555,204 49	"	"	555,204 49	4,604,610 58	" 50	4,604,610 08
75,191 59	"	"	75,191 59	110,847 07	105 56	"	110,952 03	2,340,708 27	"	2,340,708 27
4,500 46	75 75	"	4,574 21	5,497 87	"	"	5,497 87	202,704 93	" 75	202,704 20
51,455 25	"	"	51,455 25	60,219 27	"	"	60,219 27	2,870,989 67	288 05	2,870,701 64
64,642 12	"	"	64,642 12	280,876 45	"	"	280,876 45	5,518,115 19	"	5,518,115 19
"	"	"	"	"	"	"	"	1,417,259 85	"	1,417,259 85
151 75	" 25	"	152 "	522 06	"	"	522 06	4,551 51	116 06	4,455 25
27 50	"	"	27 50	105 50	"	"	105 50	771 20	9 48	761 72
190,070 57	74 "	"	190,144 57	795,070 69	105 56	"	795,176 25	16,759,695 02	414 82	16,759,280 20
287 95	"	"	287 95	105 56	"	"	105 56	414 82	"	"
189,782 42	74 "	"	189,856 42	792,965 15	105 56	"	793,070 69	16,759,280 20	"	16,759,280 20

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Enregistrement d'actes civils publics . . . . .	655,508 29	"	"	655,508 29
— — sous seing privé . . . . .	58,475 96	1,000 "	"	59,475 96
— — judiciaires . . . . .	49,045 51	"	"	49,045 51
— — d'huissiers . . . . .	85,902 08	"	"	85,902 08
— de lettres de noblesse . . . . .	"	"	"	"
— de permis de changer de nom de famille . . . . .	106 "	"	"	106 "
Greffe. Mise au rôle . . . . .	2,405 49	"	"	2,405 49
— Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	18,179 84	"	"	18,179 84
Hypothèques. Inscriptions . . . . .	9,218 79	"	"	9,218 79
— Transcription d'actes de mutation . . . . .	119,564 91	"	"	119,564 91
Successions. Droits de successions . . . . .	542,851 54	"	"	542,851 54
— — de mutation par décès . . . . .	5,241 17	"	"	5,241 17
Timbre. Droits en général (ancienne législation) . . . . .	56 84	"	"	56 84
— d'effets de commerce . . . . .	40,798 60	"	"	40,798 60
— de passe-ports à l'intérieur . . . . .	506 "	4 "	"	510 "
— — à l'étranger . . . . .	5,092 "	"	"	5,092 "
— de permis de ports d'armes de chasse . . . . .	16,575 "	"	"	16,575 "
— de dimension . . . . .	194,019 09	1,075 40	"	195,094 49
— de journaux indigènes . . . . .	44,567 84	"	"	44,567 84
— — étrangers . . . . .	5,547 82	"	"	5,547 82
— d'affiches . . . . .	10,256 05	"	"	10,256 05
— d'annonces et d'avis . . . . .	4,599 14	"	"	4,599 14
— de feuilles de patentes . . . . .	15,129 20	"	"	15,129 20
— de bons de caisse, billets, etc. . . . .	"	"	"	"
Amendes sur l'enregistrement . . . . .	5,515 99	"	"	5,515 99
— sur les hypothèques . . . . .	566 65	"	"	566 65
— sur les successions . . . . .	2,582 97	16 "	"	2,598 97
— sur le timbre . . . . .	15,995 57	"	"	15,995 57
— sur le greffe . . . . .	"	"	"	"
Additionnels . . . . .	452,709 97	" 02	"	452,709 99
Droits fixes. Naturalisation ordinaire . . . . .	5,000 "	"	"	5,000 "
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements . . . . .	2,928 "	"	"	2,928 "
— — pour être déchargé de la responsabilité du remplacement . . . . .	517 46	"	"	517 46
Amendes de police correctionnelle . . . . .	5,445 77	"	"	5,445 77
— pour délits forestiers . . . . .	"	"	"	"
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres . . . . .	170 "	"	"	170 "
— de consignations attribuées définitivement à l'État . . . . .	"	"	"	"
— prononcées par la circulaire n° 5 . . . . .	"	"	"	"
3/4 des amendes de contravention au service des barrières . . . . .	85 71	"	"	85 71
3/4 — de police de roulage . . . . .	415 44	"	"	415 44
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage . . . . .	"	"	"	"
1/2 des amendes de contravention au timbre des lettres de voiture . . . . .	"	15 "	"	15 "
1/2 — — aux poids et mesures . . . . .	1,052 95	"	"	1,052 95
1/3 — de grande voirie . . . . .	"	"	"	"
1/5 — de navigation . . . . .	14 12	"	"	14 12
Amendes de chasse (loi du 26 février 1846) . . . . .	1,045 25	75 25	"	1,120 50
— de toute autre nature . . . . .	44 20	"	"	44 20
Produits des examens . . . . . Exercice 1846 . . . . .	"	"	"	"
— — — — — 1847 . . . . .	2,224 04	"	"	2,224 04
— des brevets d'invention . . . . . 1845 . . . . .	"	"	"	"
— — — — — 1846 . . . . .	258 11	"	"	258 11
— — — — — 1847 . . . . .	872 81	" 20	"	875 01
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . . 1847 . . . . .	"	"	"	"
	2,545,845 05	2,785 87	"	2,546,650 90
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	2,801 56	"	"	2,801 56
	2,541,045 47	2,785 87	"	2,543,829 54

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	DES RECETTES
								ci-contre,
								A REPORTER.
1,547,526 59	"	"	1,547,526 59	748,886 96	"	"	748,886 96	2,949,921 84
145,764 88	"	"	145,764 88	110,496 17	"	"	110,496 17	295,737 01
159,401 05	"	"	159,401 05	50,435 22	"	"	50,435 22	297,879 76
116,007 86	"	"	116,007 86	58,915 41	14 54	"	58,927 75	258,857 69
8,904 "	"	"	8,904 "	"	"	"	"	8,904 "
"	"	"	"	"	"	"	"	106 "
10,092 26	"	"	10,092 26	2,599 51	"	"	2,599 51	14,895 06
58,806 55	"	"	58,806 55	15,610 25	"	"	15,610 25	92,596 62
23,829 78	"	"	23,829 78	10,685 52	"	"	10,685 52	45,754 09
281,824 "	4,760 56	"	286,584 56	140,568 06	"	"	140,568 06	540,717 55
1,059,708 46	"	"	1,059,708 46	428,895 67	"	"	428,895 67	2,051,455 67
9,264 27	"	"	9,264 27	52,510 42	100 "	"	52,610 42	47,115 86
4 50	19 50	"	24 "	"	"	"	"	80 84
77,520 80	"	"	77,520 80	12,605 16	"	"	12,605 16	150,724 56
1,866 "	20 "	"	1,886 "	246 "	"	"	246 "	2,442 "
8,008 "	"	"	8,008 "	1,568 "	"	"	1,568 "	12,468 "
40,080 "	"	"	40,080 "	20,460 "	"	"	20,460 "	76,915 "
402,450 20	601 45	"	403,057 65	212,750 05	"	"	212,750 05	811,482 17
210,791 12	"	"	210,791 12	17,011 65	"	"	17,011 65	272,570 61
9,619 74	5 44	"	9,625 18	1,791 65	1 16	"	1,792 79	14,765 70
55,660 60	"	"	55,660 60	12,296 96	"	"	12,296 96	58,195 59
14,504 86	"	"	14,504 86	1,666 85	"	"	1,666 85	20,570 85
19,810 25	1 "	"	19,811 25	14,751 90	"	"	14,751 90	47,692 55
58,227 50	"	"	58,227 50	"	"	"	"	58,227 50
18,578 58	55 "	"	18,631 58	11,597 05	"	"	11,597 05	55,544 40
1,601 24	"	"	1,601 24	1,658 06	15 88	"	1,671 94	3,859 81
8,898 96	"	"	8,898 96	5,015 68	"	"	5,015 68	10,511 61
55,285 90	192 44	"	55,478 45	4,452 27	15 "	"	4,447 27	71,019 27
55 "	"	"	55 "	"	"	"	"	55 "
990,505 76	17 66	"	990,525 42	465,610 65	" 72	"	465,620 55	1,915,855 76
6,000 "	"	"	6,000 "	1,000 "	"	"	1,000 "	10,000 "
7,205 "	517 46	"	7,520 46	5,457 "	"	"	5,457 "	15,905 46
654 02	"	"	654 02	"	"	"	"	952 58
11,550 18	"	"	11,550 18	4,658 06	"	"	4,658 06	21,652 01
27 10	"	"	27 10	"	"	"	"	27 10
911 "	70 "	"	981 "	50 "	"	"	50 "	1,201 "
6,590 "	"	"	6,590 "	10 "	"	"	10 "	6,600 "
48 "	"	"	48 "	"	"	"	"	48 "
100 27	"	"	100 27	107 70	18 75	"	126 45	400 45
5,565 98	"	"	5,565 98	277 50	"	"	277 50	6,258 92
120 42	252 50	"	361 92	50 "	"	"	50 "	411 92
"	"	"	"	18 50	"	"	18 50	55 50
2,028 82	5 "	"	2,033 82	1,049 28	10 99	"	1,060 27	4,747 04
147 15	"	"	147 15	8 05	"	"	8 05	155 20
47 40	"	"	47 40	15 66	"	"	15 66	77 18
2,515 77	177 58	"	2,491 15	862 "	70 "	"	952 "	4,545 65
5,554 99	82 62	"	5,417 61	2 "	" 41	"	2 41	5,464 22
"	"	"	"	"	"	"	"	"
44,547 19	"	"	44,547 19	604 16	"	"	604 16	47,176 29
6,264 56	1,952 58	"	8,216 94	"	"	"	"	8,216 94
1,955 38	1,945 84	"	5,897 22	"	"	"	"	4,155 55
5,847 22	"	"	5,847 22	25 "	"	"	25 "	4,745 25
650 "	"	"	650 "	"	"	"	"	650 "
5,465,586 91	10,450 01	"	5,476,036 92	2,565,640 77	245 25	"	2,565,886 02	10,186,555 84
15,521 28	"	"	15,521 28	505 10	"	"	505 10	10,626 05
5,452,065 65	10,450 01	"	5,462,515 64	2,565,557 58	245 25	"	2,565,802 85	10,169,927 81

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Euregistrement d'actes civils publics.	2,949,921 84	985,972 55	"	"	985,972 55
— — sous seing privé . . . . .	295,757 01	151,840 88	"	"	151,840 88
— — judiciaires . . . . .	227,879 76	57,141 81	"	"	57,141 81
— — d'huissiers . . . . .	258,857 69	56,680 06	"	"	56,680 06
— de lettres de noblesse . . . . .	8,904 "	"	"	"	"
— de permis de changer de nom de famille . . . . .	106 "	106 18	"	"	106 18
Greffe. Mise au rôle . . . . .	14,895 06	4,890 51	"	"	4,890 51
— Rédaction, dépositions de témoins et expéditions . . . . .	92,596 02	23,926 00	"	"	23,926 00
Hypothèques. Inscriptions . . . . .	43,754 09	14,555 55	"	"	14,555 55
— Transcription d'actes de mutation . . . . .	546,717 55	198,642 84	"	"	198,642 84
Successions. Droits de successions . . . . .	2,031,455 67	1,059,114 27	"	"	1,059,114 27
— — de mutation par décès . . . . .	47,115 86	5,427 11	"	"	5,427 11
Timbre. Droits en général (ancienne législation) . . . . .	80 84	"	"	"	"
— d'effets de commerce . . . . .	150,724 56	26,795 40	"	"	26,795 40
— de passe-ports à l'intérieur . . . . .	2,442 "	206 "	"	"	296 "
— — à l'étranger . . . . .	12,468 "	2,864 "	"	"	2,864 "
— de permis de ports d'armes de chasse . . . . .	76,015 "	18,050 "	"	"	18,050 "
— de dimension . . . . .	811,482 17	269,728 40	4 55	"	269,752 75
— de journaux indigènes . . . . .	272,570 61	56,154 22	"	"	56,154 22
— — étrangers . . . . .	14,765 79	1,504 40	"	"	1,504 40
— d'affiches . . . . .	58,195 59	16,458 68	"	"	16,458 68
— d'annonces et d'avis . . . . .	20,570 85	5,628 15	"	"	5,628 15
— de feuilles de patentes . . . . .	47,692 55	22,405 25	"	"	22,405 25
— de bons de caisse, billets, etc. . . . .	58,227 50	"	"	"	"
Amendes sur l'enregistrement . . . . .	55,544 40	7,750 91	"	"	7,750 91
— sur les hypothèques . . . . .	3,850 81	445 44	204 00	"	650 54
— sur les successions . . . . .	16,511 61	4,584 40	"	"	4,584 40
— sur le timbre . . . . .	71,919 27	10,655 52	"	"	10,655 52
— sur le greffe . . . . .	55 "	"	"	"	"
Additionnels . . . . .	1,915,855 76	744,515 12	"	"	744,515 12
Droits fixes. Naturalisation ordinaire . . . . .	10,000 "	2,000 "	"	"	2,000 "
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements . . . . .	15,905 46	6,765 "	"	"	6,765 "
— — pour être déchargé de la responsabilité du remplacement . . . . .	952 58	517 46	"	"	517 46
Amendes de police correctionnelle . . . . .	21,652 01	5,746 57	"	"	5,746 57
— pour délits forestiers . . . . .	27 10	"	"	"	"
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres . . . . .	1,201 "	20 "	"	"	20 "
— de consignations attribuées définitivement à l'État . . . . .	6,600 "	266 80	"	"	266 80
— prononcées par la circulaire n° 5 . . . . .	48 "	12 "	"	"	12 "
5/4 des amendes de contravention au service des barrières . . . . .	400 45	350 77	"	"	350 77
3/4 — de police de roulage . . . . .	6,258 92	1,155 51	51 74	"	1,165 05
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage . . . . .	411 92	150 "	"	"	150 "
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture . . . . .	55 59	"	"	"	"
1/2 — — aux poids et mesures . . . . .	4,747 04	1,414 45	"	"	1,414 45
1/5 — de grande voirie . . . . .	155 20	50 98	"	"	50 98
1/5 — de navigation . . . . .	77 18	114 08	"	"	114 08
Amendes de chasse (loi du 26 février 1846) . . . . .	4,545 65	506 "	100 "	"	406 "
— de toute autre nature . . . . .	5,464 22	15 96	"	"	15 96
Produits des examens . . . . . Exercice 1846 . . . . .	"	"	"	"	"
— — — — — 1847 . . . . .	47,176 29	15,785 65	"	"	15,785 65
— des brevets d'invention . . . . . 1845 . . . . .	8,216 94	"	"	"	"
— — — — — 1846 . . . . .	4,155 55	"	"	"	"
— — — — — 1847 . . . . .	4,745 25	764 50	"	"	764 50
— des diplômes des artistes vétérinaires. Exerc. 1847 . . . . .	650 "	"	"	"	"
	10,186,555 84	3,712,887 90	540 90	"	3,713,228 80
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	16,626 05	555 60	"	"	555 60
	10,169,927 81	3,712,332 30	540 90	"	3,712,895 29

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847.  
1848 ET 1849.

HAINAUT.				LIÈGE.				TOTAL
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	DES RECETTES
								ci-contre,
								A REPORTER.
1.169,790 25	"	"	1.169,790 25	651,671 90	"	"	651,671 90	5,735,556 50
65,042 67	"	"	65,042 67	62,849 12	"	"	62,849 12	355,478 68
81,752 57	"	"	81,752 57	49,626 85	"	"	49,626 85	410,400 97
52,695 45	"	"	52,695 45	46,458 74	"	"	46,458 74	594,071 02
"	"	"	"	"	"	"	"	8,904 "
"	"	"	"	"	"	"	"	212 18
4,671 45	"	"	4,671 45	5,216 80	"	"	5,216 80	99,675 60
55,096 85	"	"	55,096 85	50,229 55	"	"	50,229 55	179,849 60
21,425 50	"	"	21,425 59	15,254 90	"	"	15,254 90	92,766 11
250,056 92	"	"	250,056 92	118,186 22	"	"	118,186 22	1,095,585 51
502,055 10	"	"	502,055 10	612,177 56	"	"	612,177 56	4,184,800 60
59,918 54	"	"	59,918 54	5,245 06	"	"	5,245 06	95,700 57
41 21	"	"	41 21	16 55	"	"	16 55	158 58
92,887 15	24 75	"	92,911 90	9,855 60	"	"	9,855 60	190,287 46
782 "	"	"	782 "	104 "	"	"	104 "	5,624 "
2,052 "	"	"	2,052 "	2,968 "	"	"	2,968 "	90,552 "
46,680 "	"	"	46,680 "	28,559 "	"	"	28,559 "	170,155 "
509,725 85	"	"	509,725 85	229,955 06	45 35	"	229,978 61	1,620,917 56
11,575 85	"	"	11,575 85	59,406 02	"	"	59,406 02	539,506 70
1,715 11	15	"	1,715 86	2,550 40	"	"	2,550 40	20,111 85
15,775 10	"	"	15,775 19	5,904 72	"	"	5,904 72	94,512 18
5,275 59	"	"	5,275 59	5,485 72	"	"	5,485 72	30,756 09
25,559 05	"	"	25,559 05	15,997 95	"	"	15,997 95	199,452 60
"	"	"	"	"	"	"	"	58,227 50
10,200 91	"	"	10,200 91	4,871 61	"	"	4,871 61	56,167 85
1,550 45	2 06	"	1,555 11	816 19	"	"	816 19	6,659 45
6,761 72	20 54	"	6,791 26	5,054 85	"	"	5,054 85	50,922 12
19,216 45	"	"	19,216 45	8,157 99	512 82	"	8,670 81	110,460 05
"	"	"	"	"	"	"	"	55 "
049,555 48	"	"	049,555 48	471,590 46	"	"	471,590 46	3,781,510 82
1,000 "	"	"	1,000 "	2,000 "	"	"	2,000 "	15,000 "
11,710 "	"	"	11,710 "	5,545 "	"	"	5,545 "	59,925 46
2,550 68	"	"	2,550 68	1,269 84	"	"	1,269 84	5,070 56
14,828 16	"	"	14,828 16	9,414 95	45 "	"	9,459 95	51,086 49
"	"	"	"	"	"	"	"	27 10
780 "	20 "	"	800 "	515 04	"	"	515 04	2,356 04
50 "	"	"	50 "	15 "	"	"	15 "	6,951 80
78 "	"	"	78 "	18 "	"	"	18 "	156 "
656 54	15 "	"	671 54	57 75	"	"	57 75	1,480 29
8,438 95	"	"	8,458 95	670 40	"	"	670 40	16,555 52
486 88	"	"	486 88	145 45	25 "	"	170 45	1,199 25
225 "	"	"	225 "	405 "	"	"	405 "	665 50
7,447 96	"	"	7,447 96	2,555 45	1 68	"	2,557 15	15,966 58
90 15	"	"	90 15	25 "	"	"	25 "	550 51
551 74	"	"	551 74	58 07	8 54	"	66 41	609 41
2,161 "	175 "	"	2,356 "	97 50	"	"	97 50	7,585 15
1,111 90	"	"	1,111 90	292 45	"	"	292 45	6,884 55
"	"	"	"	"	"	"	"	"
5,504 25	"	"	5,504 25	16,526 96	"	"	16,526 96	80,995 11
"	"	"	"	1,277 58	"	"	1,277 58	9,494 52
"	"	"	"	"	"	"	"	4,155 55
2,247 22	"	"	2,247 22	"	25 "	"	25 "	7,781 75
"	"	"	"	"	"	"	"	650 "
3,380,725 00	267 10	"	3,380,992 19	2,462,404 98	665 59	"	2,465,068 57	19,745,845 29
841 47	"	"	841 47	655 60	"	"	655 60	18,158 70
3,570,885 62	267 10	"	3,580,150 72	2,461,740 58	665 59	"	2,462,412 77	19,725,584 59

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Enregistrement d'actes civils publics.	5,735,336 50	176,695 05	"	"	176,695 05
— — sous seing privé.	555,478 68	28,556 18	"	"	28,556 18
— — judiciaires	416,400 97	13,750 70	"	"	13,750 70
— — d'huissiers	594,671 92	10,912 75	"	"	10,912 75
— de lettres de noblesse	8,904 "	"	"	"	"
— de permis de changer de nom de famille.	212 18	"	"	"	"
Greffe. Mise au rôle.	29,675 60	718 68	"	"	718 68
— Rédaction, dépositions de témoins et expéditions.	179,849 69	4,565 57	"	"	4,565 57
Hypothèques. Inscriptions.	92,766 11	2,915 55	"	"	2,915 55
— Transcription d'actes de mutation	1,095,585 51	55,692 18	"	"	55,692 18
Successions. Droits de successions	4,184,800 60	110,495 66	"	"	110,495 66
— de mutation par décès	95,706 57	12,906 17	"	"	12,906 17
Timbre. Droits en général (ancienne législation)	158 58	"	"	"	"
— d'effets de commerce.	190,287 46	1,479 90	"	"	1,479 90
— de passe-ports à l'intérieur	5,624 "	74 "	"	"	74 "
— — à l'étranger	29,552 "	552 "	"	"	552 "
— de permis de ports d'armes de chasse	170,155 "	12,500 "	"	"	12,500 "
— de dimension	1,620,917 56	69,850 88	"	"	69,850 88
— de journaux indigènes	559,506 70	2,559 57	"	"	2,559 57
— — étrangers	20,111 85	59 90	1 54	"	61 24
— d'affiches	94,512 18	1,884 28	"	"	1,884 28
— d'annonces et d'avis	50,756 09	176 92	"	"	176 92
— de feuilles de patentes	109,452 60	4,552 "	"	"	4,552 "
— de bons de caisse, billets, etc.	58,227 50	"	"	"	"
Amendes sur l'enregistrement.	56,167 85	2,065 88	2 40	"	2,066 28
— sur les hypothèques.	6,659 45	757 22	"	"	757 22
— sur les successions	50,922 12	1,251 01	"	"	1,251 01
— sur le timbre.	110,460 05	558 56	"	"	558 56
— sur le greffe	55 "	"	"	"	"
Additionnels	5,781,510 82	117,426 29	"	"	117,426 29
Droits fixes. Naturalisation ordinaire	15,000 "	500 "	"	"	500 "
Indemnités payées par les miliciens pour remplacements.	59,925 46	1,554 "	"	"	1,554 "
— — pour être déchargé de la responsabilité du remplacement	5,079 56	1,269 84	"	"	1,269 84
Amendes de police correctionnelle	51,686 40	5,377 19	"	"	5,377 19
— pour délits forestiers	27 10	"	"	"	"
— pour contravention en matière civile, à la loi sur le notariat et autres.	2,556 04	195 "	"	"	195 "
— de consignations attribuées définitivement à l'État.	6,951 80	"	"	"	"
— prononcées par la circulaire n° 3.	156 "	6 "	"	"	6 "
3/4 des amendes de contravention au service des barrières.	1,480 29	"	"	"	"
3/4 — de police de roulage	16,555 52	418 05	"	"	418 05
1/2 des dommages-intérêts résultant de la police de roulage.	1,199 25	250 75	"	"	250 75
1/2 des amendes de contrav. au timbre des lettres de voiture.	665 59	"	"	"	"
1/2 — — aux poids et mesures	15,966 58	659 40	"	"	659 40
1/3 — de grande voirie.	550 51	"	"	"	"
1/5 — de navigation	609 41	"	"	"	"
Amendes de chasse (loi du 26 février 1846)	7,585 15	224 "	50 "	"	274 "
— de toute autre nature	6,884 55	15 "	"	"	15 "
Produits des examens	Exercice 1846.	"	585 54	"	585 54
— — — — — 1847.	80,995 11	1,054 08	"	"	1,054 08
— des brevets d'invention.	— 1845.	9,494 52	"	"	"
— — — — — 1846.	4,155 55	"	"	"	"
— — — — — 1847.	7,781 75	"	"	"	"
— des diplômes des artistes vétérinaires. Exerc. 1847.	650 "	"	"	"	"
	19,745,843 20	622,401 55	55 74	"	622,455 20
A déduire : les diminutions de recette	18,458 70	51 56	"	"	51 56
	19,725,584 50	622,350 19	55 74	"	622,405 95

l'enregistrement, timbre, etc. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après l'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
245,514 90	"	"	245,514 90	419,051 54	"	"	419,051 54	6,594,615 59	1 "	6,594,614 59
51,469 41	"	"	51,469 41	52,267 65	"	"	52,267 65	685,771 92	400 "	685,571 92
22,165 28	"	"	22,165 28	21,215 79	"	"	21,215 79	475,550 74	16 88	475,515 86
22,777 52	" 10	"	22,777 42	24,555 65	"	"	24,555 65	452,717 74	" 20	452,717 54
"	"	"	"	"	"	"	"	8,904 "	"	8,904 "
"	"	"	"	"	"	"	"	212 18	"	212 18
1,549 82	"	"	1,549 82	1,492 19	"	"	1,492 19	55,254 29	90 94	55,145 35
8,852 71	"	"	8,852 71	9,948 71	"	"	9,948 71	205,216 59	15 60	205,202 90
5,458 21	"	"	5,458 21	6,645 54	"	"	6,645 54	105,781 21	100 "	105,681 21
49,011 87	"	"	49,011 87	98,047 27	"	"	98,047 27	1,276,554 65	1,000 "	1,275,554 65
57,744 99	"	"	57,744 99	174,221 55	90 94	"	174,512 47	4,527,555 72	4,776 59	4,522,577 15
2,051 24	57 96	"	2,089 20	6,602 84	15 66	"	6,616 50	117,518 24	"	117,518 24
4 75	"	"	4 75	57 21	"	"	57 21	180 54	"	180 54
2,117 80	5 50	"	2,121 50	6,405 70	17 15	"	6,422 85	200,511 51	1,468 76	198,842 75
150 "	"	"	150 "	116 "	"	"	116 "	5,944 "	10 "	5,954 "
920 "	"	"	920 "	880 "	"	"	880 "	22,484 "	395 "	21,589 "
12,480 "	"	"	12,480 "	26,820 "	"	"	26,820 "	221,755 "	"	221,755 "
96,132 25	"	"	96,132 25	115,750 99	149 56	"	115,880 55	1,900,780 84	51 10	1,900,729 74
420 65	"	"	420 65	9,657 44	"	"	9,657 44	571,924 54	4 54	571,910 80
214 75	"	"	214 75	548 10	2 84	"	550 94	20,958 78	"	20,958 78
590 77	"	"	590 77	6,077 21	"	"	6,077 21	102,864 44	"	102,864 44
556 80	"	"	556 80	897 14	"	"	897 14	52,166 95	" 15	52,166 80
6,161 45	"	"	6,161 45	7,858 55	"	"	7,858 55	128,004 58	" 05	128,004 55
"	"	"	"	"	"	"	"	58,227 50	"	58,227 50
5,506 58	"	"	5,506 58	4,751 99	" 20	"	4,752 19	66,272 68	8 57	66,264 11
2,604 51	56 14	"	2,660 65	1,747 02	"	"	1,747 62	11,824 94	24 65	11,800 29
1,275 69	"	"	1,275 69	1,240 25	14 52	"	1,254 77	34,704 49	1,068 67	55,655 82
1,448 15	"	"	1,448 15	2,055 50	"	"	2,055 30	114,522 04	77 95	114,244 11
"	"	"	"	"	"	"	"	55 "	53 "	"
156,565 20	" 05	"	156,565 25	259,665 48	"	"	259,665 48	4,274,967 82	128 "	4,274,859 82
968 "	"	"	968 "	4,558 "	"	"	4,558 "	15,500 "	"	15,500 "
"	"	"	"	1,269 84	"	"	1,269 84	7,619 04	517 46	7,501 58
5,552 44	"	"	5,552 44	7,603 "	124 80	"	7,727 80	66,545 92	842 08	65,501 84
"	"	"	"	"	"	"	"	27 10	27 10	"
586 "	"	"	586 "	521 16	5 "	"	526 16	5,245 20	"	5,245 20
65 "	"	"	65 "	"	"	"	"	6,996 80	55 "	6,941 80
48 "	"	"	48 "	48 "	"	"	48 "	258 "	"	258 "
95 80	"	"	95 80	190 58	"	"	190 58	1,764 67	91 06	1,673 61
91 01	"	"	91 01	1,955 48	"	"	1,955 48	18,977 86	501 50	18,476 50
8 55	"	"	8 55	85 78	50 "	"	155 78	1,572 09	"	1,572 09
75 "	"	"	75 "	"	"	"	"	738 50	"	727 48
294 50	"	"	294 50	806 20	"	"	806 20	17,726 48	" 01	17,726 47
8 55	"	"	8 55	44 82	"	"	44 82	385 46	28 28	555 18
"	"	"	"	67 02	"	"	67 02	676 45	9 38	667 05
645 50	16 "	"	659 50	2,972 04	"	"	2,972 04	11,288 69	"	11,288 69
998 49	2 "	"	1,000 49	275 71	"	"	275 71	8,175 75	5 "	8,170 75
"	"	"	"	1,755 76	"	"	1,755 76	2,559 50	"	2,559 50
462 06	"	"	462 06	2,107 87	"	"	2,107 87	84,618 02	2,880 76	81,757 26
"	"	"	"	"	"	"	"	9,494 52	"	9,494 52
"	"	"	"	"	"	"	"	4,135 55	"	4,135 55
"	"	"	"	"	"	"	"	7,781 75	5,847 22	3,954 55
"	"	"	"	"	"	"	"	650 "	10 "	640 "
754,797 12	115 75	"	754,912 85	1,260,552 55	468 47	"	1,260,820 82	22,562,052 25	18,815 57	22,543,216 68
117 64	"	"	117 64	187 87	"	"	187 87	18,815 57	"	"
754,679 48	115 75	"	754,795 21	1,260,164 48	468 47	"	1,260,632 95	22,543,216 68	"	22,543,216 68

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation. . . . .	29,899 07	100 »	»	29,999 07
Produits du canal de Charleroy . . . . .	»	»	»	»
— de la Sambre canalisée. . . . .	»	»	»	»
— du canal de Pommerœul à Antoing . . . . .	»	»	»	»
— — de Mons à Condé. . . . .	»	»	»	»
— — de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .	»	»	»	»
— — de la Campine . . . . .	»	»	»	»
— des bacs, bateaux et passages d'eau. . . . .	45,667 24	»	»	45,667 24
<b>Produits des barrières sur les routes de 1<sup>re</sup> classe.</b>				
Exercice 1846 et antérieurs . . . . .	»	»	»	»
— 1847 . . . . .	57,820 »	»	»	57,820 »
— 1848 . . . . .	317 »	»	»	317 »
Cautionnements . . . . .	654 »	»	»	654 »
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . . . . .	1,612 22	»	»	1,612 22
<b>Produits des barrières sur les routes de 2<sup>me</sup> classe.</b>				
Exercice 1846 et antérieurs . . . . .	»	»	»	»
— 1847 . . . . .	58,025 09	»	»	58,025 09
— 1848 . . . . .	»	»	»	»
Cautionnements . . . . .	1,089 »	»	»	1,089 »
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . . . . .	1,061 52	»	»	1,061 52
	176,125 54	100 »	»	176,225 54
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	100 »	»	»	100 »
	176,025 54	100 »	»	176,125 54

domaines (péages). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
5,269 88	"	"	5,269 88	108,092 08	"	"	108,092 08	141,501 65
401,947 64	"	"	401,947 64	"	"	"	"	401,947 64
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
2,960 "	"	"	2,960 "	182 "	"	"	182 "	48,809 24
7,552 85	"	"	7,552 85	100 "	"	"	100 "	7,652 85
181,452 76	874 89	"	182,527 65	77,591 86	2,864 15	"	80,456 01	320,605 66
454 "	"	"	454 "	"	"	"	"	751 "
4,645 99	"	"	4,645 99	5,695 78	500 "	"	5,995 78	0,271 77
"	4,498 62	"	4,498 62	1,772 53	"	"	1,772 55	7,885 59
74 51	"	"	74 51	58 89	"	"	58 89	115 40
97,112 58	2,404 29	"	99,516 87	89,421 45	"	"	89,421 45	226,961 41
"	"	"	"	491 66	"	"	491 66	491 66
5,508 45	"	"	5,508 45	5,445 21	191 66	"	5,656 87	10,054 52
"	2,421 57	"	2,421 57	1,951 65	"	"	1,951 65	5,454 52
704,756 64	10,199 57	"	714,956 01	286,781 11	5,555 81	"	290,156 92	1,181,516 47
5,529 28	"	"	5,529 28	5,555 81	"	"	5,555 81	6,985 09
701,227 56	10,199 57	"	711,426 75	285,425 50	5,555 81	"	286,781 11	1,174,551 58

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation. . . . .	141,561 65	125,042 "	"	"	125,042 "
Produits du canal de Charleroy . . . . .	401,947 64	"	"	"	"
— de la Sambre canalisée . . . . .	"	"	"	"	"
— du canal de Pommerœul à Antoing . . . . .	"	"	"	"	"
— — de Mons à Condé . . . . .	"	"	"	"	"
— — de Maestricht à Bois-le-Duc. . . . .	"	"	"	"	"
— — de la Campine . . . . .	"	"	"	"	"
— des bacs, bateaux et passages d'eau . . . . .	48,800 24	10,518 01	215 "	"	10,535 01
<b>Produits des barrières sur les routes de 1<sup>re</sup> classe.</b>					
Exercice 1846 et antérieurs . . . . .	7,652 85	"	"	"	"
— 1847 . . . . .	520,005 66	74,755 77	"	"	74,755 77
— 1848 . . . . .	751 "	"	54 17	"	54 17
Cautionnements . . . . .	9,271 77	5,194 85	"	"	5,194 85
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . . . . .	7,885 50	1,066 71	"	"	1,066 71
<b>Produits des barrières sur les routes de 2<sup>me</sup> classe.</b>					
Exercice 1846 et antérieurs . . . . .	115 40	"	"	"	"
— 1847 . . . . .	226,001 41	64,554 58	827 04	"	65,381 42
— 1848 . . . . .	401 66	"	"	"	"
Cautionnements . . . . .	10,054 52	6,161 65	475 "	"	6,636 65
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières. . . . .	5,454 52	1,570 25	"	"	1,570 25
	1,181,516 47	201,065 60	1,571 21	"	202,634 81
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	6,985 09	1,571 21	"	"	1,571 21
	1,174,531 58	280,492 50	1,571 21	"	201,065 60

domaines (péages). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1840,  
1847 ET 1848.

HAINAUT.				LIÈGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
45,602 55	"	"	45,602 55	44,098 09	"	"	44,098 09	355,004 65
1,255,274 82	"	"	1,255,274 82	"	"	"	"	1,655,222 46
401,796 51	"	"	401,796 51	"	"	"	"	401,796 51
405,557 52	"	"	405,557 52	"	"	"	"	405,557 52
99,124 45	"	"	99,124 45	"	"	"	"	99,124 45
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
1,001 "	"	"	1,001 "	20,856 52	"	"	20,856 52	87,170 77
"	"	"	"	508 55	"	"	508 55	8,161 16
166,691 58	"	"	166,691 58	56,009 90	"	"	56,009 90	618,060 91
4,091 68	"	"	4,091 68	916 67	"	"	916 67	6,715 52
1,455 55	"	"	1,455 55	"	"	"	"	15,899 05
4,025 46	"	"	4,025 46	1,570 57	"	"	1,570 57	14,945 95
"	"	"	"	7,025 58	"	"	7,025 58	7,158 78
376,180 57	"	"	376,180 57	165,102 71	7,569 25	"	170,671 96	859,105 56
1,655 54	600 "	"	2,255 54	8,004 65	"	"	8,004 65	11,529 65
5,616 65	"	"	5,616 65	"	"	"	"	20,287 62
8,691 91	"	"	8,691 91	4,251 40	"	"	4,251 40	19,728 06
2,850,600 75	600 "	"	2,860,200 75	507,604 60	7,569 25	"	515,175 85	4,649,525 86
600 "	"	"	600 "	7,569 65	"	"	7,569 65	16,725 95
2,850,000 75	600 "	"	2,850,600 75	500,054 95	7,569 25	"	507,624 20	4,652,599 91

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation. . . . .	555,004 65	5,465 08	"	"	5,465 08
Produits du canal de Charleroy . . . . .	1,655,222 46	"	"	"	"
— de la Sambre canalisée. . . . .	401,796 51	"	"	"	"
— du canal de Pommerœul à Antoing . . . . .	405,557 52	"	"	"	"
— — de Mons à Condé . . . . .	99,124 45	"	"	"	"
— — de Maestricht à Bois-le-Duc. . . . .	"	56,712 77	" 20	"	56,712 97
— — de la Campine . . . . .	"	7,684 51	"	"	7,684 51
— des bacs, bateaux et passages d'eau . . . . .	87,179 77	2,050 "	"	"	2,050 "
<b>Produits des barrières sur les routes de 1<sup>re</sup> classe.</b>					
Exercice 1846 et antérieurs . . . . .	8,161 16	685 19	"	"	685 19
— 1847 . . . . .	618,060 91	21,201 52	150 55	"	21,552 15
— 1848 . . . . .	6,715 52	"	"	"	"
Cautionnements . . . . .	15,899 95	724 56	"	"	724 56
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . . . . .	14,945 95	551 57	"	"	551 57
<b>Produits des barrières sur les routes de 2<sup>me</sup> classe</b>					
Exercice 1846 et antérieurs . . . . .	7,158 78	620 82	218 75	"	859 57
— 1847 . . . . .	859,195 56	50,155 25	65 55	"	50,218 56
— 1848 . . . . .	11,529 65	"	"	"	"
Cautionnements . . . . .	20,287 62	658 55	"	"	658 55
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières . . . . .	19,728 06	511 02	"	"	511 02
	4,649,525 86	104,818 02	455 11	"	105,251 15
A déduire . les diminutions de recette . . . . .	16,725 95	452 91	"	"	452 91
	4,652,590 91	104,585 11	455 11	"	104,818 22

domaines (péages). Exercice 1849.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après l'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
"	"	"	"	55,146 76	"	"	55,146 76	589,014 49	"	589,014 49
"	"	"	"	"	"	"	"	1,055,222 46	"	1,055,222 46
"	"	"	"	551,155 98	"	"	551,155 98	752,952 20	"	752,952 20
"	"	"	"	"	"	"	"	495,537 52	"	495,537 52
"	"	"	"	"	"	"	"	99,124 45	"	99,124 45
"	"	"	"	"	"	"	"	30,712 97	"	30,712 97
"	"	"	"	"	"	"	"	7,684 51	"	7,684 51
"	"	"	"	650 "	"	"	650 "	89,859 77	100 "	89,759 77
320 08	"	"	320 08	"	"	"	"	9,167 55	218 75	8,948 58
90,970 13	"	"	90,970 13	75,720 71	"	"	75,720 71	804,103 90	2,860 95	801,242 95
1,475 02	"	"	1,475 02	2,020 "	204 17	"	3,155 17	11,521 71	"	11,521 71
2,870 18	"	"	2,870 18	"	"	"	"	17,503 49	1,621 90	15,881 50
1,809 55	"	"	1,809 55	2,187 70	"	"	2,187 70	19,294 53	"	19,294 53
"	"	"	"	212 50	"	"	212 50	8,190 85	6,785 74	1,407 11
55,500 26	"	"	55,500 26	59,952 47	"	"	59,952 47	984,846 65	3,914 15	980,952 52
549 00	"	"	549 99	2,255 51	562 50	"	2,598 01	14,477 65	491 66	15,085 97
1,476 49	775 55	"	2,240 82	"	"	"	"	23,195 79	2,567 62	20,628 17
1,091 53	"	"	1,091 53	1,661 97	"	"	1,661 97	22,992 58	"	22,992 58
156,075 11	775 55	"	156,846 44	507,812 60	566 67	"	508,579 27	5,419,802 70	13,558 84	5,401,243 86
855 53	"	"	855 53	566 65	"	"	566 65	18,538 84	"	"
155,259 78	775 55	"	156,015 11	507,245 95	566 67	"	507,812 62	5,401,243 86	"	5,401,243 86

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	ANVERS.							
	NON-VALEURS.				PRODUITS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des lettres taxées et réexpédiées . . . . .	"	"	"	"	447,052 57	"	"	447,052 57
Plus trouvés au compte des dépêches . . . . .	"	"	"	"	5,158 61	"	"	5,158 61
Bons trouvés. . . . .	"	"	"	"	1,626 15	"	"	1,626 15
Produits des lettres affranchies et chargées . . . . .	"	"	"	"	71,089 85	"	"	71,089 85
— des imprimés affranchis. . . . .	"	"	"	"	4,785 77	"	"	4,785 77
— des journaux affranchis. . . . .	"	"	"	"	10,527 96	"	"	10,527 96
Droits sur les articles d'argent . . . . .	"	"	"	"	1,899 20	"	"	1,899 20
Produits des lettres de et pour la ville . . . . .	"	"	"	"	2,416 10	"	"	2,416 10
— — de et pour le canton . . . . .	"	"	"	"	5,225 60	"	"	5,225 60
— — de et pour l'arrondissement . . . . .	"	"	"	"	6,251 20	"	"	6,251 20
— des émoluments . . . . .	"	"	"	"	7,549 56	"	"	7,549 56
Recettes diverses . . . . .	"	"	"	"	14 55	"	"	14 55
Erreurs sur le compte des états de mois de l'année . . . . .	"	"	"	"	100 61	"	"	100 61
Produits des offices étrangers. . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
					561,695 75	"	"	561,695 75
<b>Non-Valeurs.</b>								
Lettres réexpédiées aux bureaux correspondants. . . . .	5,940 20	"	"	5,940 20	"	"	"	"
Moins trouvés au compte des dépêches. . . . .	1,206 97	"	"	1,206 97	"	"	"	"
Détaxes ou réduction de taxes . . . . .	58 50	"	"	58 50	"	"	"	"
Taxes des rebuts renvoyés . . . . .	6,585 75	"	"	6,585 75	"	"	"	"
Non-valeurs de natures diverses. . . . .	"	"	"	"	"	"	"	"
Erreurs justifiées sur le compte des états de mois . . . . .	15 96	"	"	15 96	"	"	"	"
	15,807 18	"	"	15,807 18	15,807 18	"	"	15,807 18
					547,888 55	"	"	547,888 55

des postes. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES et contrc, A REPORTER.								
NON-VALEURS.			PRODUITS.			NON-VALEURS.			PRODUITS.							
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.		1847.	1848.	1849.	TOTAL.				
"	"	"	"	801,510 43	"	"	801,510 43	"	"	"	"	255,890 00	"	"	255,890 00	1,502,202 96
"	"	"	"	5,557 04	"	"	5,557 04	"	"	"	"	1,142 12	"	"	1,142 12	7,858 37
"	"	"	"	2,925 40	"	"	2,925 40	"	"	"	"	525 40	"	"	525 40	5,074 95
"	"	"	"	155,301 80	"	"	155,501 80	"	"	"	"	45,550 50	"	"	45,550 50	251,028 15
"	"	"	"	16,438 01	"	"	16,438 01	"	"	"	"	1,706 48	"	"	1,706 48	92,000 26
"	"	"	"	68,114 54	"	"	68,114 54	"	"	"	"	6,515 62	"	"	6,515 62	85,156 12
"	"	"	"	5,156 10	"	"	5,156 10	"	"	"	"	5,158 45	"	"	5,158 45	8,195 75
"	"	"	"	10,965 50	"	"	10,965 50	"	"	"	"	901 40	"	"	901 40	14,281
"	"	"	"	20,598 60	"	"	20,598 60	"	"	"	"	6,570 80	"	"	6,570 80	32,105
"	"	"	"	12,007 20	"	"	12,007 20	"	"	"	"	1,110 50	"	"	1,110 50	19,458 70
"	"	"	"	50,706 16	"	"	50,706 16	"	"	"	"	2,780 44	"	"	2,780 44	41,056 16
"	"	"	"	4,585 77	"	"	4,585 77	"	"	"	"	27 55	"	"	27 55	4,625 85
"	"	"	"	1,595 04	"	"	1,595 04	"	"	"	"	819 00	"	"	819 00	2,515 61
"	"	"	"	"	155,517 14	"	155,517 14	"	"	"	"	"	"	"	"	155,517 14
				1,110,946 19	155,517 14	"	1,266,463 33					524,752 00	"	"	524,752 00	2,150,892 02
15,889 46	"	"	15,889 46	"	"	"	"	5,005 70	"	"	5,005 70	"	"	"	"	25,755 56
1,058 69	"	"	1,058 69	"	"	"	"	700 16	"	"	700 16	"	"	"	"	5,845 82
1,020 15	"	"	1,020 15	"	"	"	"	167 20	"	"	167 20	"	"	"	"	1,854 05
21,208 71	"	"	21,208 71	"	"	"	"	8,826 45	"	"	8,826 45	"	"	"	"	56,020 91
60 74	"	"	60 74	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	60 74
65 04	"	"	65 04	"	"	"	"	45 89	"	"	45 89	"	"	"	"	122 80
58,789 79	"	"	58,789 79	58,789 79	"	"	58,789 79	15,641 40	"	"	15,641 40	15,641 40	"	"	15,641 40	68,258 37
				1,072,156 40	155,517 14	"	1,227,673 54					509,091 56	"	"	509,091 56	2,082,655 05

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	FLANDRE ORIENTALE.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des lettres taxées et réexpédiées . . . . .	1,502,262 96	"	"	"	"	519,050 96	"	"	519,050 96
Plus trouvés au compte des dépêches. . . . .	7,858 57	"	"	"	"	1,788 10	"	"	1,788 10
Bons trouvés . . . . .	5,074 95	"	"	"	"	1,827 50	"	"	1,827 50
Produits des lettres affranchies et chargées. . . . .	251,928 15	"	"	"	"	40,463 80	"	"	40,463 80
— des imprimés affranchis . . . . .	22,090 26	"	"	"	"	4,655 60	"	"	4,655 60
— des journaux affranchis . . . . .	85,156 12	"	"	"	"	10,416 24	"	"	10,416 24
Droits sur les articles d'argent. . . . .	8,195 75	"	"	"	"	5,004 95	"	"	5,004 95
Produits des lettres de et pour la ville . . . . .	14,281 "	"	"	"	"	2,598 90	"	"	2,598 90
— — de et pour le canton . . . . .	52,195 "	"	"	"	"	8,698 20	"	"	8,698 20
— — de et pour l'arrondissement . . . . .	19,458 70	"	"	"	"	7,697 14	"	"	7,697 14
— des émoluments . . . . .	41,056 16	"	"	"	"	2,725 19	"	"	2,725 19
Recettes diverses . . . . .	4,625 85	"	"	"	"	225 71	"	"	225 71
Erreurs sur le compte des états de mois de l'année. . . . .	2,515 61	"	"	"	"	566 56	"	"	566 56
Produits des offices étrangers . . . . .	155,517 14	"	"	"	"	"	"	"	"
	2,150,892 02					405,492 85	"	"	405,492 85
<b>Non-Valeurs.</b>									
Lettres réexpédiées aux bureaux correspondants . . . . .	25,755 56	5,770 25	"	"	5,770 25	"	"	"	"
Moins trouvés au compte des dépêches . . . . .	5,845 82	1,001 96	"	"	1,001 96	"	"	"	"
Détaxes ou réduction de taxes. . . . .	1,854 65	555 25	"	"	555 25	"	"	"	"
Taxes des rebuts renvoyés . . . . .	56,620 01	9,796 65	"	"	9,796 65	"	"	"	"
Non-valeurs de natures diverses . . . . .	60 74	70 77	"	"	70 77	"	"	"	"
Erreurs justifiées sur le compte des états de mois . . . . .	122 89	71 25	"	"	71 25	"	"	"	"
	68,258 57	17,064 15	"	"	17,064 15	17,064 15	"	"	17,064 15
	2,082,655 65					586,428 72	"	"	586,428 72

des postes. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

HAINAUT.				LIÈGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.							
NON-VALEURS.		PRODUITS.		NON-VALEURS.		PRODUITS.									
1847.	1848. 1849.	TOTAL.	1847.	1848. 1849.	TOTAL.	1847.	1848. 1849.		TOTAL.						
"	"	"	427,504 47	"	"	427,504 47	"	"	"	562,109 86	"	"	562,109 86	2,610,908 25	
"	"	"	1,757 18	"	"	1,757 18	"	"	"	950 45	"	"	950 45	12,554 10	
"	"	"	1,805 71	"	"	1,805 71	"	"	"	1,169 15	"	"	1,169 15	9,877 31	
"	"	"	51,059 99	"	"	51,059 99	"	"	"	58,669 90	"	"	58,669 90	402,121 84	
"	"	"	2,665 02	"	"	2,665 02	"	"	"	4,779 45	"	"	4,779 45	55,086 55	
"	"	"	4,514 09	"	"	4,514 09	"	"	"	7,191 05	"	"	7,191 05	107,077 50	
"	"	"	4,090 50	"	"	4,090 50	"	"	"	2,964 65	"	"	2,964 65	18,255 65	
"	"	"	1,578 80	"	"	1,578 80	"	"	"	5,416 "	"	"	5,416 "	25,904 70	
"	"	"	15,252 21	"	"	15,252 21	"	"	"	10,669 80	"	"	10,669 80	66,815 21	
"	"	"	0,186 50	"	"	0,186 50	"	"	"	10,685 "	"	"	10,685 "	47,025 54	
"	"	"	2,555 19	"	"	2,555 19	"	"	"	5,529 68	"	"	5,529 68	40,622 22	
"	"	"	78 81	"	"	78 81	"	"	"	255 70	"	"	255 70	5,162 07	
"	"	"	565 27	"	"	565 27	"	"	"	446 67	"	"	446 67	5,604 11	
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	155,517 14	
			522,180 54	"	"	522,180 54				468,825 56	"	"	468,825 56	5,545,507 77	
10,525 11	"	"	10,525 11	"	"	"	9,247 "	"	"	9,247 "	"	"	"	51,075 72	
1,025 14	"	"	1,025 14	"	"	"	648 95	"	"	648 95	"	"	"	6,519 87	
206 70	"	"	206 70	"	"	"	282 80	"	"	282 80	"	"	"	2,697 40	
10,955 76	"	"	10,955 76	"	"	"	10,520 55	"	"	10,520 55	"	"	"	67,675 67	
8 50	"	"	8 50	"	"	"	1 20	"	"	1 20	"	"	"	141 01	
158 55	"	"	158 55	"	"	"	84 18	"	"	84 18	"	"	"	416 67	
22,657 56	"	"	22,657 56	"	"	22,657 56	20,584 48	"	"	20,584 48	20,584 48	"	"	20,584 48	198,524 54
			499,552 18	"	"	499,552 18				448,258 88	"	"	448,258 88	5,416,875 45	

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL du produit

DÉNOMINATION DES PRODUITS ET DES NON-VALEURS.	REPORT D'AUTRE PART.	LIMBOURG.							
		NON-VALEURS.				PRODUITS.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Produits des lettres taxées et réexpédiées . . . . .	2,610,908 25	"	"	"	"	52,516 49	"	"	52,516 49
Plus trouvés au compte des dépêches. . . . .	12,554 10	"	"	"	"	158 60	"	"	158 60
Bons trouvés . . . . .	9,877 51	"	"	"	"	515 20	"	"	515 20
Produits des lettres affranchies et chargées. . . . .	402,121 84	"	"	"	"	11,558 80	"	"	11,558 80
— des imprimés affranchis . . . . .	55,080 55	"	"	"	"	559 08	"	"	559 08
— des journaux affranchis . . . . .	107,077 50	"	"	"	"	1,017 55	"	"	1,017 55
Droits sur les articles d'argent. . . . .	18,255 65	"	"	"	"	1,546 51	"	"	1,546 51
Produits des lettres de et pour la ville . . . . .	25,904 70	"	"	"	"	151 75	"	"	151 75
— — de et pour le canton . . . . .	66,815 21	"	"	"	"	2,946 55	"	"	2,946 55
— — de et pour l'arrondissement . . . . .	47,025 54	"	"	"	"	5,825 54	"	"	5,825 54
— des émoluments . . . . .	49,622 22	"	"	"	"	288 91	"	"	288 91
Recettes diverses . . . . .	5,162 07	"	"	"	"	5 78	"	"	5 78
Erreurs sur le compte des états de mois de l'année. . . . .	5,694 11	"	"	"	"	141 14	"	"	141 14
Produits des offices étrangers . . . . .	155,517 14	"	"	"	"	"	"	"	"
	<b>5,545,597 77</b>					<b>74,407 26</b>			<b>74,407 26</b>
<b>Non-Valeurs.</b>									
Lettres réexpédiées aux bureaux correspondants . . . . .	51,075 72	2,025 15	"	"	2,025 15	"	"	"	"
Moins trouvés au compte des dépêches . . . . .	6,519 87	182 50	"	"	182 50	"	"	"	"
Détaxes ou réduction de taxes. . . . .	2,697 40	27 40	"	"	27 40	"	"	"	"
Taxe des rebuts renvoyés . . . . .	67,675 67	3,100 60	"	"	3,100 60	"	"	"	"
Non-valeurs de natures diverses . . . . .	141 01	" 74	"	"	" 74	"	"	"	"
Erreurs justifiées sur le compte des états de mois. . . . .	416 67	56 25	"	"	56 25	"	"	"	"
	<b>128,524 54</b>	<b>5,390 44</b>	"	"	<b>5,390 44</b>	<b>5,590 44</b>	"	"	<b>5,590 44</b>
	<b>3,416,875 45</b>					<b>69,016 82</b>			<b>69,016 82</b>

des postes. Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847.  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.						
NON-VALEURS.		PRODUITS.		NON-VALEURS.		PRODUITS.								
1847.	1848. 1849.	TOTAL.	1847.	1848. 1849.	TOTAL.	1847.	1848. 1849.		TOTAL.					
"	"	"	74,941 70	"	"	74,941 70	"	"	"	140,958 71	"	"	140,958 71	3,888,125 15
"	"	"	195 10	"	"	195 10	"	"	"	915 85	"	"	915 85	15,585 65
"	"	"	555 85	"	"	555 85	"	"	"	1,518 05	"	"	1,518 05	11,862 41
"	"	"	14,024 00	"	"	14,024 00	"	"	"	20,066 10	"	"	20,066 10	448,571 64
"	"	"	560 46	"	"	560 46	"	"	"	655 22	"	"	655 22	50,448 09
"	"	"	550 06	"	"	550 06	"	"	"	4,177 54	"	"	4,177 54	112,622 45
"	"	"	1,752 80	"	"	1,752 80	"	"	"	1,824 25	"	"	1,824 25	25,177 01
"	"	"	526 80	"	"	526 80	"	"	"	954 58	"	"	954 58	25,517 65
"	"	"	3,892 50	"	"	3,892 50	"	"	"	11,501 22	"	"	11,501 22	84,955 20
"	"	"	3,754 80	"	"	3,754 80	"	"	"	10,791 56	"	"	10,791 56	65,574 84
"	"	"	225 "	"	"	225 "	"	"	"	927 50	"	"	927 50	51,065 45
"	"	"	41 18	"	"	41 18	"	"	"	59 48	"	"	59 48	5,248 51
"	"	"	510 28	"	"	510 28	"	"	"	350 24	"	"	350 24	4,475 77
"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	155,517 14
			101,118 25	"	"	101,118 25				205,217 70	"	"	205,217 70	5,924,140 96
3,220 75	"	"	3,220 75	"	"	"	6,145 20	"	"	6,145 20	"	"	"	62,462 91
174 "	"	"	174 "	"	"	"	779 20	"	"	779 20	"	"	"	7,655 57
46 40	"	"	46 40	"	"	"	90 90	"	"	90 90	"	"	"	2,862 10
4,686 68	"	"	4,686 68	"	"	"	10,727 25	"	"	10,727 25	"	"	"	86,188 20
44 80	"	"	44 80	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	186 55
"	"	"	"	"	"	"	41 56	"	"	41 56	"	"	"	514 48
8,172 65	"	"	8,172 65	"	"	8,172 65	17,782 20	"	"	17,782 20	17,782 20	"	"	159,869 61
			92,945 60	"	"	92,945 60				185,455 50	"	"	185,455 50	5,704,271 55

**DÉNOMINATION DES PRODUITS.**

Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres. . . . .

de la Marine (péages). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

MONTANT.				Observations.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
150,386 42	»	»	150,386 42	

<b>DÉNOMINATION DES PRODUITS.</b>	
Produits du chemin de fer . . . . .	

*Travaux publics (capitaux et revenus). Exercice 1847.*RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

MONTANT.				Observations.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
14,587,693 70	32,611 81	50,061 79	14,630,367 30	

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes . . . . .	235 42	"	"	235 42
Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	1,500 "	"	"	1,500 "
— de créances ordinaires . . . . .	2,080 62	"	"	2,080 62
Prix de vente d'objets mobiliers . . . . .	5,157 51	"	"	5,157 51
Transactions en matière domaniale . . . . .	"	"	"	"
Domages-intérêts pour inexécution de conventions. . . . .	"	"	"	"
Successions en déshérence . . . . .	560 "	"	"	560 "
Épaves . . . . .	"	"	"	"
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 28 décembre 1855, du 27 mai 1857, du 50 juin 1840 et du 27 février 1846. . . . .	" 06	"	"	" 06
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 décembre 1842) . . . . .	545 75	"	"	545 75
Autres prix de ventes . . . . .	"	"	"	"
Excédants de centimes payés pour frais de vente et d'adjudication. . . . .	5,066 40	" 47	"	5,066 96
Suppléments d'intérêts sur le prix de ventes de domaines, par suite de délai accordé. . . . .	"	"	"	"
Produits des ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre . . . . .	6,176 "	"	"	6,176 "
Fermages de biens-fonds et bâtiments . . . . .	17,086 78	"	"	17,086 78
— de chasses et de pêches . . . . .	12,257 88	"	"	12,257 88
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre. . . . .	15,211 75	8,817 88	"	24,029 63
Arrérages de rentes . . . . .	404 51	"	"	404 51
Intérêts de créances ordinaires . . . . .	1 52	"	"	1 52
— — du fonds de l'industrie. . . . .	1,525 45	"	"	1,525 45
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations. . . . .	"	"	"	"
Ventes d'herbes, extraction de terres et sable, poisson et glandée . . . . .	"	"	"	"
Redevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte. . . . .	154 02	"	"	154 02
Produits de la calamine. . . . .	"	"	"	"
— de l'école vétérinaire et d'agriculture. . . . .	"	"	"	"
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière . . . . .	"	"	"	"
— volontaires . . . . .	202 50	"	"	202 50
Bénéfices des jeux à Spa . . . . .	"	"	"	"
Exploitation du minerai de fer. . . . .	"	"	"	"
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin officiel</i> . Exercice 1846. . . . .	108 "	"	"	108 "
— — — — — 1847. . . . .	876 "	"	"	876 "
Bons du trésor. { Restitution de $\frac{1}{4}$ p. % de bonification. . . . .	211 25	"	"	211 25
{ Intérêts non échus . . . . .	2,140 51	"	"	2,140 51
Produits divers . . . . .	"	"	"	"
	70,840 72	8,818 55	"	79,668 07
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	8,818 02	"	"	8,818 02
	62,051 70	8,818 55	"	70,850 05

ment (capitaux et revenus). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847.  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
"	"	"	"	"	"	"	"	255 42
520 10	"	"	520 10	"	"	"	"	2,020 10
65,018 92	"	"	65,018 92	"	"	"	"	68,008 54
26,457 06	585 40	"	27,021 56	925 98	542 75	"	1,468 73	53,647 60
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
8,447 05	115 40	"	8,560 45	74 94	"	"	74 94	8,995 57
"	"	"	"	597 05	"	"	597 05	597 05
41,074 15	"	"	41,074 15	1,526 50	7 65	"	1,555 95	42,408 12
1,588 11	"	"	1,588 11	6,516 78	" 01	"	6,516 79	8,250 65
2,051 87	"	"	2,051 87	1,817 75	"	"	1,817 75	3,869 62
24,128 68	"	"	24,128 68	2,644 17	"	"	2,644 17	30,739 81
218 12	"	"	218 12	"	"	"	"	218 12
11,421 58	1 50	"	11,425 08	2,209 21	"	"	2,209 21	10,808 29
24,045 12	"	"	24,045 12	5,451 90	"	"	5,451 90	47,181 80
457 "	75 "	"	550 "	5,670 50	"	"	5,670 50	16,458 58
752 85	110 "	"	842 85	40,524 14	54 "	"	40,558 14	65,450 62
502 85	"	"	502 85	46 "	"	"	46 "	905 14
11,526 41	"	"	11,526 41	7 64	"	"	7 64	11,555 57
8,571 45	"	"	8,571 45	"	"	"	"	9,804 88
506,561 40	2 "	"	506,565 40	11,818 78	1,614 "	"	13,452 78	510,996 27
759 10	"	"	759 10	9,755 05	"	"	9,755 05	10,514 15
8 76	"	"	8 76	26 95	"	"	26 95	170 61
"	"	"	"	"	"	"	"	"
215,985 28	"	"	215,985 28	"	"	"	"	215,985 28
145 54	"	"	145 54	"	"	"	"	145 54
"	"	"	"	"	"	"	"	292 50
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
10,455 72	"	"	10,455 72	"	"	"	"	10,565 72
5,061 85	13,271 48	"	18,555 55	1,476 "	"	"	1,476 "	20,685 55
92 50	"	"	92 50	"	"	"	"	505 75
1,250 41	"	"	1,250 41	"	"	"	"	5,570 92
900 "	"	"	900 "	"	"	"	"	900 "
966,205 79	14,154 78	"	980,560 57	88,680 10	2,198 59	"	90,887 49	1,150,916 15
180,557 62	"	"	150,557 62	2,198 59	"	"	2,198 59	191,574 05
785,648 17	14,154 78	"	799,802 95	86,400 71	2,198 59	"	88,680 10	959,542 10

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes . . . . .	255 42	"	"	"	"
Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	2,029 10	"	"	"	"
— de créances ordinaires . . . . .	68,008 54	11,207 51	"	"	11,207 51
Prix de ventes d'objets mobiliers . . . . .	55,647 60	51,153 06	5 50	"	51,158 56
Transactions en matière domaniale . . . . .	"	"	"	"	"
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions. . . . .	"	277 65	"	"	277 65
Successions en déshérence. . . . .	8,995 57	"	"	"	"
Épaves. . . . .	597 05	"	"	"	"
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 28 décembre 1855, du 27 mai 1857, du 50 juin 1840 et du 27 février 1840. . . . .	42,408 12	46,000 12	"	"	46,000 12
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 décembre 1842). . . . .	8,250 65	"	"	"	"
Autres prix de ventes . . . . .	5,809 62	48 54	"	"	48 54
Excédants de centimes payés pour frais de vente et d'adjudic. . . . .	50,759 81	11,500 09	"	"	11,500 09
Suppléments d'intérêts sur le prix de ventes de domaines, par suite de délai accordé . . . . .	218 12	"	"	"	"
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre. . . . .	19,808 20	2,226 85	"	"	2,226 85
Fermages de biens-fonds et bâtiments . . . . .	47,181 80	7,112 84	25 "	"	7,157 84
— de chasses et de pêches. . . . .	10,458 58	11,555 95	"	"	11,555 95
Revenus des domaines dépendant du Départ. de la Guerre. . . . .	65,450 62	22,524 06	"	"	22,524 06
Arrérages de rentes . . . . .	905 14	1 71	"	"	1 71
Intérêts de créances ordinaires . . . . .	11,555 57	"	"	"	"
— — du fonds de l'industrie. . . . .	9,804 88	5,501 59	"	"	5,501 59
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations . . . . .	519,996 27	2,026 60	20 "	"	2,046 60
Ventes d'herbes, extract. de terres et sable, poisson et glandée. . . . .	10,514 15	1,807 50	15 "	"	1,822 50
Redevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte. . . . .	170 61	"	"	"	"
Produits de la calamine . . . . .	"	"	"	"	"
— de l'école vétérinaire et d'agriculture. . . . .	215,985 98	"	"	"	"
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière . . . . .	145 54	"	"	"	"
— volontaires . . . . .	202 50	"	"	"	"
Bénéfices des jeux à Spa . . . . .	"	"	"	"	"
Exploitation du minerai de fer. . . . .	"	"	"	"	"
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bullet. offic.</i> Exerc. 1846. . . . .	10,565 72	1,770 "	"	"	1,770 "
— — — — — 1847. . . . .	20,685 55	"	"	"	"
Bons du trésor. { Restitution de $\frac{1}{2}$ p. % de bonification. . . . .	505 75	10 "	"	"	10 "
{ Intérêts non échus . . . . .	5,570 92	127 "	"	"	127 "
Produits divers . . . . .	900 "	5,685 "	"	"	5,685 "
	1,150,916 15	177,355 05	65 50	"	177,420 55
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	101,574 05	540 25	"	"	540 25
	959,342 10	177,014 80	65 50	"	177,080 30

ment (capitaux et revenus). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

HAINAUT.				LIEGE.				TOTAL
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	DES RECETTES
								ci-contre,
								A REPORTER.
0,574 55	"	"	0,574 55	1,951 96	"	"	1,951 96	8,541 75
48,915 "	"	"	48,915 "	25,700 40	"	"	25,700 40	76,745 50
4,151 44	"	"	4,151 44	164,955 50	"	"	164,955 50	248,502 88
2,054 55	8 40	"	2,062 95	5,191 05	"	"	5,191 05	90,640 14
"	"	"	"	1,905 "	"	"	1,905 "	1,905 "
"	"	"	"	"	"	"	"	277 05
565 "	"	"	565 "	10,050 44	" 47	"	10,050 91	19,400 28
"	"	"	"	"	"	"	"	597 05
86,428 28	"	"	86,428 28	180,044 28	"	"	180,044 28	356,779 80
"	"	"	"	9,417 12	"	"	9,417 12	17,667 77
2,575 17	41 60	"	2,414 77	8 "	"	"	8 "	6,540 95
6,011 70	"	"	6,011 70	7,058 56	"	"	7,058 56	55,200 05
20 74	"	"	20 74	5,758 57	"	"	5,758 57	5,977 45
4,415 40	"	"	4,415 40	55,520 95	"	"	55,520 95	50,980 40
22,867 57	"	"	22,867 57	15,954 54	"	"	15,954 54	95,141 55
5,806 50	"	"	5,806 50	10,462 85	"	"	10,462 85	42,245 04
50,111 94	"	"	50,111 94	1,882 51	"	"	1,882 51	119,949 13
606 86	"	"	606 86	605 04	"	"	605 04	2,206 75
6,899 13	"	"	6,899 13	5,060 53	"	"	5,060 53	21,295 95
22,210 54	"	"	22,210 54	57,057 05	"	"	57,057 05	72,444 94
18,889 "	569 "	"	19,258 "	155,008 84	1,717 97	"	154,726 81	670,027 68
5,545 50	"	"	5,545 50	17,578 05	"	"	17,578 05	55,060 80
11 20	"	"	11 20	"	"	"	"	181 81
"	"	"	"	7,500 "	"	"	7,500 "	7,500 "
"	"	"	"	"	"	"	"	215,985 28
10 "	"	"	10 "	"	"	"	"	155 54
"	"	"	"	126 98	"	"	126 98	410 48
"	"	"	"	78,529 26	"	"	78,529 26	78,529 26
"	"	"	"	1,200 "	"	"	1,200 "	1,200 "
2,562 "	"	"	2,562 "	1,074 "	"	"	1,074 "	16,869 72
"	"	"	"	"	"	"	"	20,685 55
"	"	"	"	1 25	"	"	1 25	515 "
"	"	"	"	16 "	"	"	16 "	5,515 92
"	"	"	"	157 50	57 05	"	194 55	4,779 55
275,099 76	419 "	"	275,518 76	751,484 25	1,755 49	"	755,259 74	2,355,095 18
569 "	"	"	569 "	37 15	"	"	37 15	192,520 45
272,750 76	419 "	"	275,149 76	751,447 10	1,755 49	"	755,202 59	2,162,774 75

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregistre

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Rachat et transfert de rentes . . . . .	8,541 75	1,049 16	"	"	1,049 10
Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	70,745 59	"	"	"	"
— de créances ordinaires . . . . .	248,562 88	20,498 72	"	"	20,498 72
Prix de ventes d'objets mobiliers . . . . .	90,640 14	567 80	"	"	567 80
Transactions en matière domaniale . . . . .	1,995 "	"	"	"	"
Dommages-intérêts pour inexécution de conventions . . . . .	277 65	"	"	"	"
Successions en déshérence . . . . .	19,400 28	876 16	75 "	"	951 16
Épaves . . . . .	597 05	"	"	"	"
Prix de ventes de domaines, en vertu des lois du 27 décembre 1822, payés en numéraire, du 28 décembre 1855, du 27 mai 1857, du 50 juin 1840 et du 27 février 1846 . . . . .	356,779 80	54,085 50	975 25	"	55,058 75
Prix à provenir de la vente de petites parcelles de biens domaniaux (loi du 29 décembre 1842) . . . . .	17,667 77	"	"	"	"
Autres prix de ventes . . . . .	6,540 95	650 72	"	"	650 72
Excédants de contimes payés pour frais de vente et d'adjudic. . . . .	55,290 05	595 11	"	"	595 11
Suppléments d'intérêts sur le prix de ventes de domaines, par suite de délai accordé . . . . .	5,977 45	"	"	"	"
Produits des ventes d'objets dépend. du Départ. de la Guerre. . . . .	59,980 49	2,682 02	"	"	2,682 02
Fermages de biens-fonds et bâtiments . . . . .	93,141 55	907 52	"	"	907 52
— de chasses et de pêches . . . . .	42,245 64	2,159 50	"	"	2,159 50
Revenus des domaines dépendant du Départ. de la Guerre. . . . .	119,949 13	157 70	"	"	157 70
Arrérages de rentes . . . . .	2,206 75	2,557 46	"	"	2,557 46
Intérêts de créances ordinaires . . . . .	21,295 05	21 57	"	"	21 57
— — du fonds de l'industrie . . . . .	72,444 94	"	"	"	"
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations. . . . .	676,027 68	52 "	"	"	52 "
Ventes d'herbes, extract. de terres et sable, paisson et glandée. . . . .	53,060 80	151 50	"	"	151 50
Redevance de 4 p. % du revenu de biens passés en mainmorte. . . . .	181 81	9 60	"	"	9 60
Produits de la calamine . . . . .	7,500 "	"	"	"	"
— de l'école vétérinaire et d'agriculture. . . . .	213,085 28	"	"	"	"
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière . . . . .	153 54	"	"	"	"
— volontaires . . . . .	419 48	"	"	"	"
Bénéfices des jeux à Spa . . . . .	78,529 26	"	"	"	"
Exploitation du minerai de fer . . . . .	1,200 "	"	"	"	"
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bullet. offic.</i> Exerc. 1846. . . . .	16,869 72	"	"	"	"
— — — — — 1847. . . . .	20,685 53	1,600 "	"	"	1,600 "
Bons du trésor. { Restitution de $\frac{1}{4}$ p. % de bonification. . . . .	315 "	"	"	"	"
{ Intérêts non échus . . . . .	3,513 92	"	"	"	"
Produits divers . . . . .	4,779 55	"	"	"	"
	2,355,095 18	68,741 84	1,048 25	"	69,790 07
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	192,520 43	75 "	"	"	75 "
	2,162,774 75	68,666 84	1,048 25	"	69,715 07

ment (capitaux et revenus). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
280 77	"	"	280 77	1,844 10	"	"	1,844 10	12,515 76	" 10	12,515 66
"	"	"	"	"	"	"	"	76,745 59	"	76,745 59
199 65	"	"	199 65	10,975 29	"	"	10,975 29	280,056 54	11 50	280,025 04
574 66	"	"	574 66	675 20	"	"	675 20	92,057 80	57 05	92,020 75
"	"	"	"	"	"	"	"	1,995 "	"	1,995 "
57 96	"	"	57 96	"	"	"	"	515 61	"	515 61
"	"	"	"	"	"	"	"	20,551 44	"	20,551 44
"	"	"	"	"	"	"	"	597 05	"	597 05
410 "	"	"	410 "	75,129 02	"	"	75,129 02	407,577 55	20 "	407,557 55
215 20	"	"	215 20	"	"	"	"	17,882 97	11 40	17,871 57
"	"	"	"	7,405 06	"	"	7,405 06	14,574 71	1,245 64	15,151 07
20,458 45	"	"	20,458 45	5,902 62	"	"	5,902 62	82,026 25	7,188 04	74,857 29
"	"	"	"	2,020 02	"	"	2,020 02	5,997 45	"	5,997 45
5 50	"	"	5 50	2,491 40	"	"	2,491 40	65,157 41	"	65,157 41
130 75	"	"	130 75	1,105 11	"	"	1,105 11	95,572 75	927 "	94,445 75
4,042 50	"	"	4,042 50	4,597 95	"	"	4,597 95	55,925 57	8,125 88	45,797 49
71 50	47 "	"	118 50	8,552 02	"	"	8,552 02	128,777 55	"	128,777 55
7,060 15	"	"	7,060 15	916 25	"	"	916 25	12,720 50	27 70	12,692 89
6 97	"	"	6 97	" 50	"	"	" 50	21,525 87	7 78	21,516 09
"	"	"	"	41 08	"	"	41 08	72,486 02	"	72,486 02
412,808 07	"	"	412,808 07	82,952 64	"	"	82,952 64	1,171,820 90	10 "	1,171,810 90
502 49	"	"	502 49	752 70	"	"	752 70	54,427 40	2,081 "	52,546 40
"	"	"	"	"	"	"	"	191 41	6 50	185 11
"	"	"	"	"	"	"	"	7,500 "	"	7,500 "
"	"	"	"	"	"	"	"	215,985 28	162,298 42	51,684 86
"	"	"	"	55 "	"	"	55 "	188 54	"	188 54
"	"	"	"	"	"	"	"	419 48	"	419 48
"	"	"	"	"	"	"	"	78,529 26	"	78,529 26
"	"	"	"	46,254 52	"	"	46,254 52	47,454 52	"	47,454 52
"	"	"	"	"	"	"	"	16,869 72	10,455 72	6,414 "
1,164 "	"	"	1,164 "	2,064 "	"	"	2,064 "	25,515 55	"	25,515 55
2 50	"	"	2 50	5 "	"	"	5 "	522 50	"	522 50
56 62	"	"	56 62	55 51	"	"	55 51	5,604 05	"	5,604 05
1,940 "	"	"	1,940 "	29 "	"	"	29 "	6,748 55	"	6,748 55
450,626 12	47 "	"	450,675 12	255,847 77	"	"	255,847 77	3,129,406 14	192,452 45	2,956,955 71
57 "	"	"	57 "	"	"	"	"	192,452 45	"	"
450,569 12	47 "	"	450,616 12	255,847 77	"	"	255,847 77	2,956,955 71	"	2,956,955 71

**DÉNOMINATION DES PRODUITS.**

Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .

Intérêts de 13,458 obligations de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse.

Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations . . . . .

— des actes des commissariats maritimes . . . . .

— des droits de pilotage et de fanal . . . . .

— de la fabrication de pièces de cuivre . . . . .

trésor public (capitaux et revenus). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847.  
1848 ET 1849.

MONTANT.				Observations.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
»	421,101 24	»	421,101 24	
537,520 »	»	»	537,520 »	
528,657 24	»	»	528,657 24	
»	48,047 56	»	48,047 56	
»	595,198 41	»	595,198 41	
86,954 89	49,763 01	3,009 30	159,727 20	
1,153,112 15	814,110 22	3,009 30	1,970,231 65	

## ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions . . . . .	2,140 »	»	»	2,140 »
Frais de perception des centimes communaux . . . . .	4,642 21	245 35	»	4,885 56
	6,782 21	245 35	»	7,025 56

*directes (remboursements). Exercice 1847.*

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
155 85	.	.	155 85	24 50	.	»	24 50	2,298 55
11,102 11	549 62	.	11,651 73	4,471 85	2,469 24	»	6,941 09	23,478 58
11,255 94	549 62	.	11,785 56	4,496 35	2,469 24	»	6,965 59	25,776 71

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions . . . . .	2,208 35	.	.	.	.
Frais de perception des centimes communaux. . . . .	23,478 58	7,160 73	504 66	.	7,665 39
	25,776 71	7,160 73	504 66	.	7,665 39

*directes (remboursements). Exercice 1847.*

REGETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

HAINAUT.				LIÈGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
46 85	.	.	46 85	85 48	.	.	85 48	2,450 04
5,009 08	1,235 25	.	6,242 33	5,444 80	346 70	.	5,791 50	41,177 00
5,055 91	1,235 25	.	6,280 16	5,530 28	346 70	.	5,876 98	45,606 24

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes des contributions

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Prix d'instruments fournis par l'administration des contributions . . . . .	2,450 64	59 10	•	•	59 16
Frais de perception des centimes communaux. . . . .	41,177 60	1,909 08	105 40	•	2,014 48
	45,608 24	1,968 24	105 40	•	2,075 64

*directes (remboursements). Exercice 1847.*

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
60 66	.	.	60 66	20 .	"	"	20 .	2,588 46
2,081 .	256 59	.	2,537 59	1,215 55	202 57	"	1,505 72	47,055 39
2,150 66	256 59	.	2,407 25	1,242 35	202 57	"	1,534 72	49,623 85

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	ANVERS.			
	1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes.	2,626 81	"	"	2,626 81
Rétributions pour permis de construction d'usines . . . . .	"	"	"	"
2 p. o/o sur les paiements faits aux créanciers des biens saisis . . . . .	"	"	"	"
<b>Avances faites par le Ministère des Finances.</b>				
Frais de poursuites et d'instances. . . . .	"	"	"	"
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois . . . . .	685 72	"	"	685 72
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .	477 92	" 74	"	477 96
Remboursement et dégrèvement de contributions . . . . .	"	"	"	"
<b>Avances faites par le Ministère de la Justice.</b>				
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	11,404 28	"	"	11,404 28
<b>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</b>				
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. . . . .	10 50	"	"	10 50
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire. . . . .	"	"	"	"
	15,204 53	" 74	"	15,205 27
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	"	"	"	"
	15,204 53	" 74	"	15,205 27

trement (remboursements). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

BRABANT.				FLANDRE OCCIDENTALE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849	TOTAL.	1847	1848.	1849.	TOTAL.	
45,448 40	"	"	45,448 40	287 44	"	"	287 44	48,502 05
"	"	"	"	"	"	"	"	"
"	"	"	"	"	"	"	"	"
90 17	"	"	90 17	"	"	"	"	90 17
4,046 02	"	"	4,046 02	665 94	"	"	665 94	5,996 58
1,578 09	8 50	"	1,587 58	324 50	2 50	"	326 89	2,192 25
22 19	"	"	22 19	"	"	"	"	22 19
30,554 45	"	"	30,554 45	8,088 64	"	"	8,088 64	40,847 57
747 88	"	"	747 88	"	"	"	"	758 58
17,500 "	"	"	17,500 "	400 "	"	"	400 "	17,700 "
99,989 "	8 50	"	99,997 50	9,764 41	2 50	"	9,766 91	124,069 57
25,010 05	"	"	25,010 05	"	"	"	"	25,010 05
76,978 07	8 50	"	76,986 46	9,764 41	2 50	"	9,766 91	101,958 64

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	FLANDRE ORIENTALE.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes . . . . .	48,562 05	6,796 50	.	.	6,796 50
Rétributions pour permis de construction d'usines . . . . .	.	.	.	.	.
2 p. % sur les paiements faits aux créanciers de biens saisis.	.	.	.	.	.
<b>Avances faites par le Ministère des Finances.</b>					
Frais de poursuites et d'instances . . . . .	90 17	.	.	.	.
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	5,906 58	2,715 35	.	.	2,715 35
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .	2,192 25	525 31	.	.	525 31
Remboursement et dégrèvement de contributions . . . . .	22 19	1,097 42	.	.	1,097 42
<b>Avances faites par le Ministère de la Justice.</b>					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	40,847 57	12,020 51	.	.	12,020 51
<b>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</b>					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique . . . . .	758 58	1 74	.	.	1 74
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .	17,700 .	1,000 .	.	.	1,000 .
	124,960 57	25,965 85	.	.	25,965 85
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	25,010 95	5 05	.	.	5 05
	101,958 64	25,960 78	.	.	25,960 78

tremement (remboursements). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

HAINAUT.				LIÈGE.				TOTAL DES RECETTES ci-contre, A REPORTER.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.	
20,140 78	°	°	20,140 78	7,191 18	°	°	7,191 18	32,491 11
725 °	°	°	725 °	200 °	°	°	200 °	925 °
580 05	°	°	580 05	°	°	°	°	380 05
126 68	°	°	126 68	1,405 97	°	°	1,405 97	1,020 82
18,419 75	74 61	°	18,494 56	10,511 48	°	°	10,511 48	37,717 77
1,240 18	°	°	1,240 18	868 94	°	°	868 94	4,620 06
79 32	°	°	79 32	510 32	°	°	510 32	1,515 25
55,052 97	°	°	55,052 97	15,850 58	1 65	°	15,852 23	112,742 08
°	°	°	°	2 84	°	°	2 84	762 96
2,200 °	°	°	2,200 °	1,200 °	°	°	1,200 °	22,100 °
78,544 73	74 61	°	78,419 54	57,525 51	1 65	°	57,526 96	264,881 70
° 20	°	°	° 20	95 54	°	°	95 54	25,111 72
78,544 53	74 61	°	78,419 14	57,429 77	1 65	°	57,451 42	241,769 98

## Suite de l'ÉTAT GÉNÉRAL des recettes de l'enregis

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	REPORT DES RECETTES d'autre part.	LIMBOURG.			
		1847.	1848.	1849.	TOTAL.
Recouvrements de reliquats de comptes arrêtés par la Cour des Comptes . . . . .	82,491 11	184 06	"	"	184 06
Rétributions pour permis de construction d'usines. . . . .	925 "	"	"	"	"
2 p. % sur les paiements faits aux créanciers de biens saisis.	380 03	"	"	"	"
<b>Avances faites par le Ministère des Finances.</b>					
Frais de poursuites et d'instances. . . . .	1,620 82	22 15	"	"	22 15
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois.	57,717 77	558 88	"	"	558 88
Frais de perceptions faites pour le compte de tiers . . . . .	4,026 66	215 85	" 54	"	214 57
Remboursement et dégrèvement de contributions . . . . .	1,515 25	97 48	"	"	97 48
<b>Avances faites par le Ministère de la Justice.</b>					
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	112,742 08	7,765 95	"	"	7,765 95
<b>Avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</b>					
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. . . . .	762 06	"	"	"	"
Pensions à payer par les élèves de l'école militaire . . . . .	22,100 "	"	"	"	"
	264,881 70	8,622 35	" 54	"	8,622 89
A déduire : les diminutions de recette . . . . .	23,111 72	"	"	"	11 "
	241,769 98	8,622 35	" 54	"	8,611 89

trement (reimboursements). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

LUXEMBOURG.				NAMUR.				TOTAL GÉNÉRAL.	A DÉDUIRE : les diminutions DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE PRODUITS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.	1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
222 87	•	•	222 87	5,262 79	•	•	5,262 79	88,160 85	25,000 •	65,160 85
•	•	•	•	500 •	•	•	500 •	1,425 •	•	1,425 •
•	•	•	•	•	•	•	•	580 05	•	580 05
896 18	•	•	896 18	76 27	•	•	76 27	2,615 42	581 50	2,033 92
54,268 85	•	•	54,268 85	42,510 11	6 72	•	42,525 83	154,851 55	•	154,851 55
1,052 65	26 18	•	1,078 85	802 72	•	•	802 72	6,722 58	88 12	6,634 46
•	•	•	•	428 58	•	•	428 58	2,041 11	•	2,041 11
8,757 41	• 16	•	8,757 57	15,011 65	•	•	15,011 65	144,257 25	84 11	144,173 12
•	•	•	•	•	•	•	•	762 96	•	762 96
•	•	•	•	1,000 •	•	•	1,000 •	25,100 •	•	25,100 •
65,177 96	26 54	•	65,204 50	65,600 90	6 72	•	65,607 62	404,516 51	25,755 75	580,562 78
560 95	•	•	560 95	70 08	•	•	70 08	25,755 75	•	•
64,617 05	26 54	•	64,645 57	65,550 82	6 72	•	65,557 54	580,562 78	•	580,562 78

**DÉNOMINATION DES PRODUITS.**

Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .

Recettes accidentelles . . . . .

Versements à faire par les concessionnaires de chemins de fer, pour frais de surveillance . . . . .

Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons . . . . .

Banque de Belgique. — Intérêts exigibles en 1847. . . . .

Chemin de fer rhéan. — Dividende de 1847 . . . . .

Frais de perception des revenus provinciaux . . . . .

du trésor public (remboursements). Exercice 1847.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

MONTANT.				DIMINUTIONS.	RESTE POUR REVENUS effectifs.	Observations.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.			
231,984 24	292,503 84	342,812 74	867,102 82	»	867,102 82	
462,597 01	»	»	462,597 01	872 28	461,724 73	Voir l'annexe n° 1 d'autre part.
10,000 »	20,000 »	»	50,000 »	»	50,000 »	
4,000 »	16,888 »	2,720 »	23,608 »	»	23,608 »	
7,455 26	»	»	7,455 26	»	7,455 26	
»	»	121,399 »	121,399 »	»	121,399 »	
»	19,864 39	16,063 86	55,950 25	»	55,950 25	Voir l'annexe n° 2.
716,036 51	349,058 23	482,997 60	1,548,092 34	872 28	1,547,220 06	

SOLDE DE COMPTES.		
Sommes versées par divers receveurs des contributions directes, douanes et accises, pour l'apurement de leur gestion . . . . .	262 37	
Solde de compte rendu par la régie du chemin de fer . . . . .	2 »	
Idem des fonds alloués pour gratifications à accorder aux détenus dans la maison de correction de Saint-Bernard, pendant l'année 1846 . . . . .	955 81	
Idem des fonds mis à la disposition de la commission administrative des prisons à Namur, à l'effet de pourvoir à l'achat de grains nécessaires à la nourriture des détenus pendant l'année 1846. . . . .	5,033 10	
		6,251 48
REMBOURSEMENTS ET RESTITUTIONS.		
Pension indûment perçue. . . . .	37 50	
Frais de route et de séjour, vivres de campagne et rations de fourrages indûment perçus . . . . .	1,140 05	
Prix de la fourniture d'outils et ustensiles perçus indûment . . . . .	795 85	
Perte d'armes et d'objets de couchage, vente de vieille paille. . . . .	1,572 11	
Retenue sur une pension des frais d'entretien dans un établissement de bienfaisance. . . . .	516 25	
Frais imputés sur le Budget de la Justice des exercices 1845 et 1847, pour entretien, dans les maisons de passage, de miliciens conduits à la compagnie de discipline . . . . .	182 95	
Frais de poursuites, avancés par le trésor. . . . .	41 50	
Somme perçue en trop pour emprise de terrain par le chemin de fer . . . . .	287 65	
Remboursement de 3/5 de prêt de 2,500 francs accordé pour l'agrandissement du local affecté à l'école primaire supérieure de Louvain . . . . .	1,580 »	
Idem des avances faites par le trésor pour le service des pensions accordées avant le 1 <sup>er</sup> octobre 1830, à charge du fonds dit <i>leges</i> . . . . .	88,012 72	
		95,566 58
PRODUITS EXTRAORDINAIRES ET ACCIDENTELS.		
Somme payée par la société d'assurance dite l' <i>Union belge et étrangère</i> , pour le dommage arrivé aux bâtiments de la Cour des Comptes par l'incendie survenu dans la nuit du 6 au 7 novembre 1846 . . . . .	54,990 60	
Produit de la vente du catalogue des produits de l'industrie nationale exposés en 1847 . . . . .	6,147 »	
Droits de passage des écluses du bassin et du génie militaire à Ostende, perçus du 3 février 1846 au 4 janvier 1847 . . . . .	2,568 74	
Droits de pont sur l'écluse du génie militaire, perçus pendant 1846. . . . .	54 44	
A REPORTER. . . . .	45,540 78	99,798 06

*accidentelles versées au trésor. Exercice 1847.*

REPORT. . . . .	43,540 78	99,798 06
Droits de feu perçus à Ostende, pendant 1846 . . . . .	8,790 17	
Droits de transport et d'emmagasinage des poudres à canon des navires de commerce, au fort S <sup>t</sup> -Ferdinand à Anvers, en 1846 . . . . .	266 33	
Intérêts bonifiés par le Gouvernement néerlandais, par suite de la restitution des cautionnements en numéraire, versés antérieurement au 1 <sup>er</sup> octobre 1830, par les sieurs Verberckt et De la Chapelle . . . . .	1,921 40	
Intérêts bonifiés sur les termes de paiement arriérés de l'emprunt 4 1/2 p. % de 1844 . . . . .	37,019 67	
Semestres d'intérêts au 1 <sup>er</sup> janvier et au 1 <sup>er</sup> juillet 1847, d'un capital de 399,798 francs, en dette publique 2 1/2 p. %, appartenant au fonds de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes. . . . .	9,994 94	
Idem d'un capital de 2,116,400 francs, provenant du fonds d'agriculture. . . . .	32,910 »	
Idem d'un capital de fr. 36,190 47 c <sup>s</sup> , provenant des commissions médicales. . . . .	902 64	
Semestre d'intérêts au 1 <sup>er</sup> juillet 1847, d'un capital de fr. 91,428 59 c <sup>s</sup> , à 2 1/2 p. %, racheté par le trésor pour apurer la gestion de comptables en déficit. . . . .	270 58	
Somme payée par la société concessionnaire du chemin de fer de la vallée de la Dendre et du canal de Jemmapes, conformément à l'art. 40 du cahier des charges approuvé par arrêté royal du 21 juin 1845, pour frais d'études de l'avant-projet. . . . .	30,000 »	
Retenues faites au profit du trésor, sur pensions civiles et militaires . . . . .	3,336 »	
Indemnité à forfait prélevée sur le fonds dit <i>leges</i> , moyennant laquelle le trésor supporte, à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 1847, les pensions des veuves existantes à charge dudit fonds . . . . .	30,000 »	
Somme portée en recette pour régularisation de compte . . . . .	» 08	
		218,972 59
RECETTES APPARTENANT A DES EXERCICES CLOS.		
—		
<i>Exercice 1835.</i>		
Produit pour subvention de guerre renseigné dans l'état de l'administration de l'enregistrement, pour solde de l'exercice 1846 . . . . .	294 68	
<i>Exercice 1842.</i>		
Frais de perception des revenus provinciaux . . . . .	39 63	
<i>Exercice 1843.</i>		
Frais de perception des revenus provinciaux. . . . .	2,696 61	
<i>Exercice 1844.</i>		
Frais de perception des revenus provinciaux . . . . .	1,245 77	
<i>Exercices 1844 et antérieurs.</i>		
Produits de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .	158,677 39	
		142,954 08
		461,724 73

## ÉTAT DE SITUATION des remboursements faits au trésor des frais

PROVINCES.	MONTANT DES RECOUVREMENTS		
	sur IMPÔTS DIRECTS.	sur IMPÔTS INDIRECTS.	TOTAL.
Anvers. . . . .	260,379 39	52,623 43	313,002 82
Brabant . . . . .	716,670 56	179,496 44	896,167 »
Flandre occidentale. . . . .	381,290 23	83,254 91	464,545 14
— orientale . . . . .	389,011 80	44,528 84	433,540 64
Hainaut . . . . .	265,252 78	»	265,252 78
Liège . . . . .	266,779 19	»	266,779 19
Limbourg. . . . .	94,636 81	»	94,636 81
Luxembourg. . . . .	153,965 68	37,703 61	193,669 29
Namur. . . . .	176,086 92	124,932 48	301,019 40
	2,704,095 36	522,539 71	3,226,635 07

de perception des revenus provinciaux (loi du 25 mai 1838). Exercice 1847.

TAUX de LA REMISE.	MONTANT de LA REMISE.	REMBOURSEMENTS EFFECTUÉS.	RESTE à REMBOURSER.	Observations.
1 1/2 p. ‰.	4,695 05	4,695 05	»	
1 1/2 »	15,442 50	»	15,442 50	Ce remboursement sera réalisé en 1850.
1 1/2 »	6,968 17	»	6,968 17	Le remboursement de cette somme sera réalisé ultérieurement.
1 1/2 »	6,505 10	6,505 10	»	
5 »	7,897 58	7,897 58	»	
5 »	8,005 37	8,005 37	»	
1 1/2 »	1,419 84	1,419 84	»	
1 1/2 »	2,905 05	2,896 05	8 98	Sera régularisé en 1850.
1 1/2 »	4,515 28	4,515 28	»	
	56,349 90	35,930 25	20,419 65	

**PROVINCES.**

Anvers . . . . .

Brabant . . . . .

Flandre occidentale . . . . .

— orientale . . . . .

Hainaut . . . . .

Liège . . . . .

Limbourg . . . . .

Luxembourg . . . . .

Namur . . . . .

A diminuer, d'après l'état de solde. . . . .

autorisées par la loi du 3 février 1843.

RECETTES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

MONTANT.				A DÉDUIRE : LES DIMINUTIONS DE RECETTE, d'après L'ÉTAT DE SOLDE.	RESTE POUR REVENUS effectifs.
1847.	1848.	1849.	TOTAL.		
»	»	»	»	»	»
19,457 47	»	»	19,457 47	»	19,457 47
»	»	»	»	»	»
150,550 25	»	»	150,550 25	»	150,550 25
5,759 88	»	»	5,759 88	»	5,759 88
30,956 29	»	»	30,956 29	»	30,956 29
973 23	»	»	973 23	973 23	»
137,324 62	»	»	137,324 62	»	137,324 62
110,814 50	»	»	110,814 50	»	110,814 50
455,576 02	»	»	455,576 02	973 25	454,602 79
973 23	»	»	973 23	»	»
454,602 79	»	»	454,602 79	»	454,602 79

(134)

( 135 )

**DÉVELOPPEMENTS**

DE

**COMPTE DÉFINITIF DU BUDGET DE L'EXERCICE 1847.**

---

**DÉPENSES PUBLIQUES.**

---

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Service de la dette.</b>	1.			
Annuité de l'inscription au grand-livre des rentes créées sans désignation de capital, portée au nom de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842 . . . . .	•	1	500,000 °	300,000 °
Annuité de l'inscription portée au même grand-livre, au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1 <sup>er</sup> de l'art. 65 du traité du 5 novembre 1842 . . . . .	•	2	846,560 °	846,560 °
Intérêts des capitaux inscrits au grand-livre de la dette publique, à 2½ p. %, en exécution des §§ 2 à 6 inclus de l'art. 65 du même traité . . . . .	•	3	5,502,640 78	5,502,640 78
Frais relatifs à cette dette . . . . .	•	4	3,000 °	2,670 75
Intérêts de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 p. %, autorisé par la loi du 18 juin 1856 . . . . . 1,200,000 °	•	5	1,500,000 °	1,500,000 °
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 500,000 °				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.	•	6	3,400 °	1,856 80
Intérêts de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 5 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1858, et du capital approximatif de 7,624,000 francs, à émettre en vertu de la loi du 1 <sup>er</sup> mai 1842 . . . . . 1,754,244 °	•	7	2,558,992 °	2,558,992 °
Dotation de l'amortissement de cet emprunt . . . . . 584,748 °				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement des mêmes capitaux. . . . .	•	8	59,000 °	29,257 20
A REPORTER. . . . .			10,555,592 78	10,521,977 55

de la Dette publique. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant l'ANNÉE 1847.	Pendant l'ANNÉE 1848.	Pendant l'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
"	150,000 "	150,000 "	"	500,000 "	"	
"	425,280 "	425,280 "	"	840,560 "	"	
"	2,751,520 50	2,751,520 50	"	5,502,640 78	"	
520 25	2,096 50	574 25	"	2,670 75	"	
"	511,000 "	505,660 "	485,540 "	1,500,000 "	"	
1,543 20	10 58	655 "	1,205 22	1,856 80	"	
"	801,157 50	627,862 50	819,092 "	2,358,092 "	"	
9,742 80	8,720 77	6,278 62	14,257 81	20,257 20	"	
11,616 25	4,757,571 74	4,465,610 76	1,518,705 03	10,521,977 55	"	

## ÉTAT des paiements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .			10,533,592 78	10,521,977 55
Service de la dette (suite).	I (suite).			
Intérêts de l'emprunt de 86,940,000 francs, à 5 p. %, au- torisé par la loi du 26 juin 1840. . . . . 4,547,000 »		9	5,216,400 »	5,216,400 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 860,400 »				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.		10	a) 167,958 02	167,958 02
Intérêts de l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c, à 5 p. %, au- torisé par la loi du 29 septembre 1842. . . . . 1,431,085 92		11	1,717,305 10	1,717,305 10
Dotation de l'amortissement de cet emprunt. . . . . 286,217 18				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt.		12	b) 54,260 05	54,260 05
Intérêts à 4½ p. %, sur un capital de 95,442,852 francs, mon- tant des obligations dont l'émission est autorisée par la loi du 21 mars 1844 (Bull. offic. n° 42) . . . . . 4,204,927 44		15	5,240,555 76	5,240,555 76
Dotation de l'amortissement de cette dette . . . . . 954,428 52				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement de la même dette (art. 2 de la loi du 21 mars 1844) . . . . .		14	15,000 »	12,582 55
Intérêts de l'emprunt de 84,656,000 francs, à 4½ p. %, au- torisé par la loi du 22 mars 1844 (Bull. offic. n° 44). . . . . 5,809,520 »		15	4,252,800 »	4,252,800 »
Dotation de l'amortissement de cet emprunt, à ½ p. % du ca- pital . . . . . 425,280 »				
Frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement du même emprunt (art. 2 de la loi du 22 mars 1844) . . . . .		16	15,000 »	10,465 47
Intérêts et frais présumés de la dette flottante . . . . .		17	600,000 »	600,000 »
Rentes viagères . . . . .		18	5,665 15	5,515 24
Intérêts à payer aux anciens concessionnaires de la Sambre canalisée. . . . .		10	6,765 87	5,711 07
Indemnité annuelle pour travaux à exécuter au canal de Terneuzen (art. 20 et 25 du traité du 5 novembre 1842) . . . . .		20	105,820 10	105,820 10
Rachat des droits de fanal mentionnés au § 2 de l'article 18 du traité du 5 novembre 1842 . . . . .		21	21,164 02	21,164 02
Complément de la rente annuelle de fr. 105,820 10 c, à payer au Gouverne- ment néerlandais, pour l'entretien du canal de Terneuzen et de ses dépen- dances (art. 20, 22 et 25 du traité du 5 novembre 1842). . . . .		22	c) 52,910 05	52,910 05
A REPORTER. . . . .			27,001,085 88	27,072,211 02

## de la Dette publique (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1880, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
11,615 25	4,757,571 74	4,405,610 76	1,518,795 05	10,521,977 53	°	
°	1,758,800 °	5,477,600 °	°	5,216,400 °	°	
°	50,095 51	50,056 58	103,988 13	167,958 02	°	a) Le crédit primitif à été augmenté de fr. 57,938 02 c <sup>°</sup> par la loi du 16 juillet 1849, <i>Monit.</i> n° 200.
°	572,454 57	1,144,868 75	°	1,717,505 10	°	
°	5,550 25	10,010 95	58,889 85	54,269 05	°	b) Idem de fr. 9,269 03 c <sup>°</sup> par la même loi.
°	1,593,527 48	2,765,572 91	1,090,455 57	5,249,555 76	°	
2,417 47	°	°	12,582 55	12,582 55	°	
°	1,257,525 °	2,505,552 50	469,742 50	4,252,800 °	°	
2,554 55	°	°	10,465 47	10,465 47	°	
°	5,414 40	415,649 15	180,956 45	600,000 °	°	
149 91	°	5,494 85	616 84	4,111 67	1,405 57	
3,054 80	1,945 20	1,765 87	°	3,711 07	°	
°	°	°	105,820 10	105,820 10	°	
°	°	21,164 02	°	21,164 02	°	
°	°	°	52,910 05	52,910 05	°	c) Ce crédit à été ouvert par la loisusmentionnée.
19,771 96	9,741,570 95	14,842,035 10	3,587,202 50	27,970,808 55	1,405 57	

## ÉTAT des paiements faits pour le service

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .			27,901,983 88	27,972,211 02
<b>Rémunérations.</b>	II.			
Anciennes pensions ecclésiastiques tiercées . . . . .			215,000 »	
Pensions civiles et autres accordées avant 1850. . . . .			120,000 »	
— civiles . . . . .			160,000 »	
— militaires et pensions des Indes. . . . .		1	3,204,000 »	3,176,474 68
— de l'Ordre de Léopold. . . . .			25,000 »	
— des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite. . . . .			530,000 »	
Arriérés de pensions de toute nature pour les exercices clôturés . . . . .			5,000 »	
Remboursement à faire au trésor néerlandais, en exécution du § 7 de l'art. 68 du traité du 5 novembre 1842, pour arrérages de pensions, du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1846 . . . . .		2	19,470 00	19,470 90
Traitements d'attente ( <i>wachtgelden</i> ) . . . . .			28,000 »	
Traitements ou pensions supplémentaires ( <i>toelagen</i> ) . . . . .		3	50,000 »	49,401 20
Secours annuels ( <i>jaarlijksche onderstanden</i> ) . . . . .			5,000 »	
<b>Fonds de dépôt.</b>	III.			
Intérêts des cautionnements versés en numéraire, dans les caisses de l'Etat, pour la garantie de leurs gestions respectives, par des fonctionnaires comptables de l'Etat, par des receveurs communaux, des receveurs de bureaux de bienfaisance, par des préposés de l'administration des chemins de fer, des courtiers, etc., et par des contribuables, etc., pour sûreté du paiement des droits de douanes, accises, etc. . . . .		1	590,000 »	568,559 61
Arriérés des intérêts sur des exercices clos . . . . .			6,000 »	
Intérêts des consignations faites dans les caisses du trésor public de l'Etat. . . . . (Les crédits portés au présent chapitre ne sont point limitatifs.)		2	70,000 »	56,759 00
Intérêts et frais des bons du trésor. . . . .	IV.	Unique.	a) 952,569 01	952,569 01
<b>TOTAUX.</b> . . . . .			<b>52,657,823 79</b>	<b>52,575,206 50</b>

de la Dette publique (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
19,771 96	0,741,570 95	14,842,055 10	1,587,202 50	27,070,808 55	1,405 57	
27,525 52	1,062,500 15	1,467,745 25	9,504 47	5,159,459 85	57,034 85	
°	°	19,470 90	°	19,470 90	°	
598 71	50,584 90	17,828 75	°	48,415 72	987 57	
21,460 50	96,812 22	260,662 86	4,647 °	562,122 08	6,417 55	
13,260 91	°	45,458 45	15,500 64	56,759 09	°	
°	°	°	952,569 01	952,569 01	°	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 24 mai 1848, Moniteur n° 147.
82,617 29	11,551,268 29	16,651,181 27	4,546,013 42	52,529,562 98	45,845 52	

Le Budget de la Dette publique a été fixé, par la loi du 24 décembre 1846, *Moniteur* n° 560, à la somme de fr. 31,625,337 68

Les crédits supplémentaires s'élèvent à . . . . . 1,052,486 11

TOTAL. . . . . 32,657,825 79

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<i>Liste civile</i> . . . . .	I.	Unique.	2,751,522 75	2,751,522 75
<i>Sénat</i> . . . . .	II.	Id.	50,000 "	25,085 64
<i>Chambre des Représentants</i> . . . . .	III.	Id.	395,450 "	370,947 54
<b>Cour des Comptes.</b>	IV.			
<i>Membres de la Cour</i> . . . . .	"	1	58,000 "	57,416 67
<i>Personnel des bureaux</i> . . . . .	"	2	71,000 "	71,000 "
<i>Matériel et dépenses diverses</i> . . . . .	"	3	28,900 "	28,900 "
<i>Pensions</i> . . . . .	"	4	4,000 "	2,711 "
<b>TOTAUX</b> . . . . .			3,358,072 75	3,316,585 40

service des Dotations. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
"	2,751,522 75	"	"	2,751,522 75	"	
4,914 56	21,000 "	4,085 64	"	25,085 64	"	
15,502 66	207,151 20	112,796 14	"	379,947 34	"	
583 33	57,416 67	"	"	57,416 67	"	
"	65,112 02	5,887 98	"	71,000 "	"	
"	7,450 66	21,469 54	"	28,920 "	"	
1,289 "	2,033 25	077 75	"	2,711 "	"	
22,280 55	3,171,466 55	144,916 85	"	3,516,383 40	"	Le Budget des Dotations a été fixé par la loi du 2 janvier 1847, <i>Moniteur</i> n° 5, à la somme indiquée ci-contre.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Administration centrale.</b>				
	I.			
Traitement du Ministre. . . . .	"	1	21,000 "	21,000 "
— des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .	"	2	170,000 "	160,000 76
Matériel. . . . .	"	3	25,000 "	22,000 57
Frais d'impression des recueils statistiques . . . . .	"	4	5,500 "	5,500 "
Frais de route et de séjour. . . . .	"	5	a) 5,000 "	4,885 70
<b>Ordre judiciaire.</b>				
	II.			
Cour de cassation ( <i>Personnel</i> ). . . . .	"	1	238,500 "	238,500 "
— ( <i>Matériel</i> ) . . . . .	"	2	6,750 "	6,675 55
Cours d'appel ( <i>Personnel</i> ). . . . .	"	3	621,800 "	621,600 "
— ( <i>Matériel</i> ) . . . . .	"	4	b) 17,000 "	16,940 "
Tribunaux de première instance et de commerce . . . . .	"	5	c) 1,060,265 "	1,059,645 76
Justices de paix et tribunaux de police . . . . .	"	6	d) 559,800 "	559,120 "
<b>Justice militaire.</b>				
	III.			
Haute Cour militaire ( <i>Personnel</i> ) . . . . .	"	1	e) 55,800 "	55,216 40
— ( <i>Matériel</i> ) . . . . .	"	2	5,000 "	5,000 "
Auditeurs militaires et prévôts. . . . .	"	3	f) 36,255 "	35,359 59
<b>Frais de justice.</b>				
	IV.			
Frais d'instruction et d'exécution . . . . .	"	1	g) 851,000 "	849,725 15
Indemnité pour le greffier de la Cour de cassation, à charge de délivrer <i>gratis</i> toutes les expéditions ou écritures réclamées par le procureur général et les administrations publiques. . . . .	"	2	1,000 "	1,000 "
<b>Palais de justice.</b>				
	V.			
Constructions, réparations et loyer de locaux . . . . .	"	Unique.	h) 33,000 "	32,913 93
À REPORTER. . . . .			3,708,668 "	3,704,072 30

du Ministère de la Justice. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
•	21,000 •	•	•	21,000 •	•	
• 24	166,588 70	5,411 •	•	169,999 76	•	
5 45	22,720 65	275 04	•	22,996 57	•	
•	5,500 •	•	•	5,500 •	•	
116 50	5,527 80	1,555 90	•	4,885 70	•	a) Le crédit primitif a été diminué de 1,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, <i>Monit.</i> n° 565.
•	180,614 71	57,885 20	•	258,500 •	•	
76 45	6,425 55	•	•	6,425 55	250 •	
200 •	470,537 79	151,062 21	•	621,600 •	•	
60 •	16,940 •	•	•	16,940 •	•	b) Idem de 1,000 francs par la même loi.
021 24	802,855 57	256,788 19	•	1,059,643 76	•	c) Idem de 7,000 francs par la même loi.
680 •	570,062 80	188,986 81	70 55	559,120 •	•	d) Idem augmenté de 5,600 francs par la loi du 25 décembre 1847, <i>Moniteur</i> n° 558.
585 60	41,681 71	15,554 69	•	55,216 40	•	e) Idem diminué de 10,000 francs par la loi susmentionnée du 28 décembre 1848, <i>Moniteur</i> n° 565.
•	5,000 •	•	•	5,000 •	•	
805 41	26,590 43	8,960 16	•	55,559 59	•	f) Idem de 5,000 francs par la même loi.
1,274 87	241,505 41	556,625 20	51,077 19	849,205 80	519 55	g) Augmenté : 1 <sup>o</sup> de 120,000 francs par la loi du 25 décembre 1847, <i>Moniteur</i> n° 558; 2 <sup>o</sup> de 40,000 fr. par celle du 29 décembre 1848, <i>Moniteur</i> n° 565, et 3 <sup>o</sup> de 12,000 francs par celle du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 1850, n° 1.
•	750 •	250 •	•	1,000 •	•	
86 07	10,580 •	12,047 95	451 •	52,658 95	255 •	h) Idem diminué de 42,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, n° 565.
4,505 61	2,509,486 22	1,251,985 32	51,578 52	3,705,048 06	1,024 55	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .			3,708,068	3,704,072 39
<b>Publications officielles.</b>	VI.			
Impression du <i>Recueil des lois, du Moniteur et des Annales parlementaires.</i>	•	1	a) 150,500	150,553 27
Abonnements au <i>Bulletin des arrêts de la Cour de cassation</i> . . . . .	•	2	3,000	3,000
Publication d'un recueil des anciennes lois des Pays-Bas autrichiens, de la principauté de Liège et autres pays dont le territoire est compris dans le royaume de Belgique; publication d'un recueil d'instructions, circulaires émanées du département de la Justice, depuis la réunion de la Belgique à la France en 1795, jusqu'en 1850; impression d'avant-projets de lois à envoyer à l'avis des cours et tribunaux, et des facultés de droit des universités du royaume . . . . .	•	3	5,000	4,891 64
<b>Pensions et secours.</b>	VII.			
Pensions civiles . . . . .	•	1	b) 155,000	140,055 87
Secours à des magistrats ou à des veuves et enfants mineurs de magistrats, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, par suite d'une position malheureuse . . . . .	•	2	12,000	12,000
Secours à des employés ou à des veuves et enfants mineurs d'employés dépendant du Ministère de la Justice, se trouvant dans le même cas . . . . .	•	3	3,000	3,000
<b>Cultes.</b>	VIII.			
Clergé supérieur du culte catholique et professeurs des séminaires, bourses et demi-bourses affectées aux séminaires. . . . .	•	1	403,822 59	403,255 02
Clergé inférieur du culte catholique . . . . .	•	2	c) 3,251,104 61	3,248,810 48
Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises, pour les édifices servant aux cultes . . . . .	•	3	444,000	445,990 72
Culte protestant . . . . .	•	4	57,900	56,551 95
— israélite . . . . .	•	5	11,000	11,000
Pensions et secours pour les ministres des cultes . . . . .	•	6	d) 155,000	154,559 06
<b>Établissements de bienfaisance.</b>	IX.			
Frais d'entretien et de transport de mendiants et d'insensés dont le domicile de secours est inconnu . . . . .	•	1	e) 36,000	35,982 72
<b>A REPORTER.</b> . . . .			8,555,995	8,540,110 72

## Ministère de la Justice (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excedant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
4,595 61	2,590,480 22	1,951,935 52	51,578 52	5,705,048 06	1,024 55	
146 75	88,518 17	41,121 70	715 40	150,555 27	"	a) Le crédit primitif a été augmenté de 37,000 fr. par la loi du 23 décembre 1847, <i>Moniteur</i> n° 558.
"	2,400 "	600 "	"	3,000 "	"	
108 56	2,404 04	1,510 05	977 55	4,891 04	"	
3,946 15	77,925 42	64,955 54	290 90	142,476 86	6,577 01	b) Idem diminué de 27,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, <i>Moniteur</i> n° 565.
"	12,000 "	"	"	12,000 "	"	
"	2,000 "	100 "	"	3,000 "	"	
566 77	500,625 50	102,650 12	"	405,255 62	"	
2,294 15	1,610,515 22	1,657,084 22	754 64	5,248,554 08	476 40	c) Idem diminué de 68,000 francs par la même loi.
" 28	568,564 50	64,621 22	5,576 "	458,761 72	5,258 "	
1,548 05	40,818 10	14,555 76	1,000 "	56,351 95	"	
"	6,675 "	2,225 "	"	8,900 "	2,100 "	
660 94	75,155 87	52,700 40	"	125,854 27	8,484 79	d) Idem diminué de 19,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 1850, n° 1.
17 28	10,542 77	14,456 87	10,985 08	55,982 72	"	e) Id. augmenté de 11,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, <i>Moniteur</i> n° 565.
15,884 28	4,998,826 90	3,248,520 20	71,865 09	8,516,210 19	25,900 55	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	8,383,005	3,540,110 72
Établissements de bienfaisance (suite).	IX	(suite).		
Subsides : 1° pour favoriser l'érection et l'amélioration des hospices d'aliénés, l'organisation et le soutien des établissements de bienfaisance, des ateliers de travail et d'autres institutions en faveur des classes ouvrières et indigentes ; 2° pour secours aux victimes de l'ophtalmie militaire qui n'ont pas droit à une pension ou à un secours à la charge du Département de la Guerre. . . . .	.	2	a) 126,000	125,057 96
Frais de la commission instituée dans le but de rechercher les moyens propres à améliorer le sort des classes pauvres, et indemnité de son secrétaire. . . . .	.	3	5,000	1,545 47
Subsides pour l'érection des dépôts de mendicité agricoles. . . . .	.	4	b) 10,000	350 .
Subsides pour les enfants trouvés et abandonnés, sans préjudice du concours des communes et des provinces. . . . .	.	5	c) 142,000	141,122 64
Subsides : 1° pour l'organisation du patronage pour les condamnés libérés ; 2° pour l'établissement et le soutien des maisons de refuge destinées aux condamnés libérés et aux personnes qui veulent abandonner la voie du vice et de l'immoralité ; 3° pour venir en aide aux institutions qui forment des sujets propres au service des prisons, des dépôts de mendicité et d'autres établissements de bienfaisance . . . . .	.	6	50,000	44,172 45
Prisons.	X.			
SECTION 1 <sup>re</sup> . — Service domestique.				
Frais d'entretien, d'habillement, de couchage et de nourriture des détenus ; frais d'habillement et de couchage des gardiens ; gratifications aux détenus, et frais de route et de séjour tant des membres des commissions administratives des prisons que des autres fonctionnaires et employés . . . . .	.	1	d) 2,086,000	2,085,659 65
Traitement des employés attachés au service domestique . . . . .	.	2	e) 402,000	401,440 14
Récompenses à accorder aux employés, pour conduite exemplaire et actes de dévouement. . . . .	.	3	3,000	3,000 .
Frais d'impressions et de bureau . . . . .	.	4	10,000	8,654 22
Constructions nouvelles, réparations et entretien des bâtiments et du mobilier.	.	5	f) 801,000	790,487 68
A REPORTER. . . . .	. . . . .	. . . . .	11,088,005	11,950,558 80

Ministère de la Justice (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
15,884 28	4,995,826 90	3,248,320 20	71,863 09	8,316,210 19	23,900 53	
042 04	59,951 50	65,026 37	•	124,957 96	100 •	a) Le crédit primitif a été diminué de 34,000 francs par la loi du 30 décembre 1849, <i>Moniteur</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 1850, n° 1.
3,056 53	1,072 47	271 •	•	1,345 47	•	
9,670 •	530 •	•	•	530 •	•	b) Idem diminué de 20,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, <i>Monit.</i> n° 365.
877 36	44 94	141,077 70	•	141,122 64	•	c) Idem de 33,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 1850, n° 1.
5,827 57	31,600 •	12,572 43	•	44,172 43	•	
540 37	995,581 64	739,232 04	351,004 58	2,085,618 26	41 37	d) Idem augm. de 1,000,000 de francs par la loi du 23 décembre 1847, <i>Moniteur</i> n° 358, et diminué de 49,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 1850, n° 1.
559 86	337,527 45	63,551 75	300 •	401,579 20	60 94	
•	1,050 •	1,950 •	•	3,000 •	•	e) Idem augm. de 11,000 francs par la loi du 23 décembre 1847, <i>Moniteur</i> n° 358, et diminué de 9,000 francs, par celle du 29 décembre 1848, <i>Moniteur</i> n° 365.
1,365 78	4,350 12	3,873 74	410 36	8,634 22	•	
1,512 32	198,648 54	450,530 22	170,302 87	799,481 63	6 05	f) Idem augmenté : 1° de 139,000 francs par la loi du 29 décembre 1848, n° 365, et 2° de 31,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> n° 1.
58,656 11	6,625,765 65	4,706,606 45	593,880 90	11,926,250 •	24,108 89	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	11,988,995 °	11,950,558 89
<b>Prisons (suite).</b>	<b>X</b>	<b>(suite).</b>		
SECTION 2. — <i>Service des travaux.</i>				
Achat de matières premières et ingrédients pour la fabrication . . . . .	°	6	a) 640,000 °	622,176 90
Gratifications aux détenus . . . . .	°	7	b) 160,000 °	165,948 14
Frais d'impressions et de bureau . . . . .	°	8	c) 2,000 °	1,962 54
Traitements et tantièmes des employés . . . . .	°	0	81,500 °	81,488 16
<b>Frais de police.</b>	<b>XI.</b>			
Service des passe-ports . . . . .	°	1	20,000 °	20,000 °
Autres mesures de sûreté publique . . . . .	°	2	48,000 °	48,000 °
<i>Dépenses imprévues</i> . . . . .	<b>XII.</b>	Unique.	5,000 °	2,875 45
<i>Solde de dépenses arriérées, concernant des exercices dont les Budgets sont clos</i> . . . . .	<b>XIII.</b>	Id.	d) 26,500 °	25,050 08
TOTAUX. . . . .	. . . . .	. . . . .	12,977,995 °	12,918,467 25

Ministère de la Justice (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
58,656 11	0,025,765 65	4,706,605 45	595,880 00	11,026,250 "	24,108 80	
17,825 01	501,025 47	145,527 65	177,023 89	622,176 99	"	a) Le crédit primitif a été diminué de 60,000 fr. par la loi du 29 décembre 1848, <i>Monit.</i> n° 363.
51 86	157,600 "	28,548 14	"	165,948 14	"	b) Idem de 4,000 francs par la même loi.
57 46	1,581 80	580 65	"	1,962 54	"	c) Idem de 5,000 francs par la même loi.
11 84	66,511 90	9,514 54	5,461 72	81,488 16	"	
"	20,000 "	"	"	20,000 "	"	
"	42,000 "	6,000 "	"	48,000 "	"	
2,126 55	2,212 "	661 45	"	2,875 45	"	
840 92	20,792 20	5,525 47	1,545 41	25,650 08	"	d) Idem diminué de 15,000 francs par la loi du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> n° 1.
50,527 75	7,218,087 11	4,898,561 55	777,700 92	12,894,558 56	24,108 80	

Montant du Budget de la Justice, fixé par la loi du 2 mars 1847, *Moniteur* n° 65, à la somme de . . . fr. 11,980,595 "

— des crédits supplémentaires . . . . . 1,171,600 "

13,151,995 "

Montant des crédits transférés aux exercices 1848 et 1849, par les lois du 29 décembre 1849, *Moniteur* n° 565, et du 31 décembre 1849, *Moniteur* n° 1. . . . . 174,000 "

TOTAL. . . . . fr. 12,977,995 "

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Administration centrale.</b>				
Traitement du Ministre. . . . .	I.	1	21,000 *	21,000 *
— des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .		2	81,500 *	81,500 *
Frais des commissions d'examen . . . . .		3	a) 1,571 50	1,571 50
Pensions à des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . .		4	b) 15,801 *	15,801 *
Secours à des fonctionnaires et employés ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont des titres à un secours, à raison de leur position malheureuse. . . . .		5	1,000 *	1,000 *
Matériel. . . . .		6	54,100 *	54,100 *
Achat de décorations de l'Ordre de Léopold. . . . .		7	c) 20,000 *	20,000 *
<b>Traitement des agents politiques.</b>				
II.				
Autriche. . . . .		1	40,000 *	40,000 *
Confédération Germanique . . . . .		2	40,000 *	40,000 *
France . . . . .		5	60,000 *	60,000 *
Grande-Bretagne . . . . .		4	80,000 *	80,000 *
Pays-Bas . . . . .		5	d) 47,585 54	47,585 54
Italie . . . . .		6	e) 12,814 81	12,814 81
Prusse . . . . .		7	50,000 *	50,000 *
États-Unis . . . . .		8	25,500 *	25,500 *
Turquie. . . . .		9	47,000 *	47,000 *
Brésil . . . . .		10	21,000 *	21,000 *
Danemarck. . . . .		11	15,000 *	15,000 *
Espagne. . . . .		12	f) 10,245 04	10,245 04
Grèce . . . . .		13	g) 8,541 67	8,541 67
Villes libres et anseatiques de Hambourg, Brême et Lubeck . . . . .		14	15,000 *	15,000 *
Portugal . . . . .		15	15,000 *	15,000 *
Sardaigne . . . . .		16	15,000 *	15,000 *
Suède . . . . .		17	15,000 *	15,000 *
<b>A REPORTER.</b>			<b>701,655 56</b>	<b>701,655 56</b>

## Ministère des Affaires Étrangères. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CREDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations
	Pendant L'ANNÉE 1847	Pendant L'ANNÉE 1848	Pendant L'ANNÉE 1849	TOTAL		
"	21,000 "	"	"	21,000 "	"	
"	81,295 18	206 82	"	81,500 "	"	
"	"	459 "	1,008 75	1,467 75	105 75	a) Le crédit primitif a été diminué de fr 428 50 c <sup>s</sup> par la loi du 18 janvier 1850, <i>Moniteur</i> du 18
"	10,518 "	5,285 "	"	15,801 "	"	b) Le crédit primitif a été augmenté de 1,777 francs par la loi du 5 mars 1848, <i>Moniteur</i> n° 64.
"	"	1,000 "	"	1,000 "	"	
"	55,506 35	795 65	"	56,302 "	"	
"	10,000 "	10,000 "	"	20,000 "	"	c) Idem de 10,000 francs par la même loi
"	40,000 "	"	"	40,000 "	"	
"	40,000 "	"	"	40,000 "	"	
"	55,594 51	6,005 49	"	61,600 "	"	
"	80,000 "	"	"	80,000 "	"	
"	47,585 54	"	"	47,585 54	"	d) Le crédit primitif a été diminué de fr 2,416 66 c <sup>s</sup> par la loi du 31 décembre 1849, <i>Moniteur</i> n° 18
"	11,925 90	888 01	"	12,813 91	"	e) Idem de fr 27,185 19 c <sup>s</sup>
"	50,000 "	"	"	50,000 "	"	
"	25,500 "	"	"	25,500 "	"	
"	47,000 "	"	"	47,000 "	"	
"	18,000 "	"	5,000 "	23,000 "	"	
"	15,000 "	"	"	15,000 "	"	
"	4,166 04	6,076 40	"	10,242 44	"	f) Idem de fr 4,756 96 c <sup>s</sup> .
"	8,541 67	"	"	8,541 67	"	g) Idem de 6,458 35 c <sup>s</sup> .
"	15,000 "	"	"	15,000 "	"	
"	13,750 "	1,250 "	"	15,000 "	"	
"	15,000 "	"	"	15,000 "	"	
"	15,000 "	"	"	15,000 "	"	
°	655,979 59	41,503 27	4,008 75	701,551 61	105 75	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du Ministère

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	701,655 56	701,655 56
<i>Traitement des agents consulaires, et indemnités à quelques agents non rétribués.</i> . . . . .	III.	Unique.	a) 116,689 51	116,689 51
<i>Frais de voyage des agents du service extérieur et de l'administration centrale, frais de courriers, estafettes et courses diverses.</i> . . . . .	IV.	Id.	70,500 »	70,500 »
<i>Frais à rembourser aux agents du service extérieur.</i> . . . . .	V.	Id.	b) 180,465 85	180,465 85
<b>Commerce.</b>	VI.			
Écoles de navigation . . . . .	»	1	c) 15,971 52	15,971 52
Chambres de commerce . . . . .	»	2	d) 11,150 82	11,150 82
Frais divers et encouragements au commerce . . . . .	»	5	e) 19,715 86	19,715 86
Encouragements pour la navigation à vapeur entre les ports belges et ceux de l'Europe, ainsi que pour la navigation à voiles, sans que, dans l'un ou l'autre cas, les engagements puissent obliger l'État au delà du crédit alloué pour l'exercice 1847, et sans que les crédits puissent excéder 40,000 francs par service . . . . .	»	4	f) 114,999 50	114,999 50
Primes pour construction de navires . . . . .	»	5	g) 54,497 »	54,497 »
Pêche maritime . . . . .	»	6	h) 98,870 78	98,870 78
<b>Missions extraordinaires, traitements d'inactivité, dépenses imprévues.</b>	VII.			
Missions extraordinaires, traitements d'agents politiques et consulaires en inactivité. . . . .	»	1	i) 50,511 61	50,511 61
Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	»	2	10,000 »	10,000 »
<b>TOTAUX.</b> . . . . .			1,425,016 41	1,425,016 41

## des Affaires Étrangères (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 et 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
"	635,970 59	41,565 27	4,008 75	701,551 61	105 75	
"	101,716 65	3,085 57	11,889 51	116,689 51	"	a) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 15,689 31 c <sup>s</sup> par la loi du 5 mars 1848, <i>Moniteur</i> n° 61.
"	48,744 04	20,527 57	1,428 50	70,500 "	"	
"	75,586 02	100,195 12	6,684 71	180,465 85	"	b) Idem de fr. 100,465 85 c <sup>s</sup> par la même loi.
"	11,510 32	4,455 "	"	15,971 32	"	c) Idem diminué de fr. 28 68 c <sup>s</sup> par la loi du 18 janvier 1850, <i>Monit.</i> n° 18.
"	4,755 55	6,507 49	"	11,150 82	"	d) Idem de fr. 869 18 c <sup>s</sup> par la même loi.
"	15,115 29	6,400 57	200 "	19,715 86	"	e) Idem de fr. 184 14 c <sup>s</sup> par la même loi.
"	58,045 "	76,054 50	"	114,099 50	"	f) Idem de 50 francs par la même loi.
"	4,589 "	50,108 "	"	54,497 "	"	g) Idem de 505 francs par la même loi.
"	5,550 50	95,540 28	"	98,879 78	"	h) Idem de fr. 1,120 22 c <sup>s</sup> par la même loi.
"	28,095 60	21,518 01	"	50,511 61	"	i) Idem augmenté de francs 20,511 61 c <sup>s</sup> par la loi du 5 mars 1848, <i>Moniteur</i> n° 61.
"	5,297 96	1,506 54	5,595 70	10,000 "	"	
"	992,556 28	404,749 52	27,606 86	1,424,912 66	105 75	

Le Budget des Affaires Étrangères a été fixé, par la loi du 27 décembre 1846, *Moniteur* n° 565, à la somme de . . . . . fr. 1,513,524 "

Les crédits supplémentaires s'élèvent à . . . . . 155,445 77

1,468,967 77

Le montant des crédits transférés à l'exercice 1849, par la loi du 18 janvier 1850, *Moniteur* n° 18, est de 45,951 56

TOTAL . . . . . fr. 1,425,016 41

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Administration centrale.</b>	I.			
Personnel . . . . .	•	1	12,450 •	12,581 45
Matériel. . . . .	•	2	5,500 •	5,406 78
<b>Bâtiments de guerre.</b>	II.			
Personnel . . . . .	•	1	a) 504,404 85	504,404 85
Vivres . . . . .	•	2	b) 192,547 85	192,547 85
Entretien, chauffage et éclairage . . . . .	•	5	c) 91,578 76	91,578 76
<i>Magasin de la murine.</i> . . . . .	III.	Unique.	4,800 •	4,709 95
<i>Pilotage.</i> . . . . .	IV.	Id.	d) 445,290 52	441,798 02
<i>Établissement et exploitation d'un feu flottant dans la passe de Wielingen.</i>	V.	Id.	59,215 •	59,121 65
<i>Service des bateaux à vapeur de l'Escaut</i> . . . . .	VI.	1	e) 46,290 97	46,290 97
Construction d'un bateau à vapeur destiné au passage de l'Escaut . . . . .	•	2	f) 125,000 •	125,000 •
<i>Police maritime</i> . . . . .	VII.	Unique.	g) 57,000 •	56,819 65
<i>Service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres</i> . . . . .	VIII.	Id.	h) 166,050 07	166,050 07
<i>Secours maritimes (sauvetage.)</i> . . . . .	IX.	Id.	16,500 •	15,855 57
<b>Pensions et secours.</b>	X.			
Pensions civiles et secours aux marins blessés qui ont servi sous l'Empire ou sous le Gouvernement des Pays-Bas. . . . .	•	1	25,150 •	25,058 15
Dotation de la caisse des secours et de prévoyance en faveur des marins naviguant sous pavillon belge. . . . .	•	2	10,000 •	10,000 •
TOTAUX. . . . .			1,515,762 •	1,515,201 50

du Ministère de la Marine. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
68 55	12,381 45	.	.	12,381 45	.	
5 22	2,908 85	319 24	268 69	3,496 78	.	
.	.	.	504,404 85	504,404 85	.	
.	112,826 35	8,576 90	71,544 40	192,947 65	.	a) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 6,933 85 c <sup>t</sup> par la loi du 30 mai 1850, <i>Moniteur</i> n° 153.
.	58,402 26	5,805 05	29,285 47	91,578 78	.	b) Idem de fr. 44,547 85 c <sup>t</sup> par la même loi.
.	1,500 50	945 95	2,555 50	4,700 95	.	c) Idem de fr. 29,258 76 c <sup>t</sup> .
1,498 50	41,025 50	25,726 24	575,046 42	441,798 02	.	d) Idem de 95,000 francs par la loi du 15 juin 1849, <i>Moniteur</i> n° 170, et diminué de fr. 2,223 48 c <sup>t</sup> par la loi du 30 mai 1850, <i>Moniteur</i> n° 150.
91 35	57 21	15,705 07	25,581 37	59,121 65	.	e) Idem diminué de francs 2,467 03 c <sup>t</sup> par la loi du 30 mai 1850, <i>Mon.</i> n° 153.
.	24,820 15	7,211 98	14,258 84	46,290 97	.	f) Ce crédit a été ouvert par la loi du 24 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 89.
.	.	100,000 .	25,000 .	125,000 .	.	g) Le crédit primitif a été augmenté de 4,500 francs par la loi du 15 juin 1849, <i>Moniteur</i> n° 170.
180 55	5,495 02	1,524 44	51,802 19	56,819 65	.	h) Idem diminué de francs 76,049 93 c <sup>t</sup> par la loi du 30 mai 1850, <i>Moniteur</i> n° 158.
.	58,515 85	66,022 55	61,511 60	166,050 07	.	
046 65	621 11	200 67	15,022 59	15,855 37	.	
71 85	.	.	25,058 15	25,058 15	.	
.	.	.	10,000 .	10,000 .	.	
2,560 50	296,552 11	227,051 14	988,058 25	1,515,201 50	.	

Le Budget de la Marine a été fixé, par la loi du 27 décembre 1846, *Moniteur* n° 565, à la somme de fr. 1,291,562 .  
Les crédits supplémentaires s'élèvent à . . . . . 224,200 .

TOTAL. . . . . 1,515,762 .

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Administration centrale.</b>				
	I.			
Traitement du Ministre. . . . .	"	1	21,000 "	21,000 "
— des fonctionnaires, employés et gens de service. . . . .	"	2	170,170 "	170,152 94
Fournitures de bureau, impressions, achat et réparations de meubles, chauffage, éclairage, etc. . . . .	"	3	a) 44,660 86	44,650 86
Annales des travaux publics. . . . .	"	4	6,900 "	6,900 "
Frais de route et de séjour du Ministre, des fonctionnaires et employés de l'administration centrale . . . . .	"	5	8,000 "	2,587 77
<b>Ponts et chaussées; canaux, rivières, polders; ports et côtes; bâtiments civils; personnel des ponts et chaussées.</b>				
SECTION 1 <sup>re</sup> . — PONTS ET CHAUSSÉES.				
Entretien et amélioration des routes, construction de routes nouvelles, ponts à bascule, études de projets, impressions. . . . .	"	1	b) 4,595,800 "	4,595,688 74
Plantations. . . . .	"	2	50,000 "	49,040 28
SECTION 2. — SERVICE DES CANAUX ET RIVIÈRES, DES BACS ET BATEAUX DE PASSAGE ET DES POLDRES.				
<i>Canal de Gand au Sas-de-Gand.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	"	3	45,128 54	57,558 85
<i>Canal de Maestricht à Bois-le-Duc.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	"	4	78,450 "	68,984 85
<i>Canal de Pommerœul à Antoing.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	"	5	c) 106,291 12	106,291 12
<i>Sambre canalisée.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	"	6	110,812 "	110,812 "
Personnel des services désignés aux articles 3, 4, 5 et 6. . . . .	"	7	72,767 50	70,500 15
A REPORTER. . . . .			5,116,980 02	5,091,574 54

Ministère des Travaux publics. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
•	21,000 »	•	•	21,000 •	•	
57 06	177,752 94	1,400 »	•	179,152 94	•	
1 »	20,909 07	25,750 79	•	44,659 86	•	a) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 22,660 86 c <sup>s</sup> par la loi du 17 avril 1848, <i>Moniteur</i> n° 411.
•	1,055 »	5,245 »	•	6,900 »	•	
5,412 25	2,551 07	255 80	•	2,587 77	•	
111 26	1,808,607 25	2,260,015 55	258,102 64	4,566,725 20	26,905 54	b) Idem de 1,500,000 francs par la loi du 2 mars 1848, <i>Moniteur</i> n° 65.
350 72	14,525 44	50,490 45	4,624 59	40,640 98	•	
7,569 71	29,811 87	7,614 58	152 58	57,558 85	•	
9,465 15	31,495 58	25,126 74	12,364 75	68,984 85	•	
•	55,150 »	71,141 12	•	106,291 12	•	c) Idem de fr. 9,802 12 c <sup>s</sup> par la loi du 17 avril 1848, <i>Moniteur</i> n° 411.
•	44,524 80	65,584 •	2,905 20	110,812 •	•	
2,458 55	46,149 95	25,960 10	75 12	70,192 15	117 •	
25,405 48	2,295,711 63	2,512,579 71	258,200 66	5,064,492 •	27,082 54	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	5,110,980 02	5,091,574 54
SECTION 2. — CANAUX, RIVIÈRES, POLDRES (suite).	II (suite).			
<i>Canal de Bruxelles à Charleroy.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	"	8	90,000 "	84,985 56
Personnel . . . . .	"	9	42,859 "	42,761 75
<i>Service de l'Escaut.</i>				
Travaux à l'Escaut . . . . .	"	10	19,014 "	19,014 "
Personnel . . . . .	"	11	15,472 50	15,194 78
<i>Service de la Lys.</i>				
Travaux à la Lys . . . . .	"	12	45,028 "	37,477 85
Personnel . . . . .	"	15	a) 7,076 "	7,076 "
<i>Service de la Meuse dans les provinces de Liège et de Namur.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	"	14	220,000 "	210,555 77
Personnel . . . . .	"	15	20,800 "	17,750 "
<i>Service de la Meuse dans le Limbourg.</i>				
Travaux . . . . .	"	16	205,800 "	196,851 84
Personnel . . . . .	"	17	4,800 "	4,029 17
<i>Service de la Dendre.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	"	18	b) 12,915 56	12,915 56
Personnel . . . . .	"	19	9,250 "	9,110 "
<i>Service du Ruppel, de la Dyle et du Démer.</i>				
Travaux . . . . .	"	20	122,000 "	43,992 04
Personnel . . . . .	"	21	1,500 "	1,200 "
Travaux aux voies navigables de second ordre; frais d'études et de levée de plans; achats et réparations d'instruments . . . . .	"	22	40,000 "	39,423 61
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée du Démer. . . . .	"	25	100,000 "	90,975 "
Travaux à faire pour obvier aux inondations de la vallée de la Senne. . . . .	"	24	50,250 "	15,856 28
Loyer d'une maison pour l'éclusier. . . . .	"		250 "	
A REPORTER. . . . .	. . . . .	. . . . .	6,104,405 08	5,958,523 65

## Ministère des Travaux publics (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
25,405 48	2,205,711 65	2,312,579 71	258,200 66	5,064,492 "	27,082 54	
5,014 64	40,028 96	50,462 90	14,403 41	84,985 36	"	
77 27	58,500 01	4,261 72	"	42,761 75	"	
"	2,424 56	15,520 "	3,069 44	19,014 "	"	
277 72	11,506 60	5,888 18	"	15,194 78	"	
8,450 15	15,979 52	14,476 81	9,021 72	37,477 85	"	
"	4,851 42	2,244 58	"	7,076 "	"	a) Le crédit primitif a été augmenté de 102 francs par la loi du 17 avril 1848, <i>Moniteur</i> n° 111.
644 25	149,104 60	60,165 08	10,088 00	219,355 77	"	
5,050 "	15,645 01	4,104 99	"	17,750 "	"	
8,048 16	427 "	155,922 "	60,502 84	196,851 84	"	
770 85	1,945 48	1,977 69	108 "	4,029 17	"	
"	2,290 58	10,140 56	484 62	12,915 56	"	b) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 846 56 c <sup>2</sup> par la loi précitée.
120 "	6,827 57	2,282 45	"	9,110 "	"	
78,007 96	5,547 58	40,644 46	"	45,992 04	"	
100 "	900 "	300 "	"	1,200 "	"	
576 39	51,860 54	7,563 07	"	59,423 61	"	
25 "	97,590 81	2,584 19	"	99,975 "	"	
14,413 72	2,135 "	0,793 82	3,870 96	15,808 78	27 50	
145,831 55	2,714,854 67	2,856,710 08	359,848 74	5,931,415 49	27,110 04	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	II (suite).		6,104,405 08	5,958,525 55
SECTION 2. — CANAUX, RIVIÈRES, POLDRES (suite).				
<i>Canaux de Gand à Ostende.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	•	25	98,085 •	98,085 •
Personnel . . . . .	•	26	6,604 51	6,604 51
<i>Canal de Mons à Condé.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	•	27	28,284 •	28,284 •
Personnel . . . . .	•	28	14,100 •	14,048 •
<i>Canal de la Campine.</i>				
Entretien et travaux . . . . .	•	29	54,000 •	50,751 97
Personnel des 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>me</sup> sections de ce canal. . . . .	•	50	16,000 •	15,971 25
<i>Canal d'embranchement vers Turnhout.</i>				
Travaux d'entretien . . . . .	•	51	0,000 •	7,104 68
Personnel . . . . .	•	52	4,250 •	5,875 •
<i>Petite-Nèthe canalisée.</i>				
Deuxième annuité à payer à la province d'Anvers . . . . . 50,000 •	•	53	60,000 •	59,879 87
Travaux d'entretien . . . . . 10,000 •	•	54	9,700 •	9,660 •
Personnel . . . . .	•	55	20,000 •	10,487 87
<i>Bacs et bateaux de passage.</i> — Entretien des bacs et bateaux de passage et de leurs dépendances . . . . .	•	56	1,000 •	600 •
<i>Poldres.</i> — Personnel . . . . .	•	57		
SECTION 3. — PORTS D'OSTENDE ET DE NIEUPOORT, CÔTE DE BLANKENBERGHE.				
<i>Port d'Ostende</i> . . . . — Entretien et travaux . . . . .	•	58	82,155 94	79,472 54
<i>Port de Nieuport</i> . . . — Id. . . . .	•	59	21,555 55	15,555 34
<i>Côte de Blankenberghe.</i> — Id. . . . .	•	60	87,600 40	87,685 96
Personnel des ports et côtes . . . . .	•	40	18,445 74	17,586 87
<i>Phares et fanaux</i> . . . — Entretien . . . . .	•	41	1,800 •	750 •
SECTION 4. — BÂTIMENTS CIVILS.				
Entretien et réparation des palais, hôtels, édifices et monuments de l'État, ainsi que des bâtiments dont les lois mettent l'entretien à charge de l'État. . . . .	•	42	a) 59,128 •	55,045 55
Constructions nouvelles, et construction d'une salle et dépendances pour la tenue des séances du Sénat . . . . .	•	43	70,000 •	70,000 •
Construction d'une citerne et de réservoirs au musée de l'État . . . . .	•	44	5,627 •	4,600 •
Traitement des surveillants . . . . .	•	45	7,500 •	6,099 02
À REPORTER. . . . .			6,758,385 00	6,587,427 64

## Ministère des Travaux publics (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE A justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
145,881 55	2,714,854 67	2,856,710 08	559,848 74	5,951,415 40	27,110 04	
"	47,500 99	47,769 92	2,814 00	98,085 "	"	
"	4,175 75	2,450 78	"	6,604 51	"	
"	"	28,284 "	"	28,284 "	"	
52 "	10,705 75	3,344 25	"	14,048 "	"	
3,268 05	"	50,751 97	"	50,751 97	"	
28 75	11,971 25	4,000 "	"	15,971 25	"	
1,895 52	"	7,104 68	"	7,104 68	"	
575 "	2,925 "	950 "	"	3,875 "	"	
20 15	58,925 01	1,956 86	"	59,979 87	"	
40 "	4,916 22	4,743 78	"	9,660 "	"	
3,512 13	11,464 71	4,765 16	260 "	16,487 87	"	
400 "	600 "	"	"	600 "	"	
2,661 40	55,570 "	39,555 "	1,480 "	76,405 "	3,067 54	
5,999 99	10,755 54	4,600 "	"	15,355 54	"	
6 55	63,919 98	15,980 02	7,785 96	87,685 96	"	
856 87	13,515 50	4,071 57	"	17,586 87	"	
1,050 "	"	510 "	240 "	750 "	"	
3,182 67	5,219 79	49,911 74	815 80	55,945 55	"	
"	24,842 20	38,854 61	6,525 19	70,000 "	"	a) Le crédit primitif a été augmenté de 3,023 francs par la loi du 17 avril 1848, Monsieur n° 111.
1,027 "	4,600 "	"	"	4,600 "	"	
1,200 08	5,525 55	574 37	"	6,099 92	"	
171,467 45	3,050,859 40	3,146,826 70	570,503 78	6,557,250 06	30,177 58	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	6,738,885 09	6,587,427 64
SECTION 5. — PERSONNEL DES PONTS ET CHAUSSEES.	II (suite).			
Traitement des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; indemnités et dépenses éventuelles; frais des jurys d'examen de l'école du génie civil; voyages des élèves . . . . .	»	46	a) 464,500 »	464,493 90
Traitement et indemnités du personnel chargé de la surveillance des travaux des chemins de fer concédés . . . . .	»	47	109,100 »	107,945 16
Chemin de fer et postes.	III.			
SECTION 1 <sup>re</sup> . — CHEMIN DE FER.				
§ 1 <sup>er</sup> . Administration générale.				
Personnel . . . . .	»	1	b) 210,728 59	210,728 59
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . . . .	»	2	154,750 »	154,750 »
§ 2. Service de l'entretien des routes et stations.				
Personnel . . . . .	»	3	122,125 »	118,542 27
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . . . .	»	4	c) 1,575,710 88	1,575,666 68
Renouvellement des billes et fers . . . . .	»	5	1,424,000 »	1,404,205 08
§ 3. Service de locomotion et d'entretien du matériel.				
Personnel . . . . .	»	6	153,940 »	152,550 27
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, etc. . . . .	»	7	d) 5,740,045 47	5,752,287 72
Renouvellement du matériel hors d'usage, et remplacement partiel des wagons découverts par des wagons couverts . . . . .	»	8	e) 772,568 38	765,097 27
§ 4. Service des transports.				
Personnel . . . . .	»	9	f) 410,276 76	410,076 76
Main-d'œuvre, travaux, fournitures, indemnités pour pertes et avaries . . . . .	»	10	g) 754,487 56	754,485 95
§ 5. Frais de perception.				
Personnel . . . . .	»	11	227,000 »	222,977 77
Loyer de locaux pour la réception des marchandises . . . . .	»	12	h) 8,669 84	4,669 84
§ 6. Service de la régie.				
Personnel, fournitures de bureau, loyer de locaux, etc. . . . .	»	13	57,650 »	57,647 44
A REPORTER. . . . .	. . . . .	. . . . .	16,064,437 57	16,445,156 41

## Ministère des Travaux publics (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
171,457 45	5,050,850 40	5,140,826 79	579,565 78	0,557,250 06	50,177 58	
0 01	557,588 02	106,145 97	960 "	464,495 99	"	a) Le crédit primitif a été augmenté de 9,400 francs par la loi du 17 avril 1848, <i>Moniteur</i> n° 111.
1,150 84	61,624 70	45,818 57	2,300 "	107,945 16	"	
"	195,188 50	15,540 "	"	210,728 50	"	b) Idem de fr. 2,928 50 c <sup>s</sup> par la même loi.
"	72,025 55	61,091 "	755 67	154,750 "	"	
5,782 75	106,855 77	11,574 "	100 "	118,509 77	52 70	
44 20	155,785 68	1,142,482 06	90,400 04	1,575,666 08	"	c) Idem de fr. 83,710 88 c <sup>s</sup> par la même loi.
10,704 92	1,106,585 98	277,507 67	20,111 45	1,404,205 08	"	
1,585 75	99,527 05	55,029 22	"	152,556 27	"	
7,757 75	1,752,720 20	1,857,180 52	150,902 21	5,729,811 82	2,475 90	d) Idem de fr. 450,045 47 c <sup>s</sup> par la même loi.
7,471 11	240,455 41	407,775 54	116,868 52	765,097 27	"	e) Idem de fr. 472,568 58 c <sup>s</sup> par la même loi.
200 "	565,708 82	46,267 94	100 "	410,076 76	"	f) Idem de fr. 6,276 76 c <sup>s</sup> par la même loi.
1 65	15,804 71	674,964 29	45,716 95	754,485 95	"	g) Idem de fr. 89,887 56 c <sup>s</sup> par la même loi.
4,022 33	202,452 44	20,545 55	"	222,977 77	"	
4,000 "	4,669 84	"	"	4,669 84	"	h) Idem de fr. 869 84 c <sup>s</sup> par la même loi.
2 56	52,700 44	5,447 "	1,500 "	57,647 44	"	
221,281 16	7,777,015 65	7,827,995 50	805,459 28	16,410,470 45	52,685 98	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	16,064,457 57	16,445,156 41
<b>Chemin de fer et postes (suite).</b>	III (suite).			
SECTION 2. — POSTES.				
Personnel . . . . .	.	14	985,000 "	947,187 84
Matériel. . . . .	.	15	a) 488,285 18	488,255 07
Frais de placement de nouvelles boîtes aux lettres dans les communes rurales.	.	16	5,000 "	" "
Frais de construction de voitures destinées au service des postes sur le chemin de fer. . . . .	.	17	20,000 "	16,261 15
<b>Mines.</b>	IV.			
Conseil des mines. — Traitements, frais de route et matériel . . . . .	.	1	45,600 "	44,455 70
Traitement des ingénieurs et conducteurs; frais de bureau et de déplacement; jurys d'examen et voyages des élèves des mines . . . . .	.	2	175,200 "	170,825 68
Subsides aux caisses de prévoyance; secours et récompenses aux personnes qui se sont distinguées par des actes de dévouement . . . . .	.	3	45,000 "	44,095 "
Impressions, achats de livres et d'instruments, encouragements et subventions pour la publication de plans et de mémoires, essais et expériences . . . . .	.	4	10,000 "	9,984 60
Pensions . . . . .	V.	Unique.	70,000 "	62,210 68
<b>Secours.</b>	VI.			
Secours à d'anciens employés, à des veuves ou familles d'employés qui sont dans le besoin . . . . .	.	Id.	5,000 "	5,000 "
Dépenses imprévues. . . . .	VII.	Id.	b) 37,525 "	37,511 59
Payement fait, en 1847, au sieur Mathieu, en déduction de la somme de fr. 155,517 04 c' qui reste due à la société concessionnaire de la canalisation de la Sambre, sur le prix de rétrocession de sa concession, aux termes de l'art. 10, § 2, de la transaction du 15 avril 1855, approuvée par la loi du 28 septembre 1855. . . . .			c) 100,000 "	100,000 "
TOTAUX. . . . .			18,640,045 75	18,360,825 72

## Ministère des Travaux publics (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
221,281 16	7,777,015 65	7,827,005 50	805,459 98	16,410,470 45	52,085 98	
37,812 16	708,506 81	258,508 22	175 94	947,080 97	106 87	
28 11	317,375 00	170,851 67	20 "	488,227 57	27 50	a) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 8,283 18 et par la loi du 17 avril 1848, <i>Monit.</i> n° 111.
5,000 "	"	"	"	"	"	
5,758 85	2,780 "	15,211 15	270 "	16,261 15	"	
1,164 50	43,229 08	1,206 62	"	44,455 70	"	
2,574 52	126,106 11	44,629 57	"	170,825 68	"	
5 "	1,295 "	43,700 "	"	44,995 "	"	
15 40	5,538 35	4,646 25	"	9,984 60	"	
7,780 32	20,542 82	51,106 27	566 96	61,216 05	994 65	
"	3,000 "	2,000 "	"	5,000 "	"	
11 41	17,677 15	10,854 46	"	37,511 59	"	b) Idem de 7,523 francs par la loi précitée.
"	100,000 "	"	"	100,000 "	"	c) Les voies et moyens pour le paiement de cette somme ont été faits par l'article 3, § 2 de la loi du 18 juin 1836 ( <i>Bulletin officiel</i> n° 33.
279,220 05	9,132,046 85	8,507,469 71	806,492 18	18,556,008 74	55,814 98	

Le Budget des Travaux publics a été fixé, par la loi du 9 mai 1847, *Moniteur* n° 151, à la somme de fr. 16,101,110 55

Les crédits supplémentaires s'élèvent à . . . . . 2,547.955 20

Total . . . . . fr. 18,649,045 75

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Fonds spéciaux.</b>				
Augmentation des crédits successivement alloués par les lois des 26 juin 1842, 20 février 1844 et 18 juillet 1846, pour les travaux de la 1 <sup>re</sup> section du canal de Zelzaete à la mer du Nord . . . . .			a) 750,000 •	725,724 94
Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges. . . . .			b) 580,000 •	570,555 10
Premiers travaux de la 2 <sup>me</sup> section du canal de Zelzaete à la mer, comprise entre Damme et St-Laurent . . . . .			c) 1,555,000 •	1,537,285 50
Augmentation du crédit de 1,500,000 francs, alloué par la loi du 29 décembre 1842, n° 827, pour l'achèvement de l'entrepôt d'Anvers. . . . .			d) 540,000 •	526,186 54
Augmentation des crédits de 1,750,000 francs, de 1,110,000 francs, de 950,000 francs et de 200,000 francs, successivement alloués par les lois des 29 septembre 1842, 24 juillet 1844, 24 septembre 1845 et 18 juillet 1846, pour les travaux du canal de la Campine . . . . .			e) 454,000 •	501,788 08
Augmentation du crédit de 1,040,000 francs, voté par la loi du 6 avril 1845, pour la construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine. . . . .			f) 580,000 •	557,325 05
<b>TOTAUX.</b> . . . . .			4,059,000 •	5,068,642 11

## Ministère des Travaux publics (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
24,275 06	355,617 72	269,709 04	102,398 18	725,724 94	.	
9,060 90	162,816 62	206,270 56	1,185 92	570,273 10	60 .	
167,714 50	507,857 45	507,081 47	510,890 27	1,586,409 19	876 51	
15,815 40	257,405 20	185,178 91	78,546 58	521,150 58	5,055 96	
152,211 92	164,006 72	153,665 17	4,116 19	501,788 08	.	
22,676 05	515,766 48	55,719 40	819 55	548,505 21	9,018 74	
370,557 89	1,759,450 28	1,196,224 55	697,956 27	3,653,631 10	15,011 01	

a) Par l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 28 mars 1847, *Moniteur* n° 90, il a été ouvert un crédit de . . . . . fr. 650,000 »  
Et par l'art. 1<sup>er</sup> de la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111, un autre crédit de . . . . . 100,000 »  
Ensemble. . . . . 750,000 »

b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 28 mars 1847, *Moniteur* n° 90, art. 5.

c) Par l'art. 4 de la loi du 28 mars 1847, *Moniteur* n° 90, il a été ouvert un crédit de . . . . . fr. 720,000 »  
Par l'art. 2 de la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111, ce crédit a été augmenté de . . . . . 453,000 »  
Et par l'art. 2 de la loi du 17 juillet 1849, *Moniteur* n° 200, il a encore été augmenté de . . . . . 400,000 »  
Ensemble. . . . . 1,573,000 »

d) Ce crédit a été ouvert par la loi du 15 mai 1847, *Moniteur* n° 140, art. 1<sup>er</sup>.

e) Par l'art. 2 de la loi du 15 mai 1848, *Moniteur* n° 140, il a été ouvert un crédit de . . . . . fr. 280,000 »  
Et par l'art. 2 de la loi du 17 avril 1848, *Moniteur* n° 111, un crédit de . . . . . 154,000 »  
Ensemble. . . . . 434,000 »

f) Ce crédit a été ouvert par l'art. 3 de la loi du 15 mai 1847, *Moniteur* n° 140.

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Administration centrale.</b>				
Traitement du Ministre . . . . .	I.	1	21,000	21,000
— des fonctionnaires, employés et gens de service . . . . . 176,550				
Brevets d'invention . . . . . 15,700	2	2	202,050	202,022 98
Travail extraordinaire . . . . . 10,000				
Fournitures de bureau, achat et réparations de meubles, éclairage, chauffage et menues dépenses . . . . .	5	5	50,000	29,905 50
Frais de route et de séjour, courriers extraordinaires . . . . .	4	4	5,500	2,505 50
<b>Pensions et secours.</b>				
Pensions à accorder à des fonctionnaires et employés . . . . .	II.	1	150,000	147,600 88
Secours à d'anciens employés belges aux Indes, ou à leurs veuves . . . . .	2	2	5,000	4,907 54
Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, ou à leurs veuves, qui, sans avoir droit à la pension, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . . . .	5	5	7,000	7,000
<b>Statistique générale.</b>				
Frais de publication des travaux de la direction de la statistique générale et de la commission centrale, ainsi que des commissions provinciales . . . . .	III.	1	24,050	24,049 96
Deuxième partie des frais auxquels donneront lieu le recensement général de la population du royaume, et, sans que cette opération puisse en être retardée, celui de l'agriculture et de l'industrie . . . . .		2	250,000	249,565 96
<b>Frais d'administration dans les provinces. a)</b>				
Province d'Anvers . . . . .	IV.	1	97,000	96,908 48
— de Brabant . . . . .		2	105,975	105,968 66
— de la Flandre occidentale . . . . .		3	98,250	97,649 12
— — orientale . . . . .		4	100,200	98,958 80
— de Hainaut . . . . .		5	109,470	109,420 56
A REPORTER . . . . .			1,205,495	1,197,617 54

du Ministère de l'Intérieur. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
•	21,000 •	•	•	21,000 •	•	
27 02	201,267 98	755 •	•	202,022 08	•	
6 50	25,908 47	6,044 95	40 10	29,995 50	•	
006 70	1,955 70	540 60	•	2,505 50	•	
2,509 12	82,160 84	64,470 56	•	146,640 20	060 68	
92 66	2,910 81	1,996 55	•	4,907 54	•	
•	6,725 •	275 •	•	7,000 •	•	
• 04	8,551 04	8,894 42	5,824 50	23,249 96	800 •	
436 04	85,294 44	81,205 20	85,066 52	249,565 96	•	
1 52	80,546 05	16,652 45	•	96,998 48	•	
6 54	90,988 75	14,919 81	•	105,908 54	60 12	
600 88	72,146 08	25,595 04	•	97,649 12	•	
1,261 20	78,585 45	20,555 57	•	98,958 80	•	
40 44	87,921 01	21,409 55	•	100,420 56	•	
5,877 46	845,546 58	265,319 24	88,050 92	1,195,796 74	1,820 80	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .			1,203,495	1,197,617 54
<b>Frais d'administration dans les provinces (suite).</b>	<b>IV</b>	<b>(suite).</b>		
Province de Liège . . . . .	•	6	104,690	104,689 60
— de Limbourg . . . . .	•	7	85,697	85,629 78
— de Luxembourg . . . . .	•	8	89,700	89,500 55
— de Namur . . . . .	•	9	88,400	88,341 29
<i>Frais de milice.</i>				
Indemnités des membres des conseils de milice (qu'ils résident ou non au lieu où siège le conseil) et des secrétaires de ces conseils; frais d'impressions et de voyage pour la levée de la milice et pour l'inspection des miliciens semestriers; vacations des officiers de santé en matière de milice; primes pour arrestation de réfractaires. . . . .	•	10	65,000	36,000 11
<b>Frais d'administration dans les arrondissements.</b>	<b>V.</b>			
Traitements des commissaires d'arrondissement. . . . .	•	1	186,900	186,900
Émoluments pour frais de bureau . . . . .	•	2	115,772	115,771 05
Frais de route et de tournée. . . . .	•	3	22,500	22,481 62
<b>Voirie vicinale.</b>	<b>VI.</b>			
Encouragements divers pour l'amélioration de la voirie vicinale. . . . .	•	Unique.	205,800	205,665 72
<b>Fêtes nationales.</b>	<b>VII.</b>			
Frais de célébration des fêtes nationales . . . . .	•	Id.	50,000	20,000 07
<b>A REPORTER.</b> . . . .			2,285,054	2,271,584 51

Ministère de l'Intérieur (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
5,877 46	843,546 58	203,319 24	88,050 92	1,195,796 74	1,820 80	
• 40	84,535 66	20,153 94	•	104,689 60	•	
67 22	66,515 28	17,174 77	2,159 75	85,629 78	•	
100 47	70,842 98	18,747 55	•	89,590 53	•	
58 71	69,200 41	19,151 88	•	88,341 29	•	
6,099 80	28,889 26	27,800 56	69 40	56,849 31	50 80	
•	138,387 58	48,512 62	•	186,900 •	•	
• 95	81,048 95	52,722 12	•	133,771 05	•	
18 58	1,250 25	21,222 37	•	22,481 62	•	
156 28	118,564 26	150,157 96	40,141 50	288,863 72	6,800 •	
• 95	20,661 45	357 62	•	20,999 07	•	
12,569 69	1,552,260 44	599,370 63	131,281 64	2,262,912 71	8,071 60	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	2,285,954 »	2,271,584 31
<b>Eaux de Spa.</b>	VIII.			
Traitement du contrôleur des jeux, et autres dépenses. . . . .	»	1	2,220 »	»
Frais de réparation des monuments de la commune de Spa. . . . .	»	2	20,000 »	20,000 »
<b>Construction et restauration d'hôtels provinciaux.</b>	IX.			
Quatrième quart des frais de construction de l'hôtel de l'administration provinciale de Luxembourg, à Arlon, et dépenses extraordinaires résultant de cette construction . . . . .	»	1	91,000 »	67,229 87
Premier tiers, les crédits antérieurs étant annulés, d'une somme de 400,000 francs, pour la restauration du palais de Liège . . . . .	»	2	155,000 »	152,000 59
<i>École de médecine vétérinaire et d'agriculture de l'État.</i> — Jury d'examen.	X.	1	155,500 »	155,494 78
Subside à la société d'horticulture de Bruxelles . . . . .	»	2	24,000 »	24,000 »
<b>Agriculture.</b>	XI.			
Indemnités pour bestiaux abattus . . . . .	»	1	220,000 »	156,520 40
Fonds d'agriculture . . . . .	»	2	78,500 »	78,209 39
Encouragements à l'agriculture. . . . .	»	3	525,000 »	524,910 41
<b>Milice.</b>	XII.			
Frais d'impression des listes alphabétiques . . . . .	»	Unique.	1,600 »	1,587 50
<b>Garde civique.</b>	XIII.			
Frais de voyage de l'inspecteur général de la garde civique, des aides de camp qui l'accompagnent, et frais de bureau de l'état-major; achat, réparation et entretien des armes et équipement de la garde civique . . . . .	»	Id.	20,000 »	19,986 47
<b>Récompenses honorifiques et pécuniaires.</b>	XIV.			
Médailles ou récompenses pécuniaires pour actes de dévouement et de courage.	»	Id.	8,200 »	4,802 »
A REPORTER. . . . .	. . . . .	. . . . .	3,360,974 »	3,255,214 52

Ministère de l'Intérieur (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
12,560 60	1,532,260 44	509,370 63	131,281 64	2,262,012 71	8,671 60	
2,220 .	»	»	»	»	»	
»	20,000 .	»	»	20,000 .	»	
25,770 13	36,050 .	17,581 13	15,708 72	67,229 87 <sup>4</sup>	»	
» 61	71,030 .	15,252 71	48,716 68	152,099 30	»	
5 22	122,663 48	30,831 30	»	153,494 78	»	
»	12,000 .	12,000 .	»	24,000 .	»	
65,070 00	67,061 72	86,785 58	1,404 10	156,242 40	78 .	
200 61	20,423 08	48,561 51	304 80	78,289 39	10 .	
80 50	501,721 11	23,120 15	50 .	524,801 26	19 15	
12 50	1,587 50	»	»	1,587 50	»	
13 53	12,243 52	7,742 95	»	19,986 47	»	
5,398 .	1,200 .	1,854 .	1,748 .	4,802 .	»	
105,750 48	2,208,145 85	840,807 98	107,595 94	3,246,435 77	8,778 75	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	3,560,074 »	3,255,214 52
<b>Légion d'honneur et Croix de fer.</b>	XY.			
Dotation en faveur de légionnaires et de veuves de légionnaires peu favorisés de la fortune, et pensions de 100 francs par personne aux décorés de la croix de fer, non pensionnés d'autre chef, peu favorisés de la fortune; subsides à leurs veuves ou orphelins . . . . .	»	1	90,000 »	88,550 82
Subside au fonds spécial des blessés de septembre . . . . .	»	2	25,000 »	25,000 »
<b>Industrie.</b>	XVI.			
Encouragements à l'industrie . . . . .	»	1	65,000 »	64,069 87
Subsides en faveur de l'industrie linière et de la classe des tisserands et des fileuses; exécution des diverses mesures proposées par la commission d'enquête; distribution de métiers, etc. . . . .	»	2	150,000 »	150,000 »
Frais présumés de l'exposition des produits de l'industrie nationale en 1847.	»	3	100,000 »	99,975 55
Primes et encouragements aux arts mécaniques et à l'industrie, aux termes de la loi du 25 janvier 1817, n° 6, sur les fonds provenant des droits de brevets; publication de brevets et frais d'administration (personnel et matériel).	»	4	17,500 »	16,941 42
Musée de l'industrie nationale . . . . .	»	5	40,000 »	50,106 90
<b>Instruction publique.</b>	XVII.			
<i>Enseignement supérieur.</i>				
Traitement des fonctionnaires et employés des deux universités de l'État; bourses, médailles et subsides pour le matériel . . . . .	»	1	651,800 »	651,725 44
Frais des jurys d'examen pour les grades académiques . . . . .	»	2	92,000 »	91,121 28
Dépenses du concours universitaire . . . . .	»	3	15,000 »	10,957 70
A REPORTER. . . . .	. . . . .	. . . . .	4,587,074 »	4,475,345 28

## Ministère de l'Intérieur (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
105,750 48	2,208,145 85	840,897 98	197,505 04	3,246,435 77	8,778 75	
1,660 18	52,517 50	55,480 "	185 52	88,180 82	150 "	
"	20,000 "	5,000 "	"	25,000 "	"	
50 15	57,115 10	7,854 77	"	64,969 87	"	
"	155,070 55	16,020 45	"	150,000 "	"	
24 07	54,523 01	45,652 52	"	99,975 53	"	
558 58	15,307 80	1,500 50	"	16,608 10	555 52	
895 10	23,418 71	9,396 14	6,292 05	39,106 90	"	
74 56	456,603 09	175,228 55	1,894 "	631,725 44	"	
878 72	52,044 53	58,476 75	"	91,121 28	"	
4,042 50	6,554 20	1,910 "	2,495 50	10,957 70	"	
115,730 72	5,079,098 54	1,176,126 06	208,256 81	4,464,081 21	9,262 07	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .			4,587,074 .	4,475,545 28
<b>Instruction publique (suite).</b>	<b>XVII</b> (suite).			
<i>Enseignement moyen.</i>				
Frais d'inspection des athénées et collèges . . . . .		4	10,000 .	9,962 50
Subsides annuels aux établissements d'enseignement moyen et industriel (écoles de Gand et de Verviers), autres que les écoles d'art et métiers et les ateliers d'apprentissage . . . . .		5	200,000 .	199,975 .
Indemnités aux professeurs démissionnés des athénées et collèges . . . . .		6	5,000 .	4,800 .
<i>Enseignement primaire.</i>				
Frais d'inspection, service annuel ordinaire de l'instruction primaire commu- nale et subsides aux communes; matériel, constructions, réparations et ameublement d'écoles; encouragements; subsides à des établissements spé- ciaux; enseignement normal et écoles primaires supérieures . . . . .		7	915,850 40	908,550 48
Subsides pour l'enseignement à donner aux sourds-muets et aux aveugles. . . . .		8	20,000 .	16,551 25
<b>Lettres, sciences et arts.</b>	<b>XVIII.</b>			
SECTION 1 <sup>re</sup> . — <i>Lettres et sciences</i> . . . . .		1	259,500 .	259,478 45
SECTION 2. — <i>Archives du royaume.</i>				
Frais d'administration ( <i>Personnel</i> ) . . . . .		2	25,750 .	25,064 72
— ( <i>Matériel</i> ) . . . . .		3	2,600 .	2,595 08
Frais de publication des inventaires des archives. . . . .		4	4,000 .	3,970 46
Archives de l'État dans les provinces; frais de recouvrement de documents provenant des archives, tombés dans des mains privées; frais de copies de documents concernant l'histoire nationale; échange des archives dans les provinces de Limbourg et de Luxembourg . . . . .		5	16,000 .	15,946 48
Location de la maison servant de succursale au dépôt général des archives de l'État. . . . .		6	3,500 .	3,500 .
<b>A REPORTER.</b> . . . .			6,025,254 40	5,901,405 68

## Ministère de l'Intérieur (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				TOTAL.	RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.				
115,750 72	5,079,698 54	1,176,126 06	208,256 81	4,464,081 21	9,262 07		
57 50	9,064 70	897 74	"	9,062 50	"		
27 "	108,512 50	1,060 50	"	109,975 "	"		
200 "	4,800 "	"	"	4,800 "	"		
5,490 92	542,598 51	515,658 28	49,707 02	907,763 81	566 67		
5,468 75	15,000 "	1,551 25	"	16,551 25	"		
21 57	201,016 62	58,528 31	155 50	239,478 43	"		
685 28	21,051 39	1,115 35	"	25,064 72	"		
4 92	1,642 75	952 35	"	2,595 08	"		
20 54	1,440 "	652 46	1,898 "	5,970 46	"		
55 52	11,026 51	4,019 97	"	15,946 48	"		
"	3,208 54	291 66	"	3,500 "	"		
125,758 72	5,890,450 72	1,741,211 80	259,095 53	5,891,666 94	9,828 74		

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . . . .	. . . . .	6,025,254 40	5,901,405 68
<b>Lettres, sciences et arts (suite).</b>	<b>XVIII</b> (suite).			
<i>SECTION 5. — Beaux-arts.</i>				
Beaux-arts . . . . .	"	7	247,000 "	246,909 81
Monument de la place des Martyrs . . . . .	"	8	2,000 "	1,999 55
Cinquième et sixième septièmes pour l'exécution de la statue équestre de Godefroid de Bouillon . . . . .	"	9	25,000 "	25,000 "
Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique, avec le concours des villes et des provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables. . . . .	"	10	10,000 "	10,000 "
Subsides aux provinces, aux villes et communes dont les ressources sont insuffisantes pour la conservation des monuments, et commission royale des monuments . . . . .	"	11	41,000 "	40,985 46
Piédestal de la statue du prince Charles de Lorraine. . . . .	"	12	a) 12,500 "	12,500 "
<b>Service de santé.</b>	<b>XIX.</b>			
Service médical; commissions médicales provinciales . . . . .	"	1	59,500 "	59,486 28
Encouragements et subsides. . . . .	"	2	18,500 "	18,500 "
Académie royale de médecine . . . . .	"	3	40,000 "	40,000 "
<b>État civil. — Tables décennales.</b>	<b>XX.</b>			
Complément des frais de confection des tables décennales des actes de l'état civil, pour la période de 1835 à 1842, en exécution du décret du 20 juillet 1807 et des art. 69 et 70 de la loi provinciale. . . . .	"	Unique.	20,900 "	16,686 08
Dépenses imprévues non libellées au Budget . . . . .	XXI.	Id.	9,900 "	8,257 16
Mesures relatives aux subsistances . . . . .	XXII.	Id.	b) 500,000 "	298,771 "
A REPORTER. . . . .	. . . . .	. . . . .	6,791,354 40	6,660,479 02

Ministère de l'Intérieur (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
195,758 72	5,800,459 72	1,741,211 89	250,905 55	5,801,666 94	9,828 74	
" 10	211,450 76	50,186 17	5,562 88	246,999 81	"	
" 45	1,025 25	627 07	548 55	1,099 55	"	
"	"	25,000 "	"	25,000 "	"	
"	4,600 "	5,900 "	1,500 "	10,000 "	"	
16 54	22,899 84	18,085 62	"	40,985 46	"	
"	12,500 "	"	"	12,500 "	"	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 20 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 148.
15 72	2,550 30	52,698 18	4,257 80	59,486 28	"	
"	5,407 54	4,596 82	8,295 64	18,300 "	"	
"	27,507 30	12,692 70	"	40,000 "	"	
4,215 92	16,686 08	"	"	16,686 08	"	
1,642 84	5,680 85	2,576 51	"	8,257 16	"	
1,220 "	"	201,818 "	6,955 "	208,771 "	"	b) Ce crédit a été ouvert par l'art. 5 de la loi du 6 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 150.
150,875 58	4,200,565 62	2,165,501 66	286,605 "	6,650,650 28	9,828 74	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .			6,701,354 40	6,660,479 02
<i>Mesures relatives aux subsistances dans les Flandres et dans les cantons limités des autres provinces, dont les communes se trouvent dans les mêmes conditions . . . . .</i>	XXIII.	Unique.	a) 500,000 .	488,314 90
Dépenses diverses. b)	XXIV.			
Frais résultant d'actes et diligences en matière de listes électorales . . . . .	.	1	2,270 25	2,157 87
Frais des courses de chevaux . . . . .	.	2	21,011 29	20,802 68
Primes aux agents de la force publique, pour constatation de délits de chasse.	.	3	5,500 .	5,451 20
Frais d'expertise de pertes résultant des événements de guerre de la révolution.	.	4	215 11	214 80
Frais de l'exposition des produits de l'industrie nationale . . . . .	.	5	47,000 .	40,455 62
Indemnités à des industriels, à titre de remboursement de droits d'entrée, payés par eux pour des métiers destinés à introduire de nouvelles industries dans le pays . . . . .	.	6	15,000 .	6,506 19
Jurys d'examen . . . . .	.	7	50,800 .	50,052 .
Fêtes nationales . . . . .	.	8	50,297 00	50,297 09
Encouragements à la vaccine . . . . .	.	9	211 72	211 72
Loyer de l'hôtel situé rue des Sables, n° 15, précédemment occupé par la commission des indemnités, et actuellement par diverses administrations ressortissant au Ministère de l'Intérieur . . . . .	.	10	6,089 26	6,283 55
Arrérages de pensions dus aux enfants de feu le colonel De la Fontaine, ancien gouverneur civil et militaire de Banka (Indes orientales). . . . .	.	11	15,197 44	15,197 44
Exposition agricole de 1847. . . . .	.	12	1,624 80	1,624 80
Frais d'appropriation des locaux du Conservatoire royal de musique de Bruxelles, et frais d'acquisition de pianos . . . . .	.	13	8,786 47	8,786 47
Service vétérinaire; conseil supérieur et commission d'agriculture . . . . .	.	14	21,000 .	9,016 40
Indemnités pour bestiaux abattus . . . . .	.	15	4,535 .	4,535 79
TOTALS. . . . .			7,499,810 81	7,528,276 62

Ministère de l'Intérieur (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
150,875 58	4,200,565 62	2,165,501 00	280,695 "	6,650,650 28	9,828 74	
11,685 80	"	441,190 35	47,125 85	488,514 20	"	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 29 décem- bre 1847, <i>Moniteur</i> du 1 <sup>er</sup> janvier 1848, n° 1.
112 56	"	1,745 22	575 35	2,116 57	41 50	b) Les crédits des art. 1 à 15 du chapitre XXIV, s'élevant ensemble à fr. 208,456 44 c <sup>5</sup> , ont été ouverts par la loi du 28 mai 1848, <i>Moniteur</i> n° 151.
208 61	"	20,802 68	"	20,802 68	"	
48 80	"	"	5,591 70	5,591 70	59 50	
" 51	"	44 50	170 50	214 80	"	
6,544 58	"	58,601 59	1,854 25	40,455 62	"	
8,605 81	"	6,596 19	"	6,596 19	"	
748 "	"	50,052 "	"	50,052 "	"	
"	"	50,207 09	"	50,207 09	"	
"	"	211 72	"	211 72	"	
705 95	"	6,285 35	"	6,285 35	"	
"	"	15,197 44	"	15,197 44	"	
"	"	1,624 80	"	1,624 80	"	
"	"	8,786 47	"	8,786 47	"	
11,985 60	"	7,124 40	1,802 "	9,016 40	"	
17 21	"	4,569 29	45 "	4,414 29	121 50	
171,554 19	4,200,565 62	2,776,116 55	541,545 45	7,518,225 58	10,051 04	

Le Budget de l'Intérieur a été fixé, par la loi du 6 janvier 1847, *Moniteur* n° 9, à la somme de . . . fr. 6,478,854 40  
Les crédits supplémentaires s'élèvent à . . . . . 1,020,956 41

TOTAL. . . . . 7,499,810 81

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Administration centrale.</b>					
	I.				
Traitement du Ministre . . . . .	o	o	1	21,000	21,000
— des employés et gens de service . . . . .	o	o	2	160,000	160,000
Supplément aux officiers et autres militaires attachés au Département de la Guerre . . . . .	o	o	3	17,000	16,952 75
Matériel du Ministère . . . . .	o	o	4	40,000	40,000
Dépôt de la guerre . . . . .	o	o	5	54,000	54,000
Secours à d'anciens militaires et employés, à des veuves et enfants mineurs.	o	o	6	10,000	9,999
Frais de route et de séjour. . . . .	o	o	7	5,000	2,680 62
<b>Soldes et masses de l'armée. — Frais divers des corps.</b>					
<i>Soldes des états-majors.</i>					
	o	1			
État-major général . . . . .	o	o	1	595,000	571,744 34
— des provinces et des places . . . . .	o	o	2	277,342 70	270,030 71
Intendance militaire . . . . .	o	o	3	110,044	110,044
Service de santé et administration des hôpitaux . . . . .	o	o	4	540,485 75	512,864 58
Indemnités aux généraux, aux commandants des corps et officiers dans une position spéciale . . . . .	o	o	5	25,000	20,400
<i>Soldes et habillement des diverses armes.</i>					
	o	2			
Infanterie . . . . .	o	o	1	9,420,549 75	9,594,059 82
Cavalerie. . . . .	o	o	2	2,961,741	2,960,895 47
Artillerie. . . . .	o	o	3	2,547,064 50	2,509,784 84
Génie . . . . .	o	o	4	696,691 50	691,570 55
Gendarmerie . . . . .	o	o	5	1,817,000	1,815,065 62
<i>Masses des corps, frais divers et indemnités.</i>					
	o	3			
Masse de pain. . . . .	o	o	1	1,940,704 48	1,940,591 07
— de fourrages . . . . .	o	o	2	3,342,000	3,318,962 57
— d'entretien du harnachement, traitement et ferrure des chevaux . . . . .	o	o	3	67,000	66,998 64
A REPORTER. . . . .				24,428,223 68	24,268,051 58

du Ministère de la Guerre. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
•	21,000 •	•	•	21,000 •	•	
•	150,043 18	550 82	•	100,000 •	•	
47 25	5,116 15	10,870 14	960 40	16,952 75	•	
•	50,814 85	5,185 17	•	40,000 •	•	
•	25,800 74	9,500 06	500 60	34,000 •	•	
1 •	8,021 50	1,077 50	•	9,990 •	•	
2,519 58	2,155 15	527 47	•	2,080 62	•	
25,955 68	96,714 09	427,568 72	47,400 95	571,744 54	•	
7,502 99	42,754 31	202,044 29	25,151 19	269,909 70	120 92	
•	18,440 84	82,052 87	9,250 29	110,644 •	•	
27,021 57	44,007 98	235,828 80	52,127 60	512,864 58	•	
4,600 •	•	17,700 •	2,700 •	20,400 •	•	
26,489 95	2,166,256 56	0,065,050 88	264,752 58	9,504,059 82	•	
847 55	759,595 51	2,143,707 65	57,590 55	2,960,895 47	•	
57,279 66	610,665 29	1,708,214 40	100,905 15	2,509,784 84	•	
5,120 95	156,509 48	512,557 26	42,505 81	691,570 55	•	
1,054 58	409,592 45	1,406,255 18	516 99	1,815,965 62	•	
515 41	604,432 95	1,526,090 40	9,867 72	1,940,591 07	•	
25,057 45	2,781,174 26	512,250 46	25,557 85	5,318,962 57	•	
1 56	9,216 •	54,195 08	5,587 56	66,998 64	•	
159,272 50	7,957,555 67	15,707,080 73	623,270 06	24,268,821 46	120 92	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	SECTIONS DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .	. . .	. . .	. . .	24,428,225 68	24,268,031 58
<i>Masses des corps, frais divers et indemnités (suite).</i>	II	5			
(suite)	(suite)	(suite)			
Masse de renouvellement de la buffleterie et du harnachement. . . . .	.	.	4	95,000 .	94,996 98
— de casernement des chevaux . . . . .	.	.	5	78,000 .	76,555 52
— — des hommes . . . . .	.	.	6	624,789 50	610,485 44
Frais de route et de séjour des officiers . . . . .	.	.	7	83,000 .	82,099 14
Transports généraux et autres. . . . .	.	.	8	60,000 .	58,920 02
Primes de rengagement . . . . .	.	.	9	3,000 .	440 .
Chauffage et éclairage des corps-de-garde . . . . .	.	.	10	63,000 .	53,776 75
Vivres de campagne au camp, logement et nourriture en route. . . . .	.	.	11	421,000 .	530,765 55
Remonte. . . . .	.	.	12	414,750 .	414,703 92
Frais de bureau et d'administration des corps . . . . .	.	.	13	328,000 .	327,906 61
<b>École militaire.</b>	III.				
Traitements et indemnités . . . . .	.	.	1	55,424 99	55,305 12
Enseignement . . . . .	.	.	2	60,040 55	65,910 28
Solde des élèves . . . . .	.	.	3	20,540 .	20,340 .
Dépenses d'administration . . . . .	.	.	4	25,885 68	25,650 18
<b>Matériel du service de santé et des hôpitaux.</b>	IV.				
Pharmacie centrale . . . . .	.	.	1	94,000 .	93,936 57
Solde, supplément de solde et pain des militaires malades . . . . .	.	.	2	450,000 .	449,992 87
Loyer des bâtiments et réparations . . . . .	.	.	3	25,500 .	15,130 97
<b>Matériel de l'artillerie et du génie.</b>	V.				
Matériel de l'artillerie . . . . .	.	.	1	540,000 .	538,300 48
— du génie. . . . .	.	.	2	1,152,000 .	1,145,160 24
<b>A REPORTER.</b> . . . .	. . .	. . .	. . .	29,006,065 18	28,700,522 82

## Ministère de la Guerre (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
159,272 50	7,937,555 67	15,707,986 75	625,279 06	24,268,821 46	129 02	
5 02	8,878 51	58,054 10	28,084 28	94,996 98	.	
1,440 08	14,924 .	57,007 96	4,021 56	76,555 52	.	
14,506 06	551,000 78	242,415 14	16,975 52	610,485 44	.	
. 86	9,705 55	68,826 60	4,406 09	82,999 14	.	
1,070 98	21,205 88	35,058 45	2,615 08	58,877 50	42 65	
2,560 .	50 .	390 .	.	440 .	.	
9,225 25	54,492 14	10,284 01	.	55,776 75	.	
90,234 45	227,857 79	100,559 82	2,365 50	530,761 11	4 44	
46 08	177,756 27	250,872 05	75 .	414,705 92	.	
3 59	40,422 02	264,095 75	17,480 86	527,996 61	.	
2,110 87	7,954 91	25,550 21	.	55,505 12	.	
3,139 05	15,482 55	50,447 95	.	65,910 28	.	
.	6,716 24	15,625 76	.	20,540 .	.	
235 50	3,765 05	19,862 55	22 .	25,650 18	.	
65 45	90,777 78	3,158 79	.	95,956 57	.	
7 15	67,221 77	560,010 16	22,760 10	449,992 05	. 84	
8,569 05	8,019 19	7,111 78	.	15,150 97	.	
1,699 52	275,045 96	262,552 19	2,004 55	538,500 48	.	
0,850 76	500,290 52	505,784 49	51,090 77	1,145,165 78	5 46	
300,640 56	9,803,174 96	18,056,820 72	776,156 85	28,706,141 55	181 29	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT . . . . .			20,000,905 18	28,706,522 82
Traitements divers et pensions.	VI.			
Traitements temporaires de non-activité et de réforme . . . . .	.	1	277,198 30	276,085 62
— des aumôniers . . . . .	.	2	52,500 .	51,309 86
— d'employés temporaires . . . . .	.	3	5,850 .	5,850 .
Pensions civiles . . . . .	.	4	15,000 .	15,168 15
Pensions de militaires décorés sous l'ancien Gouvernement, et secours sur le fonds de Waterloo . . . . .	.	5	22,251 61	20,526 17
<i>Dépenses imprévues . . . . .</i>	VII.	Unique.	45,556 82	40,126 77
<i>Paiement de créances qui se rapportent à des exercices clos . . . . .</i>	VIII.	Id. a)	27,544 00	26,267 16
<i>Dépenses de l'exercice 1847 . . . . .</i>	IX.	Id. b)	50,163 .	50,156 68
TOTAUX . . . . .			20,482,607 60	29,170,713 25

## Ministère de la Guerre (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
300,640 56	9,895,174 90	18,056,829 72	776,156 85	28,706,141 55	181 29	
212 77	52,272 10	108,957 07	25,775 85	270,085 62	"	
1,190 14	1,650 "	25,854 80	5,825 "	31,509 86	"	
"	5,766 07	1,875 "	208 55	5,850 "	"	
1,851 85	9,187 25	5,550 25	"	12,526 48	641 07	
1,725 44	16 05	15,282 01	5,228 15	20,526 17	"	
5,210 05	15,446 84	24,552 95	127 "	40,126 77	"	
1,077 44	"	26,067 16	200 "	26,267 16	"	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 29 décembre 1847, <i>Moniteur</i> n° 365.
6 52	"	18,556 20	51,800 48	50,156 68	"	b) Ce crédit a été ouvert par la loi du 18 avril 1848, <i>Moniteur</i> n° 109.
311,894 57	9,975,515 85	18,549,074 80	845,501 64	29,169,890 27	822 96	

Le Budget de la Guerre a été fixé, par la loi du 8 mars 1847, *Moniteur* n° 69, à la somme de . . . fr. 29,405,100 "

Les crédits supplémentaires s'élèvent à . . . . . 77,507 60

TOTAL . . . . . fr. 29,482,607 60

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Administration centrale.</b>				
Traitement du Ministre . . . . .	I.	1	21,000	21,000
— des fonctionnaires et employés . . . . . 483,070		2	487,070	487,067 71
Travail extraordinaire . . . . . 4,000		5	8,000	5,000 60
Frais de tournée . . . . .		4	45,000	42,997 50
Matériel . . . . .		5	7,200	7,183 14
Service de la monnaie . . . . .		0	10,000	9,986 57
Multiplication des coins et coussinets pour la fabrication des diverses monnaies, et frais de comptage . . . . .		7	100,000	99,081 57
Achat de matières et frais de fabrication de pièces de cuivre . . . . .		8	155,000	155,000
Magasin général des papiers . . . . .		9	20,800	20,797 50
Frais de rédaction et de publication de documents statistiques . . . . .				
<b>Administration du trésor dans les provinces.</b>				
Traitement des directeurs . . . . .	II.	1	86,550	86,050
Caisse générale de l'État . . . . .		2	250,000	250,000
<b>Administration des contributions directes, cadastre, douanes et accises; de la garantie des matières d'or et d'argent, etc.</b>				
Traitement des employés du service sédentaire . . . . .	III	1	868,500	918,889 19
Remises et indemnités des comptables . . . . .		2	1,710,000	1,680,673 00
Traitement des employés du service actif (contributions directes, cadastre et comptabilité) . . . . .		3	501,200	540,315 17
Traitement des employés de la douane et recherche maritime . . . . .		4	5,957,450	5,874,454 45
— des accises . . . . .		5	759,900	711,990 85
A REPORTER . . . . .			8,945,650	8,800,466 81

du Ministère des Finances. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
•	21,000 •	•	•	21,000 •	•	
2 20	450,512 •	50,535 71	•	487,067 71	•	
2,099 40	5,841 20	1,150 40	•	5,000 60	•	
2 70	24,162 95	18,781 95	52 40	42,007 50	•	
16 80	5,400 50	1,602 64	•	7,185 14	•	
15 65	150 55	881 45	8,954 59	9,986 57	•	
918 43	59,168 67	59,912 00	•	99,081 57	•	
•	85,856 51	49,143 69	•	155,000 •	•	
2 61	18,655 64	1,415 75	750 •	20,797 59	•	
500 •	70,107 89	6,042 11	•	86,050 •	•	
•	•	•	250,000 •	250,000 •	•	
	14,256 85	901,550 13	5,122 25	918,889 19	•	
	1,505 •	5,216 72	1,676,155 37	1,680,675 09	•	
50,727 27	101 50	557,588 67	2,625 •	540,515 17	•	
	643 55	5,875,491 12	500 •	5,874,454 45	•	
	252 50	711,550 55	188 •	711,990 85	•	
55,185 19	750,460 85	6,107,860 57	1,942,145 59	8,800,466 81	•	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .			8,945,650	8,890,466 81
<b>Administration des contributions directes, etc. (suite).</b>	III (suite).			
Traitement des employés de la garantie . . . . .	•	6	45,860	42,450 02
— des vérificateurs des poids et mesures . . . . .	•	7	52,100	51,449 40
Honoraires fixes des avocats de l'administration . . . . .	•	8	55,670	57,140 85
Frais de bureau et de tournée a). . . . .	•	9	189,850	185,886 76
Indemnités b). . . . .	•	10	291,200	220,185 16
Matériel. . . . .	•	11	140,000	121,258 25
Indemnités pour les transcriptions de mutations, etc., dans les bureaux de conservation du cadastre . . . . .	•	12	52,000	25,057 75
Frais généraux d'administration de l'entrepôt d'Anvers, entretien des bâtiments, etc. . . . .	•	13	51,000	28,187 41
<b>Administration de l'enregistrement, des domaines et forêts.</b>	IV.			
Traitement du personnel de l'enregistrement . . . . .	•	1	356,290	351,562 47
— — du timbre . . . . .	•	2	54,700	52,218 52
— — du domaine. . . . .	•	3	82,500	81,556 54
— des agents forestiers . . . . .	•	4	241,000	240,057 80
Remises des receveurs. . . . .	•	5	849,000	852,166 45
— des greffiers . . . . .	•	6	46,000	45,779 52
Frais de bureau des directeurs . . . . .	•	7	20,000	20,000
Matériel. . . . .	•	8	52,000	51,090 50
Frais de poursuites et d'instances . . . . .	•	9	55,000	40,541 75
Dépenses du domaine. . . . .	•	10	c) 156,545	123,612 91
Palais de Bruxelles et de Tervueren . . . . .	•	11	21,000	18,516 55
A REPORTER. . . . .			11,656,263 14	11,437,625 95

## Ministère des Finances (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
55,183 19	750,460 85	6,197,800 57	1,942,145 30	8,890,466 81	.	
	.	42,450 92	.	42,450 92	.	
	.	51,449 40	.	51,449 40	.	
6,552 09	25,375 .	13,765 83	.	57,140 83	.	
	118,718 66	61,018 10	4,150 .	183,886 76	.	
71,014 84	5,551 25	178,474 44	56,045 53	220,071 02	114 14	
18,761 77	55,875 88	64,564 92	2,800 43	121,158 25	100 .	
6,042 25	13,212 66	11,845 09	.	25,057 75	.	
2,812 50	12,235 53	14,952 08	.	28,187 41	.	
4,727 53	116,672 17	145,845 42	89,044 88	351,562 47	.	
2,481 68	17,461 54	22,587 22	12,160 56	52,218 52	.	
1,165 66	25,002 10	35,607 74	22,726 50	81,356 34	.	
1,862 11	72,554 05	95,057 50	72,626 54	240,057 80	.	
16,855 55	.	176 29	851,990 16	932,166 45	.	
220 48	11,081 58	21,760 82	12,557 52	45,779 52	.	
.	20,000 .	.	.	20,000 .	.	
9 50	51,696 92	293 58	.	51,990 50	.	
14,458 27	24,804 54	6,451 94	9,505 25	40,541 73	.	
12,950 23	10,919 10	77,791 63	54,787 28	125,498 01	114 00	
2,683 45	5,951 53	8,719 54	3,645 68	18,316 55	.	
218,637 19	1,312,970 06	7,050,452 83	5,075,873 12	11,457,290 01	520 04	

a et b) Les crédits portés aux articles 1 à 9 inclusivement du chap. III, peuvent être réunis et transférés indistinctement de l'un de ces articles sur les autres, selon les besoins de la nouvelle organisation. Il en est de même du crédit de l'article 10, mais seulement à concurrence de 62,000 francs.

c) Le crédit primitif a été augmenté de fr. 38,243 14 et par la loi du 6 mars 1848, *Moniteur* n° 10.

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
REPORT. . . . .			11,056,265 14	11,437,625 95
<b>Pensions et secours.</b>	V.			
Pensions civiles . . . . . 1,270,000 •		1	1,275,000 •	1,269,694 46
Arriéré de pensions civiles . . . . . 5,000 •		2	5,000 •	5,000 •
Secours à d'anciens fonctionnaires ou employés, à leurs veuves ou enfants, qui, n'ayant pas de droits à la pension de retraite, ont néanmoins des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse . . . . .		2	5,000 •	5,000 •
<i>Dépenses imprévues.</i> . . . . .	VI.	Unique.	14,000 •	13,758 59
<i>Acquisition des terrains et bâtiments de la société belge de librairie, imprimerie et papeterie, rue du Nord, n° 8, à Bruxelles</i> . . . . . 165,000 •	VII.	Id.	a) 175,000 •	170,375 •
<i>Dépenses d'appropriation de ces bâtiments.</i> . . . . . 10,000 •	VIII.	Id.	b) 490,000 •	490,000 •
<i>Acquisition de deux hôtels, rue de la Loi, n° 12 et 14, et d'une maison, rue de l'Orangerie, n° 5, à Bruxelles</i> . . . . .	IX.	Id.	c) 41,000 •	40,996 05
<i>Frais de confection et d'essai des nouveaux types des monnaies d'or et d'argent.</i> . . . . . 54,000 •	X.	Id.	d) 49,556 76	47,322 74
<i>Complément des dépenses d'appropriation des locaux de la monnaie nationale</i> . . . . . 7,000 •	XI.	Id.		
<i>Paiement de créances résultant de faits antérieurs au 1<sup>er</sup> octobre 1850.</i> . . . . .	XI.	Id.		
<b>Dépenses diverses. e)</b>	XI.	Id.		
Service du caissier général de l'État. Exercices 1841 à 1844 inclus. . . . .		1	1,029,002 65	1,029,002 65
Frais de refonte des anciennes monnaies provinciales et du pays. . . . .		2	285,254 61	283,514 47
Traitements des fonctionnaires et employés du service sédentaire de l'administration des contributions, Exercices 1844 et 1845 . . . . .		3	16,768 66	16,768 66
A REPORTER. . . . .			15,056,645 82	14,804,058 55

## Ministère des Finances (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
918,657 10	1,512,970 06	7,050,452 85	5,075,875 12	11,457,296 91	529 04	
5,505 54	688,401 06	565,757 28	1,417 09	1,255,556 55	16,158 15	
"	4,840 "	160 "	"	5,000 "	"	
241 41	7,008 61	6,125 04	595 00	13,527 55	231 04	
4,625 "	169,150 55	1,224 45	"	170,575 "	"	a) Ce crédit a été ouvert par la loi du 8 mars 1847, <i>Moniteur</i> n° 70.
"	400,000 "	"	"	400,000 "	"	b) Idem par la loi du 8 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 129.
5 97	2,601 15	17,050 "	20,151 76	59,782 91	1,215 12	c) Idem par la loi du 6 mai 1847, <i>Moniteur</i> n° 128.
2,054 02	19,278 00	5,752 04	16,208 45	41,250 48	6,085 26	d) Idem par la loi du 16 mai 1847, <i>Monit.</i> n° 140.
"	"	"	1,029,002 65	1,029,002 65	"	e) Les crédits des art. 1 à 14 du chap. XI, s'élevant ensemble à fr. 1,473,737 76 c., ont été ouverts par la loi du 24 mai 1848, <i>Moniteur</i> n° 147.
1,740 14	"	"	285,514 47	285,514 47	"	
"	"	"	16,768 66	16,768 66	"	
232,587 27	2,604,250 42	7,044,502 54	4,441,511 "	14,780,065 96	25,004 50	

## ÉTAT des paiements faits pour le service du

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
Report. . . . .			15,036,645 82	14,804,058 55
Dépenses diverses (suite).	XI (suite).			
Remises et indemnités des comptables (administration des contributions). Exercice 1845 . . . . .	•	4	2,458 71	2,458 71
Prix des sucres saisis et brûlés à l'entrepôt St-Michel, à Anvers, lors du bom- bardement de cette ville. Exercice 1845 . . . . .	•	5	26,215 60	26,215 60
Traitement des employés du timbre (administration de l'enregistrement). Exercices 1844 et 1845 . . . . .	•	6	485 01	485 01
Traitement des employés du domaine. Exercice 1844 . . . . .	•	7	629 58	629 58
Remises des greffiers, en vertu de la loi du 21 ventôse an VII. Exercices 1845, 1844 et 1845 . . . . .	•	8	9,081 98	9,081 98
Matériel de l'administration de l'enregistrement. Exercices 1845, 1844 et 1845 . . . . .	•	9	1,957 72	1,952 14
Frais de poursuites et d'instances (administration de l'enregistrement). Exer- cices 1842 à 1845 inclus . . . . .	•	10	55,345 96	55,345 96
Dépenses du domaine. Exercices 1845, 1844 et 1845 . . . . .	•	11	10,941 28	10,926 20
Restitution de prix de vente de domaines, résultant de condamnations judi- ciaires. . . . .	•	12	12,000 •	12,000 •
Remboursement de capitaux et paiement d'arrérages de rentes, par suite de condamnations en faveur du sieur Blondel et de la ville d'Ath. . . . .	•	13	17,000 •	17,000 •
Part contributive de l'État dans les frais de premier établissement d'un affi- nage . . . . .	•	14	20,000 •	20,000 •
TOTAUX. . . . .			15,180,557 66	14,947,749 79

## Ministère des Finances (suite). Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
232,587 27	2,094,250 42	7,044,502 54	4,441,311 .	14,780,063 06	23,994 59	
.	.	.	2,458 71	2,458 71	.	
.	.	26,213 60	.	26,213 60	.	
.	.	.	485 01	485 01	.	
.	.	.	629 38	629 38	.	
.	.	.	9,681 98	9,681 98	.	
5 58	.	361 60	1,500 54	1,952 14	.	
.	.	.	53,345 96	53,345 96	.	
15 02	.	6,046 27	15,879 99	19,926 26	.	
.	.	.	12,000 .	12,000 .	.	
.	.	17,000 .	.	17,000 .	.	
.	.	20,000 .	.	20,000 .	.	
252,607 87	2,694,250 42	7,714,124 01	4,515,380 77	14,925,755 20	23,994 59	

Le Budget des Finances a été fixé, par la loi du 24 décembre 1846, *Moniteur* n° 361, à la somme de fr. 12,892,020 .  
Les crédits supplémentaires s'élèvent à . . . . . 2,288,357 66

TOTAL. . . . . fr. 15,180,357 66

NATURE DES CRÉDITS.	CHAPITRES DU BUDGET.	ARTICLES DU BUDGET.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.
<b>Non - Valeurs.</b>				
	I.			
Non-valeurs sur le foncier . . . . .	»	1	500,000 »	275,675 95
— sur l'impôt personnel . . . . .	»	2	370,000 »	450,357 85
— sur les patentes . . . . .	»	3	80,000 »	246,417 16
Décharge ou remise aux bateliers en non-activité. . . . .	»	4	50,000 »	5,501 17
Non-valeurs sur les redevances des mines . . . . .	»	5	16,000 »	1,752 54
<b>Remboursements.</b>				
	II.			
Restitution de droits et amendes, et intérêts y relatifs, de frais d'adjudication et de façons d'ouvrages brisés . . . . .	»	1	50,000 »	26,454 46
Restitution d'impôts, péages, capitaux, revenus, remboursements, amendes et paiement d'intérêts; frais d'adjudication et charges de successions va- cantes ou en désbérence, etc. . . . .	»	2	250,000 »	161,585 75
Remboursement des postes aux offices étrangers . . . . .	»	3	150,000 »	58,505 71
Remboursement du péage sur l'Escaut . . . . .	»	4	800,000 »	1,116,868 09
Déficit des comptables (anciens et nouveaux), pour mémoires . . . . .	»	5	»	»
<b>TOTAUX.</b> . . . . .			2,026,000 »	2,558,804 46

## Remboursements et Non-Valeurs. Exercice 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.	DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
		Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
20,526 05	.	6,589 .	124,507 04	142,259 01	273,155 95	538 .	Les crédits de ce Budget ne sont point limitatifs.
.	80,357 85	.	7,368 84	442,989 01	450,357 85	»	
.	100,417 16	.	109,474 80	156,942 56	246,417 16	.	
20,698 83	.	.	110 08	2,856 06	2,975 14	326 03	
14,267 06	.	85 .	1,227 01	420 55	1,732 54	»	
5,545 54	.	21,059 60	4,814 86	.	26,454 40	.	
88,416 27	.	1,067 07	59,668 68	100,247 08	161,585 75	»	
91,494 29	.	1,158 .	57,347 71	.	58,505 71	»	
.	316,808 09	.	1,116,868 09	.	1,116,868 09	»	
.	.	.	.	.	.	»	
250,748 64	565,643 10	50,958 67	1,481,396 11	825,695 65	2,358,050 45	864 03	

Le Budget des Remboursements et Non-Valeurs a été fixé, par la loi du 24 décembre 1846, *Moniteur* n° 562, à la somme indiquée ci-contre.

## RÉCAPITULATION.

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés par LE BUDGET PRIMITIF et par des LOIS SPÉCIALES.	DÉPENSES visées ET ENREGISTRÉES par la Cour des Comptes.	CRÉDITS excédant LES DÉPENSES.
Dette publique . . . . .	32,657,825 79	52,575,206 50	82,617 29
Dotations . . . . .	3,558,672 75	5,316,385 40	22,289 55
Ministère de la Justice . . . . .	12,977,995 »	12,918,467 25	59,527 75
— des Affaires Étrangères . . . . .	1,425,016 41	1,425,016 41	»
— de la Marine . . . . .	1,515,762 »	1,515,201 50	2,560 50
— des Travaux publics . . . . .	18,649,045 75	18,569,823 72	279,220 03
— de l'intérieur . . . . .	7,409,810 81	7,528,276 02	171,554 19
— de la Guerre . . . . .	29,482,607 00	29,170,715 25	311,894 57
— des Finances . . . . .	15,180,557 66	14,947,749 79	252,607 87
Remboursements et Non-Valeurs . . . . .	2,026,000 »	2,558,894 46	250,748 64
	124,755,089 77	123,905,752 88	1,412,999 99
<i>Fonds spéciaux.</i> (Le développement s'en trouve à la suite du Budget des Travaux publics, page 168.) . . . . .	4,050,000 »	5,668,642 11	570,557 89
<b>TOTAUX.</b> . . . . .	128,792,089 77	127,572,374 99	1,783,557 88

— EXERCICE 1847.

DÉPENSES  
PENDANT LES ANNÉES 1847,  
1848 ET 1849.

DÉPENSES excédant LES CRÉDITS.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS A LA COUR DES COMPTES				RESTE à justifier au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, sur les dépenses visées par la Cour des Comptes.	Observations.
	Pendant L'ANNÉE 1847.	Pendant L'ANNÉE 1848.	Pendant L'ANNÉE 1849.	TOTAL.		
•	11,551,268 20	10,051,181 27	4,546,013 42	32,520,562 08	45,843 52	
•	5,171,466 55	144,016 85	•	5,516,385 40	•	
•	7,218,087 11	4,898,561 55	777,709 92	12,894,558 56	24,108 89	
•	992,556 28	404,749 52	27,606 86	1,424,912 66	105 75	
•	206,552 11	227,951 14	988,958 25	1,515,201 50	•	
•	9,152,046 85	8,597,469 71	806,492 18	18,556,008 74	55,814 98	
•	4,200,565 62	2,770,116 55	541,545 45	7,518,225 58	10,051 04	
•	9,075,515 85	18,540,074 80	845,501 64	29,169,890 27	822 06	
•	2,694,250 42	7,714,124 01	4,515,580 77	14,925,755 20	25,994 50	
565,645 10	50,958 67	1,481,598 11	825,695 65	2,558,050 45	864 05	
565,645 10	49,245,025 75	61,045,521 27	15,475,582 12	125,764,129 12	159,605 76	
•	1,759,450 28	1,196,224 55	697,956 27	3,655,651 10	15,011 01	
565,645 10	51,002,476 01	62,241,745 82	14,173,558 59	127,417,760 22	154,614 77	

(202)

## RÉSULTAT GÉNÉRAL

DU

**BUDGET DE L'EXERCICE 1847.**

Les recouvrements effectués sur les droits constatés au profit de l'exercice, s'élèvent à . . . . .	112,889,757 95
Et les recettes extraordinaires et spéciales à . . . . .	454,602 79
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . . fr.	115,544,560 72

Les dépenses ordinaires, liquidées et ordonnancées à charge de l'exercice, s'élèvent à . . . . .	123,903,732 88
Et les dépenses extraordinaires pour des services spéciaux, à . . . . .	3,668,642 11
	<hr/>
ENSEMBLE. . . . . fr.	127,572,374 99

L'exercice présente, par conséquent, un excédant de dépenses sur les recettes de . . . . . 14,228,014 27  
 Mais comme il a été porté en recette extraordinaire à cet exercice,

## SAVOIR :

1° Partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, pour faire face, jusqu'à due concurrence, aux paiements faits, en 1847, à la société concessionnaire de la Sambre canalisée . . . . . fr.	100,000 »
2° Montant des dépenses non payées et annulées sur l'exercice 1844, suivant le compte d'apurement de cet exercice. . . . .	83,703 12
3° Excédant de ressources du même exercice 1844, d'après le projet de loi du règlement de cet exercice . .	3,624,851 44
	<hr/>
D'où il résulte une augmentation d'actif de . . . . . fr.	3,808,554 56
	<hr/>
L'exercice offre finalement un déficit de . . . . . fr.	10,419,459 71
	<hr/> <hr/>

## NOTE COMPARATIVE

De la situation du deuxième compte provisoire et de la situation définitive  
du Budget de l'exercice 1847.

D'après la situation du deuxième compte provisoire de l'exercice 1847, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter une insuffisance de ressources de . . . . . fr.	9,415,060 50
D'après la situation définitive de cet exercice, l'insuffisance s'élève à . . . . .	10,419,459 71
DIFFÉRENCE en plus à la situation définitive. . . . . fr.	1,005,499 21
Cette différence s'explique comme suit :	
<b>1° Modifications aux recettes prévues dans le deuxième compte provisoire,</b>	
SAVOIR :	
<i>Ressources ordinaires.</i>	
Capitaux et revenus (administration du trésor public) . . . . .	5,272 80
Remboursements idem . . . . .	274,295 45
	270,568 25
RESTE en diminution de recette. . . . . fr.	276,848 25
<b>2° Modifications aux dépenses prévues dans le deuxième compte provisoire,</b>	
SAVOIR :	
<i>Dépenses ordinaires.</i>	
Dette publique . . . . .	100,117 10
Département de la Justice . . . . .	45,000 "
— des Affaires Étrangères . . . . .	45,951 56
— de la Marine . . . . .	99,200 "
Remboursements et Non-Valeurs . . . . .	565,645 10
Économies ou crédits non consommés par les dépenses, que l'on avait d'abord évalués à 1,500,000 francs et qui, en définitive, ne s'élèvent qu'à fr. 1,412,909 90 c', partant augmentation de dépense de . . . . .	87,000 01
<i>Dépenses extraordinaires.</i>	
Département des Travaux publics (canal de Zelzaete, 2 <sup>e</sup> section). . . . .	400,000 "
Transfert à l'exercice 1850 des excédants de crédits . . . . .	370,357 89
	1,292,960 21
RESTE en augmentation de dépense. . . . . fr.	728,650 96
Différence pareille à celle établie ci-dessus entre la situation du deuxième compte provisoire et la situation définitive du Budget de l'exercice 1847 . . . . . fr.	1,005,499 21

**TROISIÈME PARTIE.**

---

**DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE**

RENDU

**Des Recettes et Dépenses**

**DU ROYAUME DE BELGIQUE.**

---

EXERCICE 1848.

---

(206)

## NOTE EXPLICATIVE

DU

## DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1848.

L'exercice 1848, le dernier qui reste soumis au régime du règlement général du 24 octobre 1824, devait parcourir, comme ceux qui l'ont précédé, une période de trois années, et se clôturer ainsi au 31 décembre 1850.

Mais la clôture de l'exercice 1849 devant avoir lieu, d'après la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, au 31 octobre de l'année suivante, et précéder, par conséquent, celle de l'exercice antérieur, l'arrêté royal du 15 mai 1850, *Moniteur* n° 159, a fait disparaître l'anomalie qui résultait de cette circonstance, en abrégant de deux mois la durée de l'exercice 1848, en sorte que les opérations de ces deux exercices doivent être terminées à la même époque.

Toutefois l'exercice 1848 exigera, comme par le passé, la reddition de trois comptes, à savoir : un compte provisoire à l'expiration de chacune des années 1848 et 1849, et un compte définitif au 31 octobre 1850.

Un premier compte provisoire en a déjà été rendu à la fin de l'année 1848; il est annexé au compte général de l'administration des Finances pour ladite année.

Le deuxième compte provisoire que l'on publie ci-après, fait connaître la situation du Budget de cet exercice, après sa deuxième année d'exécution; il expose, en regard des dispositions législatives qui les ont autorisés, les faits relatifs à la recette et à la dépense réalisés pendant les années 1848 et 1849, ou qui restent encore à réaliser jusqu'à l'époque de sa clôture.

Ces dispositions et ces faits, lesquels sont présentés dans les tableaux qui composent le compte, se résument de la manière suivante :

## PRÉVISIONS DU BUDGET.

Les ressources et les besoins de l'exercice 1848 ont été fixés par le vote primitif du Budget,

SAVOIR :

<i>Recette.</i>	{	Ressources ordinaires . . . . . fr. 117,612,250	}	118,412,250	»
		Fonds spécial . . . . . 800,000			
<i>Dépense</i>				118,193,870	65
		EXCÉDANT de recette. . . . . fr.		218,579	35

Ces fixations ont éprouvé depuis des modifications, tant en recette qu'en dépense.

Les modifications portant sur la recette sont celles qui suivent :

Les ressources de l'exercice 1848 ont été évaluées, comme on vient de le dire, à . . . . . fr. 118,412,250 »

La loi du 9 mai 1848, qui a ouvert un crédit supplémentaire de 200,000 francs pour les frais de fabrication de la monnaie de cuivre, a déterminé ainsi une augmentation proportionnelle de l'évaluation du produit de cette fabrication de . . . . . 290,000 »

Les lois des 26 février et 6 mai 1848 ont décrété des emprunts dont le produit a été évalué à une somme de . . . . . 37,768,000 »

Et les voies et moyens assignés à cet exercice s'accroissent en outre,

SAVOIR :

1° De la portion du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, rattachée au présent exercice, pour y faire face aux paiements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, ci. . . . . 25,000 »

2° Des fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1845, et dont le transfert avec la même affectation est fait conformément au projet du règlement de cet exercice . . . . 140,916 91

TOTAL des recettes affectées au Budget de l'exercice 1848 . . fr. 156,636,166 91

SAVOIR :

Ressources ordinaires. . . . . fr. 117,902,250 »

Id. extraordinaires . . . . . 38,568,000 »

Fonds reportés des exercices antérieurs avec affectation à des dépenses spéciales. . . . . 165,916 91

RÉSULTAT PAREIL. . . . . fr. 156,636,166 91

Les modifications apportées à la dépense se résument ainsi qu'il suit :

Les crédits ouverts par le Budget primitif s'élèvent ensemble, ainsi qu'on l'a annoncé plus haut, à . . . . . fr. 118,195,870 65

Diverses lois spéciales ont ouvert aux Ministres, pour les services ordinaires du Budget, des crédits supplémentaires (voir le tableau des crédits qui précède le compte) pour une somme de . . . . . 15,244,956 06

Le Budget ordinaire a été augmenté à concurrence des paiements faits en 1848, aux concessionnaires de la Sambre canalisée, sur la portion de l'emprunt du 18 juin 1836, tenue en réserve en exécution de l'art. 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, ci . . . . . 25,000 »

L'arrêté royal du 8 mars 1848 a transféré d'un Ministère à un autre, une allocation de 50,000 francs pour le service des plantations sur les routes; mais ce transfert n'ayant apporté aucun changement au résultat général du Budget, on ne le mentionne ici que pour mémoire . . . . . »

Les dépenses non justifiées et les sommes libres sur les crédits pour des services spéciaux, à la clôture de l'exercice 1845, ont été transportées à l'exercice 1848, ensemble . . . . . 1,063,320 66

Il y a été rattaché, en outre, des crédits pour les mêmes services par des lois rendues dans le cours de l'exercice, pour une somme de . . . . . 10,605,611 58

TOTAL des crédits de l'exercice 1848. . . . . fr. 143,132,758 75

## SAVOIR :

Dépenses du service ordinaire . . . . .	fr. 131,463,826 71	
Dépenses du service extraordinaire. {	Crédits pour des services spéciaux résultant de transfert de l'exercice 1845. . . . .	1,065,520 66
	Crédits pour des services spéciaux votés dans le cours de l'exercice . . . . .	10,605,611 38
	RÉSULTAT PAREIL. . . . .	<u>fr. 143,132,758 75</u>

D'après l'exposé que l'on vient de faire de l'ensemble des dispositions législatives qui déterminent les évaluations de ressources et les autorisations de dépenses du Budget de 1848, ce Budget paraissait devoir offrir les résultats ci-après :

Les ressources ordinaires et extraordinaires, y compris les fonds transférés des exercices antérieurs, s'élevant à . . . . .	fr. 156,636,166 91
Et les dépenses ordinaires et extraordinaires ne montant qu'à . . . . .	<u>143,132,758 75</u>
Il en résultait un excédant de ressources de . . . . .	fr. 13,503,408 16
Mais cet excédant de ressources s'atténuant du déficit de l'exercice 1845, transporté en dépense au présent exercice, ci. . . . .	<u>4,535,597 92</u>
ne s'élevait plus, en définitive, qu'à . . . . .	<u>fr. 8,970,010 24</u>

*Comparaison des prévisions législatives avec les faits réalisés ou encore à réaliser.*

## RECETTE.

Les ressources de l'exercice 1848, non compris les fonds reportés des exercices antérieurs, ont été évaluées, comme on l'a vu plus haut, à . . . . .	fr. 156,470,250 »
Les droits constatés à la charge des redevables de l'État s'élèvent à . . . . .	145,801,275 10
Il a été recouvré sur ces droits, pendant les années 1848 et 1849. . . . .	<u>145,478,754 46</u>
Il restait à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . .	<u>fr. 322,520 64</u>

Et il résulte de la comparaison des prévisions du Budget avec les droits constatés, ci . . . . .

Que ces deux termes font ressortir, sur l'ensemble du Budget, un excédant des évaluations sur les recettes de. . . . .	<u>fr. 10,668,974 90</u>
--	--------------------------

## DÉPENSE.

Les crédits ouverts aux Ministres pour les services ordinaires et extraordinaires, s'élèvent, comme on l'a vu ci-dessus, à . . . . .

Les dépenses liquidées et ordonnancées jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1850, et celles que l'on présume devoir encore être constatées jusqu'à la clôture de l'exercice, montent à . . . . .

Les paiements effectués et justifiés pendant les années 1848 et 1849, n'ayant été que de. . . . .

Il restait, par conséquent, à payer au 1<sup>er</sup> janvier 1850. . . . .

A REPORTER, . . . . . fr. 143,132,758 75

REPORT. . . . . fr. 145,152,758 75

Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec les dépenses probables de l'exercice 1848, ci . . . . . 137,365,517 39

L'ensemble de l'exercice présente un excédant probable de crédits sur les dépenses de . . . . . 5,769,441 36

SAVOIR :

Sommes que l'on présume devoir rester sans emploi sur les allocations du service ordinaire du Budget . . . fr. 3,000,000 »

Excédants des allocations pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850. . . . . 2,769,441 36

SOMME PAREILLE. . . . . fr. 5,769,541 36

*Situation des opérations consommées de l'exercice 1848, à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1850.*

Les opérations consommées, tant en recette qu'en dépense, sur le Budget de l'exercice 1848, présentent la situation suivante,

SAVOIR :

Recouvrements opérés sur les droits constatés . . fr. 145,478,754 46

Fonds reportés des exercices avec affectation à des dépenses spéciales. . . . . 165,916 91

TOTAL des recettes réalisées. . . . . fr. 145,644,671 37

Payements effectués et justifiés sur les dépenses liquidées et ordonnancées. . . . . 128,218,552 81

Report de l'excédant de dépenses de l'exercice 1845 . . 4,535,597 92

TOTAL des dépenses effectuées . . . . . fr. 132,754,150 73

Le solde actif de l'exercice 1848, à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1850, était, par conséquent, de . . . . . fr. 12,892,940 64

*Situation présumée de l'exercice 1848, à l'époque de sa clôture.*

Il résulte de l'ensemble des différentes situations que l'on vient d'établir d'après le deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, que ce Budget paraît devoir présenter, à l'époque de sa clôture, les résultats ci-après,

SAVOIR :

Recette, y compris les fonds reportés des exercices antérieurs. . . fr. 145,967,192 01

Dépenses ordinaires et extraordinaires . . . . . 137,365,517 39

Excédant de ressources . . . . . fr. 8,603,874 62

Cet excédant de ressources se réduisant, par suite du transfert au présent exercice du déficit de l'exercice 1845, ci. . . . . fr. 4,535,597 92

ne sera plus, en définitive, que de . . . . . fr. 4,070,476 70

## TABLEAU

*Des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848, présentant la comparaison des recouvrements effectués avec les droits constatés, et des mêmes droits avec les évaluations.*



TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			TOTAL.
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		
		Dates des lois.	Montant.	
<b>IMPÔTS.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, CADASTRE, DOUANES ET ACCISES.				
Foncier . . . . .	18,359,750	"	"	18,359,750
Personnel . . . . .	9,200,400	"	"	9,200,400
Patentes . . . . .	3,096,500	"	"	3,096,500
Redevances sur les mines . . . . .	180,180	"	"	180,180
Douanes . . . . .	11,577,000	"	"	11,577,000
Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .	920,000	"	"	920,000
Sel . . . . .	4,800,000	"	"	4,800,000
Vins étrangers . . . . .	2,000,000	"	"	2,000,000
Eau-de-vie étrangère . . . . .	200,000	"	"	200,000
— indigène . . . . .	3,500,000	"	"	3,500,000
Bières et vinaigres . . . . .	6,500,000	"	"	6,500,000
Sucres . . . . .	3,000,000	"	"	3,000,000
Timbres sur les quittances . . . . .	5,000	"	"	5,000
— sur les permis de circulation . . . . .	1,000	"	"	1,000
Droit de marque des matières d'or et d'argent . . . . .	140,000	"	"	140,000
— d'entrepôt, y compris ceux de l'entrepôt d'Anvers . . . . .	190,000	"	"	190,000
Recettes extraordinaires et accidentelles . . . . .	10,000	"	"	10,000
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Enregistrement . . . . .	10,600,000	"	"	10,600,000
Greffes . . . . .	300,000	"	"	300,000
Hypothèques . . . . .	1,700,000	"	"	1,700,000
Successions . . . . .	5,000,000	"	"	5,000,000
Timbre . . . . .	5,000,000	"	"	5,000,000
Amendes . . . . .	150,000	"	"	150,000
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement et pour décharge de responsabilité du remplacement . . . . .	70,000	"	"	70,000
Amendes en matière de simple police, civile, correctionnelle, etc. . . . .	140,000	"	"	140,000
Produit des examens . . . . .	70,000	"	"	70,000
— des brevets d'invention . . . . .	20,000	"	"	20,000
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .	100	"	"	100
<b>PÉAGES.</b>				
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Produit des canaux et rivières appartenant au domaine, droits d'écluses, ponts, navigation . . . . .	875,000	"	"	875,000
Produit de la Sambre canalisée . . . . .	700,000	"	"	700,000
A REPORTER . . . . .	86,304,930	"	"	86,304,930

de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOURVER au 1 <sup>er</sup> JANVIER 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.
Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.						
18,350,750 »	»	» 21	18,350,740 79	18,350,740 70	»	» 21	»
9,121,255 10	»	»	9,121,255 10	9,121,255 10	»	79,144 84	»
2,952,458 50	»	»	2,952,458 50	2,952,458 50	»	144,061 50	»
207,208 44	»	»	207,208 44	207,208 44	»	»	27,028 44
9,577,000 »	»	10,196 93	9,566,803 07	9,566,803 07	»	2,010,100 93	»
870,542 89	»	50 »	870,292 89	870,292 89	»	40,707 11	»
4,850,257 50	»	» 50	4,850,256 80	4,850,256 80	»	»	50,256 80
1,925,500 »	»	787 65	1,922,512 55	1,922,512 55	»	77,487 65	»
227,446 45	»	4,168 28	223,278 17	223,278 17	»	»	23,278 17
5,342,050 »	5,145 04	»	5,347,173 04	5,347,173 04	»	152,826 90	»
6,126,500 »	851 88	»	6,127,151 88	6,127,151 88	»	372,868 12	»
5,076,456 40	»	»	5,076,456 40	5,076,456 40	»	»	76,456 40
5,155 67	»	193 01	4,942 66	4,942 66	»	57 54	»
915 56	»	44 08	871 28	871 28	»	128 72	»
97,454 59	»	»	97,454 59	97,454 59	»	42,545 41	»
215,980 52	»	»	215,980 52	215,980 52	»	»	25,980 52
12,020 »	5,940 42	»	16,560 42	16,560 42	»	»	6,560 42
9,064,849 92	»	»	9,064,849 92	9,064,849 92	»	1,555,150 08	»
502,540 45	»	»	502,540 45	502,540 45	»	»	2,540 45
1,456,999 51	»	»	1,456,999 51	1,456,999 51	»	265,000 69	»
5,756,087 51	»	»	5,756,087 51	5,756,087 51	»	»	756,087 51
2,895,556 49	»	»	2,895,556 49	2,895,556 49	»	104,665 51	»
157,465 47	»	»	157,465 47	157,465 47	»	12,554 55	»
73,895 85	»	»	73,895 85	73,895 85	»	»	5,895 85
156,610 61	»	»	156,610 61	156,610 61	»	5,589 50	»
84,475 47	»	»	84,475 47	84,475 47	»	»	14,475 47
13,202 84	»	»	13,202 84	13,202 84	»	6,797 16	»
1,740 »	»	»	1,740 »	1,740 »	»	»	1,640 »
852,072 59	»	»	852,072 59	852,072 59	»	42,927 61	»
502,414 76	»	»	502,414 76	502,414 76	»	197,585 24	»
82,201,562 55	9,915 54	15,440 66	82,195,837 05	82,195,837 05	»	5,095,075 »	985,980 05

## Suite du TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		TOTAL.
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT. . . . .	86,504,950	"	"	86,504,950
Produit du canal de Charleroy . . . . .	1,525,000	"	"	1,525,000
— du canal de Mons à Condé . . . . .	110,000	"	"	110,000
— des droits de bacs et passages d'eau . . . . .	90,000	"	"	90,000
— des barrières sur les routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	2,000,000	"	"	2,000,000
TRAVAUX PUBLICS. — Produits des postes . . . . .	5,625,000	"	"	5,625,000
MARINE. — Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende Douvres . . . . .	512,000	"	"	512,000
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>				
TRAVAUX PUBLICS.				
Produits du chemin de fer . . . . .	16,000,000	"	"	16,000,000
— des cartes de circulation dans les stations et sur les che- mins de fer . . . . .	10,000	"	"	10,000
ENREGISTREMENT, DOMAINES ET FORÊTS.				
Rachat et transfert de rentes, y compris l'aliénation des rentes con- stituées . . . . .	9,000	"	"	9,000
Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	120,000	"	"	120,000
— de créances ordinaires . . . . .	565,000	"	"	565,000
Prix de vente d'objets mobiliers, transactions en matière domaniale, dommages-intérêts, successions en déshérence, épaves . . . . .	200,000	"	"	200,000
Prix de vente de domaines, en vertu de la loi du 27 décemb. 1822, payés en numéraire, ensuite de la loi du 28 décembre 1855, pour l'exécution de celle du 27 décembre 1822, et des lois des 30 juin 1840, 18 mai 1845 et 27 février 1846 . . . . .	500,000	"	"	500,000
Prix de coupes de bois, d'arbres et de plantations, vente d'herbes, extraction de minerai de fer, de terre et de sable . . . . .	1,100,000	"	"	1,100,000
Fermages de biens-fonds et bâtiments, de chasses et de pêches, arrrages de rentes, revenus des domaines du Département de la Guerre . . . . .	400,000	"	"	400,000
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .	60,000	"	"	60,000
Intérêts de créances du fonds de l'industrie et de créances ordin <sup>res</sup> .	180,000	"	"	180,000
Restitutions et dommages-intérêts en matière forestière . . . . .	100	"	"	100
— volontaires . . . . .	100	"	"	100
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Recueil des lois</i> . . . . .	29,000	"	"	29,000
TRÉSOR PUBLIC.				
Produits divers des prisons (pistoies, cantines, vente de vieux effets).	85,000	"	"	85,000
Intérêts de 15,458 obligations de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même cais- sier, dont il est fait réserve expresse . . . . .	557,520	"	"	557,520
Intérêts des capitaux tenus en réserve jusqu'à la liquidation défi- nitive des créances mentionnées à l'art. 64 du traité conclu entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, le 5 novembre 1842.	299,500	"	"	299,500
A REPORTER. . . . .	114,062,150	"	"	114,062,150

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.	
DROITS CONSTATÉS		ANGLAISONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOURRE au 1 <sup>er</sup> janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.
Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.						
82,201,562 33	9,915 34	15,440 66	82,195,837 05	82,195,837 05	•	5,095,073 •	985,980 05
1,564,298 73	•	•	1,564,298 73	1,564,298 73	•	100,701 27	•
106,765 10	•	•	106,765 10	106,765 10	•	3,256 90	•
84,592 40	•	•	84,592 40	84,592 40	•	5,407 51	•
1,697,044 60	•	•	1,697,044 60	1,697,044 60	•	502,355 31	•
5,537,458 43	108,046 56	•	5,465,484 79	5,465,484 79	•	150,515 21	•
132,874 16	•	•	132,874 16	132,874 16	•	179,125 84	•
12,001,745 00	•	15,858 06	12,077,885 05	12,053,749 39	44,135 64	5,932,114 97	•
•	•	•	•	•	•	•	•
1,552 52	•	•	1,552 52	1,552 52	•	7,067 68	•
68,957 19	•	•	68,957 19	68,957 19	•	51,042 81	•
186,175 49	•	•	186,175 49	186,175 49	•	378,824 51	•
558,126 02	•	•	558,126 02	558,126 02	•	•	558,126 02
332,081 54	•	•	332,081 54	332,081 54	•	167,018 60	•
1,156,052 44	•	•	1,156,052 44	1,156,052 44	•	•	56,052 44
261,005 87	•	•	261,005 87	261,005 87	•	158,096 13	•
56,544 37	•	•	56,544 37	56,544 37	•	25,455 65	•
61,150 49	•	•	61,150 49	61,150 49	•	118,849 51	•
151 40	•	•	151 40	151 40	•	•	31 40
460 •	•	•	460 •	460 •	•	•	360 •
47,367 47	•	•	47,367 47	47,367 47	•	•	18,367 47
112,585 62	•	•	112,585 62	112,585 62	•	•	27,585 62
537,520 •	•	•	537,520 •	537,520 •	•	•	•
500,600 89	•	•	500,600 89	500,600 89	•	•	1,100 89
104,697,503 05	117,061 70	29,298 72	104,786,166 95	104,742,031 29	44,135 64	10,723,584 94	1,447,401 87



redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOURIR au 1 <sup>er</sup> janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.
Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.						
104,697,505 95	117,961 70	20,298 72	104,786,166 05	104,742,051 20	44,155 64	10,725,584 94	1,447,401 87
556,062 15	"	"	556,062 15	556,062 15	"	15,057 87	"
51,699 16	"	"	51,699 16	51,699 16	"	4,100 84	"
590,509 11	"	"	590,509 11	590,509 11	"	254,690 89	"
455,000 "	11,625 62	"	446,625 62	287,755 82	158,801 80	"	11,625 02
1,505 75	"	"	1,505 75	1,505 75	"	"	305 75
47,401 50	5,194 97	"	50,596 27	50,596 27	"	59,405 75	"
5,528 88	"	101 58	5,227 50	5,227 50	"	"	5,227 50
67,817 44	"	108 34	67,700 10	67,709 10	"	"	67,709 10
94,527 19	"	"	94,527 19	94,527 19	"	"	44,527 19
68,604 87	"	"	68,604 87	68,604 87	"	"	45,604 87
5,577 56	"	"	5,577 56	5,577 56	"	1,422 64	"
155,256 05	"	"	155,256 05	155,256 05	"	11,765 97	"
5,412 75	"	"	5,412 75	5,412 75	"	587 25	"
"	"	"	"	"	"	7,000 "	"
127,171 20	"	"	127,171 20	127,171 20	"	52,828 71	"
2,445 45	"	"	2,445 45	2,445 45	"	"	1,445 45
262 52	"	"	262 52	262 52	"	"	162 52
46,282 85	"	"	46,282 85	46,282 85	"	1,517 17	"
"	"	"	"	"	"	80,000 "	"
1,185 15	"	"	1,185 15	1,185 15	"	"	1,185 15
21,570 50	"	"	21,570 50	21,570 50	"	"	21,570 50
978,400 "	"	204,421 15	685,978 87	594,061 57	89,017 50	294,421 15	"
714,064 95	153 75	"	714,218 68	714,218 68	"	"	514,218 68
108,427,054 57	152,956 04	525,920 57	108,256,060 84	107,944,016 10	292,044 74	11,444,859 14	2,156,860 98

## Suite du TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			TOTAL.
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT. . . . .	117,254,050 °	°	200,000 °	117,524,050 °
Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemins de fer, de routes, de canaux et de ponts . . . . .	198,600 °	°	°	198,600 °
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons. . . . .	19,600 °	°	°	19,600 °
Chemin de fer rhénan. — Dividende de 1848 . . . . .	160,000 °	°	°	160,000 °
Frais de perception des revenus provinciaux . . . . .	°	°	°	°
TOTAUX. . . . .	117,612,250 °	°	200,000 °	117,902,250 °
<b>RESSOURCES EXTRAORDINAIRES.</b>				
Produit des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 3 février 1848. . . . .	800,000 °	°	°	800,000 °
Avance d'une somme égale aux huit douzièmes de la contribution foncière de l'exercice 1848 (loi du 26 février 1848) . . . . .	°	26 février 1848.	12,227,000 °	12,227,000 °
Produit de l'emprunt décrété par la loi du 6 mai 1848 . . . . .	°	6 mai 1848.	25,541,000 °	25,541,000 °
	800,000 °	°	37,768,000 °	38,568,000 °
REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS. . . . .	117,612,250 °	°	200,000 °	117,902,250 °
	118,412,250 °	°	58,058,000 °	156,470,250 °

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.						COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.	
DROITS CONSTATÉS		ANNULATIONS des DROITS CONSTATÉS antérieurement à 1849.	MONTANT des DROITS CONSTATÉS.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOURIR ou 1 <sup>er</sup> janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.
Pendant l'année 1848.	Pendant l'année 1849.						
108,427,054 57	152,936 04	525,929 57	108,256,060 84	107,944,016 10	292,044 74	11,444,850 14	2,156,869 98
196,996 09	"	"	196,996 09	196,996 09	"	1,605 91	"
19,600 "	684 "	"	20,284 "	11,800 "	8,484 "	"	684 "
100,000 "	"	160,000 "	"	"	"	100,000 "	"
"	55,526 15	"	55,526 15	55,554 25	21,091 90	"	55,526 15
108,805,050 46	188,946 10	485,929 57	108,508,667 08	108,186,146 44	522,520 64	11,606,465 05	2,212,880 15
278,486 92	"	"	278,486 92	278,486 92	"	521,513 08	"
12,177,151 05	"	180,086 95	11,988,064 12	11,988,064 12	"	258,955 88	"
25,504,246 05	"	278,189 07	25,026,056 98	25,026,056 98	"	514,945 02	"
57,759,884 02	"	467,276 "	57,992,608 02	57,992,608 02	"	1,275,591 98	"
108,805,050 46	188,946 10	485,929 57	108,508,667 08	108,186,146 44	522,520 64	11,606,465 05	2,212,880 15
146,565,554 48	188,946 10	951,205 57	145,801,275 10	145,478,754 46	522,520 64	12,881,855 05	2,212,880 15
						10,668,974 90	

(220)

**TABEAU**

DES

**CRÉDITS SERVANT DE BASE AU RÈGLEMENT PROVISOIRE**

**DU BUDGET DE L'EXERCICE 1848.**



## TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES L.O'S.	OBJET.
Dette publique . . . . .	29 décembre 1847. ( <i>Monit.</i> n° 565.)	Budget primitif . . . . .
	16 juillet 1849. . ( <i>Monit.</i> n° 200.)	Augmentation aux art. 22 et 25 du chap. 1 <sup>er</sup> du Budget . . . . .
Dotations . . . . .	31 décembre 1847. ( <i>Monit.</i> de 1848, n° 1.)	Budget primitif . . . . .
	10 avril 1848 . . . ( <i>Monit.</i> n° 115.)	Renouvellement et restauration du mobilier de la Cour des Comptes, détruit par suite de l'incendie du 7 novembre 1846 . . . . .
	17 février 1849. . . ( <i>Monit.</i> n° 50.)	Dépenses de la Chambre des Représentants . . . . .
Département de la Justice.	9 mars 1848 . . . . ( <i>Monit.</i> n° 71.)	Budget primitif . . . . .
		Frais d'instruction et d'exécution, etc. . . . . 50,000 *
	29 décembre 1848. ( <i>Monit.</i> n° 365.)	Établissements de réforme pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans . . . . . 171,500 *
		Frais d'entretien, de nourriture et d'habillement des détenus. 70,000 *
Département des Affaires Étrangères.	31 décembre 1849. ( <i>Monit.</i> de 1850, n° 1.)	Augmentation à l'art. 1 <sup>er</sup> du chap. IX, et à l'art. 4 du chap. X du Budget.
	23 décembre 1847. ( <i>Monit.</i> n° 362.)	Budget primitif . . . . .
Département de l'Intérieur.	25 avril 1848 . . . ( <i>Monit.</i> n° 118.)	Frais de location d'un bateau à vapeur pour maintenir le service de navigation entre Anvers et Tamise . . . . .
	8 janvier 1848. . . . ( <i>Monit.</i> n° 4.)	Budget primitif . . . . .
	18 avril 1848 . . . . ( <i>Monit.</i> n° 110.)	Maintien du travail et particulièrement du travail industriel, et pour faciliter l'exportation de fabricats ou produits belges, et toutes autres mesures à prendre dans l'intérêt des classes ouvrières . . . . .
		Appropriation des musées royaux . . . . . 7,000 *
Département des Travaux publics.		Encouragements à l'agriculture . . . . . 25,000 *
	28 mai 1848 . . . . ( <i>Monit.</i> n° 151.)	Dépenses provenant des mesures prises par l'arrêté royal du 15 novembre 1847, à l'effet de prévenir la falsification de la graine de lin à semer . . . . . 8,480 *
		Augmentation de l'art. 2, chap. XXI, du Budget. . . . . 40,000 *
	21 juin 1849 . . . . ( <i>Monit.</i> n° 175.)	Augmentations des chapitres XVI, XX, XXI et XXIV du Budget. . . . .
	4 mars 1848 . . . . ( <i>Monit.</i> n° 65.)	Budget primitif . . . . .
	8 mars 1848 . . . . ( <i>Monit.</i> n° 72.)	Service des plantations sur les routes, etc. . . . .
	18 juin 1836 . . . . (N° 527, <i>Bull. off.</i> 35.)	Augmentation de ce Budget à concurrence des paiements faits, en 1848, sur le million tenu en réserve, en exécution de l'art. 10 de la transaction approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la Sambre canalisée.
		A REPORTER. . . . . fr.

## règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

			CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire DU BUDGET.
MONTANT D'APRÈS LE BUDGET primitif.	MONTANT D'APRÈS DES LOIS spéciales.	TOTAL.	MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	
51,815,472 07	"	52,702,871 25	"	"	"	52,702,871 25
"	880,590 16					
5,591,872 75	"	3,458,700 44	"	"	"	3,458,700 44
"	21,015 82					
"	45,910 87					
12,707,805 "	"	13,051,595 "	"	"	"	13,051,595 "
"	201,500 "					
"	52,000 "					
2,608,774 "	"					
"	20,500 "	2,710,274 "	"	"	"	2,710,274 "
6,515,962 40	"					
"	2,000,000 "	8,559,567 05	"	"	"	8,559,567 05
"	80,480 "					
"	142,924 65					
17,593,444 43	"					
"	50,000 "					
"	25,000 "	17,668,444 43	"	"	"	17,668,444 43
74,521,420 65	3,508,750 48	78,120,151 13	"	"	"	78,120,151 13

## Suite du TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES LOIS.	OBJET.
		REPORT. . . . . fr.
Département de la Guerre.	1 <sup>er</sup> janvier 1848 . . . ( <i>Monit.</i> n° 6.)	Budget primitif . . . . .
	15 avril 1848 . . . ( <i>Monit.</i> n° 109.)	Dépenses diverses . . . . .
Département des Finances.	29 décembre 1847. ( <i>Monit.</i> n° 365.)	Budget primitif . . . . .
	9 mai 1848. . . . . ( <i>Monit.</i> n° 151.)	Fabrication de monnaies de cuivre. . . . .
	24 mai 1848 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 147.)	Matériel de l'hôtel des monnaies . . . . .
	16 juillet 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 200.)	Augmentations à l'art. 18 du chapitre III, à l'art. 8 du chapitre IV, aux art. 2 à 10 du chapitre VII, et à l'art. 1 <sup>er</sup> du chapitre VIII du Budget. . . . .
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs.	29 décembre 1847. ( <i>Monit.</i> n° 365.)	Budget primitif . . . . .
		TOTAUX DES BUDGETS ORDINAIRES. . . . . fr.
		Excédants de crédits pour des services spéciaux, transférés de l'exercice 1843, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice.
Département de la Marine.	9 juillet 1845 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 196.)	Acquisition de trois paquebots à vapeur, destinés à l'établissement d'un service pour le transport des voyageurs entre la Belgique et l'Angleterre.
	6 avril 1845 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 100.)	Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine . . . . .
Département des Travaux publics.	13 avril 1845 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 106.)	Travaux aux chemins de fer de l'État, et extension du matériel d'exploitation.
	16 mai 1845. . . . . ( <i>Monit.</i> n° 140.)	Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .
	24 septembre 1845. ( <i>Monit.</i> n° 269.)	Continuation des travaux du canal de la Campine . . . . .
	20 septembre 1842.	Construction des chemins de fer . . . . .
		Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg . . . . .

## règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

MONTANT D'APRÈS LE BUDGET PRIMITIF.	MONTANT D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.	TOTAL.	CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire DU BUDGET.
			MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	
74,521,420 05	5,598,750 48	78,120,151 13	.	.	.	78,120,151 13
28,690,000 .	"	57,690,000 .	.	.	.	57,690,000 .
"	9,000,000 .					
13,051,450 .	"	15,752,075 58	50,000 .	Arrêté royal du 8 mars 1848, Monit. n° 72.	50,000 .	15,702,075 58
"	200,000 .					
"	91,500 .					
"	420,025 58	1,051,000 .	.	.	.	1,951,000 .
1,951,000 .	"					
118,193,870 65	13,510,956 06	131,513,826 71	50,000 .	.	50,000 .	131,463,826 71

176,026 20	"	176,026 20	.	.	.	176,026 20
5 54	"	5 54	.	.	.	5 54
681,145 60	"	681,145 60	.	.	.	681,145 60
65,220 52	"	65,220 52	.	.	.	65,220 52
1 .	"	1 .	.	.	.	1 .
120,650 79	"	120,650 79	.	.	.	120,650 79
20,266 12	"	20,266 12	.	.	.	20,266 12
1,065,520 66	"	1,065,520 66	.	.	.	1,065,520 66

## Suite du TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES LOIS.	OBJET.
Département des Travaux publics.	Crédits pour des services spéciaux.	
	22 mars 1848 . . . (Monit. n° 85.)	Canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc . . . . .
	18 mai 1848 . . . (Monit. n° 141.)	
	17 juillet 1849 . . . (Monit. n° 200.)	Chemin de fer . . . . .
	21 avril 1848 . . . (Monit. n° 115.)	
24 mai 1848 . . . (Monit. n° 147.)		
RÉCAPITULATION.		
		Budgets ordinaires . . . . .
		Excédants de crédits pour des services spéciaux transférés de l'exercice 1845.
		Crédits pour des services spéciaux. . . . .

## règlement provisoire du Budget de l'exercice 1848.

			CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire DU BUDGET.
MONTANT D'APRÈS LE BUDGET primitif.	MONTANT D'APRÈS DES LOIS spéciales.	TOTAL.	MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	
2,000,000 "	"	5,000,000 "	"	"	"	5,600,000 "
800,000 "	"		"	"	"	
800,000 "	"		"	"	"	
5,000,000 "	"	7,005,611 58	"	"	"	7,005,611 58
2,005,611 58	"		"	"	"	
10,605,611 58	"	10,605,611 58	"	"	"	10,605,611 58
118,195,870 65	15,519,956 06	151,515,826 71	50,000 "	"	50,000 "	151,465,826 71
1,065,520 66	"	1,065,520 66	"	"	"	1,065,520 66
10,605,611 58	"	10,605,611 58	"	"	"	10,605,611 58
129,862,802 60	15,519,956 06	145,182,758 75	50,000 "	"	50,000 "	145,132,758 75

(228)

DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE

DU

**BUDGET DE L'EXERCICE 1848,**

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850.



## BUDGET DE

## Compte provisoire des Recettes,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATION DES RECETTES.	DROITS		En 1848.
			CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.		
<b>Ressources ordinaires.</b>					
IMPÔTS . . . . .	Contributions directes . . . . .	32,090,850	31,858,940	51	29,117,001 11
	Douanes . . . . .	11,577,000	9,500,805	07	9,504,874 64
	Accises . . . . .	20,006,000	19,552,602	58	19,551,550 76
	Enregistrement . . . . .	21,050,100	19,905,005	92	19,905,005 92
PÉAGES . . . . .	Domaines . . . . .	5,500,000	4,587,786	16	4,587,786 16
	Postes . . . . .	5,025,000	5,405,484	79	5,257,458 45
	Marine . . . . .	512,000	152,874	16	152,874 16
CAPITAUX ET REVENUS.	Travaux publics . . . . .	16,010,000	12,077,885	05	11,925,552 45
	Enregistrement et domaines . . . . .	5,105,200	2,752,855	85	2,752,855 85
	Administration du trésor public . . . . .	2,587,820	2,575,200	55	1,559,750 20
REMBOURSEMENTS . . . . .	Contributions directes . . . . .	91,000	122,028	02	115,781 30
	Enregistrement et domaines . . . . .	526,700	481,518	29	481,518 29
	Administration du trésor public . . . . .	1,556,600	1,670,805	79	1,128,804 18
		117,902,250	108,508,667	08	105,856,557 41
<b>Ressources extraordinaires.</b>					
Produits des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1845. . . . .		800,000	278,486	92	278,486 92
Avance d'une somme égale aux huit douzièmes de la contribution foncière de l'exercice 1848 (loi du 26 février 1848). . . . .		12,227,000	11,988,064	12	12,177,151 05
Produit de l'emprunt décrété par la loi du 6 mai 1848 . . . . .		25,541,000	25,026,056	98	24,751,511 38
		38,568,000	57,202,608	02	57,186,949 35
REPORT DES TOTALS CI-DESSUS. . . . .		117,902,250	108,508,667	08	105,856,557 41
		156,470,250	145,801,275	10	141,025,286 76
<b>Recette à l'exercice 1848 :</b>					
1° De la partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1856, rattachée au présent exercice, pour y faire face aux paiements faits à la société concessionnaire de la Sambre canalisée . . . . .		25,000			
2° Des fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1845, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait conformément au projet de loi du règlement de cet exercice . . . . .		140,916	91		
		156,630,166	91		

## L'EXERCICE 1848.

au 1<sup>er</sup> janvier 1850.

RECouvreMENTS EFFECTUÉS				RESTE A RECOURIR sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les droits recouvrés et à recouvrer.		RÉSULTATS provisaires POUR LE RÈGLEMENT du Budget. --- BÉNÉFICES PROBABLES de l'exerc. 1848.
DIMINUTIONS, en 1849, sur les recettes de 1848.	Reste.	En 1849.	TOTAL.		EXCÉDANTS des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANTS des DROITS RECOURRUS et à recouvrer.	
50 "	29,116,951 11	2,721,989 20	51,858,940 31	"	257,889 00	"	51,858,940 51
"	9,504,874 64	1,928 45	9,566,805 07	"	2,010,196 95	"	9,566,805 07
4,950 06	10,546,426 70	6,175 88	10,552,602 58	"	455,597 42	"	10,552,602 58
"	10,905,005 92	"	10,905,005 92	"	1,147,096 08	"	10,905,005 92
"	4,587,786 16	"	4,587,786 16	"	712,215 84	"	4,587,786 16
"	5,257,458 45	208,046 56	5,465,484 79	"	159,515 21	"	5,465,484 79
"	152,874 16	"	152,874 16	"	179,125 84	"	152,874 16
"	11,925,552 45	110,416 90	12,055,749 59	44,155 64	5,952,114 97	"	12,077,885 05
"	2,752,855 85	"	2,752,855 85	"	450,564 17	"	2,752,855 85
"	1,550,750 20	870,578 55	2,216,508 75	158,801 80	212,610 47	"	2,575,200 55
200 72	115,571 58	7,557 04	122,028 62	"	"	51,928 62	122,028 62
"	481,518 29	"	481,518 29	"	45,181 71	"	481,518 29
"	1,128,804 18	422,506 41	1,551,510 50	110,495 20	"	114,205 79	1,670,805 79
5,189 78	103,851,147 65	4,354,998 81	108,186,146 44	522,520 64	9,559,715 55	146,152 41	108,508,667 08
"	278,486 92	"	278,486 92	"	521,515 08	"	278,486 92
189,086 95	11,988,064 12	"	11,988,064 12	"	258,955 88	"	11,988,064 12
561,525 85	24,569,987 55	656,069 45	25,026,056 98	"	514,945 02	"	25,026,056 98
550,410 78	56,656,558 57	656,069 45	57,292,608 02	"	1,275,591 98	"	57,292,608 02
5,189 78	103,851,147 65	4,354,998 81	108,186,146 44	522,520 64	9,559,715 55	146,152 41	108,508,667 08
555,600 56	140,467,686 20	5,011,068 20	145,478,754 46	522,520 64	10,815,107 51	146,152 41	145,801,275 10
10,668,974 90							
							25,000 "
							140,916 91
							145,967,192 01

## SUITE DU BUDGET DE

## Compte provisoire des Dépenses,

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnances.
<b>Dépenses ordinaires.</b>		
Dette publique. . . . .	52,702,871 23	52,195,500 21
Dotations. { Liste civile. . . . .	2,751,522 75	2,751,522 75
{ Sénat . . . . .	40,000 "	40,000 "
{ Chambre des Représentants . . . . .	484,560 87	485,609 45
{ Cour des Comptes . . . . .	182,915 82	181,626 82
Département de la Justice . . . . .	15,051,595 "	12,077,855 55
— des Affaires Étrangères . . . . .	2,719,274 "	2,571,582 20
— de la Marine . . . . .	8,539,567 05	8,215,069 51
— de l'Intérieur . . . . .	17,068,444 45	16,085,698 58
— des Travaux publics. . . . .	57,090,000 "	55,160,597 26
— de la Guerre . . . . .	15,702,675 58	10,190,956 59
— des Finances . . . . .	1,951,000 "	1,189,742 95
Remboursements et Non-Valeurs . . . . .	151,465,826 71	121,145,451 05
<b>Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la clôture de l'exercice 1845, et transférés, conformément au projet de loi portant règlement de cet exercice.</b>		
DÉPARTEMENT DE LA MARINE.		
Acquisition de trois paquebots à vapeur, destinés à l'établissement d'un service pour le transport des voyageurs entre la Belgique et l'Angleterre (loi du 0 juillet 1845) . . . . .	176,026 29	155,580 95
DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.		
Construction d'un canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la campine (loi du 6 avril 1845) . . . . .	5 54	5 54
Travaux aux chemins de fer de l'État, et extension du matériel d'exploitation (loi du 15 avril 1845). . . . .	681,145 60	447,565 05
Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (loi du 16 mai 1845) . . . . .	65,220 52	52,241 95
Continuation des travaux du canal de la Campine (loi du 24 septembre 1845). . . . .	1 "	1 "
Construction des chemins de fer (loi du 29 septembre 1842) . . . . .	120,650 70	120,650 79
Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg (loi du 29 septembre 1842) . . . . .	20,266 12	20,266 12
	1,065,520 66	705,918 18

## L'EXERCICE 1848.

au 1<sup>er</sup> janvier 1850.

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCES.	RESTE DISPONIBLE SUR LES ALLOCATIONS.	EXCÉDANTS DES ALLOCATIONS pour des SERVICES SPÉCIAUX, à transférer à l'exercice 1850.	Observations.
En 1848.	En 1849.	TOTAL.				
11,550,305 22	20,617,317 04	32,147,622 26	47,077 95	507,571 02	"	
2,751,522 75	"	2,751,522 75	"	"	"	
25,000 "	17,000 "	40,000 "	"	"	"	
555,720 24	127,570 21	483,290 45	400 "	861 42	"	
160,800 06	17,502 76	178,401 82	3,225 "	1,289 "	"	
7,488,750 58	4,262,972 48	11,751,720 06	526,126 27	953,530 07	"	
1,284,815 11	474,842 53	1,759,655 44	811,026 76	147,601 80	"	
5,209,709 07	2,566,211 25	7,775,980 52	459,088 99	524,297 72	"	
8,265,852 87	7,705,958 01	16,061,770 88	23,927 50	1,582,746 05	"	
5,741,565 27	20,502,040 11	35,154,512 38	26,084 88	2,520,402 74	"	
1,875,597 94	8,275,195 71	10,148,793 65	42,162 74	5,311,710 19	"	
45,737 02	1,150,655 52	1,185,592 94	6,549 99	761,257 07	"	
44,720,517 75	74,687,163 22	119,416,480 95	1,726,970 08	10,520,575 68	"	

155,389 95	"	155,389 95	"	22,656 34	22,656 34
3 54	"	3 54	"	"	"
422,419 05	24,857 65	447,277 50	87 75	253,778 55	253,778 55
20,595 53	31,456 48	52,051 81	210 12	12,087 59	12,087 59
"	"	"	1 "	"	"
87,581 87	53,185 08	120,564 95	85 84	"	"
10,987 64	266 75	20,254 30	11 75	"	"
705,777 78	89,743 96	795,521 74	306 44	269,402 48	269,402 48

## SUITE DU BUDGET DE

## Suite du Compte provisoire des

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS reçus PAR LE BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.
<p style="text-align: center;"><b>Dépenses extraordinaires et services spéciaux.</b></p> <p style="text-align: center;"><small>DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.</small></p> <p>Canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers le canal de Maestricht à Bois-le-Duc (lois du 22 mars 1848, du 18 mai 1848 et du 17 juillet 1849) . . . . .</p> <p>Chemin de fer (lois du 21 avril et du 24 mai 1848) . . . . .</p>	<p style="text-align: right;">3,600,000 »</p> <p style="text-align: right;">7,005,611 58</p> <hr/> <p style="text-align: right;">10,605,611 58</p>	<p style="text-align: right;">3,164,962 02</p> <p style="text-align: right;">4,940,610 48</p> <hr/> <p style="text-align: right;">8,105,572 50</p>
<b>RÉCAPITULATION.</b>		
<p><i>Dépenses ordinaires.</i> . . . . .</p> <p><i>Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux transférés de l'exercice 1845</i> . . . . .</p> <p><i>Dépenses extraordinaires et services spéciaux</i> . . . . .</p>	<p style="text-align: right;">151,465,826 71</p> <p style="text-align: right;">1,965,520 66</p> <p style="text-align: right;">10,605,611 58</p>	<p style="text-align: right;">121,145,451 05</p> <p style="text-align: right;">795,918 18</p> <p style="text-align: right;">8,105,572 50</p>
<b>Dépense à l'exercice 1848 :</b>	145,152,758 75	150,042,941 71
De l'excédant de dépenses de l'exercice 1845, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice. . . . .	4,555,507 92	4,555,507 92
	147.666,156 67	154,570,559 65

## L'EXERCICE 1848.

Dépenses, au 1<sup>er</sup> janvier 1850.

PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.			RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTE DISPONIBLE SUR LES ALLOCATIONS.	EXCÉDANTS DES ALLOCATIONS pour des SERVICES SPÉCIAUX, A transférer à l'exercice 1850.	Observations.
En 1848.	En 1849.	TOTAL.				
1,711,040 01	1,504,620 45	3,105,660 46	59,501 56	455,057 98	455,057 98	
2,244,041 21	2,057,738 45	4,902,669 66	57,940 82	2,065,000 90	2,065,000 00	
5,955,981 22	4,052,548 90	8,008,550 12	97,242 58	2,500,058 88	2,500,058 88	

44,729,517 75	74,087,165 22	119,416,480 95	1,726,970 08	10,520,575 68	"
705,777 78	80,745 96	705,521 74	506 44	269,402 48	269,402 48
5,955,981 22	4,052,548 90	8,008,550 12	97,242 58	2,500,058 88	2,500,058 88
49,580,076 75	78,829,256 08	128,218,552 81	1,824,608 00	13,089,817 04	2,769,441 56
"	"	4,555,597 92	"	"	"
49,580,076 75	78,829,256 08	152,752,750 73	1,824,608 90	15,089,817 04	2,769,441 56

**RÉSULTAT GÉNÉRAL.**

DU

**DEUXIÈME COMPTE PROVISOIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1848,**AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850.

D'après la note explicative du deuxième compte provisoire de l'exercice 1848 :

Les ressources ordinaires et extraordinaires de cet exercice s'élèvent à fr. 145,801,275 10  
Et les besoins probables à . . . . . 137,363,517 39

Excédant de ressources. . . . . fr. 8,437,957 71

Mais comme il est porté à cet exercice,

D'une part, en recette :

1<sup>o</sup> Partie du produit de l'emprunt du 18 juin 1836, pour faire face, jusqu'à due concurrence, aux paiements faits, en 1848, à la société concessionnaire de la Sambre canalisée, ci . . . . . fr. 25,000 »

2<sup>o</sup> Fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1845, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait conformément au projet de loi du règlement de cet exercice . . . . . 140,916 91

ENSEMBLE. . . . . fr. 165,916 91

Et d'autre part, en dépenses :

L'excédant de dépenses dudit exercice 1845, conformément au même projet de loi . . . . . 4,533,597 92

D'où il résulte une augmentation de charges de . . . . . fr. 4,367,481 01

Cet excédant de ressources se réduit à . . . . . fr. 4,070,476 70

Il résulte, ainsi qu'il suit, de la comparaison des opérations déjà faites sur l'exercice 1848, avec celles qui restent à effectuer jusqu'à l'époque de sa clôture,

## SAVOIR :

Ressources réalisées . . . . .	145,478,754 46
Fonds transférés à divers titres des exercices antérieurs . . . . .	165,916 91
	<hr/>
ENSEMBLE . . . . . fr.	145,644,671 37
Payements effectués et justifiés . . . . . fr.	128,218,552 81
Excédant de dépenses de l'exercice 1845. . . . .	4,533,597 92
	<hr/>
ENSEMBLE . . . . . fr.	132,751,750 75
Solde actif au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . . fr.	12,892,940 64
Restant à recouvrer sur les droits constatés . . . . . fr.	522,520 64
Restant à payer pour solder les dépenses de l'exercice. . . . .	9,144,984 58
	<hr/>
D'où il résulte une différence en plus à payer de . . . . . fr.	8,822,463 94
Excédant de ressources sur l'ensemble des opérations de l'exercice, tel qu'il est établi ci-dessus . . . . . fr.	4,070,476 70
	<hr/> <hr/>



## NOTE COMPARATIVE

*De la situation du premier compte provisoire et de la situation du deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848.*

D'après la situation du premier compte provisoire de l'exercice 1848, le Budget de cet exercice paraissait devoir présenter un excédant de ressources de . . . . . fr.	4,405,454 96
D'après la situation du deuxième compte provisoire de cet exercice, cet excédant ne s'élève plus qu'à . . . . . fr.	4,070,470 70
DIFFÉRENCE en moins à la situation actuelle. . . . . fr.	552,978 26
Cette différence s'explique comme suit :	
<b>1<sup>o</sup> Modifications aux recettes prévues dans le premier compte provisoire,</b>	
SAVOIR :	
<i>Budget ordinaire.</i>	
Impôts . . . . .	AUGMENTATIONS.
{ Contributions directes . . . . .	DIMINUTIONS.
{ Douanes . . . . .	" 67,256 11
{ Accises . . . . .	" 10,196 95
{ 781 40	" "
Péages . . . . .	108,046 36
Capitaux et revenus . . . . .	" "
{ Travaux publics . . . . .	" 13,858 06
{ Administration du trésor public . . . . .	11,625 02
Remboursements . . . . .	74,151 57
{ Contributions directes . . . . .	" "
{ Administration du trésor public . . . . .	598,257 25
<i>Budget extraordinaire.</i>	
Avance d'une somme égale aux $\frac{8}{12}$ de la contribution foncière de l'exercice 1848 (loi du 20 février 1848) . . . . .	" 189,086 95
Produit de l'emprunt décrété par la loi du 6 mai 1848 . . . . .	" 278,189 07
	194,584 95
	956,844 55
RESTE en diminution de recette. . . . . fr.	762,259 58
<b>2<sup>o</sup> Modifications aux dépenses prévues dans le premier compte provisoire,</b>	
SAVOIR :	
<i>Budget ordinaire.</i>	
Dette publique . . . . .	AUGMENTATIONS.
Dotations (Chambre des Représentants) . . . . .	DIMINUTIONS.
Département de la Justice . . . . .	889,599 16
— de l'Intérieur . . . . .	45,910 87
— des Finances . . . . .	52,000 "
	142,924 65
	429,925 58
<i>Budget extraordinaire.</i>	
Département des Travaux publics (canal latéral à la Meuse, etc.) . . . . .	800,000 "
Excédants de crédits transférés à l'exercice 1850 . . . . .	" 2,769,441 56
	2,540,160 24
	2,769,441 56
RESTE en diminution de dépense. . . . . fr.	499,281 12
Différence pareille à celle établie ci-dessus entre la situation du premier compte provisoire et la situation du deuxième compte provisoire de l'exercice 1848 . . . . . fr.	552,978 26

QUATRIÈME PARTIE.

---

COMPTE PROVISOIRE

RENDU

**Des Recettes et Dépenses**

**DU ROYAUME DE BELGIQUE.**

---

EXERCICE 1849.

---

(240)

## NOTE EXPLICATIVE

DU

## COMPTE PROVISOIRE DE L'EXERCICE 1849.

L'arrêté royal du 27 décembre 1847, *Moniteur* n° 363, a rendu applicable à l'exercice 1849, la disposition de l'article 2 de la loi du 15 mai 1846 sur la comptabilité de l'État, qui détermine la durée d'un exercice.

L'exercice 1849 est donc le premier dont les opérations doivent être terminées au 31 octobre de l'année suivante.

Il ne donnera lieu ainsi qu'à la formation de deux comptes, à savoir : un *compte provisoire* à la fin de l'année, et un *compte définitif* à l'époque de sa clôture.

Le compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, que l'on publie ci-après, expose, par conséquent, en regard des dispositions législatives qui les ont autorisées, les faits de la recette et de la dépense qui se sont accomplis jusqu'au 31 décembre de cette année, et ceux qui restent encore à réaliser jusqu'au 31 octobre 1850, époque de sa clôture.

Voici le résumé de ces dispositions et des faits qui en ont été la conséquence.

## PRÉVISIONS DU BUDGET.

Par le vote primitif du Budget, les ressources et les besoins de l'exercice 1849 ont été fixés ainsi qu'il suit :

SAVOIR :

<i>Recette.</i>	} Ressources ordinaires. . . . . fr. 115,897,020 »	} 116,797,020 »
<i>Dépense</i>		111,635,103 81
	Excédant de recette. . . . . fr.	<u>5,163,916 19</u>

Mais ces fixations ont depuis éprouvé des modifications.

Les modifications portant sur les évaluations de recettes sont celles qui suivent :

Les recettes de l'exercice 1849 ont été évaluées, comme on vient de le dire, à . . . . .	fr. 116,797,020 »
La loi du 17 juin 1849, <i>Moniteur</i> n° 170, qui a ouvert au Département de la Justice, un crédit supplémentaire de 800,000 francs, pour la fabrication, dans les prisons, de toiles destinées à l'exportation, dispose qu'une somme pareille sera portée au Budget des recettes, ci . . . . .	800,000 »
Et les voies et moyens assignés à cet exercice, s'augmentent, en outre, des fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1846, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait conformément au projet de règlement de cet exercice, ci . . . . .	109,459 51
Après en avoir retranché la portion non employée à la fin de l'année, à reporter à l'exercice suivant, en exécution de l'art. 206 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849.	85,159 45
<b>RESTE</b> la portion afférente à l'exercice 1849 . . . . .	<b>24,500 06</b>
<b>TOTAL</b> des recettes affectées au Budget de l'exercice 1849 . . . . .	<b>fr. 117,621,520 06</b>

## SAVOIR :

Ressources ordinaires . . . . .	fr. 116,697,020 »
Id. extraordinaires . . . . .	900,000 »
Fonds reportés de l'exercice 1846, avec affectation à des dépenses spéciales. . . . .	24,500 06
<b>RÉSULTAT PAREIL.</b> . . . . .	<b>fr. 117,621,520 06</b>

Les modifications relatives aux dépenses se résument de la manière suivante :

Les crédits ouverts par le Budget primitif s'élèvent ensemble, ainsi qu'on l'a annoncé plus haut, à . . . . .	fr. 111,633,105 81
Diverses lois spéciales ont ouvert aux Ministres, pour les services ordinaires du Budget, des crédits supplémentaires pour une somme de . . . . .	2,290,054 81
L'arrêté royal du 15 mars 1849, <i>Moniteur</i> n° 75, a transféré d'un Ministère à un autre, une allocation de 55,550 francs, pour le service des poids et mesures; mais ce transfert n'ayant apporté aucun changement au résultat général du Budget, on n'en fait mention ici que pour mémoire . . . . .	»
Les dépenses non justifiées et les sommes libres sur les crédits pour des services spéciaux, à la clôture de l'exercice 1846, ont été transportées à l'exercice 1849, ensemble . . . . .	1,098,704 98
Il a été voté, en outre, dans le cours de l'exercice, un crédit spécial de . . . . .	500,000 »
<b>TOTAL</b> des crédits de l'exercice 1849. . . . .	<b>fr. 115,521,843 60</b>

## SAVOIR :

Dépenses du service ordinaire . . . . .	fr. 113,925,158 62
Dépenses du service extraordinaire. {	
Crédits pour des services spéciaux résultant de transfert de l'exercice 1846. . . . .	1,098,704 98
Crédit pour les mêmes services voté dans le cours de l'exercice. . . . .	500,000 »
<b>RÉSULTAT PAREIL.</b> . . . . .	<b>fr. 115,521,843 60</b>

D'après l'exposé que l'on vient de faire de l'ensemble des dispositions législatives qui déterminent les évaluations de ressources et les autorisations de dépenses du Budget de 1849, ce Budget paraissait devoir offrir les résultats ci-après :

Les ressources ordinaires et extraordinaires, y compris les fonds transférés de l'exercice 1846, s'élevant à . . . . . fr.	117,621,520 06
Et les dépenses ordinaires et extraordinaires ne montant qu'à . . . . .	115,521,845 60
il en résulte un excédant de ressources de . . . . . fr.	2,099,476 46
Mais le déficit de l'exercice 1846 ayant été mis à la charge du présent exercice, ci . . . . .	27,984,984 64
il y avait, au contraire, un excédant de dépenses de . . . . . fr.	<u>25,885,505 18</u>

*Comparaison des prévisions législatives avec les faits réalisés ou encore à réaliser.*

#### RECETTE.

Les ressources de l'exercice 1849, non compris les fonds spéciaux transférés de l'exercice 1846, ont été évaluées, comme on l'a vu plus haut, à fr.	117,597,020 »
Les droits constatés à charge des redevables de l'État s'élèvent à . . . . . fr.	115,974,165 81
Il a été recouvré sur ces droits, pendant l'année 1849 .	108,095,906 40
Il restait à recouvrer au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . . fr.	<u>5,878,259 41</u>

Et il résulte de la comparaison des prévisions du Budget avec les droits constatés . . . . .	115,974,165 81
que ces deux termes font ressortir, sur l'ensemble du Budget, un excédant des évaluations sur les recettes de . . . . . fr.	<u>3,622,854 19</u>

#### DÉPENSE.

Les crédits ouverts aux Ministres pour les services ordinaires et extraordinaires, s'élèvent, comme on l'a vu ci-dessus, à . . . . . fr.	115,521,845 60
Les dépenses liquidées et ordonnancées jusqu'au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, et celles que l'on présume devoir encore être constatées jusqu'à la clôture de l'exercice, montent à . . . . .	115,870,116 52
Les paiements effectués et justifiés n'ayant été que de . . . . .	65,135,229 50
il restait, par conséquent, à payer, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850 . . . . .	<u>50,736,887 02</u>

Si l'on compare les crédits alloués aux Ministres avec les dépenses probables de l'exercice 1849, ci . . . . .	115,870,116 52
L'ensemble de l'exercice présente un excédant probable de crédits sur les dépenses de . . . . . fr.	<u>1,651,727 08</u>

## SAVOIR :

Montant des crédits que l'on présume devoir rester sans emploi sur le Budget ordinaire. . . . . fr.	1,000,000 »
Portion disponible au 31 décembre 1849, des allocations pour des services spéciaux à reporter à l'exercice suivant, conformément aux art. 199 et 206 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849, sur l'exécution de la loi de comptabilité . . . . .	651,727 08
RÉSULTAT PAREIL . . . . . fr.	<u>1,651,727 08</u>

*Situation des opérations consommées de l'exercice 1849, au 31 décembre de cette année.*

Les opérations consommées, tant en recette qu'en dépense, sur le Budget de l'exercice 1849, s'élevaient, comme on l'a vu par ce qui précède,

## SAVOIR :

Recouvrements opérés sur les droits constatés . . . fr.	108,095,906 40
en y ajoutant les fonds reportés de l'exercice 1846 avec affectation à des dépenses spéciales . . . . .	24,500 06
Les recettes réalisées s'élèvent à un total de . . . . . fr.	108,120,206 46
Payements effectués et justifiés sur les dépenses liquidées et ordonnancées. . . . .	63,153,229 50
Report de l'excédant de dépenses de l'exercice 1846 . . . . .	27,984,981 64
TOTAL des dépenses effectuées . . . . . fr.	<u>91,118,211 14</u>
Le solde actif de l'exercice 1849, à l'époque du 1 <sup>er</sup> janvier 1850, était, par conséquent, de . . . . . fr.	<u>17,001,995 32</u>

*Situation présumée de l'exercice 1849, à l'époque de sa clôture.*

Il résulte de l'ensemble des différentes situations que l'on vient d'établir d'après le compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, que ce Budget paraît devoir présenter, à l'époque de sa clôture, les résultats ci-après,

## SAVOIR :

Recette, y compris les fonds reportés de l'exercice 1846. . . . . fr.	113,998,465 87
Dépense. . . . .	113,870,116 52
EXCÉDANT de ressources . . . . .	128,349 35
Mais le présent Budget étant grevé du déficit de l'exercice 1846, ci . . . . .	27,984,981 64
il se soldera, en définitive, par un excédant de dépense de. . . . . fr.	<u>27,856,632 29</u>

## TABLEAU

*Des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849, présentant la comparaison des recouvrements effectués avec les droits constatés, et des mêmes droits avec les évaluations.*

---

TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des redevables

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			TOTAL.
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		
		Dates des lois.	Montant.	
<b>IMPÔTS.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
Foncier . . . . .	18,559,750	"	"	18,559,750
Personnel . . . . .	9,200,400	"	"	9,200,400
Patentes . . . . .	5,100,900	"	"	5,100,900
Redevances sur les mines . . . . .	207,900	"	"	207,900
Douanes . . . . .	10,945,000	"	"	10,945,000
Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .	900,000	"	"	900,000
Sel . . . . .	4,800,000	"	"	4,800,000
Vins étrangers . . . . .	2,100,000	"	"	2,100,000
Eau-de-vie étrangère . . . . .	200,000	"	"	200,000
— indigène . . . . .	5,800,000	"	"	5,800,000
Bières et vinaigres . . . . .	6,500,000	"	"	6,500,000
Sucres . . . . .	5,000,000	"	"	5,000,000
Timbres sur les quittances . . . . .	5,000	"	"	5,000
— sur les permis de circulation . . . . .	1,000	"	"	1,000
Droits de marque des matières d'or et d'argent . . . . .	150,000	"	"	150,000
— de magasin des entrepôts, perçus au profit de l'État . . . . .	200,000	"	"	200,000
Recettes accidentelles . . . . .	10,000	"	"	10,000
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.				
Enregistrement . . . . .	10,200,000	"	"	10,200,000
Grefle . . . . .	500,000	"	"	500,000
Hypothèques . . . . .	1,600,000	"	"	1,600,000
Successions . . . . .	5,500,000	"	"	5,500,000
Timbres . . . . .	3,000,000	"	"	3,000,000
Amendes, doubles, triples droits, etc. . . . .	175,000	"	"	175,000
Amendes de contravention en matière civile . . . . .	155,000	"	"	155,000
Droits de naturalisation . . . . .	6,000	"	"	6,000
PÉAGES.				
DOMAINES.				
Produits des canaux et rivières . . . . .	2,800,000	"	"	2,800,000
— des routes de 1 <sup>re</sup> et de 2 <sup>e</sup> classe . . . . .	1,700,000	"	"	1,700,000
À REPORTER. . . . .	88,675,950	"	"	88,675,950

de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.			COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.		Observations.
DROITS CONSTATÉS en 1849.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOURIR au 1 <sup>er</sup> janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
18,339,740 93	17,210,214 90	1,149,535 05	» 07	»	
9,069,085 20	8,069,058 49	1,000,024 71	151,310 80	»	
2,852,209 23	2,455,790 50	376,478 04	208,650 77	»	
155,295 63	140,287 70	4,005 93	54,006 37	»	
11,925,650 27	11,925,650 27	»	»	978,650 27	
889,577 50	889,577 50	»	10,622 50	»	
4,513,876 97	4,513,876 97	»	286,123 03	»	
2,528,525 41	2,528,178 77	144 04	»	228,525 41	
284,998 86	284,998 86	»	»	84,998 86	
3,717,065 75	3,568,116 33	148,949 42	82,954 25	»	
6,218,792 81	6,215,994 00	4,798 72	281,207 19	»	
5,662,560 95	5,027,063 52	654,897 45	»	662,560 95	
4,974 62	4,974 62	»	25 38	»	
955 28	955 28	»	44 72	»	
152,074 66	152,074 66	»	»	2,074 66	
101,085 45	101,085 45	»	98,914 55	»	
80,009 38	80,009 38	»	»	70,009 38	
9,519,859 12	9,336,448 86	163,410 26	680,140 88	»	
289,789 45	289,207 05	582 40	10,210 55	»	
1,493,182 21	1,402,855 83	526 38	106,817 79	»	
6,525,379 21	6,458,002 18	67,377 05	»	1,225,379 21	
2,771,985 64	2,753,079 40	18,906 24	228,014 36	»	
117,531 43	115,108 53	2,222 90	57,668 57	»	
218,134 39	155,657 08	84,477 31	»	83,154 39	
6,000 »	6,000 »	»	»	»	
2,791,944 39	2,766,098 15	25,846 24	8,055 01	»	
1,304,045 57	1,492,735 24	11,308 33	195,956 43	»	
89,509,791 31	85,816,490 70	3,693,201 61	2,501,289 82	3,335,151 13	

## Suite du TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			TOTAL.
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT. . . . .	88,675,950	"	"	88,675,950
TRAVAUX PUBLICS.				
Produits des postes . . . . .	3,200,000	"	"	3,200,000
MARINE.				
Produits du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres.	312,000	"	"	312,000
CAPITAUX ET REVENUS.				
TRAVAUX PUBLICS.				
Produits du chemin de fer . . . . .	15,551,000	"	"	15,551,000
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.				
Produits des domaines; valeurs capitales . . . . .	1,500,000	"	"	1,500,000
— des forêts . . . . .	900,000	"	"	900,000
— des dépendances des chemins de fer . . . . .	125,000	"	"	125,000
— des établissements et services régis par l'État . . . . .	170,000	"	"	170,000
— divers et accidentels . . . . .	319,500	"	"	319,500
Revenus des domaines de l'État . . . . .	500,000	"	"	500,000
TRÉSOR PUBLIC.				
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets).	120,000	"	"	120,000
Intérêts de 15,458 obligations de l'emprunt de 50,000,000 de francs, à 4 %, provenant de l'emploi de l'encaisse de l'ancien caissier général, sans préjudice aux droits envers le même caissier, dont il est fait réserve expresse . . . . .	557,520	"	"	557,520
Intérêts des capitaux tenus en réserve, jusqu'à la liquidation définitive, des créances mentionnées à l'art. 64 du traité conclu entre la Belgique et le royaume des Pays-Bas, le 5 novembre 1842.	299,500	"	"	299,500
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations.	480,000	"	"	480,000
— des actes des commissariats maritimes . . . . .	40,000	"	"	40,000
— des droits de pilotage et de fanal . . . . .	575,000	"	"	575,000
— de la fabrication des pièces de cuivre. . . . .	145,000	"	"	145,000
Intérêts attribués au trésor sur les émissions de billets de banque de la société générale pour favoriser l'industrie nationale (loi du 22 mai 1848). . . . .	400,000	"	"	400,000
Moitié des intérêts du cautionnement de 2,000,000 de francs de la société de la Dendre. . . . .	42,750	"	"	42,750
Produit de la retenue de 1 p. % sur les traitements et remises. . . . .	a) 240,000	"	"	240,000
A REPORTER. . . . .	115,715,220	"	"	115,715,220

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.			COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.		Observations.
DROITS CONSTATÉS en 1849.	RECouvreMENTS effectués.	RESTE A RECOURIR au 1 <sup>er</sup> janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
80,509,791 51	85,816,409 70	5,695,291 61	2,501,289 82	5,355,151 15	
5,557,589 52	5,291,170 16	66,419 16	"	157,589 52	
171,155 2 4	165,507 95	7,647 51	140,844 76	"	
12,955,920 91	12,504,467 42	341,455 49	2,595,079 00	"	
1,556,272 97	1,210,599 57	125,875 60	"	56,272 97	
908,586 98	897,751 50	10,855 68	"	8,586 98	
125,986 95	124,075 05	1,515 28	"	986 95	
176,466 52	165,127 11	15,559 41	"	6,466 52	
504,178 28	491,059 75	12,518 55	"	184,678 28	
510,557 55	247,950 52	62,587 05	"	10,557 55	
101,777 42	"	101,777 42	18,222 58	"	
557,520 "	557,520 "	"	"	"	
500,269 90	150,161 20	150,108 79	"	769 99	
567,715 92	565,076 56	12,657 56	"	87,715 92	
59,041 52	"	59,041 52	958 48	"	
480,556 60	"	480,556 60	94,665 40	"	
"	"	"	145,000 "	"	
525,222 22	525,222 22	"	"	125,222 22	
42,750 "	21,575 "	21,575 "	"	"	
a) 228,292 14	197,547 58	50,744 56	11,707 80	"	
112,157,209 82	106,996,080 25	5,161,120 57	5,507,765 00	5,951,755 81	

	Droits constatés.	Recouvr. faits
a) Adm. nist. des contribu- tions directes . . . .	71,418 51	70,512 "
Id. de l'enregistrement.	14,588 02	14,540 16
Id. du trésor public. . . .	142,485 81	112,695 12
	228,292 14	197,547 58
Reste à recouvrer sur les droits constatés . . . .		50,744 56

## Suite du TABLEAU des évaluations de recettes et des droits constatés à la charge des

DÉSIGNATION DES PRODUITS.	ÉVALUATIONS DE RECETTES.			TOTAL.
	D'APRÈS LE BUDGET des Voies et Moyens.	D'APRÈS DES LOIS SPÉCIALES.		
		Dates des lois.	Montant.	
REPORT. . . . .	115,715,920	"	"	115,715,920
<b>REMBOURSEMENTS.</b>				
CONTRIBUTIONS DIRECTES, DOUANES ET ACCISES.				
Prix d'instruments à l'usage des employés de l'administration des contributions . . . . .	1,000	"	"	1,000
Frais de perception des centimes provinciaux et communaux. . . . .	100,000	"	"	100,000
ENREGISTREMENT ET DOMAINES.				
Reliquats de comptes arrêtés et non arrêtés par la Cour des Comptes.	150,000	"	"	150,000
Déficits de comptes . . . . .	10,000	"	"	10,000
Recouvrements d'avances faites par les divers Départements . . . . .	400,000	"	"	400,000
TRÉSOR PUBLIC.				
Recouvrements d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .	852,400	17 juin 1849.	800,000	1,652,400
Recettes accidentelles . . . . .	290,000	"	"	290,000
Versements à faire par les sociétés anonymes, les concessionnaires de chemins de fer, de routes, de canaux et de ponts . . . . .	156,800	"	"	156,800
Abonnement des provinces pour réparations d'entretien dans les prisons. . . . .	25,600	"	"	25,600
Chemin de fer Rhéan. — Dividendes de 1849 . . . . .	160,000	"	"	160,000
Frais de perception des revenus provinciaux . . . . .	"	"	"	"
TOTAUX. . . . .	115,897,020	"	800,000	116,697,020
<b>FONDS SPÉCIAUX.</b>				
Produits des ventes de biens domaniaux autorisées par la loi du 5 février 1845. . . . .	900,000	"	"	900,000
	116,797,020	"	800,000	117,597,020

redevables de l'État, servant de base au règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849.

DROITS CONSTATÉS A LA CHARGE DES REDEVABLES DE L'ÉTAT.			COMPARAISON des évaluat. de recettes avec les droits const.		Observations.
DROITS CONSTATÉS en 1849.	RECOUVREMENTS effectués.	RESTE A RECOURIR au 1 <sup>er</sup> janvier 1850.	EXCÉDANT des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANT des DROITS CONSTATÉS.	
112,157,209 82	106,906,089 25	5,161,120 57	5,507,705 99	3,951,755 81	
915 05	915 05	"	86 97	"	
52,026 02	47,958 85	4,087 17	47,973 98	"	
154,890 50	146,287 67	8,602 83	"	24,890 50	
9,217 69	7,507 50	1,010 10	782 51	"	
462,604 70	557,688 67	125,006 05	"	2,094 70	
445,057 20	70,456 61	572,600 65	1,209,562 74	"	
258,040 88	258,040 88	"	51,050 12	"	
"	"	"	156,800 "	"	
23,608 "	6,500 "	17,108 "	"	8 "	
57,000 "	"	57,000 "	125,000 "	"	
48,821 88	"	48,821 88	"	48,821 88	
115,647,459 78	107,871,202 55	5,776,257 23	7,077,751 11	4,028,170 89	
526,706 05	224,705 85	102,002 18	575,295 97	"	
115,974,165 81	108,095,906 40	5,878,259 41	7,651,025 08	4,028,170 89	
			5,622,854 19		



# **TABIEAU**

DES

**CRÉDITS SERVANT DE BASE AU RÈGLEMENT PROVISOIRE**

**DU BUDGET DE L'EXERCICE 1849.**



## TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.		
	DATES DES LOIS.	OBJET.	
Dette publique . . . . .	20 décembre 1848 . ( <i>Monit.</i> n° 566.)	Budget primitif . . . . .	
Dotations . . . . .	28 décembre 1848 . ( <i>Monit.</i> n° 565.)	Budget primitif . . . . .	
	16 juillet 1849 . . . ( <i>Monit.</i> n° 200.)	Pensions des membres et employés de la Cour des Comptes . . . . .	
Département de la Justice.	17 février 1849 . . . ( <i>Monit.</i> n° 49.)	Budget primitif . . . . .	
	6 avril 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 97.)	Appropriation, ameublement et administration des écoles de réforme de Ruyslede, pour les mendiants et vagabonds âgés de moins de 18 ans . . . . .	
	17 juin 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 170.)	Fabrication des toiles destinées à l'exportation . . . . .	
	16 juillet 1849 . . . ( <i>Monit.</i> n° 202.)	Dépenses arriérées concernant les exercices clos de 1844, 1845 et 1846 . . . . .	
	31 décembre 1849 . ( <i>Monit.</i> de 1850, n° 1.)	Augmentation du Budget, SAVOIR : 1° Impression du <i>Moniteur</i> . . . . . 20,000 » 2° Frais d'entretien de mendiants . . . . . 50,000 » 3° Solde des mêmes frais antérieurs au 1 <sup>er</sup> janvier 1848 . . . . . 25,000 »	
Département des Affaires Étrangères.	29 décembre 1848 . ( <i>Monit.</i> n° 366.)	Budget primitif . . . . .	
	6 avril 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 97.)	Budget primitif . . . . .	
	Arrêté royal du 15 mars 1849 . ( <i>Monit.</i> n° 75.)	Transfert du Budget du Département des Finances, des allocations pour le service des poids et mesures qui passe dans les attributions du Département de l'Intérieur, à partir du 1 <sup>er</sup> avril 1849 . . . . .	
Département de l'Intérieur.	21 juin 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 175.)	Augmentation du Budget, SAVOIR : 1° Traitements des commissaires d'arrondissement . . . . . 8,100 » 2° Émoluments <i>id.</i> . . . . . 10,524 » 3° Dépenses imprévues . . . . . 525 14	
		21 juin 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 175.)	Maintien du travail industriel, agricole et artistique . . . . .
		21 juin 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 175.)	Partie des dépenses de l'armement et de l'équipement de la garde civique . . . . .
	Département des Travaux publics.	22 avril 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 114.)	Budget primitif . . . . .
		2 avril 1849 . . . . . ( <i>Monit.</i> n° 94.)	Amélioration du régime des eaux du sud de Bruges . . . . .
	16 juillet 1849 . . . ( <i>Monit.</i> n° 198.)	Dépenses du conseil des mines . . . . .	
		A REPORTER. . . . . fr.	

## règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849.

			CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS SERVANT DE BASE ou règlement provisoire DU BUDGET.
MONTANT D'APRÈS LE BUDGET primitif.	MONTANT D'APRÈS DES LOIS spéciales.	TOTAL.	MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	
20,782,770 85	"	20,782,770 85	"	"	"	20,782,770 85
5,381,872 75	"	5,385,029 75	"	"	"	5,385,029 75
"	5,787 "					
12,155,200 16	"	13,268,200 16	"	"	"	13,268,200 16
"	195,000 "					
"	800,000 "					
"	45,000 "					
"	75,000 "	2,150,742 54	"	"	"	2,150,742 54
2,150,742 54	"					
6,074,265 33	"					
"	55,550 "					
"	10,147 14					
"	500,000 "					
"	500,000 "	7,148,960 47	"	"	"	7,148,960 47
16,424,814 15	"					
"	80,000 "					
"	15,100 "					
60,076,060 56	2,287,554 14	72,264,225 70	"	"	"	72,264,225 70

## Suite du TABLEAU DES CRÉDITS servant de base au

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉDITS OUVERTS.	
	DATES DES LOIS.	OBJET.
		Report. . . . . fr.
Département de la Guerre.	22 mars 1840 . . . (Monit. n° 85.)	Budget primitif . . . . .
Département des Finances.	16 février 1840 . . . (Monit. n° 49.)	Budget primitif . . . . .
	10 juillet 1840 . . . (Monit. n° 200.)	Diverses natures de dépenses . . . . .
Remboursements et Non-Valeurs.	22 janvier 1840 . . . (Monit. n° 24.)	Budget primitif . . . . .
		<b>Excédants de crédits pour des services spéciaux, transférés de l'exercice 1846.</b>
	21 et 26 juin 1840 . . . (N° 249 et 264, B. off.)	Chemins de fer . . . . .
	18 juin 1846 . . . (Monit. n° 174.)	
	28 mars 1847 . . . (Monit. n° 90.)	Canal de Deynze à Schipdonck . . . . .
Département des Travaux publics.	17 avril 1848 . . . (Monit. n° 111.)	
	18 juin 1846 . . . (Monit. n° 174.)	Écoulement des eaux du Haut-Escaut . . . . .
	18 juillet 1846 . . . (Monit. n° 204.)	Réaménagement du polder de Lillo . . . . .
	17 avril 1848 . . . (Monit. n° 111.)	
	16 août 1846 . . . (Monit. n° 250.)	Chemins de fer . . . . .
		<b>Crédit pour des services spéciaux.</b>
Département des Travaux publics.	17 juillet 1840 . . . (Monit. n° 200.)	Canal de Deynze à Schipdonck . . . . .
		<b>RÉCAPITULATION.</b>
		Budgets ordinaires . . . . .
		Excédants de crédits pour des services spéciaux transférés de l'exercice 1846.
		Crédits pour des services spéciaux . . . . .

## règlement provisoire du Budget de l'exercice 1849.

			CRÉDITS ANNULÉS.			CRÉDITS SERVANT DE BASE au règlement provisoire DU BUDGET
MONTANT D'APRÈS LE BUDGET primitif.	MONTANT D'APRÈS DES LOIS spéciales.	TOTAL.	MONTANT.	DATES DES LOIS.	TOTAL.	
00,976,600 50	2,287,554 14	72,264,225 70	"	"	"	72,264,225 70
27,085,000 "	"	27,085,000 "	"	"	"	27,085,000 "
12,655,454 25	"	12,711,464 92	55,550 "	Arrêté royal du 15 mars 1849. <i>Mo- niteur</i> n° 75.	55,550 "	12,655,914 92
"	58,050 07					
1,018,000 "	"	1,018,000 "	"	"	"	1,018,000 "
111,655,105 81	2,345,584 81	115,078,688 62	55,550 "	"	55,550 "	115,925,158 62
100,450 51	"	100,450 51	"	"	"	100,450 51
235,204 58	"	235,204 58	"	"	"	235,204 58
205,596 25	"	205,596 25	"	"	"	205,596 25
2,517 80	"	2,517 80	"	"	"	2,517 80
456,056 86	"	1,098,704 98	"	"	"	456,056 86
1,098,704 98	"	1,098,704 98	"	"	"	1,098,704 98
500,000 "	"	500,000 "	"	"	"	500,000 "
111,655,105 81	2,345,584 81	115,078,688 62	55,550 "	"	55,550 "	115,925,158 62
1,098,704 98	"	1,098,704 98	"	"	"	1,098,704 98
500,000 "	"	500,000 "	"	"	"	500,000 "
115,251,808 79	2,345,584 81	115,577,503 60	55,550 "	"	55,550 "	115,521,843 60

(258)

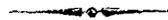
(259)

COMPTE PROVISoire

DU

**BUDGET DE L'EXERCICE 1849,**

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850.



## BUDGET DE

## Compte provisoire des Recettes,

DÉSIGNATION DES PRODUITS.		ÉVALUATION DES RECETTES.
<b>Ressources ordinaires.</b>		
IMPÔTS . . . . .	Contributions directes . . . . .	52,108,950 »
	Douanes . . . . .	10,945,000 »
	Accises . . . . .	20,400,000 »
	Enregistrement . . . . .	20,710,000 »
PÉAGES . . . . .	Domaines . . . . .	4,500,000 »
	Postes . . . . .	5,200,000 »
	Marine . . . . .	512,000 »
CAPITAUX ET REVENUS.	Travaux publics . . . . .	15,531,000 »
	Enregistrement et domaines . . . . .	5,114,500 »
	Administration du trésor public . . . . .	2,879,770 »
REMBOURSEMENTS . . . . .	Contributions directes . . . . .	101,000 »
	Enregistrement et domaines . . . . .	600,000 »
	Administration du trésor public . . . . .	2,282,800 »
		116,697,020 »
<b>Ressources extraordinaires et spéciales.</b>		
Produits des ventes de biens domaniaux, autorisées par la loi du 5 février 1845 . . . . .		900,000 »
		900,000 »
REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS. . . . .		116,697,020 »
		117,597,020 »
<b>Recette à l'exercice 1849 :</b>		
Des fonds affectés à des dépenses spéciales qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1846, et dont le transfert, avec la même affectation, est fait conformément au projet de loi du règlement de cet exercice . . . . .		100,439 51
A DÉDUIRE : La portion de ces fonds non employée dans l'année de l'exercice, et qui doivent être transférés à l'exercice suivant de 1850, en conformité de l'art. 206 de l'arrêté royal du 15 novembre 1849 . . . . .		85,159 45
		24,500 06
		117,621,520 06

## L'EXERCICE 1849.

au 1<sup>er</sup> janvier 1850.

DROITS CONSTATÉS à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	RECouvreMENTS EFFECTUÉS.	RESTE A RECOURVRE sur les droits constatés à la charge des redevables DE L'ÉTAT.	COMPARAISON des évaluations avec les droits recourrés et à recouvrer.		RÉSULTATS provisoire POUR LE RÉGLEMENT du Budget. — PRODUITS PROBABLES de l'exercice 1849.	Observations.
			EXCÉDANTS des ÉVALUATIONS.	EXCÉDANTS DES DROITS RECOURRÉS et à recouvrer.		
51,616,942 98	20,086,898 67	2,550,044 51	492,007 02	"	51,616,942 98	
11,025,650 27	11,925,650 27	"	"	978,650 27	11,925,650 27	
20,751,548 65	19,042,758 44	788,700 21	"	325,548 65	20,751,548 65	
20,041,661 45	20,604,558 95	557,502 52	"	925,661 45	20,041,661 45	
4,295,987 96	4,258,855 50	57,154 57	204,012 04	"	4,295,987 96	
5,557,589 52	5,201,170 10	66,419 10	"	157,589 52	5,557,589 52	
171,155 24	165,507 95	7,647 51	140,844 76	"	171,155 24	
12,935,920 91	12,504,467 42	541,455 40	2,595,070 09	"	12,935,920 91	
5,561,829 25	5,155,541 68	226,287 55	"	247,529 25	5,561,829 25	
2,820,925 81	1,094,902 56	826,021 45	58,840 10	"	2,820,925 81	
52,959 05	48,851 88	4,087 17	48,060 95	"	52,959 05	
626,802 80	491,285 95	155,518 96	"	26,802 80	626,802 80	
810,508 02	554,077 49	475,550 55	1,472,291 98	"	810,508 02	
115,647,459 78	107,871,202 55	5,776,257 25	5,011,142 05	1,961,581 81	115,647,459 78	

526,706 05	224,705 85	102,002 18	575,295 97	"	526,706 05
526,706 05	224,705 85	102,002 18	575,295 97	"	526,706 05
115,647,459 78	107,871,202 55	5,776,257 25	5,011,142 05	1,961,581 81	115,647,459 78
115,974,165 81	108,095,906 40	5,878,259 41	5,584,456 "	1,961,581 81	115,974,165 81
			5,622,854 19		
					24,500 06
					115,998,465 87

## MINISTÈRES ET SERVICES.

## Dépenses ordinaires.

Dette publique	.....	
Dotations.	Liste civile	.....
	Séna	.....
	Chambre des Représentants	.....
	Cour des Comptes	.....
Département de la Justice	.....	
— des Affaires Étrangères.	.....	
— de l'Intérieur.	.....	
— des Travaux publics	.....	
— de la Guerre.	.....	
— des Finances.	.....	
Remboursements et Non- Valeurs.	.....	

## Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux restés disponibles à la clôture de l'exercice 1846, et transférés à l'exercice 1849.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS.	}	Chemin de fer (lois des 21 et 26 juin 1840)	.....
		Canal de Deynze à Schipdonck (lois des 18 juin 1846, 28 mars 1847 et 17 avril 1848)	.....
		Écoulement des eaux du Haut-Escaut (loi du 18 juin 1846).	.....
		Réendiguement du polder de Lillo (lois du 18 juillet 1846 et du 17 avril 1848)	.....
		Chemin de fer (loi du 16 août 1846)	.....

## Dépenses extraordinaires et services spéciaux.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS. — Canal de Deynze à Schipdonck (loi du 17 juillet 1840).	.....
---	-------

## RÉCAPITULATION.

Dépenses ordinaires	.....
Dépenses sur les crédits pour des services spéciaux transférés de l'exercice 1846	.....
Dépenses extraordinaires et services spéciaux	.....

## Dépense à l'exercice 1849 :

De l'excédant de dépenses de l'exercice 1846, conformément au projet de loi du règlement de cet exercice	.....
--	-------

## L'EXERCICE 1849.

au 1<sup>er</sup> janvier 1850.

CRÉDITS accordés PAR LE BUDGET PRIMITIF et par des lois spéciales.	DÉPENSES résultant DES SERVICES FAITS. — DROITS CONSTATÉS et ordonnancés.	PAYEMENTS EFFECTUÉS ET JUSTIFIÉS.	RESTE A PAYER sur les DROITS CONSTATÉS et ORDONNANCÉS.	RESTE DISPONIBLE sur LES ALLOCATIONS.	EXCÉDANTS DES ALLOCATIONS pour des SERVICES SPÉCIAUX, à transférer à l'exercice 1850.	Observations.
20,782,776 85	24,098,007 60	23,175,565 17	923,102 43	5,684,109 25	"	
2,751,522 75	2,751,522 75	2,751,522 75	"	"	"	
40,000 "	20,000 "	20,000 "	"	14,000 "	"	
458,630 "	451,951 59	509,151 23	62,800 56	6,718 41	"	
155,657 "	142,584 46	158,717 72	3,666 74	15,272 54	"	
15,268,200 16	9,850,071 12	7,227,161 74	2,602,909 58	5,458,129 04	"	
2,159,742 54	1,808,551 10	1,110,700 51	697,650 79	331,411 24	"	
7,148,960 47	5,850,969 28	4,507,596 77	1,543,372 51	1,297,991 10	"	
10,518,914 15	11,629,609 45	8,518,415 84	3,111,193 59	4,889,504 70	"	
27,085,000 "	25,628,105 54	9,902,092 26	15,726,011 28	1,456,890 46	"	
12,055,914 92	4,495,058 25	4,114,756 68	578,501 57	8,102,876 67	"	
1,918,000 "	435,562 74	408,602 88	24,959 86	1,484,457 26	"	
115,925,158 62	87,125,991 86	62,248,045 55	24,875,948 51	26,799,146 76	"	
109,459 51	24,500 06	18,567 89	5,952 17	85,159 45	85,159 45	
235,294 58	251,198 70	227,562 14	3,856 56	4,095 88	4,095 88	
295,596 25	550 17	550 17	"	295,066 06	295,066 06	
2,517 80	2,517 80	2,517 80	"	"	"	
456,056 86	456,789 68	454,199 40	2,590 19	19,267 18	19,267 18	
1,098,704 98	695,156 41	682,777 49	12,358 92	405,568 57	405,568 57	
500,000 "	251,841 49	202,408 66	49,452 85	248,158 51	248,158 51	
115,925,158 62	87,125,991 86	62,248,045 55	24,875,948 51	26,799,146 76	"	
1,098,704 98	695,156 41	682,777 49	12,358 92	405,568 57	405,568 57	
500,000 "	251,841 49	202,408 66	49,452 85	248,158 51	248,158 51	
115,521,845 60	88,070,969 76	65,153,229 50	24,957,740 26	27,450,873 84	651,727 08	
27,984,981 64	27,984,981 64	27,984,981 64				
145,506,825 24	110,055,951 40	91,118,211 14				

(264)

**RÉSULTAT GÉNÉRAL**

DU

**COMPTE PROVISOIRE DU BUDGET DE L'EXERCICE 1849,**AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850.

D'après la note explicative du compte provisoire de l'exercice 1849 :

Les ressources ordinaires et extraordinaires de cet exercice s'élèvent à fr.	115,974,163	81
Et les besoins probables à . . . . .	115,870,116	52
		<hr/>
EXCÉDANT de ressources. . . . . fr.	104,049	29

Mais comme il est porté à cet exercice,

D'une part, en recette :

La portion afférente des fonds affectés à des dépenses spéciales et qui sont restés à employer à la clôture de l'exercice 1846, ci . . . . . fr.	24,300	06
--	--------	----

Et d'autre part, en dépense :

Le déficit de l'exercice 1846, d'après le projet de loi du règlement de cet exercice . . . . .	27,984,981	64
--	------------	----

Par conséquent, une augmentation de charges de . . . . .	27,960,681	58
--	------------	----

L'exercice paraît, au contraire, devoir présenter un excédant de dépenses de . . . . . fr.	27,856,632	29
--	------------	----

Cette insuffisance résulte, ainsi qu'il suit, de la comparaison des opérations déjà faites sur l'exercice 1849, avec celles qui restent à effectuer jusqu'à l'époque de sa clôture,

SAVOIR :

Ressources réalisées . . . . . fr.	108,095,906	40
Fonds transférés de l'exercice 1846 . . . . .	24,300	06

ENSEMBLE (à reporter). . . fr. 108,120,206 46

	REPORT. . . . . fr.	108,120,206 46
Payements effectués et justifiés . . . . .	63,133,229 50	
Excédant de dépense de l'exercice 1846 . . . . .	27,984,981 64	
	<u>ENSEMBLE . . . . . fr.</u>	<u>91,118,211 14</u>
SOLDE ACTIF au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . . fr.		17,001,995 52
Restant à recouvrer sur les droits constatés . . . . fr.	5,878,259 41	
Restant à payer pour solder les dépenses de l'exercice. . . . .	50,736,887 02	
	<u>DIFFÉRENCE en plus à payer. . . . . fr.</u>	<u>44,858,627 61</u>
Excédant de dépense sur l'ensemble des opérations de l'exercice, tel qu'il est établi ci-dessus . . . . . fr.		<u><u>27,856,652 29</u></u>



## NOTE

SUR

## LA COMPARAISON DES RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES BUDGETS

DES

RECETTES ET DÉPENSES DES EXERCICES 1850 A 1849.

Depuis l'établissement du Gouvernement actuel jusqu'à l'époque du présent compte rendu, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> octobre 1850 au 31 décembre 1849, l'administration des finances a eu à constater les résultats de l'exécution de dix-neuf Budgets.

Les comptes des quatorze premiers, ceux des exercices 1850 à 1843, ont été définitivement réglés par la loi; ceux des trois Budgets suivants, exercices 1844 à 1846, sont en voie de règlement, des projets de loi ayant été respectivement soumis, à cette fin, à la Chambre des Représentants, dans les séances des 18 juillet 1849 et 7 mai 1850, et les exercices 1847 à 1849, qui complètent la période, font l'objet du compte définitif et des deux comptes provisoires actuellement rendus.

Le tableau général que l'on publie ci-après fait connaître la situation de chacun de ces exercices, telle qu'elle est résultée des ressources et des besoins qui leur sont exclusivement propres; il établit, par divers rapprochements, le résultat général qu'ils présentaient au 1<sup>er</sup> janvier 1850, sous le double point de vue des prévisions législatives et des faits constatés par les comptes rendus.

L'ensemble des prévisions des Budgets des exercices 1850 à 1849 offre les résultats ci-après :

Recette . . . . .	fr. 2,392,258,680 60
Dépense. . . . .	2,511,605,545 10
Excédant de dépense. . . . .	fr. 119,344,664 50

Mais les prévisions de dépenses de l'exercice 1852, comprenant des crédits qui avaient été alloués au Budget de la Dette publique, en vue de l'exécution des articles 11 et 12 du traité du 15 novembre 1851, laquelle n'a pas eu lieu, on a cru devoir considérer ces crédits comme nonavenus et en faire la déduction, ci . . . . .

	37,546,340 74
En sorte que cet excédant n'est, en réalité, que de . . . . .	81,798,323 76

L'ensemble des résultats de l'exécution de ces mêmes budgets présente la situation suivante :

Recette . . . . .	fr. 2,384,046,542 52
Dépense. . . . .	2,421,938,544 70
Excédant de dépense. . . . .	fr. 37,912,002 18

Ces rapprochements constatent que l'excédant de dépense que présentaient les Budgets de 1830 à 1849, tels qu'ils avaient d'abord été fixés par la loi, ci . . . . . fr. 81,798,323 76  
ne s'étant élevé, d'après les faits réalisés, qu'à . . . . . 37,912,002 18

L'exécution de ces Budgets a déterminé une diminution de déficit de fr. 43,886,321 58

Cette différence s'explique de la manière suivante :

D'une part, les dépenses sont demeurées au-dessous des allocations, déduction faite de fr. 37,546,340 74 pour les crédits alloués éventuellement au Budget de la Dette publique de l'exercice 1832, de . . . . . fr. 52,098,459 66

Et, d'autre part, les recettes effectives ont été inférieures aux évaluations de 8,212,138 08

RESTE somme égale. . . . . fr. 43,886,321 58

Les excédants, soit en recette, soit en dépense, que présentent les exercices antérieurs à 1847, ayant été successivement reportés à des exercices subséquents, on retrouve l'excédant de dépenses de fr. 37,912,002 18, qui se forme de la récapitulation des résultats particuliers de chacun des exercices de 1830 à 1849 inclusivement, en réunissant ceux présentés par les trois comptes actuellement publiés, lesquels résument ainsi toute la gestion du Gouvernement actuel,

SAVOIR :

Le compte définitif du Budget de l'exercice 1847, comprenant en recette, l'excédant de ressources de l'exercice 1844, présente pour résultat final un déficit de . . . . . fr. 10,419,459 71

Portion des crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850. 370,337 89

Le deuxième compte provisoire du Budget de l'exercice 1848, comprenant en dépense le déficit de l'exercice 1845, offre comme résultat présumé, un boni de . . . . . 4,070,476 70

Portion des crédits pour des services spéciaux à transférer à l'exercice 1850 . . . . . » 2,769,441 36

Le compte provisoire du Budget de l'exercice 1849, comprenant en dépense le déficit de l'exercice 1846, qui résume en même temps toute la gestion antérieure à 1844, présente une insuffisance présumée de . . . . . » 27,856,632 29

Fonds affectés à des dépenses spéciales restant à employer et transférés à l'exercice 1850. . . . . 85,139 45

Portion des crédits pour des services spéciaux transférés au même exercice . . . . . 654,727 08

4,155,616 15 42,067,618 33

Excédant de dépenses conforme à celui présenté comme résultat de l'exécution des Budgets des exercices 1830 à 1849 . . . . .

37,912,002, 18

(269)

**ÉTAT COMPARATIF**

DES

**RÉSULTATS GÉNÉRAUX DES BUDGETS DES RECETTES ET DÉPENSES**

DES

**EXERCICES 1830 A 1849 INCLUSIVEMENT,**

A l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1850.

---

ÉTAT COMPARATIF des résultats généraux des Budgets des

EXERCICES.	BUDGETS		MODIFICATIONS		BUDGETS		FAITS		
	VOTES PRIMITIVEMENT		apportées AUX ÉVALUATIONS PRIMITIVES par des lois spéciales		des DÉFINITIVEMENT PAR LES LOIS		Par suite de l'exécution conformément aux		
	RECETTE.	DÉPENSE.	Augmentation OU DIMINUTION de recette A. ou B.	Augmentation OU DIMINUTION de dépense A. ou B.	RECETTE.	DÉPENSE.	RECETTE.		
1830, 1 <sup>er</sup> trimestre.	20,807,149 98	31,256,097 41	"	"	20,807,149 98	31,256,097 41	20,807,149 98		
1831.	120,025,460 21	122,606,475 83	"	"	120,025,460 21	122,606,475 83	120,025,460 21		
1832.	157,616,185 50	209,125,968 01	"	D 2,030,544 13	157,616,185 50	207,095,424 88	157,616,185 50		
1833.	91,584,690 90	102,988,940 75	"	D 3,547,000 "	91,584,690 90	99,411,910 75	93,550,419 54		
1834.	100,871,520 67	97,423,580 51	D 2,452,972 68	A 5,601,590 11	98,421,547 99	103,024,970 42	100,852,707 75		
1835.	94,256,519 80	89,188,445 35	"	A 3,189,740 51	94,256,519 80	92,378,185 86	93,594,077 28		
1836.	105,518,761 21	105,519,947 66	"	A 1,667,450 59	105,518,761 21	104,987,598 25	106,020,078 86		
1837.	101,951,968 84	105,820,918 01	"	A 4,177,701 53	101,951,968 84	107,098,619 54	104,487,766 09		
1838.	121,411,010 41	121,885,570 85	"	A 4,849,906 98	121,411,010 41	123,753,477 85	124,668,599 86		
1839.	120,192,737 23	120,995,905 78	"	A 7,795,917 90	120,192,737 23	128,789,821 68	115,954,255 20		
1840.	170,821,058 98	162,517,516 23	"	A 6,454,054 64	170,821,058 98	168,751,580 87	169,468,951 52		
1841.	101,464,665 61	105,850 186 47	"	A 15,617,459 14	101,464,665 61	117,467,625 61	101,545,027 81		
1842.	128,207,052 55	128,806,851 60	A 50,000 "	A 3,589,589 88	128,207,052 55	132,587,421 48	126,785,972 42		
1843.	126,799,654 18	114,029,692 10	"	A 8,155,095 64	126,799,654 18	122,182,787 74	123,485,145 66		
1844.	194,519,270 67	194,779,796 67	"	A 6,659,150 59	194,519,270 67	201,458,927 06	194,519,270 67		
1845.	128,624,685 61	131,609,069 66	"	A 4,298,499 69	128,624,685 61	135,907,869 55	129,855,951 97		
1846.	115,426,681 56	118,125,915 20	"	A 5,999,975 42	115,426,681 56	124,116,888 52	114,064,045 57		
1847.	115,657,555 12	120,421,218 19	"	A 8,864,156 49	115,657,555 12	128,985,574 98	115,526,065 84		
1848.	156,546,466 91	127,095,561 55	A 290,000	A 15,269,956 06	156,636,466 91	140,365,517 59	145,967,492 01		
1849.	116,821,520 06	112,580,081 71	A 800,000	A 2,290,054 81	117,621,520 06	114,870,416 52	115,998,465 57		
Fonds etc. autorisés dits pour des services spéciaux transférés des exercices 1847-1849 et 1849 à l'exercice 1850	85,159 45	3,791,526 55	"	"	85,159 45	3,791,526 55	85,159 45		
			D 2,452,972 68	D 5,577,544 13					
			A 1,110,000	A 97,458,017 48					
	2,395,571,655 28	2,419,742,871 75	D 1,512,972 68	A 91,860,475 75	2,592,238,680 60	2,511,605,545 10	2,584,046,542 52		
A DIMINUER les allocations portées éventuellement au Budget de la Dette publique de 1852, pour l'exécution des articles 11 et 12 du traité du 15 novembre 1851, lesquelles doivent être considérées comme non avenues							119,544,664 50		
Reste excédant de dépenses, d'après le vote des Chambres législatives							57,546,340 74		
							81,798,523 76		

## recettes et dépenses des exercices 1830 à 1849 inclusivement.

RÉALISÉS tion des Budgets, et comptes rendus.		DIFFÉRENCES ENTRE LES ÉVALUATIONS ET LES FAITS RÉALISÉS.				EXCÉDANTS D'APRÈS LES COMPTES-RENDUS.		Observations.
DÉPENSE.	RECETTE		DÉPENSE		En RECETTE.	En DÉPENSE.		
	En plus DU BUDGET.	En moins DU BUDGET.	En plus DU BUDGET.	En moins DU BUDGET.				
31,286,097 41	»	»	»	»	»	1,478,947 43	Réglé définitivement par la loi du 3 mars 1844.	
119,213,608 69	»	»	»	3,392,867 14	811,851 52	»	Idem.	
163,632,598 28	»	»	»	43,110,823 60	»	6,036,412 98	Idem.	
97,197,080 36	1,968,728 44	»	»	2,244,960 39	»	7,816,661 02	Réglé définitivement par la loi du 15 juin 1846	
100,664,370 95	2,430,739 76	»	»	2,360,399 47	187,756 80	»	Idem.	
89,922,886 54	»	342,442 52	»	2,455,329 32	3,971,220 74	»	Idem.	
102,015,934 43	2,701,317 65	»	»	2,071,463 82	3,104,154 43	»	Réglé définitivement par la loi du 3 mai 1847.	
106,104,217 49	2,585,797 25	»	»	1,894,372 03	»	1,616,481 40	Idem.	
121,350,863 49	3,237,339 45	»	»	2,376,614 34	3,511,356 37	»	Idem.	
124,293,314 74	»	4,258,102 03	»	1,496,506 94	»	8,359,079 54	Idem.	
166,007,068 61	»	1,352,107 46	»	2,741,312 96	3,461,882 91	»	Idem.	
114,976,787 73	»	121,637 83	»	2,190,837 86	»	13,633,739 94	Réglé définitivement par la loi du 21 mai 1845.	
129,392,926 73	»	1,471,080 13	»	2,994,495 73	»	2,606,953 33	Idem.	
120,049,218 51	»	3,316,508 52	»	2,133,539 23	3,433,897 13	»	Réglé définitivement par la loi du 12 juillet 1849	
195,183,637 29	4,291,238 06	»	»	6,233,269 77	3,624,851 44	»	Le règlement en est proposé par un projet de loi déposé en la séance de la Chambre des Représ. du 7 mai 1850.	
134,389,540 89	1,231,266 36	»	»	1,818,219 46	»	4,533,397 92	Idem.	
122,732,999 29	637,361 81	»	»	1,363,889 03	»	8,688,933 92	Idem en la séance du 14 juillet 1851.	
127,572,374 99	»	2,129,289 28	»	1,412,999 99	»	14,014,311 13	Résultats du compte définitif.	
137,363,317 39	»	10,668,974 90	»	3,000,000 »	8,663,874 62	»	Résultats du 2 <sup>e</sup> compte provisoire.	
113,870,416 32	»	3,692,854 19	»	1,000,000 »	128,349 33	»	Idem du compte provisoire.	
3,791,526 33	»	»	»	»	»	3,706,386 88		
2,421,938,544 70	19,070,858 78	27,282,996 86	»	89,644,800 40	30,639,343 53	68,331,347 51		
	8,212,138 08			89,644,800 40				

Excédant de dépenses résultant de l'exécution des Budgets. . . . . fr.

37,912,002 18

(272)

## NOTE

### SUR LA SITUATION DES CRÉANCES RESTANT A PAYER

SUR LES  
EXERCICES CLOS DE 1845 ET 1846.

L'article 56 de la loi du 15 mai 1846, sur la comptabilité de l'État, a pourvu d'une manière permanente et définitive à l'apurement des créances liquidées et ordonnancées à charge des Budgets de l'État, en prescrivant par cinq ans, à compter du 1<sup>er</sup> janvier de l'année de l'exercice, toute ordonnance dont le paiement n'aura pas été réclamé.

Mais cette disposition n'ayant été déclarée obligatoire par l'arrêté royal du 27 décembre suivant, qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1847, et le règlement général du 24 octobre 1824, qui a régi les exercices antérieurs à cette époque, ne contenant aucune disposition analogue, les exercices clos de 1845 et 1846, qui sont les seuls encore en cours d'apurement, devront, comme par le passé, être l'objet de mesures spéciales à insérer dans les lois de compte pour la prescription définitive des ordonnances qui dérivent de ces exercices.

Les tableaux publiés ci-après, font connaître, en ce qui concerne ces deux exercices, la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, des ordonnances en circulation qui restaient à payer à l'époque de leur clôture. Cette situation se résume comme il suit :

#### EXERCICE 1845.

D'après le compte définitif de cet exercice, rendu au 31 décembre 1847, époque de sa clôture, il restait à payer des ordonnances en circulation pour une somme de . . . . . fr. 445,259 98

Depuis lors, il a été payé en atténuation de ces créances, savoir :

En 1848 . . . . .	fr. 377,862 53
En 1849 . . . . .	13,623 11

Total des paiements effectués. . . . .	fr. 391,485 64
--	----------------

En sorte qu'au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, les ordonnances restant à solder ne s'élevaient plus qu'à . . . . .	fr. 53,774 34
--	---------------

## EXERCICE 1846.

Le compte définitif de cet exercice, dont la clôture a eu lieu au 31 décembre 1848, constatait des ordonnances en circulation restant à payer pour une somme de . . . . . fr.	234,024 71
Les paiements effectués sur ces créances pendant l'année 1849 ayant été de.	156,890 18
Les ordonnances encore en circulation au 1 <sup>er</sup> janvier 1850, s'élevaient à fr.	<u>77,134 53</u>

(275)

# **SITUATION**

DES

CRÉANCES RESTANT A PAYER SUR L'EXERCICE CLOS DE 1845,

AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850.



## SITUATION des créances restant à payer sur

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉANCES qui restaient à payer à l'époque de la clôture de l'exercice (31 décemb. 1847).	PAYEMENTS EFFECTUÉS		
		EN 1848.	EN 1849.	TOTAL.
Dettes publiques . . . . .	59,065 72	2,200 21	882 07	3,082 28
Dotations. { Liste civile . . . . .	"	"	"	"
{ Sénat . . . . .	"	"	"	"
{ Chambre des Représentants . . . . .	211 64	"	"	"
{ Cour des Comptes . . . . .	"	"	"	"
Département de la Justice . . . . .	52,892 05	44,952 54	"	44,952 54
— des Affaires étrangères. . . . .	"	"	"	"
— de l'Intérieur . . . . .	25,926 62	21,579 55	535 "	22,112 55
— des Travaux publics . . . . .	500,053 "	287,250 15	11,705 52	299,045 47
— de la Marine. . . . .	1,152 09	1,152 09	"	1,152 09
— de la Guerre . . . . .	15,978 69	15,973 60	"	15,975 60
— des Finances. . . . .	8,200 91	4,750 20	"	4,750 20
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs . . . . .	878 58	24 27	412 72	456 99
	445,259 08	577,862 55	15,625 11	591,485 64

## SERVICES SPÉCIAUX.

Tunnel de Cumplich (loi du 7 mars 1845, <i>Moniteur</i> n° 67) . . . . .	"	"	"	"
Canal de navigation destiné à mettre la ville de Turnhout en communication avec le canal de la Campine (loi du 6 avril 1845, <i>Moniteur</i> n° 100) . . . . .	"	"	"	"
Chemin de fer et extension du matériel d'exploitation (loi du 15 avril 1845, <i>Moniteur</i> du 16, n° 106) . . . . .	"	"	"	"
Construction d'un canal de navigation latéral à la Meuse, de Liège vers Maestricht à Bois-le-Duc (loi du 16 mai 1845, <i>Moniteur</i> du 20, n° 140) . . . . .	"	"	"	"
Acquisition de trois paquebots, à l'effet d'établir entre la Belgique et l'Angleterre un service de paquebots à vapeur, pour le transport des voyageurs et des dépêches (loi du 9 juillet 1845) . . . . .	"	"	"	"
Continuation des travaux du canal de la Campine (loi du 24 septembre 1845, <i>Moniteur</i> n° 269) . . . . .	"	"	"	"
Crédits transférés de l'exercice 1842, en vertu de la loi du 24 mai 1843, <i>Moniteur</i> du 27, n° 148, réglant définitivement le Budget de cet exercice, Savoir :				
Construction des chemins de fer (loi du 29 sept. 1842) . . . . .	"	"	"	"
Création et amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg (même loi) . . . . .	"	"	"	"
Achèvement de l'entrepôt d'Anvers (même loi) . . . . .	"	"	"	"
Construction d'un canal de Zelzaete à la mer du Nord (loi du 26 juin 1842) . . . . .	"	"	"	"
A AJOUTER : Les paiements sur le crédit alloué pour le même objet par la loi du 18 juillet 1846. . . . .	"	"	"	"
	"	"	"	"
REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS. . . . .	445,259 08	577,862 55	15,625 11	591,485 64
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	445,259 08	577,862 55	15,625 11	591,485 64

*l'exercice clos de 1845, au 1<sup>er</sup> janvier 1850.*

RESTE à justifier à la Cour des Comptes, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850.	DÉPENSES visées, enregistrées et admises par la Cour des Comptes pendant le cours de l'année.	PAYEMENTS effectués DEPUIS LA CLÔTURE de l'exercice.	TOTAL des DÉPENSES FAITES sur l'exercice 1845.	OBSERVATIONS:
56,885 44	52,240,250 15	5,082 28	52,245,332 41	
"	2,751,522 75	"	2,751,522 75	
"	25,967 02	"	25,967 02	
211 64	451,946 47	"	451,946 47	
"	158,595 10	"	158,595 10	
7,960 50	11,468,448 82	44,952 54	11,515,581 16	
"	1,016,845 57	"	1,016,845 57	
5,814 07	8,042,445 89	22,112 55	8,064,556 44	
1,007 53	15,017,078 65	290,045 47	15,317,024 10	
"	1,026,095 42	1,152 09	1,027,245 51	
5 05	27,956,151 51	15,975 66	27,972,105 17	
5,450 65	12,514,925 01	4,750 26	12,519,675 27	
441 59	2,057,459 42	456 99	2,057,896 41	
55,774 54	112,706,405 74	591,485 64	115,097,891 58	

"	500,000 "	"	500,000 "
"	1,059,996 66	"	1,059,996 66
"	7,278,856 40	"	7,278,856 40
"	5,454,770 48	"	5,454,770 48
"	825,975 71	"	825,975 71
"	940,999 "	"	940,999 "
"	4,440,625 65	"	4,440,625 65
"	1,270,855 41	"	1,270,855 41
"	1,060,199 55	"	1,060,199 55
"	658,429 51	"	658,429 51
"	21,257,684 17	"	21,257,684 17
55,774 54	112,706,405 74	591,485 64	115,097,891 58
55,774 54	135,044,089 91	591,485 64	135,555,575 55

(278)

(279)

# **SITUATION**

DES

**CRÉANCES RESTANT A PAYER SUR L'EXERCICE CLOS DE 1846,**

**AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850.**



## SITUATION des créances restant à payer sur

MINISTÈRES ET SERVICES.	CRÉANCES qui restaient à payer à l'époque de la clô- ture de l'exercice (31 décemb. 1848).	PAYEMENTS effectués EN 1849.	RESTE à justifier à la Cour des Comptes, au 1 <sup>er</sup> janvier 1850.
Dette publique . . . . .	97,561 96	56,469 11	41,092 85
Dotations. { Liste civile . . . . . Sénat . . . . . Chambre des Représentants . . . . . Cour des Comptes . . . . .	" " " " " " " "	" " " " " " " "	" " " " " " " "
Département de la Justice . . . . .	21,961 52	11,240 34	10,712 18
— des Affaires Étrangères . . . . .	105 70	" "	105 70
— de l'Intérieur . . . . .	52,050 26	47,205 27	5,750 99
— des Travaux publics . . . . .	38,555 55	28,570 67	9,784 86
— de la Marine . . . . .	1,184 98	1,144 98	40 "
— de la Guerre . . . . .	75 70	2 96	72 74
— des Finances . . . . .	21,255 66	11,814 91	9,418 75
Remboursements, Restitutions et Non-Valeurs . . . . .	501 51	452 94	158 57
	254,024 71	156,890 18	77,154 53
<b>SERVICES SPÉCIAUX.</b>			
<i>Crédits transférés de l'exercice 1845, en vertu de la loi du 18 juillet 1849, portant règlement du Budget de cet exercice, SAVOIR :</i>			
Construction des chemins de fer (lois des 21 et 20 juin 1840, n° 240 et 264).	"	"	"
Construction des routes pavées et ferrées (mêmes lois) . . . . .	"	"	"
<i>Crédits votés dans le cours de l'exercice, SAVOIR :</i>			
Canal de Deynze à Schipdonck, et écoulement des eaux de l'Escaut (lois des 18 juin 1846, 28 mars 1847 et 17 avril 1848).	"	"	"
Canal de la Campine (loi du 18 juin 1846).	"	"	"
Réendiguement du polder de Lillo (lois du 18 juillet 1846 et du 17 avril 1848).	"	"	"
Chemins de fer (loi du 16 août 1846) . . . . .	"	"	"
REPORT DES TOTAUX CI-DESSUS. . . . .	254,024 71	156,890 18	77,154 53
TOTAL GÉNÉRAL. . . . .	254,024 71	156,890 18	77,154 53

*l'exercice clos de 1846, au 1<sup>er</sup> janvier 1850.*

DÉPENSES visées, enregistrées et admises par la Cour des Comptes pendant le cours de l'exercice.	PAYEMENTS effectués DEPUIS LA CLÔTURE de l'exercice.	TOTAL des DÉPENSES FAITES sur l'exercice 1846.	OBSERVATIONS.
51,479,485 56	50,460 11	51,555,954 67	
2,751,522 75	"	2,751,522 75	
26,265 02	"	26,265 02	
484,950 95	"	484,950 95	
145,900 "	"	145,900 "	
12,442,152 46	11,249 54	12,455,581 80	
1,585,192 71	"	1,585,192 71	
8,656,880 56	47,205 27	8,704,085 85	
15,170,875 59	28,570 67	15,199,446 06	
1,512,020 08	1,144 08	1,515,765 06	
28,552,055 52	2 96	28,552,056 48	
12,852,415 12	11,814 01	12,844,250 03	
2,259,200 57	452 04	2,259,655 51	
117,297,274 49	150,800 18	117,454,164 67	

502,854 81	"	502,854 81
25,170 75	"	25,170 75
919,109 10	"	919,109 10
200,000 "	"	200,000 "
517,682 20	"	517,682 20
5,256,005 14	"	5,256,005 14
5,221,700 09	"	5,221,700 09
117,297,274 49	156,800 18	117,454,164 67
122,518,974 58	156,800 18	122,675,864 76

(282)

COMPTE

De la Dette Publique

POUR L'EXERCICE 1849.





## NOTE

SUR

**LE COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE**

POUR L'EXERCICE 1849.

Le compte de la dette publique présente la situation des différentes natures de dettes.

## DETTE ORDINAIRE.

*Rentes créées sans expression de capital.*

*Dettes à 2 1/2 p. 0/0.*

*Dettes résultant de la conversion de l'emprunt de 100,800,000 francs, autorisée par la loi du 21 mars 1844, n° 43. — Rente 4 1/2 p. 0/0, 1<sup>re</sup> série.*

*Emprunt de 84,656,000 francs, autorisé par la loi du 22 mars 1844, n° 44. — Rente 4 1/2 p. 0/0, 2<sup>e</sup> série.*

*Dettes de 7,624,000 francs, créées en vertu des lois du 1<sup>er</sup> mai 1842 (Bull. offic. n° 250) et du 24 décembre 1846 (Moniteur n° 560-561). — Rente 5 p. 0/0.*

*Un capital de 9,000,000 de francs, faisant partie de la dette d'un capital approximatif de 37,768,000 francs, résultant des emprunts décrétés en 1848. — Rente 5 p. 0/0.*

*Dettes flottantes (bons du trésor).*

*Pensions de toute nature.*

*Rentes viagères.*

## DETTE EXTRAORDINAIRE,

*Créée pour la construction du chemin de fer, des routes, canaux et entrepôts.*

*Emprunt de francs 30,000,000 » de capital, rente 4 p. 0/0.*

— de — 50,850,800 » — — 5 »

— de — 86,940,000 » — — 5 »

— de — 28,621,718 40 — — 5 »

*Dettes résultant de la conversion de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c, et de la consolidation de 10,000,000 de francs de la dette flottante. — Rente 4 1/2 p. 0/0, 1<sup>re</sup> série.*

*Un capital d'environ 28,768,000 francs, faisant partie de la dette d'un capital approximatif de 37,768,000 francs, résultant des emprunts décrétés en 1848. — Rente 5 p. 0/0.*

Divers tableaux dont se compose ce compte font connaître :

*Pour la dette à 2 ½ p. % :* la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1849, de l'emploi des crédits accordés pour le paiement des intérêts des capitaux inscrits, contenant les paiements faits du 1<sup>er</sup> janvier 1844 au 31 décembre 1849, les restants à payer et les intérêts à annuler en vertu de l'article 2277 du Code civil. (*Voir tableau n° 1.*)

*Pour la dette à 4 ½ p. %, 1<sup>re</sup> série, résultant de conversion :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos 2, 3 et 4.*)

*Pour l'emprunt de 84,656,000 francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos 5, 6 et 7.*)

*Pour les pensions :* leurs différentes natures, la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1849, du montant et du nombre des pensions existantes, le mouvement et les motifs d'accroissement et de décroissement des pensions, la situation des crédits accordés pour le paiement pendant l'année 1849, ainsi que la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, du montant et du nombre des pensions existantes. (*Tableaux nos 8 et 9.*)

*Pour les rentes viagères :* la désignation des classes, les époques de la naissance des rentiers inscrits, la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1849, du nombre des rentiers inscrits et du montant des rentes à payer, le mouvement pendant l'année 1849, en augmentation ou en diminution, et enfin la situation au 1<sup>er</sup> janvier 1850. (*Tableau n° 10.*)

*Pour l'emprunt de 50,000,000 de francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos 11, 12 et 13.*)

*Pour l'emprunt de 50,850,800 francs et la dette de 7,624,000 francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos 14, 15 et 16.*)

*Pour l'emprunt de 86,940,000 francs :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos 17, 18 et 19.*)

*Pour l'emprunt de fr. 28,621,718 40 c :* le montant du capital et des intérêts aux diverses époques d'échéance, la situation du fonds d'amortissement et la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés par les Budgets des exercices 1847, 1848 et 1849. (*Tableaux nos 20, 21 et 22.*)

Les principaux résultats des tableaux du compte de la dette publique se résument, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, ainsi qu'il suit :

## PREMIÈRE PARTIE.

## GRAND-LIVRE DES RENTES CRÉÉES SANS EXPRESSION DE CAPITAL.

Deux inscriptions seulement figurent sur ce grand-livre :

L'une, de 846,560 francs de rente annuelle inaliénable, créée au profit du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, en exécution du § 1<sup>er</sup> de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, et représentant le prix des avantages de navigation et de commerce assurés à la Belgique par le traité du 19 avril 1839.

L'autre, de 500,000 francs de rente annuelle, créée au profit de la ville de Bruxelles, en vertu de la loi du 4 décembre 1842 (*Bulletin officiel* n° 1010), et formant le prix de la cession faite à l'État belge de divers immeubles, collections scientifiques et objets d'art.

Par arrêté du collège des bourgmestre et échevins de la ville de Bruxelles, en date du 11 juillet 1845, cette inscription de 500,000 francs de rente a été immobilisée et spécialement affectée en faveur de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, au service des intérêts et à l'amortissement de l'emprunt de 14,000,000 de francs, contracté, le 4 janvier 1845, par la ville de Bruxelles avec ladite Société générale.

Les deux rentes ci-dessus énoncées, ensemble de 1,146,560 francs, ont été créées et inscrites sur le grand-livre, avec jouissance à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1845. Les arrérages en sont exigibles par semestre, le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet de chaque année.

## GRAND-LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE A 2 1/2 POUR CENT.

La dette constituée à l'intérêt de deux et demi pour cent, dérive de l'exécution de l'article 65 du traité du 5 novembre 1842, dont les §§ 2 à 7 inclus ont donné lieu à l'inscription sur le grand-livre des capitaux mentionnés ci-après :

§ 2 de l'article 63 du traité. — Ancien livre auxiliaire. . . . .	fr.	24,475,767	20
§ 3 du même article. — Un capital de fr. 9,586,664 54 c <sup>s</sup> , divisé comme suit :			
A et B. Au profit de corporations et établissements publics, et de comptables belges. . . . .		7,266,666	66
C. { Au profit de la caisse de retraite des fonctionnaires et employés du département des recettes (conformément à l'art. 7, § 1 <sup>er</sup> , de la convention du 19 juillet 1845) . . .		941,798	"
C. { Au profit du fonds des veuves et orphelins des officiers de l'armée de terre (conformément à l'art. 7, § 3, de ladite convention) . . . . .		967,194	80
C. { Au profit du fonds (dit <i>leges</i> ) des veuves et orphelins des employés appartenant à l'administration générale (conformément à l'art. 7, § 4, de la susdite convention) . . . . .		241,005	08
A REPORTER. . . . .	fr.	35,862,431	74

	REPORT. . . . . fr.	35,862,451 74
§ 4 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour achever les liquidations mentionnées à l'art. 64 du traité du 5 novembre 1842 . . . . .		14,814,800 »
§ 5 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement belge, pour satisfaire aux réclamations concernant le fonds d'agriculture mentionné à l'art. 66 du traité du 5 novembre 1842. . . . .		2,116,400 »
§ 6 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement . . . . .		169,512,000 »
§ 7 du même art. 63. — Au profit du Gouvernement des Pays-Bas et à la libre disposition de ce Gouvernement, au 1 <sup>er</sup> juillet 1844, ou à racheter par le Gouvernement belge, conformément au paragraphe suivant dudit article . . . . .		169,512,000 »
	TOTAL. . . . . fr.	589,417,651 74
Dont il a été racheté, conformément au § 8 de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, un capital nominal de . . . . .	fr.	169,512,000 »
	RESTE. . . . . fr.	220,105,651 74

Ce capital de fr. 220,105,651 74 c<sup>s</sup> formait le solde, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de 1816 comptes ouverts au grand-livre de la dette publique à 2 1/2 p. 0/0.

Les intérêts de ce capital s'élèvent à la somme de fr. 5,502,640 78 c<sup>s</sup> l'an, payable par moitié le 1<sup>er</sup> janvier et le 1<sup>er</sup> juillet.

Aucune dotation n'est affectée jusqu'à présent à l'amortissement de cette dette.

Le tableau ci-joint n° 1, présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits alloués pour le paiement des intérêts de la dette à 2 1/2 p. 0/0, par les Budgets des exercices 1844 à 1849.

#### DETTE A 4 1/2 POUR CENT,

Résultant de la CONVERSION autorisée par la loi du 21 mars 1844 (Bulletin officiel n° 42).

La dette à 4 1/2 p. 0/0, 1<sup>re</sup> série, s'élève à 95,442,852 francs de capital nominal, répartis comme suit :

DETTE ORDINAIRE. 1 <sup>o</sup>	Fr. 84,541,652	» restant de l'emprunt de 100,800,000 francs, à 5 p. 0/0 . . . . .	} dont la conversion en rentes 4 1/2 p. 0/0 a été autorisée par la loi du 21 mars 1844.
DETTE EXTRAORD. 2 <sup>o</sup>	» 1,580,200	» restant de l'emprunt de 1,481,481 fr. 48 c <sup>s</sup> , à 5 p. 0/0 . . . . .	
Idem. 3 <sup>o</sup>	» 9,721,000	» qui ont servi à convertir en dette consolidée une valeur effective de 10,000,000 de francs de la dette flottante, en conformité de l'article 3 de ladite loi.	

Fr. 95,442,852 »

Il a été émis pour le capital de cette dette :

21,750 obligations au porteur de 2,000 francs. . . . .	fr.	45,500,000	»
47,598 — — de 1,000 — . . . . .		47,598,000	»
3,000 — — de 500 — . . . . .		1,500,000	»
<hr/>			
Ensemble 72,348 obligations représentant un capital de . . . . .	fr.	92,598,000	»

Il faut ajouter à cette somme le capital nominal de . . . . . fr. 2,844,852 »  
montant des inscriptions nominatives qui ont été transférées d'office sur le grand-livre de la dette publique à 4 1/2 p. %, 1<sup>re</sup> série, aux termes de l'art. 9 de l'arrêté royal du 21 mars 1844 (*Bull. offic.* n° 45).

TOTAL ÉGAL. . . . .	fr.	95,442,852	»
---------------------	-----	------------	---

---

Les obligations dont il s'agit portent intérêt à 4 1/2 p. % l'an, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1844. Elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables, le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année, à Paris, à Bruxelles, à Anvers et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives au grand-livre de la dette publique : ces inscriptions, dont les arrérages sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, peuvent être reconstituées en titres au porteur, conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 4 mai 1846 (*Moniteur belge* du 6 mai 1846, n° 126).

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 4 1/2 p. %, 1<sup>re</sup> série, faite à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1849, que, par suite du transfert d'office effectué en vertu de l'art. 9 de l'arrêté royal du 21 mars 1844 et des conversions d'obligations au porteur en inscriptions nominatives, qui ont eu lieu depuis lors, il existait sur ledit grand-livre des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 527,886 18 c<sup>s</sup> de rente, représentant un capital nominal de fr. 7,286,559 56 c<sup>s</sup>.

Les dépenses qu'occasionne cette dette se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre ;

La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement ;

Et la troisième provient des frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au paiement des intérêts s'élève annuellement à 4 1/2 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . .	fr.	4,294,927	44
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % du même capital, soit . . . . .		934,428	32
<hr/>			
ENSEMBLE. . . . .	fr.	5,249,355	76

---

Quoique le capital de la dette se trouve réduit chaque année, la somme applicable au paiement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des capitaux amortis doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de ladite dette.

L'amortissement se fait par le Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers. Son action est suspendue lorsque les obligations sont cotées au-dessus du pair aux bourses de ces deux villes, le pair se composant du capital nominal, augmenté des arrérages échus du semestre courant.

Les fonds de la dotation d'amortissement qui, par suite de ce qui précède, restent sans emploi, sont tenus en réserve pour être employés au rachat d'une partie du capital après l'époque du 1<sup>er</sup> mai 1852, et ce conformément au § 3 de l'art. 8 de la loi du 21 mars 1844.

Aux termes de l'art. 6 de la même loi, l'exercice du droit de *remboursement au pair* des obligations de la présente dette est *suspendu* pendant huit ans, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1844.

Les obligations au porteur et les inscriptions nominatives amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances et en présence du délégué de la commission de surveillance et d'un membre de la Cour des Comptes. Il est dressé procès-verbal de cette annulation, qui est portée à la connaissance du public par un avis inséré au *Moniteur belge*.

Les sommes applicables au paiement des intérêts et à l'amortissement de ladite dette, pour les années 1845 à 1849, ont été réparties de la manière suivante (voir les tableaux n°s 2 et 3) :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Années 1845 et 1846 . . . . fr.	8,502,251 15	2,002,045 75	10,504,294 88
Année au 1 <sup>er</sup> novembre 1847. . .	4,167,558 40	1,082,282 65	5,249,821 05
— — 1848. . .	4,110,761 74	1,138,594 02	5,249,355 76
— — 1849. . .	4,076,625 57	1,172,750 59	5,249,355 76
Fr.	20,857,176 64	5,395,650 79	26,252,827 43

Le fonds d'amortissement pour ces cinq années, consiste en une somme de fr. 5,395,650 79 c, qui a servi à amortir un capital de fr. 5,815,682 74 c, ce qui a réduit le capital de la dette à fr. 89,627,149 26.

Les frais relatifs à la même dette se composent :

1<sup>o</sup> De la commission de paiement sur les coupons d'intérêt payés à Paris (*cette dépense ne peut excéder une somme de 15,000 francs, conformément à l'article 2 de la loi du 21 mars 1844*).

2<sup>o</sup> De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement.

3<sup>o</sup> Des frais divers, tels que frais d'insertion dans les journaux d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 4 ci-joint présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour cette dette par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

#### EMPRUNT DE 84,656,000 FRANCS.

(Rente 4 1/2 p. 0/0, 2<sup>me</sup> série.)

L'emprunt de 84,656,000 francs de capital, à 4 1/2 p. 0/0, a été créé, avec jouissance des intérêts à partir du 1<sup>er</sup> mai 1844, en vertu de la loi du 22 mars 1844 (*Bulletin officiel n° 44*) et conformément à l'arrêté royal du 16 juin même année, n° 195. Il a été réalisé à raison de 104 p. 0/0 du capital nominal et a produit une somme effective de 88,042,240 francs.

Les fonds provenant de cet emprunt ont été spécialement affectés, jusqu'à concurrence de la somme de 84,656,000 francs, au rachat, au prix de 50 p. %, de l'inscription de 169,312,000 francs de capital, portée au grand-livre de la dette publique à 2 1/2 p. %, litt. P, vol. 1, n° 52, au nom du Gouvernement du royaume des Pays-Bas, et représentant le capital de 80,000,000 de florins, à 2 1/2 p. %, dont il est fait mention au n° 7 de l'art. 63 du traité du 5 novembre 1842, approuvé par la loi du 3 février 1843 (*Bull. offic. n° 24*).

La différence entre le produit de l'emprunt et la somme payée au Gouvernement des Pays-Bas, soit 3,586,240 francs, a été portée en recette au profit du trésor dans le compte de l'exercice 1844.

Pour le capital du susdit emprunt, il a été émis les obligations suivantes :

1°	16,000	obligations de 2,000 francs de capital	. . . . . fr.	32,000,000	»
2°	51,100	— de 1,000 —	. . . . .	51,100,000	»
3°	2,512	— de 500 —	. . . . .	1,256,000	»
4°	1,200	— de 250 —	. . . . .	300,000	»
<hr/>					
Ensemble 70,812 obligations représentant un capital nominal de . . . . . fr.				84,656,000	»
<hr/>					

Ces obligations portent intérêt à 4 1/2 p. % l'an; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année, à Bruxelles, à Anvers et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique. Ces inscriptions, dont les arrrages sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt, peuvent être reconstituées en titres au porteur, conformément aux dispositions de l'arrêté royal du 4 mai 1846 (*Moniteur belge* du 6 mai 1846, n° 126).

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 4 1/2 p. %, 2<sup>me</sup> série, faite à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1849, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 348,930 francs de rente, représentant un capital nominal de 7,754,000 francs.

Les dépenses qu'occasionne l'emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;

La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;

Et la troisième provient des frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au paiement des intérêts s'élève annuellement à 4 1/2 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	3,809,520	»
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1/2 p. % du même capital, soit . . . . .	423,280	»
<hr/>		
ENSEMBLE. . . . . fr.	4,232,800	»
<hr/>		

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au paiement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'emploi des sommes consacrées à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits par les soins du Gouvernement, à Bruxelles ou à Anvers. L'action de l'amortissement est suspendue lorsque les obligations sont cotées au-dessus du pair aux bourses de ces deux villes : le pair se composant du capital nominal, augmenté des arrérages échus du semestre courant.

Les fonds de la dotation dudit amortissement qui, par suite de ce qui précède, restent sans emploi, doivent servir à la réduction de la dette flottante jusqu'à son entière extinction, et ultérieurement à telle autre destination à désigner par la loi.

Le remboursement au pair des obligations ne peut avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> mai 1852.

Les obligations amorties sont détruites en public, à l'expiration des semestres, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances et en présence du délégué de la commission de surveillance et d'un membre de la Cour des Comptes. Il est dressé procès-verbal de cette opération, qui est annoncée au public par un avis publié au *Moniteur belge*.

Les sommes applicables au payement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1844 à 1849, ont été réparties de la manière suivante, en exécution de l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844, n° 44, et de l'art. 4 de l'arrêté royal du 16 juin 1844, n° 195 (voir les tableaux n°s 5 et 6) :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT de la DETTE FLOTTANTE.	AMORTISSEMENT de L'EMPRUNT.	TOTAL.
Années 1844 à 1846 . . . . . fr.	9,502,500 "	493,826 67	585,615 53	10,582,000 .
Année au 1 <sup>er</sup> novembre 1847. . . . .	3,766,995 "	"	465,805 "	4,232,800 .
— — 1848. . . . .	3,740,501 25	"	492,298 75	4,232,800 .
— — 1849. . . . .	3,724,621 87	"	508,178 15	4,232,800 .
Fr.	20,754,678 12	493,826 67	2,051,895 21	23,280,400 .

Le fonds d'amortissement pour ces six années consiste en une somme totale de fr. 2,545,721 88 c<sup>s</sup>, dont fr. 493,826 67 c<sup>s</sup> ont été appliqués à la réduction de la dette flottante, et fr. 2,051,895 21 c<sup>s</sup> ont servi à amortir, pour l'emprunt, un capital de fr. 2,315,758 26 c<sup>s</sup>, ce qui a réduit son capital primitif à fr. 82,340,261 74 c<sup>s</sup>.

Les frais relatifs au même emprunt se composent :

1° De la commission de payement sur les coupons d'intérêt payés à Paris (*cette dépense ne peut excéder une somme annuelle de 15,000 francs, conformément à l'art. 2 de la loi du 22 mars 1844*);

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

3° Des frais divers, tels que frais d'insertion dans les journaux d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 7 ci-joint présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour le susdit emprunt, par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

**DETTE DE 7,624,000 FRANCS,***Réunie, le 1<sup>er</sup> janvier 1847, au capital restant de l'emprunt de 50,850,800 francs.*

( Rente 3 p. % )

Voir ci-après à la deuxième partie.

**UN CAPITAL DE 9,000,000 DE FRANCS,***Faisant partie de la dette d'un capital approximatif de 57,768,000 francs, résultant des emprunts décrétés par les lois du 26 février et du 6 mai 1848 (Moniteur n° 58 et 158.)*

( Rente 3 p. % )

Voir ci-après la deuxième partie.

**DETTE FLOTTANTE.**

Aux termes de la loi du 16 février 1833 (*Bull. offic. n° 157*), le Gouvernement est autorisé, pour faciliter le service du trésor, à émettre des bons portant intérêt. Le chiffre de l'émission ou du maintien en circulation des bons du trésor émis, est fixé, chaque année, par la loi du Budget des Voies et Moyens.

Des bons du trésor sont aussi émis, en vertu de lois spéciales, pour des travaux d'utilité publique ou pour des dépenses urgentes non prévues par les Budgets. Les capitaux des bons créés de ces deux chefs, qui sont considérés comme emprunts temporaires, sont convertis plus tard en dette consolidée.

L'arrêté royal du 20 juin 1847 (*Moniteur* du 23 du même mois, n° 174) et celui du 5 octobre 1848 (*Moniteur* n° 282) établissent le mode d'émission des bons du trésor, et un avis de M. le Ministre des finances, en date du 1<sup>er</sup> novembre 1848 (*Moniteur* n° 306), détermine les conditions auxquelles l'émission a lieu.

A la date du 31 décembre 1848, il y avait en circulation des bons du trésor pour un capital de . . . . . fr.	15,887,500 »
Il en a été émis, pendant l'année 1849, en vertu des lois du 16 février 1833 ( <i>Bull. offic. n° 157</i> ), du 22 mai 1848 ( <i>Moniteur</i> n° 144) et du 29 décembre 1848 ( <i>Moniteur</i> n° 365), jusqu'à concurrence d'un capital de . .	33,047,500 »
<b>ENSEMBLE.</b> . . . . . fr.	48,935,000 »
Les bons échus pendant la même année se sont élevés à la somme de . .	20,887,500 »
Restant au 1 <sup>er</sup> janvier 1850 . . . . . fr.	28,047,500 »

Conformément à l'art. 5 de la loi ci-dessus rappelée du 16 février 1833, il est rendu, à la fin de chaque année, un compte spécial aux Chambres, de toutes les opérations relatives à la négociation des bons du trésor.

## PENSIONS DE TOUTE NATURE.

Les pensions à charge du Budget de la Dette publique se composent :

1° Des pensions accordées sous le Gouvernement des Pays-Bas, en vertu :

- a. De l'arrêté-loi du 22 février 1814 (inséré au *Staats-Courant*), sur les pensions militaires;
- b. De l'arrêté-loi du 14 septembre 1814 (*Journal officiel* n° 91), sur les pensions civiles;
- c. De la loi du 29 septembre 1815 (*Journal officiel* n° 52), sur les pensions des frères de l'ordre du Lion Belgique;

2° Des pensions accordées sous le Gouvernement belge, en vertu :

- a. De l'arrêté du Gouvernement provisoire du 6 novembre 1830 (*Bull. offic.* n° 30) et de la loi du 11 avril 1835 (*Bull. offic.* n° 195), sur les pensions civiles;
- b. De la loi du 11 juillet 1832 (*Bull. offic.* n° 514), sur les pensions de l'ordre Léopold;
- c. De la loi du 24 mai 1838 (*Bull. offic.* n° 195), des lois du 27 mai 1840 (*Bull. offic.* n° 195 et 198) et de celle du 19 mai 1845 (*Moniteur* n° 141), sur les pensions militaires;

3° Et enfin des pensions des veuves et orphelins de l'ancienne caisse de retraite, mises à la charge du trésor public par la loi du 21 juillet 1844 (*Bull. offic.* n° 157).

En exécution de l'art. 38 de cette dernière loi, les crédits nécessaires au service des pensions civiles et des pensions ecclésiastiques accordées depuis 1830, sont portés au Budget du Département auquel les intéressés ressortissent; mais la loi du 17 février 1849 (*Moniteur* n° 50) contient une disposition aux termes de laquelle toutes les pensions devront figurer au Budget de la Dette publique, à partir de 1850.

Les tableaux n° 8, 9 et 10 présentent, à la date du 1<sup>er</sup> janvier 1850, la situation des pensions inscrites sur le grand-livre de la dette publique, celle des crédits accordés pour le payement de ces pensions et la situation des rentes viagères.

## DEUXIÈME PARTIE.

### EMPRUNT DE 50,000,000 DE FRANCS.

( Rente 4 p. %.)

L'emprunt de 50,000,000 de francs de capital, à l'intérêt de 4 p. %, a été créé avec jouissance des intérêts à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1836, en vertu de la loi du 18 juin 1836, n° 327, et conformément à l'arrêté royal du 5 juillet même année (*Bulletin officiel* n° 551). Il a été réalisé au prix de 92 p. % du capital nominal, et a produit, déduction faite des divers frais, une somme effective de fr. 27,564,165 74 c.

Il a été spécialement affecté :

1° Au remboursement des bons du trésor, émis en 1834, pour la construction du chemin de fer, en vertu de la loi du 1<sup>er</sup> mai 1834 ;

2° Au remboursement de 1,490,000 francs de bons du trésor, émis par suite de la transaction, approuvée par la loi du 26 septembre 1835, relative à la rétrocession de la Sambre canalisée, et au paiement du million de francs tenu en réserve, en exécution de l'article 10 de ladite transaction ;

3° Jusqu'à concurrence du complément dudit capital, à la construction de routes nouvelles, pavées et ferrées, conformément à la loi du 2 mai 1836, et à la continuation des travaux du chemin de fer décrété par la loi du 1<sup>er</sup> mai 1834, dans la proportion des besoins respectifs de ces travaux.

L'emprunt est divisé en 50,000 obligations de 1,000 francs chacune, lesquelles portent intérêt à 4 p. % l'an; ces obligations sont accompagnées de coupons semestriels payables au 1<sup>er</sup> janvier et au 1<sup>er</sup> juillet de chaque année, à Bruxelles et à Anvers, à Londres et à Paris, et dans tous les chefs-lieux de province et d'arrondissement du royaume.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives d'un même total et représentant les mêmes numéros, au grand-livre de la dette publique; ces obligations, une fois inscrites au grand-livre, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 4 p. %, faite à l'échéance du 1<sup>er</sup> janvier 1850, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 168,680 francs de rente, représentant un capital nominal de 4,217,000 francs.

Les dépenses qu'occasionne cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;

La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;

Et la troisième provient des frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au paiement des intérêts s'élève annuellement à 4 p. % du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr.	1,200,000 »
La dotation annuelle de l'amortissement est de 1 p. % du même capital (au moins), soit . . . . .	500,000 »
ENSEMBLE. . . . . fr.	1,500,000 »

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au paiement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'emploi de la dotation affectée à l'amortissement s'effectue au moyen de rachats faits à la bourse; ce mode d'amortissement n'a lieu que lorsque les rachats peuvent s'effectuer au pair ou au-dessous du pair; en cas contraire, l'amortissement se fait publiquement au Ministère des Finances à Bruxelles, par tirages au sort; le remboursement des obligations sorties a lieu au pair, à l'expiration du semestre dans lequel le tirage a eu lieu. Les numéros de ces obligations sont insérés à trois reprises différentes et au moins un mois avant l'expiration du semestre, dans un journal de chacune des villes de Bruxelles et d'Anvers, avec invitation aux porteurs de venir recevoir le remboursement: passé cette époque, lesdites obligations cessent de porter intérêt pour les porteurs, et les coupons ultérieurs doivent être rapportés avec l'obligation, sans être exigibles.

Le Gouvernement peut ne point user de la faculté du tirage au sort susmentionné; dans ce cas, les fonds affectés à l'amortissement, pendant l'année, peuvent recevoir une autre destination.

Le tirage au sort pour l'amortissement ainsi que l'annulation des obligations rachetées ou remboursées se font publiquement par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence du délégué de la commission de surveillance et d'un membre de la Cour des Comptes. Il est dressé procès-verbal de ces opérations.

Il a été appliqué au paiement des intérêts et à l'amortissement dudit emprunt, pour les années 1837 à 1849, une somme de 20,250,000 francs, répartie comme suit (voir les tableaux n°s 11 et 12):

	INTÉRÊTS.		AMORTISSEMENT.		TOTAL.
Années 1837 à 1846 . . . . .	11,729,600	»	4,020,400	»	15,750,000
Année 1847 . . . . .	1,016,660	»	485,540	»	1,500,000
— 1848 . . . . .	986,520	»	515,480	»	1,500,000
— 1849 . . . . .	972,480	»	527,520	»	1,500,000
	Fr. 14,705,260	»	5,544,740	»	20,250,000

Le fonds d'amortissement pour ces treize années consiste en une somme de 5,544,740 francs, qui a servi à amortir un capital de fr. 6,155,258 25 c<sup>t</sup>, ce qui a réduit le capital de l'emprunt à fr. 23,844,761 77 c<sup>t</sup>.

Les frais relatifs à cet emprunt se composent :

1° De la commission de paiement d'un demi pour cent sur les coupons d'intérêt payés à Paris et à Londres;

2° De la commission et du courtage relatifs à l'amortissement;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion dans les journaux d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 13 ci-joint présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits alloués pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

## EMPRUNT DE 50,850,800 FRANCS ET DETTE DE 7,624,000 FRANCS.

(Rente 3 p. %.)

L'emprunt de 2,002,000 livres sterling, soit, au change fixe de fr. 25 40 c<sup>t</sup>, un capital de 50,850,800 francs, à l'intérêt de 3 p. %, autorisé par la loi du 25 mai 1838, n° 188; a été contracté le 21 juin 1838, avec jouissance des intérêts à partir du 1<sup>er</sup> août 1838, par le Gouvernement belge, d'une part, et MM. De Rothschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer Rothschild et fils, banquiers à Londres, d'autre part. Il a été réalisé au taux de 75 1/2 p. % du capital nominal et a produit, déduction faite de la commission et des divers frais, une somme effective de fr. 55,778,055 70 c<sup>t</sup>.

Les fonds provenant de cet emprunt ont été spécialement affectés :

1° Au remboursement d'un capital de 10,000,000 de francs en bons du trésor, émis en vertu de la loi du 12 novembre 1837, n° 595, pour les besoins respectifs des travaux du chemin de fer et des routes pavées et ferrées;

2° A la continuation des travaux du chemin de fer.

Il a été émis, pour le capital de l'emprunt :

5,200 obligations de 4,000 francs de capital . . . . .	fr.	12,800,000	»
10,275 — de 2,000 — . . . . .		20,550,000	»
17,500 — de 1,000 — . . . . .		17,500,000	»
1 — de 800 — . . . . .		800	»
<hr/>			
Ensemble 30,976 obligations représentant un capital de . . . . .	fr.	50,850,800	»
<hr/>			

La dette de 7,624,000 francs, à 3 p. %, a été créée avec jouissance des intérêts à partir du 1<sup>er</sup> février 1843, en exécution de la loi du 1<sup>er</sup> mai 1842 (*Bulletin officiel* n° 250), sur la réparation des pertes causées par les événements de guerre de la révolution.

Aux termes de la loi du 24 décembre 1846 (*Moniteur* n° 560-561) et de l'arrêté royal du 26 décembre même année (*Moniteur* n° 565), ce capital de 7,624,000 francs a été réuni au capital restant de l'emprunt de 50,850,800 francs, à 3 p. %, et il jouit des mêmes conditions d'amortissement.

La dotation d'amortissement à 1 p. % du capital de cette nouvelle dette, a été allouée à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1847.

Les obligations portent intérêt à 3 p. % l'an; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1<sup>er</sup> février et le 1<sup>er</sup> août de chaque année, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs; soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 40 c<sup>t</sup>; soit à Francfort, en monnaie du pays, au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique; ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre des rentes 5 p. %, faite à l'échéance du 1<sup>er</sup> août 1849, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de 429,540 francs de rente, représentant un capital de 14,318,000 francs.

Les dépenses qu'occasionnent les deux dettes 5 p. % se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;

La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;

Et la troisième provient des frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au paiement des intérêts s'élève annuellement à 5 p. % du capital de l'emprunt et de la dette réunis, soit. . . . . fr.	1,754,244	»
La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. % des mêmes capitaux, soit . . . . .	584,748	»
	<hr/>	
ENSEMBLE. . . . . fr.	2,338,992	»
	<hr/> <hr/>	

Quoique le capital se trouve réduit chaque année, la somme applicable au paiement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt et de la dette.

Aux termes du contrat d'emprunt, la moitié au moins de la somme destinée à l'amortissement doit être employée chaque semestre, au moyen de rachats faits à la bourse de Paris, par les soins de MM. De Rothschild frères. Les rachats pour l'autre moitié peuvent être effectués soit à la bourse de Bruxelles ou à celle d'Anvers, soit à la bourse de Paris, par MM. De Rothschild frères, selon qu'il est déterminé par M. le Ministre des Finances de Belgique.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence du délégué de la commission de surveillance, d'un membre de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild frères; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite, séance tenante, en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles en signent procès-verbal. Il est donné connaissance au public de cette opération par un avis inséré dans les journaux.

Les sommes applicables au paiement des intérêts et à l'amortissement pour les années 1839 à 1849, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat (*voir les tableaux nos 14 et 15*) :

	INTÉRÊTS.		AMORTISSEMENT.		TOTAL.
Années 1839 à 1846 . . . fr.	11,401,140	»	4,871,116	»	16,272,256
Année au 1 <sup>er</sup> août 1847 . . .	1,419,690	»	773,175 33		2,192,865 33
— — 1848 . . .	1,495,610	»	845,582	»	2,338,992
— — 1849 . . .	1,466,475	»	872,517	»	2,338,992
	<hr/>		<hr/>		<hr/>
Fr.	15,780,915	»	7,562,190 33		23,343,105 33
	<hr/> <hr/>		<hr/> <hr/>		<hr/> <hr/>

Le fonds d'amortissement pour ces onze années consiste en une somme de fr. 7,562,190 33 c<sup>t</sup>, qui a servi à amortir un capital de fr. 10,514,254 12 c<sup>t</sup>, ce qui a réduit le capital de l'emprunt et de la dette réunis, à fr. 47,960,565 88 c<sup>t</sup>.

Les frais relatifs aux mêmes dettes consistent :

1° Dans la commission de 1 p. % allouée à MM. De Rothschild, tant sur les intérêts de l'emprunt que sur le montant des sommes employées à son amortissement;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 40 c<sup>s</sup> par livre sterling et le change du paiement des coupons acquittés à Londres;

3° Dans les frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris sur les sommes destinées au paiement des intérêts et aux rachats pour l'amortissement;

4° Dans les frais divers, tels que frais d'insertion, dans différents journaux, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 16 ci-joint présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour les deux dettes dont il s'agit, par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

---

EMPRUNT DE 86,940,000 FRANCS.

(Rente 5 p. %, 2<sup>me</sup> série.)

---

La loi du 26 juin 1840, n° 264, a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un *capital effectif* de 82,000,000 de francs.

Aux termes de cette loi, les fonds empruntés devaient être et ont été affectés comme suit :

- 1° Fr. 57,666,000 » à la continuation des lignes décrétées du chemin de fer;
- 2° — 12,000,000 » à l'extinction des douze millions de bons du trésor, émis en vertu de la loi du 28 décembre 1839, n° 885, pour les besoins proportionnels et respectifs des travaux du chemin de fer et des routes pavées et ferrées;
- 3° — 3,349,600 » à solder le prix des 4,000 actions du chemin de fer rhénan, dont l'acquisition a été autorisée par la loi du 1<sup>er</sup> mai 1840, n° 113;
- 4° — 3,945,866 51 à acquitter les créances dues au 31 décembre 1839, pour parfaire les dépenses autorisées par les lois du 21 mai 1836, n° 213, et du 1<sup>er</sup> juin 1838, n° 204, pour construction de routes pavées et ferrées;
- 5° — 5,058,553 69 à éteindre, jusqu'à due concurrence, les bons du trésor émis par suite des autorisations accordées par les lois du 25 mai 1837, n° 129, du 1<sup>er</sup> janvier 1839, n° 1, et du 29 décembre 1839, n° 888.

---

Fr. 82,000,000 »

---

L'emprunt créé par le Gouvernement en vertu de la loi précitée du 26 juin 1840, s'élève à 3,450,000 livres sterling, soit, au change fixe de fr. 25 20 c<sup>s</sup> par livre sterling, 86,940,000 francs de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %, à partir du 1<sup>er</sup> mai 1840.

Ce capital nominal a été négocié comme suit :

Fr. 20,160,000	• soit livres sterling	800,000	• au prix de 96 p. $\frac{0}{10}$ , à la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, suivant contrat du 21 septembre 1840.
— 58,052,000	• — —	1,310,000	• au prix de 97 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{10}$ , à ladite Société générale pour un tiers, et aux maisons De Rothschild frères, à Paris, et MM. Rothschild et fils, à Londres, pour les deux tiers restants, par contrat du 10 novembre 1840.
— 28,728,000	• — —	1,140,000	• au prix de 100 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{10}$ , auxdits contractants, dans la même proportion, conformément aux stipulations du contrat précité en date du 10 novembre 1840.
<u>Fr. 80,940,000</u>	<u>• soit livres sterling</u>	<u>5,450,000</u>	<u>•</u>

Les sommes provenant de ces trois parties de l'emprunt s'élèvent ensemble à 82,063,771 fr. 58 c<sup>t</sup>, déduction faite de la commission et des frais divers. Sur cette somme, 82,000,000 de francs ont été affectés aux dépenses ci-dessus rappelées; le restant a fait l'objet d'une recette accidentelle au profit du trésor.

Il a été émis pour le capital de cet emprunt :

11,186 obligations de 2,520 francs, montant ensemble à	. fr.	28,188,720	»
58,285 — de 1,008 — — — — —	. . .	58,751,280	»
<u>Ensemble 69,471 obligations, représentant un capital de . . . . .</u>	<u>. fr.</u>	<u>86,940,000</u>	<u>»</u>

Ces obligations portent intérêt à 5 p.  $\frac{0}{10}$  l'an; elles sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année, soit à Bruxelles, Anvers et Paris, en francs, soit à Londres, en livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c<sup>t</sup>, soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique; ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre, faite à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1849, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 268,833 60 c<sup>t</sup> de rente 5 p.  $\frac{0}{10}$ , représentant un capital de 5,376,672 francs.

Les dépenses qu'occasionne le susdit emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend les dividendes à payer chaque semestre;

La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement;

Et la troisième provient des frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au paiement des intérêts s'élève annuellement à 5 p.  $\frac{0}{10}$  du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr. 4,347,000 »

La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p.  $\frac{0}{10}$  du même capital, soit . . . . . 869,400 »

ENSEMBLE. . . . . fr. 5,216,400 »

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit chaque année, la somme applicable au paiement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

L'amortissement se fait par les soins du Gouvernement belge et par l'agent ou les agents de change désignés par lui à cet effet. La moitié au moins dudit amortissement doit s'effectuer à la bourse de Paris. Il s'opère par voie de rachat au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu de racheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents ou inférieurs au pair net.

Le Gouvernement s'était interdit, pendant six années, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 1840, la faculté de rembourser au pair les obligations dudit emprunt.

Les obligations amorties sont annulées publiquement à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence du délégué de la commission de surveillance, d'un membre de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild; elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes, et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles dressent procès-verbal de cette annulation, qui est annoncée au public par un avis inséré dans les journaux.

Aux termes de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (*Bull. offic. n° 42*), les fonds de la dotation d'amortissement de l'emprunt, qui, en conformité des stipulations du contrat, ne sont pas employés au rachat de la dette, sont tenus en réserve jusqu'à ce qu'il soit loisible au Gouvernement d'opérer le remboursement du capital.

Les sommes applicables au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1844 à 1849, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat et de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (*voir les tableaux nos 17 et 18*):

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Années 1844 à 1846. . . . . fr.	26,082,000 »	5,216,400 »	31,298,400 »
Année au 1 <sup>er</sup> novembre 1847 . . . .	4,287,501 20	929,098 80	5,216,400 »
— — 1848 . . . . .	4,250,651 60	985,748 40	5,216,400 »
— — 1849 . . . . .	4,187,725 40	1,028,676 60	5,216,400 »
	<hr/>	<hr/>	<hr/>
Fr.	38,787,676 20	8,159,925 80	46,947,600 »
	<hr/>	<hr/>	<hr/>

Le fonds d'amortissement pour ces neuf années consiste en une somme de fr. 8,159,925 80 c', dont fr. 3,715,143 07 c' ont été employés à amortir un capital nominal de fr. 3,990,014 85 c', ce qui a réduit le capital primitif de l'emprunt à fr. 82,949,985 15 c'.

La différence, soit fr. 4,444,780 73 c', a été tenue en réserve.

Les frais relatifs audit emprunt se composent :

1<sup>o</sup> De la commission d'un pour cent, allouée à MM. De Rothschild, tant sur les intérêts de l'emprunt que sur le montant des sommes employées à son amortissement;

2<sup>o</sup> De la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c' par livre sterling et le change du paiement des coupons acquittés à Londres;

3° Des frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour pertes de change entre ces deux places, frais d'insertion, dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 19 ci-joint présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

EMPRUNT DE Fr. 28,621,718 40 C.

(Rente 5 p. %, 5<sup>me</sup> série.)

La loi du 29 septembre 1842 (*Bulletin officiel* n° 827) a autorisé le Gouvernement à ouvrir un emprunt, en une ou plusieurs fois, jusqu'à concurrence d'un capital effectif de 29,250,000 francs.

Aux termes de cette loi, les fonds empruntés devaient être et ont été affectés comme suit :

1°	Fr. 24,000,000	»	à l'achèvement du chemin de fer, dont 17,000,000 de francs pour les lignes décrétées, 3,500,000 francs pour les bâtiments et clôtures des stations, et 3,500,000 francs pour le matériel de locomotion;
2°	— 2,000,000	»	à la création et à l'amélioration des voies de communication dans la province de Luxembourg;
3°	— 1,500,000	»	au parachèvement de l'entrepôt d'Anvers;
4°	— 1,750,000	»	au creusement d'un canal, à petite dimension, du Ruppel au canal de Bois-le-Duc, moyennant le concours des communes et des propriétés intéressées, et d'après un tracé et aux conditions à déterminer par une loi, préalablement à toute exécution.
	Fr. 29,250,000	»	

L'emprunt, créé en vertu de ladite loi du 29 septembre 1842, a été réalisé au prix de 104 <sup>3</sup>/<sub>4</sub> p. %; il s'élève, déduction faite de la commission et des frais divers, à fr. 28,621,718 40 c<sup>t</sup>, soit, au change fixe de fr. 25 20 c<sup>t</sup> par livre sterling, liv. st. 1,135,782 9<sup>e</sup> 6<sup>d</sup> de capital nominal, portant intérêt à 5 p. %. Il a été contracté, le 8 octobre 1842, par le Gouvernement belge, d'une part, et MM. De Rothschild frères, banquiers à Paris, et Nathan-Meyer Rothschild et fils, banquiers à Londres, d'autre part, avec jouissance des intérêts à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1842.

Pour le capital dudit emprunt, il a été émis :

	1,000 obligations de fr. 2,520	»	ci		fr.	2,520,000	»
	25,894	—	—	1,008		26,101,152	»
	1	—	—	566 40		566 40	
	Ensemble 26,895 obligations, représentant un capital de . . . . .				fr.	28,621,718 40	

Ces obligations sont accompagnées de coupons semestriels, payables le 1<sup>er</sup> mai et le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année, soit à Paris, Bruxelles ou Anvers, en francs; soit à Londres,

en livres sterling, au change fixe de fr. 25 20 c<sup>s</sup>; soit à Francfort, en monnaie du pays et au change du jour.

Les propriétaires d'obligations au porteur ont la faculté de les faire convertir en inscriptions nominatives sur le grand-livre de la dette publique. Ces obligations, une fois converties, sont annulées et ne peuvent être reconstituées en titres au porteur. Les arrérages des inscriptions nominatives sont payables aux mêmes époques que les coupons d'intérêt.

Il résulte de la balance du grand-livre, faite à l'échéance du 1<sup>er</sup> novembre 1849, qu'à cette époque il existait des inscriptions nominatives pour une somme de fr. 64,263 12 c<sup>s</sup> de rente 5 p. 0/0, représentant un capital de fr. 1,285,262 40 c<sup>s</sup>.

Les dépenses résultant de cet emprunt se divisent en trois catégories :

La première comprend des dividendes à payer chaque semestre ;

La deuxième résulte de la formation du fonds d'amortissement ;

Et la troisième provient des frais relatifs au paiement des intérêts et à l'amortissement.

La somme destinée au paiement des intérêts s'élève annuellement à 5 p. 0/0 du capital de l'emprunt, soit . . . . . fr. 1,431,085 92

La dotation annuelle de l'amortissement est fixée à 1 p. 0/0 du même capital, soit . . . . . 286,217 18

ENSEMBLE. . . . . fr. 1,717,503 10

Quoique le capital de l'emprunt se trouve réduit par l'amortissement, la somme destinée au paiement des intérêts reste invariable, attendu que l'intérêt des obligations amorties doit être ajouté successivement au fonds d'amortissement et l'accroître progressivement jusqu'à l'extinction totale de l'emprunt.

Aux termes du contrat, l'amortissement de l'emprunt doit se faire par les soins du Gouvernement belge, soit par l'intermédiaire de MM. De Rothschild frères, soit par les agents de change désignés à cet effet par le Ministre des Finances. La moitié au moins dudit amortissement doit s'effectuer à la bourse de Paris. Il s'opère par voie de rachat au cours du jour, sans que le Gouvernement soit tenu d'acheter à un taux plus élevé que la proportion du pair net. En cas d'élévation du cours au-dessus de ladite proportion, l'action de l'amortissement est suspendue jusqu'au moment où elle peut avoir lieu à des taux équivalents ou inférieurs au pair net.

Le Gouvernement a la faculté d'augmenter l'importance de l'amortissement, lorsque les rachats peuvent se faire dans la proportion fixée.

Les obligations amorties sont annulées publiquement, à Bruxelles, semestre par semestre, par un fonctionnaire délégué du Département des Finances, en présence du délégué de la commission de surveillance, d'un membre de la Cour des Comptes et d'un représentant de MM. De Rothschild frères. Elles sont coupées en deux moitiés, dont l'une est remise à la Cour des Comptes et l'autre est détruite en présence des personnes ci-dessus désignées, lesquelles dressent procès-verbal de cette annulation, qui est annoncée au public par un avis inséré dans les journaux.

Aux termes de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (*Bulletin officiel* n° 42), les fonds de la dotation d'amortissement de l'emprunt qui, en conformité des stipulations du contrat, ne sont pas employés au rachat de la dette, sont tenus en réserve jusqu'à ce qu'il soit loisible au Gouvernement d'opérer le remboursement du capital.

Les sommes applicables au paiement des intérêts et à l'amortissement de cet emprunt, pour les années 1843 à 1849, ont été réparties de la manière suivante, en exécution du contrat et de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 (voir les tableaux n°s 20 et 21) :

	INTÉRÊTS.	AMORTISSEMENT.	TOTAL.
Années 1845 à 1846 . . . fr.	5,724,345 68	1,144,868 72	6,869,212 40
Année au 1 <sup>er</sup> novembre 1847 . .	1,429,756 32	287,546 78	1,717,303 10
— — 1848 . .	1,416,759 12	300,543 98	1,717,303 10
— — 1849 . .	1,401,003 12	316,299 98	1,717,303 10
Fr.	9,971,862 24	2,049,259 46	12,021,121 70

Le fonds d'amortissement pour ces sept années consiste en une somme de fr. 2,049,259 46 c<sup>s</sup>, dont fr. 705,883 77 c<sup>s</sup> ont été employés à amortir un capital nominal de fr. 817,919 89 c<sup>s</sup>, ce qui a réduit le capital primitif de l'emprunt à fr. 27,803,798 51 c<sup>s</sup>.

La différence, soit fr. 1,343,375 69 c<sup>s</sup>, a été tenue en réserve.

Les frais relatifs à l'emprunt dont il s'agit consistent :

1° Dans la commission de 1 p. %, allouée à MM. De Rothschild, sur le montant semestriel de la totalité des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt ;

2° Dans la somme à bonifier pour différence entre le change fixe de fr. 25 20 c<sup>s</sup> par livre sterling et le change du paiement des coupons acquittés à Londres ;

3° Dans les frais divers, tels que frais de transport d'espèces de Bruxelles à Paris, remises pour perte de change entre ces deux places, frais d'insertion, dans les journaux de Bruxelles, Anvers, Paris et Londres, d'annonces relatives à l'amortissement, etc.

Le tableau n° 22 ci-joint présente la situation, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits accordés pour cet emprunt par les Budgets des exercices 1847 à 1849.

UN CAPITAL DE 41,101,200 FRANCS,

*Faisant partie de la dette de 95,442,852 francs, à 4 1/2 p. %, résultant de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844 (Bulletin officiel n° 42).*

Voir ci-devant à la première partie.

**DETTE D'UN CAPITAL APPROXIMATIF DE 57,768,000 FRANCS,**

Résultant des emprunts décrétés par les lois du 26 février et du 6 mai 1848 (Moniteur n° 58 et 128).

( Rente 5 p. %/.. )

Le capital approximatif de cette dette est réparti comme suit :

DETTE ORDINAIRE . . .	Fr. 9,000,000	» alloués au Département de la Guerre par la loi du 15 avril 1848 (Moniteur n° 109), pour les dépenses extraordinaires éventuelles de ce Département, jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 1848.
DETTE EXTRAORDINAIRE . . .	» 13,822,000	» affectés au remboursement du capital des bons du trésor, échus jusqu'au 1 <sup>er</sup> septembre 1848 et émis pour travaux de chemins de fer et canaux.
IDEM . . . . .	» 12,946,000	» affectés à divers travaux d'utilité publique.
ENSEMBLE . . . . .	<u>Fr. 37,768,000</u>	»

En résumant le compte de la dette publique, on trouve qu'à l'époque du 1<sup>er</sup> janvier 1850, il présentait le résultat suivant :

**PREMIÈRE PARTIE.****DETTE ORDINAIRE.**

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE A AMORTIR.
Rentes créées sans expression de capital. . . . . fr.	•	1,146,560 »	»	»
Dette à 2 ½ p. %/o. . . . .	220,105,651 74	5,502,640 78	»	220,105,651 74
Dette résultant de conversion (loi du 21 mars 1844, rente 4 ½ p. %/o) . . . . .	84,541,652 »	5,705,575 44	5,159,245 80	79,202,586 20
Emprunt de 84,656,000 francs (rente 4 ½ p. %/o) . . . . .	84,656,000 »	5,809,520 »	2,515,758 26	82,540,261 74
Dette de 7,624,000 francs (rente 5 p. %/o) . . . . .	7,624,000 »	228,720 »	548,515 65	7,275,684 55
Partie de la dette d'un capital approximatif de 57,768,000 francs, créée en 1848 (rente 5 p. %/o) . . . . .	9,000,000 »	450,000 »	»	9,000,000 »
Dette flottante . . . . .	28,047,500 »	•	»	28,047,500 »
Pensions de toute nature . . . . .	»	5,289,928 »	»	»
Rentes viagères. . . . .	»	4,676 06	»	»
Fr.	<u>455,774,765 74</u>	<u>18,227,418 28</u>	<u>7,805,299 71</u>	<u>425,971,464 05</u>

## DEUXIÈME PARTIE.

### DETTE EXTRAORDINAIRE,

*Créée pour construction des chemins de fer, routes, canaux, etc.*

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE À AMORTIR.
<i>Emprunt de fr. 50,000,000 » (rente 4 p. %)</i> . . . . .	50,000,000 »	1,200,000 »	6,155,258 25	25,844,701 77
— 50,850,800 » (rente 3 p. %) . . . . .	50,850,800 »	1,525,524 »	10,165,918 47	40,684,881 53
— 86,940,000 » (rente 5 p. %) . . . . .	86,940,000 »	4,347,000 »	5,990,014 85	82,949,985 15
— 28,621,718 40 (rente 5 p. %) . . . . .	28,621,718 40	1,451,085 92	817,919 89	27,803,798 51
<i>Dette à 4 1/2 p. % résultant de la conversion de l'emprunt de fr. 1,481,481 48 c, et de 10,000,000 de francs de la dette flottante</i> . . . . .	11,101,200 »	490,554 »	676,456 94	10,424,763 06
<i>Partie de la dette d'un capital approximatif de 57,768,000 francs, créée en 1848 (rente 5 p. %)</i> . . . . .	28,768,000 »	1,458,400 »	»	28,768,000 »
<b>Fr.</b>	256,281,718 40	10,441,565 92	21,805,528 58	214,476,190 02

## RÉCAPITULATION.

	CAPITAL NOMINAL.	RENTE.	CAPITAL AMORTI.	RESTE À AMORTIR.
<i>Première partie</i> . . . . . fr.	455,774,765 74	13,227,418 28	7,805,200 71	425,971,464 05
<i>Deuxième partie</i> . . . . .	256,281,718 40	10,441,565 92	21,805,528 58	214,476,190 02
Situation au 1 <sup>er</sup> janvier 1850. . . . . fr.	670,056,482 14	23,668,982 20	29,608,328 09	640,447,654 05
Au 1 <sup>er</sup> janvier 1849, la rente à payer était de . . . . . fr.		28,577,051 82		
DIFFÉRENCE en faveur de la situation précédente. . . . . fr.		91,950 58		

Cette différence en faveur de la situation précédente provient :

D'une part, d'une augmentation sur les pensions de toute nature, de . . . . . fr.	92,000 »
et, d'autre part, d'une diminution sur les rentes viagères, de . . . . .	150 62
<b>Somme égale.</b> . . . . . fr.	91,950 58

(307)

# ANNEXES

AU

## COMPTE DE LA DETTE PUBLIQUE

POUR L'EXERCICE 1849.

---

## DETTE PUBLIQUE. — GRAND-LIVRE

SITUATION, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, de l'emploi des crédits

SEMESTRES ÉCHUS.	CRÉDITS ACCORDÉS.	PAYEMENTS					
		EN 1844.		EN 1845.		EN 1846.	
		Du 1 <sup>er</sup> janvier au 15 mai	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 15 novemb.	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 15 mai.	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 15 novemb.	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 15 mai.	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 15 novemb.
1 <sup>er</sup> semestre 1844.	4,867,720 30	"	4,852,965 36	8,487 92	1,519 84	575 84	740 25
2 <sup>me</sup> — — .	3,809,520 30	"	"	5,791,122 55	11,795 20	1,599 11	1,101 57
1 <sup>er</sup> — 1845.	2,751,520 50	"	"	"	2,727,006 75	15,785 11	5,651 75
2 <sup>me</sup> — — .	2,751,520 50	"	"	"	"	2,692,256 21	47,539 81
1 <sup>er</sup> — 1846.	2,751,520 50	"	"	"	"	"	2,751,511 92
2 <sup>me</sup> — — .	2,751,520 50	"	"	"	"	"	"
1 <sup>er</sup> — 1847.	2,751,520 50	"	"	"	"	"	"
2 <sup>me</sup> — — .	2,751,520 50	"	"	"	"	"	"
1 <sup>er</sup> — 1848.	2,751,520 50	"	"	"	"	"	"
2 <sup>me</sup> — — .	2,751,520 50	"	"	"	"	"	"
1 <sup>er</sup> — 1849.	2,751,520 50	"	"	"	"	"	"
2 <sup>me</sup> — — .	2,751,520 50	"	"	"	"	"	"
TOTAUX . . .	56,190,444 68	"	4,852,965 36	5,799,610 45	2,740,121 77	2,707,996 27	2,784,525 28

## DE LA DETTE A 2 1/2 POUR CENT.

accordés pour le paiement des intérêts des capitaux inscrits.

FAITS						TOTAL DES PAYEMENTS faits du 1 <sup>er</sup> janvier 1844 au 31 déc. 1849.	RESTE A PAYER.	INTÉRÊTS prescrits.
Ex 1847.		Ex 1848.		Ex 1849.				
Du 1 <sup>er</sup> janvier au 15 mai.	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 15 novemb.	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 15 mai.	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 15 novemb.	Du 1 <sup>er</sup> janvier au 15 mai.	Du 1 <sup>er</sup> juillet au 15 novemb.			
267 40	1,543 01	85 52	336 25	1,117 67	"	4,807,280 94	450 45	450 45
307 04	1,387 67	181 50	415 06	84 98	1,267 52	3,809,061 08	458 41	458 41
1,510 22	1,814 06	658 59	576 43	172 01	1,112 71	2,750,249 41	1,070 08	"
2,542 67	2,367 80	659 85	698 19	174 46	4,401 92	2,750,200 08	1,119 41	"
9,508 22	2,723 56	788 30	1,009 88	207 95	4,575 75	2,750,105 45	1,214 94	"
2,757,510 57	7,846 52	2,052 19	1,507 39	596 45	1,110 70	2,750,023 51	1,296 88	"
"	2,756,657 18	9,200 40	2,051 50	548 89	187 15	2,748,054 18	2,686 21	"
"	"	2,756,254 10	8,198 95	1,746 40	948 34	2,747,147 85	4,172 54	"
"	"	"	2,752,907 51	12,523 72	1,062 79	2,747,094 02	4,226 37	"
"	"	"	"	2,757,962 42	7,343 33	2,745,305 75	6,014 64	"
"	"	"	"	"	2,750,855 71	2,750,855 71	20,464 68	"
"	"	"	"	"	"	"	2,751,520 39	"
2,751,135 92	2,754,121 20	2,749,840 52	2,747,551 22	2,755,025 89	2,755,265 81	53,305,008 78	2,704,475 90	888 86

## DETTE PUBLIQUE. — DETTE DE 95,442,852

*Créée avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1844 et résultant*

## MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur . . . . .	80,220,500 °	88,585,000 °
— des inscriptions nominatives et récépissés fractionnaires. . . . .	3,021,532 °	3,737,007 11
	82,901,832 °	92,322,007 11
Capital amorti . . . . .	2,541,000 °	3,120,754 80
TOTAUX. . . . .	05,442,852 °	05,442,852 °

## MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur . . . . .	2,007,461 25	1,995,162 50
— des inscriptions nominatives et récépissés fractionnaires. . . . .	82,829 07	84,084 68
	2,090,291 22	2,077,247 18
6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .	57,172 50	70,216 54
TOTAUX. . . . .	2,147,465 72	2,147,465 72

## FRANCS DE CAPITAL, A 4 1/2 POUR CENT L'AN,

de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844.

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	
87,179,000 °	85,501,500 °	85,568,000 °	82,098,000 °	
4,571,097 11	5,448,925 11	5,550,425 11	7,286,925 11	
91,750,097 11	90,950,425 11	90,898,425 11	90,284,925 11	
5,692,754 89	4,492,406 80	4,544,406 80	5,157,906 89	
95,442,852 °	95,442,852 °	95,442,852 °	95,442,852 °	

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	
1,901,527 50	1,925,785 75	1,920,780 °	1,867,455 °	
102,849 68	122,600 81	124,454 56	165,955 81	
2,064,577 18	2,046,584 56	2,045,214 56	2,051,410 81	
85,086 54	101,079 16	102,249 16	116,052 91	
2,147,463 72	2,147,463 72	2,147,463 72	2,147,463 72	

## DETTE PUBLIQUE. — DETTE DE 95,442,852

Créée avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1844, et dérivant

## SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — Semestre au	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1845 ET 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1 <sup>er</sup> mai 1847. . . . .	{ Dotation . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 2,541,000 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1847. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 5,120,754 89 c <sup>s</sup> ). . . . .
	ANNÉE 1848.
1 <sup>er</sup> mai 1848. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 5,692,754 89 c <sup>s</sup> ). . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1848. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 4,492,406 89 c <sup>s</sup> ). . . . .
	ANNÉE 1849.
1 <sup>er</sup> mai 1849. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 4,544,406 89 c <sup>s</sup> ). . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1849. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt. . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de fr. 5,157,906 89 c <sup>s</sup> ). . . . .

## FRANCS DE CAPITAL, A 4 1/2 POUR CENT L'AN,

de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844.

## D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.	CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	<i>Observations.</i>
1,914,440 » 87,605 75	2,002,043 75	1,992,614 17	100 05
477,679 45 57,172 50	1,082,282 63	1,114,989 34	97 07
477,214 16 70,216 54			
477,214 16 85,086 54	1,138,594 02	1,368,239 87	83 22
477,214 16 101,079 16			
477,214 16 102,249 16	1,172,730 39	1,339,839 36	87 53
477,214 16 116,052 91			
5,395,650 79	5,815,682 74	92 78	

## DETTE PUBLIQUE. — DETTE DE 95,442,852

*Créée avec jouissance du 1<sup>er</sup> novembre 1844, et résultant*SITUATION, AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des paiements.	EXERCICE 1847.	
	Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1847.	
	Loi du 24 décembre 1846, chap. I <sup>er</sup> , art. 13 et 14.	
	Intérêts et amortissement. FR. 5,240,555 76.	Frais. FR. 15,000.
Intérêts . . . . .	4,158,000 50	"
Amortissement . . . . .	1,090,455 57	"
Commission de paiement des intérêts à Paris . . . . .	"	10,000 "
Courtage relatif à l'amortissement . . . . .	"	1,082 55
Transport d'espèces et frais divers . . . . .	"	1,500 "
TOTAUX. . . . .	5,240,555 76	12,582 55
SOMMES DISPONIBLES. . . . .	"	2,417 47

## FRANCS DE CAPITAL, A 4 1/2 POUR CENT L'AN,

de la conversion autorisée par la loi du 21 mars 1844.

## ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre 1849.		Observations.
Loi du 29 décembre 1847, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 13 et 14.		Loi du 30 décembre 1848, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 13 et 14.		
Intérêts et amortissement. Fr. 5,249,555 76.	Frais. Fr. 15,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 4,574,465 15.	Frais. Fr. 12,500.	
4,104,574 20	"	3,594,887 18	"	
1,144,081 56	"	979,575 95	"	
"	10,000 "	"	"	
"	817 12	"	579 85	
"	2,097 95	"	"	
5,249,555 76	15,815 07	4,574,465 15	579 85	
"	1,184 95	"	12,120 15	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 84,656,000

*Créé avec jouissance*

## MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur . . . . .	79,741,250 »	78,621,000 »
— des inscriptions nominatives. . . . .	4,005,750 »	4,066,000 »
Capital amorti . . . . .	85,855,000 »	85,587,000 »
	821,000 »	1,069,000 »
TOTAUX. . . . .	84,056,000 »	84,656,000 »

## MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur . . . . .	1,794,178 12 <sup>s</sup>	1,768,972 50
— des inscriptions nominatives. . . . .	92,100 57 <sup>s</sup>	111,755 »
	1,886,287 50	1,880,707 50
6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .	18,472 50	24,052 50
TOTAUX. . . . .	1,904,760 »	1,904,760 »

## FRANCS DE CAPITAL, A 4 1/2 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> mai 1844.

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	
77,855,750 »	70,785,500 »	70,070,250 »	74,877,250 »	
5,470,250 »	6,140,000 »	6,257,250 »	7,754,000 »	
85,510,000 »	82,954,500 »	82,907,500 »	82,651,250 »	
1,540,000 »	1,721,500 »	1,748,500 »	2,024,750 »	
84,050,000 »	84,050,000 »	84,650,000 »	84,650,000 »	

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	
1,751,250 57 <sup>s</sup>	1,727,675 75	1,725,080 62 <sup>s</sup>	1,684,758 12 <sup>s</sup>	
125,215 62 <sup>s</sup>	158,552 50	140,558 12 <sup>s</sup>	174,465 »	
1,874,475 »	1,866,026 25	1,865,418 75	1,850,205 12 <sup>s</sup>	
50,285 »	58,755 75	50,541 25	45,556 87 <sup>s</sup>	
1,904,760 »	1,904,760 »	1,904,760 »	1,904,760 »	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 84,656,000

Créé avec jouissance

## SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — Semestre au	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1844 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . . 1,038,200 »
	Intérêt du capital amorti . . . . . 21,240 »
	1,070,440 »
	ANNÉE 1847.
1 <sup>er</sup> mai 1847. . . . .	{ 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . 211,640 »
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 821,000 francs) . . . . . 18,472 50
	463,805 »
1 <sup>er</sup> novembre 1847. . . . .	{ 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . 211,640 »
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 1,069,000 francs) . . . . . 24,052 50
	463,805 »
	ANNÉE 1848.
1 <sup>er</sup> mai 1848. . . . .	{ 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . 211,640 »
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 1,546,000 francs) . . . . . 30,285 »
	492,298 75
1 <sup>er</sup> novembre 1848. . . . .	{ 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . 211,640 »
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 1,721,500 francs) . . . . . 38,753 75
	492,298 75
	ANNÉE 1849.
1 <sup>er</sup> mai 1849. . . . .	{ 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . 211,640 »
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti : (2 1/4 p. % de 1,748,500 francs) . . . . . 39,541 25
	508,178 15
1 <sup>er</sup> novembre 1849. . . . .	{ 1/4 p. % du capital de l'emprunt . . . . . 211,640 »
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/4 p. % de 2,024,750 francs) . . . . . 45,556 88
	508,178 15

## FRANCS DE CAPITAL, A 4 1/2 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> mai 1844.

## D'AMORTISSEMENT.

SOMMES EMPLOYÉES A LA RÉDUCTION de		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	Observations.
LA DETTE FLOTTANTE. (Loi du 22 mars 1844.)	L'EMPRUNT.			
495,826 67	388,613 53	584,655 59	100 10	
»	465,805 »	478,739 19	97 30	
»	492,298 75	657,837 58	74 84	
»	508,178 13	594,507 90	85 48	
495,826 67	2,051,895 21	2,515,738 26	88 61	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 84,656,000

*Créé avec jouissance*SITUATION, AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des paiements.	EXERCICE 1847.	
	Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1847.	
	Loi du 24 décembre 1840, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 15 et 16.	
	Intérêts et amortissement. FR. 4,252,800.	Frais. FR. 15,000.
Intérêts . . . . .	3,765,057 50	•
Amortissement . . . . .	409,742 50	•
Commission de paiement des intérêts à Paris . . . . .	•	10,000 •
Courtage relatif à l'amortissement . . . . .	•	465 47
Transport d'espèces et frais divers . . . . .	•	•
TOTAUX . . . . .	4,252,800 •	10,465 47
SOMMES DISPONIBLES. . . . .	•	2,554 55

## FRANCS DE CAPITAL, A 4 1/2 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> mai 1844.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre 1849.		Observations.
Loi du 29 décembre 1847, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 15 et 16.		Loi du 30 décembre 1848, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 15 et 16.		
Intérêts et amortissement. Fr. 4,252,800.	Frais. Fr. 15,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 5,527,555 55.	Frais. Fr. 10,855 55.	
5,757,482 50	"	5,102,815 62	"	
405,517 50	"	424,517 71	"	
"	10,000 "	"	"	
"	585 75	"	165 18	
"	"	"	"	
4,252,800 "	10,585 75	5,527,555 55	165 18	
"	2,616 25	"	10,668 15	

SITUATION, au 1<sup>er</sup> janvier

NATURE DES PENSIONS.	MONTANT DES PENSIONS.			NOMBRE DE PENSIONS.			
	SITUATION au 1 <sup>er</sup> JANVIER 1849.	MOUVEMENT pendant l'année 1849.		SITUATION au 1 <sup>er</sup> JANVIER 1850.	SITUATION au 1 <sup>er</sup> janvier 1849.	MOUVEMENT pendant l'année 1849.	
		Accroissem.	Décroissem.			Accroissem.	Décroissem.
Ecclesiastiques, ci-devant tiercées. . . . .	154,406	"	19,595	155,011	292	"	57
Civiles, accordées avant 1850. . . . .	97,550	120	4,182	95,208	240	1	16
Civiques . . . . .	140,585	2,260	10,115	132,750	584	7	31
Militaires . . . . .	2,275,258	225,858	105,404	2,505,672	5,267	226	242
Ordre de Léopold . . . . .	22,600	2,000	600	24,000	226	20	6
Veuves et Orphelins de l'ancienne caisse de retraite . . . . .	507,679	36,548	54,980	509,247	1,009	48	57
	5,107,858	264,766	172,678	5,289,928	7,418	302	380
		Accroissement : Fr. 92,090.				Décroissement : 68 pensions.	

## SIONS DE TOUTE NATURE.

1850, des pensions inscrites.

SITUATION ou 1 <sup>er</sup> janvier 1850.	MOTIFS	MOTIFS	Observations.
	DES ACCROISSEMENTS.	DES DÉCROISSEMENTS.	
255	" "	37 pensions éteintes par décès.	
225	1 pension accordée par réversion . . . . .	16 pensions éteintes par décès.	
560	7 pensions dont le montant a été réduit . . . . .	21 pensions éteintes par décès. 5 — réduites. 5 — éteintes.	
5,251	8 pensions accordées à des généraux.	255 pensions éteintes par décès. 2 — annulées. 5 — augmentées.	
	7 — — à des colonels et des lieutenants-colonels.		
	5 — — à des majors.		
	26 — — à des capitaines.		
	21 — — à des lieutenants et sous-lieutenants.		
	5 — — à des médecins.		
	2 — — à des pharmaciens.		
	1 — — à un intendant.		
	2 — — à des gardes du génie.		
	5 — — sous l'Empire français.		
	1 — — à un music. d'état-maj.		
	1 — — à un magasin.-dépens.		
	1 — — à la veuve d'un lieutenant-colonel.		
141 — — à des sous-officiers et soldats.			
6 — dont le taux a été augmenté.			
240	20 pensions nouvellement accordées . . . . .	6 pensions éteintes par décès.	
1,000	48 pensions accordées par réversion . . . . .	41 pensions éteintes par décès.	
		10 — éteintes.	
		4 — annulées. 2 — augmentées.	
7,551			

## DETTE PUBLIQUE. — PEN

SITUATION, au 1<sup>er</sup> janvier 1850, des

NATURE DES PENSIONS.	CRÉDITS ACCORDÉS PAR LES LOIS			
	du 30 décembre 1848, n° 366, pour L'EXERCICE 1849.	MOUVEMENT pendant l'année 1849.		du 20 juin 1849, n° 174, pour L'EXERCICE 1850.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.	
Ecclésiastiques, ci-devant tiercées . . . . .	165,000	"	20,000	145,000
Civiles, accordées avant 1850 . . . . .	106,000	"	12,000	94,000
Civiques . . . . .	143,000	"	4,000	139,000
Militaires . . . . .	2,350,000	78,740	"	2,428,740
Ordre de Léopold . . . . .	25,000	"	"	25,000
Veuves et Orphelins de l'ancienne caisse de retraite . . . . .	525,000	"	7,000	518,000
TOTAUX . . . . .	3,312,000	78,740	43,000	3,347,740
Augmentation :				
Fr. 35,740.				

## SIONS DE TOUTE NATURE.

*crédits accordés pour le payement des pensions.*

MONTANT DES PENSIONS.				Observations.
PENSIONS existantes AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 1849.	MOUVEMENT pendant l'année 1849.		PENSIONS existantes AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 1850.	
	AUGMENTATION.	DIMINUTION.		
154,406	o	19,395	135,011	
97,530	120	4,182	95,268	
140,585	2,260	10,115	152,730	
2,275,258	223,838	105,404	2,395,672	
22,600	2,000	600	24,000	
507,679	56,548	54,980	509,247	
3,197,858	264,766	172,676	3,289,928	
Augmentation : Fr. 92,000.				

SITUATION au

DÉSIGNATION DES CLASSES.	ÉPOQUE de la NAISSANCE DES RENTIERS inscrits ET NOMBRE PAR ÉPOQUE, au 1 <sup>er</sup> janvier 1849.		SITUATION AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 1849.	
			NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	MONTANT des RENTES.
1 <sup>re</sup> CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR UNE TÊTE. . . . .	De 1751 à 1760	5	27	3,819 81
	De 1761 à 1770	8		
	De 1771 à 1780	8		
	De 1781 à 1790	7		
	De 1791 à . . . .	1		
2 <sup>me</sup> CLASSE. — INSCRIPTIONS SUR QUATRE TÊTES . . . .	De 1771 à 1780	1	2	a) 1,015 87
	De 1781 à 1790	1		
TOTAUX. . . . .			20	4,855 68

## RENTES VIAGÈRES.

1<sup>er</sup> janvier 1850.

MOUVEMENT PENDANT L'ANNÉE 1849.				SITUATION AU 1 <sup>er</sup> JANVIER 1850.		Observations.
AUGMENTATION.		DIMINUTION.		NOMBRE des RENTIERS INSCRITS.	MONTANT des RENTES.	
NOMBRE des TITRES PRÉSENTÉS.	MONTANT des RENTES A PAYER.	NOMBRE des DÉCÈS NOTIFIÉS.	MONTANT des RENTES ÉTEINTES.			
1	21 78	1	181 40	27	3,660 19.	
»	»	»	»	2	1,015 87	a) Cette rente avait été constituée sur six têtes; elle est payable en entier jusqu'au décès du dernier vivant.
1	21 78	1	181 40	29	4,676 06	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

*Créé avec jouissance*

## MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> JUILLET 1847.	1 <sup>er</sup> JANVIER 1848.
Capital des obligations au porteur . . . . .	24,124,000 "	25,857,000 "
— des inscriptions nominatives. . . . .	1,426,000 "	1,426,000 "
	25,550,000 "	25,283,000 "
Capital amorti . . . . .	4,450,000 "	4,717,000 "
TOTAUX. . . . .	50,000,000 "	50,000,000 "

## MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> JUILLET 1847.	1 <sup>er</sup> JANVIER 1848.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur . . . . .	482,480 "	477,140 "
— des inscriptions nominatives. . . . .	28,520 "	28,520 "
	511,000 "	505,660 "
6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .	89,000 "	94,340 "
TOTAUX. . . . .	600,000 "	600,000 "

## DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> juillet 1836.

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> JUILLET 1848.	1 <sup>er</sup> JANVIER 1849.	1 <sup>er</sup> JUILLET 1849.	1 <sup>er</sup> JANVIER 1850.	
25,402,000 "	25,007,000 "	20,292,000 "	19,059,000 "	
1,441,000 "	1,476,000 "	4,176,000 "	4,217,000 "	
24,845,000 "	24,485,000 "	24,468,000 "	24,156,000 "	
5,157,000 "	5,517,000 "	5,552,000 "	5,844,000 "	
50,000,000 "	50,000,000 "	50,000,000 "	50,000,000 "	

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> JUILLET 1848.	1 <sup>er</sup> JANVIER 1849.	1 <sup>er</sup> JUILLET 1849.	1 <sup>er</sup> JANVIER 1850.	
468,040 "	460,140 "	405,840 "	508,120 "	
28,820 "	29,520 "	85,520 "	84,540 "	
496,860 "	489,660 "	489,560 "	482,460 "	
105,140 "	110,540 "	110,640 "	117,540 "	
600,000 "	600,000 "	600,000 "	600,000 "	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 30,000,000

*Créé avec jouissance*

## SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — <i>Semestre au</i>	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1837 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1 <sup>er</sup> juillet 1847.	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 4,450,000 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> janvier 1848	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 4,717,000 francs). . . . .
	ANNÉE 1848.
1 <sup>er</sup> juillet 1848.	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 5,157,000 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> janvier 1849	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 5,517,000 francs) . . . . .
	ANNÉE 1849.
1 <sup>er</sup> juillet 1849.	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 5,552,000 francs). . . . .
	—
1 <sup>er</sup> janvier 1850	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 p. % de 5,844,000 francs) . . . . .

## DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> juillet 1856.

## D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.	CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	<i>Observations.</i>	
3,150,000 » 870,400 »	4,020,400 »	4,199,797 90	95 75	
150,000 » 89,000 » 150,000 » 94,540 »	483,540 »	516,514 02	95 58	
150,000 » 105,140 » 150,000 » 110,540 »	515,480 »	814,955 21	63 01	
150,000 » 110,640 » 150,000 » 116,880 »	527,520 »	623,971 10	84 54	
5,544,740 »	6,155,258 25	90 08		

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,000,000

*Créé avec jouissance*SITUATION, AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des paiements.	EXERCICE 1847.	
	Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1847.	
	Loi du 24 décembre 1846, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 5 et 6.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 1,500,000.	Frais. Fr. 3,400.
Intérêts . . . . .	1,016,000 »	»
Amortissement . . . . .	483,340 »	»
Commission de paiement des intérêts à Paris . . . . .	»	776 20
Courtage relatif à l'amortissement . . . . .	»	429 02
Transport d'espèces et frais divers . . . . .	»	651 58
TOTAL. . . . .	1,500,000 »	1,856 80
SOMMES DISPONIBLES. . . . .	»	1,545 20

## DE FRANCS DE CAPITAL, A 4 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> juillet 1856.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1849.		Observations.
Loi du 29 décembre 1847, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 5 et 6.		Loi du 30 décembre 1848, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 5 et 6.		
Intérêts et amortissement. Fn. 1,500,000.	Frais. Fn. 5,000.	Intérêts et amortissement. Fn. 1,500,000.	Frais. Fn. 5,000.	
980,520 °	°	480,560 °	°	
515,480 °	°	260,640 °	°	
°	410 80	°	°	
°	500 59	°	°	
°	508 58	°	660 66	
1,500,000 °	1,500 77	750,000 °	660 66	
°	1,400 25	750,000 °	2,539 54	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

*Contracté avec jouissance*

ET DETTE DE 7,624,000 FRANCS DE CAPITAL, A 5 P. %

## MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> FÉVRIER.	1 <sup>er</sup> AOÛT.
Capital des obligations au porteur . . . . .	41,107,000 »	40,250,000 »
— des inscriptions nominatives. . . . .	2,702,000 »	10,581,000 »
	43,809,000 »	50,831,000 »
Capital amorti . . . . .	7,041,800 »	7,637,800 »
TOTAUX. . . . .	50,850,800 »	58,474,800 »

## MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> FÉVRIER.	1 <sup>er</sup> AOÛT.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur . . . . .	606,605 »	603,840 »
— des inscriptions nominatives. . . . .	40,550 »	158,715 »
	657,155 »	762,555 »
6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .	105,627 »	114,567 »
TOTAUX. . . . .	762,782 »	877,122 »

## FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> août 1858,L'AN, RÉUNIE A CET EMPRUNT LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1847.

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> FÉVRIER.	1 <sup>er</sup> AOÛT.	1 <sup>er</sup> FÉVRIER.	1 <sup>er</sup> AOÛT.	
59,150,000 »	58,071,000 »	57,290,000 »	54,515,000 »	
11,075,000 »	11,274,000 »	11,844,000 »	14,518,000 »	
50,229,000 »	49,545,000 »	49,154,000 »	48,651,000 »	
8,245,800 »	9,120,800 »	9,340,800 »	9,845,800 »	
58,474,800 »	58,474,800 »	58,474,800 »	58,474,800 »	

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> FÉVRIER.	1 <sup>er</sup> AOÛT.	1 <sup>er</sup> FÉVRIER.	1 <sup>er</sup> AOÛT.	
587,540 »	571,065 »	559,550 »	514,695 »	
166,095 »	169,110 »	177,660 »	214,770 »	
755,455 »	740,175 »	737,010 »	729,465 »	
125,687 »	156,947 »	140,112 »	147,657 »	
877,122 »	877,122 »	877,122 »	877,122 »	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

*Contracté avec jouissance*

ET DETTE DE 7,624,000 FRANCS DE CAPITAL, A 5 P. %

## SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — Semestre au	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1839 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1 <sup>er</sup> février 1847.	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (1 1/2 p. % de 7,041,800 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> août 1847 . . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (1 1/2 p. % de 7,637,800 francs) . . . . .
	ANNÉE 1848.
1 <sup>er</sup> février 1848.	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (1 1/2 p. % de 8,245,800 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> août 1848 . . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (1 1/2 p. % de 9,129,800 francs) . . . . .
	ANNÉE 1849.
1 <sup>er</sup> février 1849.	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (1 1/2 p. % de 9,340,800 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> août 1849 . . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (1 1/2 p. % de 9,843,800 francs). . . . .

## FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> août 1858,L'AN, RÉUNIE A CET EMPRUNT LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1847.

## D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.		CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	PRIX MOYEN pour cent.	Observations.
4,068,064 »	} 4,874,116 »	6,553,823 79	74 30	
803,052 »				
260,607 33	} 773,175 33	1,082,802 28	71 40	
105,627 »				
292,374 »				
114,567 »				
292,374 »	} 845,382 »	1,443,317 41	58 57	
123,687 »				
292,374 »				
136,947 »				
292,374 »	} 872,517 »	1,432,290 64	60 92	
140,112 »				
292,374 »				
147,657 »				
7,362,190 33	10,514,234 12	70 02		

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 50,850,800

*Contracté avec jouissance*

ET DETTE DE 7,624,000 FRANCS DE CAPITAL, A 5 P. %

SITUATION, AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des paiements.	EXERCICE 1847.	
	Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1847.	
	Loi du 24 décembre 1846, chap. I <sup>er</sup> , art. 7 et 8.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 2,538,092.	Frais. Fr. 59,000.
Intérêts . . . . .	1,519,000	*
Amortissement . . . . .	810,092	*
Commission sur les intérêts . . . . .	*	14,090 30
— sur l'amortissement. . . . .	*	8,100 02
Perte de change. . . . .	*	5,552 50
Transport d'espèces et frais divers. . . . .	*	505 55
TOTAUX. . . . .	2,538,092	20,257 20
SOMMES DISPONIBLES. . . . .	*	9,742 80

## FRANCS DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> août 1838,L'AN, RÉUNIE A CET EMPRUNT LE 1<sup>er</sup> JANVIER 1847.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 juillet 1849.		Observations.
Loi du 29 décembre 1847, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 7 et 8.		Loi du 30 décembre 1848, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 7 et 8.		
Intérêts et amortissement. Fr. 2,558,902.	Frais. Fr. 59,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 1,564,412.	Frais. Fr. 22,750.	
1,470,922 50	"	852,500 "	"	
850,069 50	"	512,112 "	"	
"	14,709 25	"	8,523 "	
"	8,500 67	"	720 81	
"	12,226 62	"	"	
"	2,161 48	"	70 71	
2,558,902 "	57,778 "	1,564,412 "	9,314 52	
"	1,222 "	"	15,455 48	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

*Contracté avec jouissance*

## MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur . . . . .	84,811,104 »	85,489,112 »
— des inscriptions nominatives. . . . .	1,577,452 »	1,814,400 »
	86,188,556 »	85,505,512 »
Capital amorti . . . . .	751,464 »	1,050,488 »
TOTAUX. . . . .	86,940,000 »	86,940,000 »

## MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur . . . . .	2,120,277 60	2,087,227 80
— des inscriptions nominatives. . . . .	54,455 80	45,560 »
	2,154,713 40	2,132,587 80
6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .	18,786 60	40,912 20
TOTAUX. . . . .	2,173,500 »	2,173,500 »

## FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> mai 1840.

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	
81,090,288 »	80,087,112 »	70,007,256 »	78,107,004 »	
2,078,156 »	4,161,528 »	4,027,104 »	5,570,672 »	
84,977,424 »	84,248,640 »	84,024,360 »	83,484,576 »	
1,962,576 »	2,601,500 »	2,015,640 »	5,455,424 »	
86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	86,940,000 »	

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	
2,040,982 20	2,002,177 80	1,077,451 40	1,952,697 60	
74,455 40	104,058 20	123,177 60	154,416 80	
2,124,455 60	2,106,210 »	2,100,609 »	2,087,114 40	
49,064 40	67,284 »	72,801 »	86,585 60	
2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	2,173,500 »	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

Contracté avec jouissance

## SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — Semestre au	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1844 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1 <sup>er</sup> mai 1847. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. % de 731,464 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1847. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. % de 1,631,488 francs) . . . . .
	ANNÉE 1848.
1 <sup>er</sup> mai 1848. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. % de 1,962,576 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1848. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. % de 2,691,360 francs) . . . . .
	ANNÉE 1849.
1 <sup>er</sup> mai 1849. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. % de 2,915,640 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1849. . . . .	{ 1/2 p. % du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. % de 3,453,424 francs) . . . . .
A déduire du montant du fonds d'amortissement la somme de fr. 4,444,780 73 c <sup>s</sup> , tenue en réserve, en exécution de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 ( <i>Bulletin officiel</i> n° 42), ci . . . . .	

## FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> mai 1840.

## D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.	SOMMES EMPLOYÉES à L'AMORTISSEMENT.	CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	<i>Observations.</i>
5,216,400 » } »	5,216,400 »	771,619 27	764,584 49
454,700 » } 18,786 60	929,098 80	929,098 80	924,029 70
454,700 » } 40,912 20			
454,700 » } 49,064 40	985,748 40	985,748 40	1,214,626 11
454,700 » } 67,284 »			
454,700 » } 72,891 »	1,028,676 60	1,028,676 60	1,086,974 85
454,700 » } 86,585 60			
. . . . .	8,159,925 80 4,444,780 75		
	3,715,143 07	3,715,143 07	3,990,014 85

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE 86,940,000

*Contracté avec jouissance*SITUATION, AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des paiements.	EXERCICE 1847.	
	Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1847.	
	Loi du 24 décembre 1846, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 9 et 10. Loi du 16 juillet 1849, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 10.	
	Intérêts et amortissement. Fr. 5,210,400.	Frais. Fr. 167,058 02.
Intérêts . . . . .	4,327,208 00	•
Amortissement . . . . .	950,101 40	•
Commission sur les intérêts . . . . .	•	42,772 07
— sur l'amortissement. . . . .	•	17,405 91
Perte de change . . . . .	•	100,046 11
Transport d'espèces et frais divers . . . . .	•	7,025 93
TOTAUX . . . . .	5,210,400 •	167,058 02
SOMMES DISPONIBLES. . . . .	•	•

## FRANCS DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,

du 1<sup>er</sup> mai 1840.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre 1849.		<i>Observations.</i>
Loi du 29 décembre 1847, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 9 et 10.		Loi du 30 décembre 1848, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 9 et 10.		
Intérêts et amortissement. Fr. 5,216,400.	Frais. Fr. 130,000.	Intérêts et amortissement. Fr. 4,547,000.	Frais. Fr. 108,535 55.	
4,222,700 40	"	3,487,520 40	"	
995,000 60	"	859,479 60	"	
"	42,227 09	"	54,875 20	
"	8,522 87	"	5,581 24	
"	21,051 54	"	"	
"	31,908 27	"	246 51	
5,216,400 0	105,709 77	4,547,000 0	38,502 95	
"	26,290 25	"	69,850 58	

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 28,621,718

*Contracté avec jouissance*

## MONTANT DU CAPITAL DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.
Capital des obligations au porteur . . . . .	28,208,376 »	28,082,376 »
— des inscriptions nominatives. . . . .	415,542 40	486,158 40
	28,621,718 40	28,568,534 40
Capital amorti . . . . .	»	55,184 »
TOTAUX. . . . .	28,621,718 40	28,621,718 40

## MONTANT DES INTÉRÊTS DE L'EMPRUNT,

	ANNÉE 1847.	
	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.
6 mois d'intérêt des obligations au porteur . . . . .	705,209 40	702,039 40
— des inscriptions nominatives. . . . .	10,335 56	12,155 96
	715,542 96	714,215 36
6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .	»	1,329 60
TOTAUX. . . . .	715,542 96	715,542 96

40 C<sup>s</sup> DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,du 1<sup>er</sup> novembre 1842.

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	
27,850,880 •	27,214,488 •	26,819,552 •	26,685,272 •	
685,258 40	650,758 40	1,252,258 40	1,285,202 40	
28,516,118 40	28,154,246 40	28,071,500 40	27,968,554 40	
105,600 •	467,472 •	550,128 •	655,184 •	
28,621,718 40	28,621,718 40	28,621,718 40	28,621,718 40	

## A DIVERSES ÉPOQUES D'ÉCHÉANCE.

ANNÉE 1848.		ANNÉE 1849.		Observations.
1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	1 <sup>er</sup> MAI.	1 <sup>er</sup> NOVEMBRE.	
695,772 •	680,562 20	670,485 80	667,081 80	
17,150 96	25,495 90	51,505 96	52,151 56	
712,902 96	705,856 10	701,780 76	699,215 56	
2,640 •	11,686 80	15,755 20	16,529 60	
715,542 96	715,542 96	715,542 96	715,542 96	

*Contracté avec jouissance*

## SITUATION DU FONDS

TERMES D'AMORTISSEMENT. — Semestre au	FONDS D'AMORTISSEMENT.
	ANNÉES 1845 A 1846.
	Dotation de l'amortissement . . . . .
	Intérêt du capital amorti . . . . .
	ANNÉE 1847.
1 <sup>er</sup> mai 1847. . . . .	{ 1/2 p. 0/0 du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1847. . . . .	{ 1/2 p. 0/0 du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. 0/0 de 53,184 francs) . . . . .
	ANNÉE 1848.
1 <sup>er</sup> mai 1848. . . . .	{ 1/2 p. 0/0 du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. 0/0 de 105,600 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1848. . . . .	{ 1/2 p. 0/0 du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. 0/0 de 467,472 francs) . . . . .
	ANNÉE 1849.
1 <sup>er</sup> mai 1849. . . . .	{ 1/2 p. 0/0 du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. 0/0 de 550,128 francs) . . . . .
	—
1 <sup>er</sup> novembre 1849. . . . .	{ 1/2 p. 0/0 du capital de l'emprunt . . . . .
	{ 6 mois d'intérêt du capital amorti (2 1/2 p. 0/0 de 655,184 francs) . . . . .
A déduire du montant du fonds d'amortissement la somme de fr. 1,545,375 69 c <sup>t</sup> , tenue en réserve, en exécution de l'art. 8, § 4, de la loi du 21 mars 1844 ( <i>Bulletin officiel</i> n° 42), ci . . . . .	

40 C<sup>s</sup> DE CAPITAL, A 5 POUR CENT L'AN,du 1<sup>er</sup> novembre 1842.

## D'AMORTISSEMENT.

MONTANT.	SOMMES EMPLOYÉES " L'AMORTISSEMENT.	CAPITAL NOMINAL amorti AU MOYEN DES SOMMES ci-contre.	<i>Observations.</i>
1,144,868 72 } " }	1,144,868 72	" "	" "
143,108 59 } " }	287,546 78	89,059 81	88,822 76
143,108 59 } 1,529 60 }			
143,108 59 } 2,640 " }	300,543 98	300,543 98	378,649 24
143,108 59 } 11,686 80 }			
143,108 59 } 13,753 20 }	316,299 98	316,299 98	350,447 89
143,108 59 } 16,529 60 }			
. . . . .	2,049,259 46		
. . . . .	1,343,375 69		
	705,883 77	705,883 77	817,919 89

## DETTE PUBLIQUE. — EMPRUNT DE FR. 28,621,718

*Contracté avec jouissance*SITUATION, AU 1<sup>er</sup> JANVIER 1850, DE L'EMPLOI DES CRÉDITS

Nature des paiements.	EXERCICE 1847.	
	Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1847.	
	Loi du 24 décembre 1846, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 11 et 12. Loi du 16 juillet 1849, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 12.	
	Intérêts et amortissement.	Frais.
	Fr. 1,717,503 10.	Fr. 54,269 05.
Intérêts . . . . .	1,428,876 52	»
Amortissement . . . . .	288,426 78	»
Commission sur les intérêts . . . . .	»	14,288 75
— sur l'amortissement. . . . .	»	1,037 27
Perte de change. . . . .	»	36,947 59
Transport d'espèces et frais divers . . . . .	»	1,995 42
TOTAUX. . . . .	1,717,503 10	54,269 05
SOMMES DISPONIBLES. . . . .	»	»

40 C<sup>s</sup> DE CAPITAL, A 3 POUR CENT L'AN,du 1<sup>er</sup> novembre 1842.

ACCORDÉS PAR LES BUDGETS DES EXERCICES 1847, 1848 ET 1849.

EXERCICE 1848. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1848.		EXERCICE 1849. Service du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 octobre 1849.		Observations.
Loi du 29 décembre 1847, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 11 et 12.		Loi du 30 décembre 1846, chap. 1 <sup>er</sup> , art. 11 et 12.		
Intérêts et amortissement. Fn. 1,717,505 10.	Frais. Fn. 45,000.	Intérêts et amortissement. Fn. 1,451,085 92.	Frais. Fn. 37,500.	
1,415,054 72	•	1,167,075 20	•	
504,248 58	•	204,012 72	•	
•	14,150 54	•	11,670 72	
•	5,581 45	•	1,042 20	
•	8,252 27	•	•	
•	11,054 81	•	20 24	
1,717,505 10	56,799 05	1,451,085 92	12,750 25	
•	8,200 95	•	24,760 75	

(352)

## NOTE

SUR

## LA COMPARAISON DES RECETTES ET DÉPENSES

DES EXERCICES 1847 ET 1846.

Les tableaux publiés ci-après et qui sont annexés au présent compte de la gestion 1849, pour servir de renseignements statistiques, présentent la comparaison des produits réalisés et des dépenses effectuées sur le Budget ordinaire de l'exercice 1847, avec les résultats de même nature de l'exercice précédent.

On y a indiqué, autant que possible, les causes des différences qui se font remarquer entre les recettes de ces deux exercices, là où ces renseignements pouvaient offrir quelque intérêt.

Ces explications n'ont pas été données pour les dépenses, attendu que celles-ci, devant se renfermer dans les limites des crédits votés à raison des besoins, ne sont, par conséquent, pas soumises aux éventualités qui déterminent les accroissements ou les diminutions constatées sur les recettes.

La comparaison des recettes des deux exercices se résume en une différence en faveur de l'exercice 1847, de . . . . . fr. 147,197 51

Par contre, celle des dépenses offre une différence en moins à l'exercice 1846, de . . . . . 6,572,453 68

De sorte que sur l'ensemble des opérations, la situation de l'exercice 1846 se présente plus favorablement que celle de l'exercice 1847, à concurrence d'une somme de . . . . . fr. 6,225,256 17

Toutefois, si l'on compare les résultats généraux de ces deux exercices, tels qu'ils sont constatés par les comptes définitifs,

SAVOIR :

L'exercice 1847, un déficit de . . . . . fr. 10,419,459 71

— 1846, un déficit de . . . . . 27,984,981 64

On trouve, au contraire, qu'il y a avantage à l'exercice 1847, de . . 17,565,521 95

Ce qui établit une différence avec le résultat ci-dessus présenté par les tableaux comparatifs, de . . . . . fr. 25,790,758 10

Cette différence provient des ressources et des dépenses extraordinaires qui ont été rattachées à ces exercices pour satisfaire aux exigences de la comptabilité, mais que l'on n'a pas cru devoir comprendre dans les tableaux, attendu qu'elles résultent de dispositions toutes spéciales qui ne sont susceptibles d'aucune comparaison d'un exercice à l'autre.

Voici, d'ailleurs, les résultats du Budget extraordinaire des deux exercices dont il s'agit ;

SAVOIR :

EXERCICE 1847.

Ressources extraordinaires . . . . .	fr.	658,505 91	
Boni de l'exercice 1844 . . . . .		3,624,851 44	
		<hr/>	
TOTAL des ressources extraordinaires. . . . .	fr.	4,265,157 35	
Dépenses extraordinaires (services spéciaux) . . . . .		5,668,642 11	
		<hr/>	
Excédant de ressources. . . . .	fr.		594,515 24

EXERCICE 1846.

Ressources extraordinaires . . . . .	fr.	1,321,482 95	
Dépenses extraordinaires. { Services spéciaux. fr.		5,221,700 09	
{ Déficit de l'ex. 1845.		19,296,025 72	
		<hr/>	
		24,517,725 81	
Excédant de dépenses. . . . .	fr.		25,196,242 86
			<hr/>
DIFFÉRENCE pareille à celle établie ci-dessus. . . . .	fr.		<u>25,790,758 10</u>

(355)

ÉTATS COMPARATIFS

DES

**CONTRIBUTIONS ET REVENUS PUBLICS**

DES EXERCICES 1847 ET 1846.



## CONTRIBUTIONS

## ÉTAT COMPARATIF des rôles

COMPARAISON PAR NATURE DES CONTRIBUTIONS.					
NATURE DES CONTRIBUTIONS.	RÔLES DE 1847.	RÔLES DE 1846.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1847.		
			EN PLUS.	EN MOINS.	
FONCIER. {	Principal . . . . .	15,477,604 78	15,477,758 16	»	155 58
	Non-valeurs . . . . .	310,000 »	310,000 »	»	»
	Additionnels . . . . .	2,549,749 87	2,549,749 86	» 01	»
PERSONNEL. {	Principal . . . . .	8,305,053 72	8,235,956 78	69,716 94	»
	Additionnels . . . . .	850,556 17	823,586 54	6,969 63	»
	Amendes . . . . .	127 78	68 11	59 67	»
PATENTES. {	Principal . . . . .	2,866,412 45	2,693,410 65	173,001 80	»
	Additionnels . . . . .	286,656 »	269,355 50	17,500 50	»
		30,626,760 77	30,359,865 00	267,048 55	153 58
				266,895 17	

## DIRECTES.

des exercices 1847 et 1846.

COMPARAISON PAR PROVINCES.				
PROVINCES.	RÔLES DE 1847.	RÔLES DE 1846.	DIFFÉRENCE AUX RÔLES DE 1847.	
			EN PLUS.	EN MOINS.
Anvers . . . . .	5,204,599 00	5,185,012 04	20,487 86	•
Brabant . . . . .	6,276,291 46	6,085,717 52	192,574 14	•
Flandre occidentale . . . . .	4,234,554 10	4,295,200 51	•	10,866 21
— orientale . . . . .	5,524,887 43	5,346,514 65	•	21,627 22
Hainaut . . . . .	4,041,444 79	4,895,559 25	47,885 56	•
Liège . . . . .	2,096,055 15	2,975,009 75	25,045 58	•
Limbourg . . . . .	1,081,025 58	1,077,732 46	3,292 92	•
Luxembourg . . . . .	874,547 94	874,549 97	197 97	•
Namur . . . . .	1,645,774 64	1,651,860 87	11,904 77	•
	50,026,760 77	50,559,865 60	299,588 60	52,495 45
			266,895 17	

## DOUANES, ACCISES ET RECETTES DIVER

## ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.		RECETTES	
		EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
		1847.	1846.
DOUANES . . . . .	Droits d'entrée, de sortie et de transit. . . . .	10,297,224 20	10,770,290 16
	Droits de tonnage . . . . .	574,286 47	587,810 47
	Timbre proportionnel . . . . .	53,254 27	56,467 58
	Recettes extraordinaires . . . . .	18,051 55	"
	Loyers de bâtiments . . . . .	1,054 07	575 50
ACCISES . . . . .	Sel . . . . .	4,604,616 08	4,668,414 18
	Vins . . . . .	2,540,708 27	1,987,506 72
	Eau-de-vie indigène . . . . .	2,870,701 64	3,522,711 12
	— étrangère . . . . .	202,704 20	174,012 08
	Bières et vinaigres . . . . .	5,518,115 19	6,519,547 17
	Sucres . . . . .	1,417,250 85	2,845,570 59
	Timbres collectifs sur les quittances . . . . .	4,455 25	4,610 27
	— sur les permis de circulation . . . . .	761 72	855 22
Droits de garantie des matières d'or et d'argent. . . . .		127,562 07	140,851 48
RECETTES DIVERSES.	Redevances sur les mines . . . . .	161,621 75	177,515 40
	Entrepôts . . . . .	216,155 07	176,120 10
	Consignations et remboursements pour matériel. . . . .	2,588 46	855 09
	Recettes extraordinaires . . . . .	15,204 80	26,845 "
Droits de consommation sur les boissons distillées . . . . .		876,285 75	925,568 75
Frais de perception des centimes additionnels sur les fonds communaux . . . . .		47,035 50	45,025 16
		29,129,545 55	52,206,550 62

## DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

*des exercices 1847 et 1846.*

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
°	475,065 96	<p>La diminution qu'offrent les droits d'entrée, de sortie, de transit et de tonnage provient particulièrement des réductions de droits consenties par les dispositions suivantes :</p> <p>Convention de commerce du 15 décembre 1845, avec la France; traité de commerce et de navigation du 29 juillet 1846 avec les Pays-Bas; traité de commerce et de navigation du 10 novembre 1845 avec les États-Unis; arrêté royal du 7 mars 1847, déclarant le bétail libre à l'entrée; loi du 25 mars 1847, ordonnant le remboursement du droit de tonnage aux navires important des denrées alimentaires.</p>
°	15,824 °	
°	1,253 11	
18,051 55	°	
459 67	°	
°	65,798 10	
555,201 55	°	
°	452,009 48	
98,692 12	°	
°	1,001,255 98	
°	1,426,159 54	<p>C'est surtout en 1847 que se sont fait sentir les effets de la crise alimentaire; ils expliquent la diminution considérable des produits de l'accise sur les eaux-de-vie indigènes, sur les bières et vinaigres, dont les céréales constituent la matière première.</p> <p>En établissant pour les sucres un <i>minimum</i> de produits, la loi du 17 juillet 1846 porte, que si ce <i>minimum</i> n'est pas atteint, on réduira le taux de la décharge à l'exportation des sucres raffinés; une loi du 16 mai 1847 a suspendu les effets de cette dernière disposition jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1848. Cette abrogation momentanée, jointe au peu d'élévation du rendement établi par la loi de 1846, a occasionné la différence en moins constatée en 1847.</p>
°	184 02	
°	91 50	
°	15,268 81	
°	15,695 74	
40,025 88	°	
1,755 37	°	
°	13,658 20	
°	47,085 °	
2,012 25	°	
444,158 17	5,520,965 44	
5,076,807 27		

## ENREGIS

## ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES		
	EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES		
	1847.	1846.	
<b>IMPÔTS.</b>			
TIMBRE . . . . .	5,061,152 70	3,054,044 14	
ENREGISTREMENT . . . . .	Actes civils publics . . . . .	6,594,826 77	6,702,886 69
	— sous seing privé . . . . .	685,371 92	552,535 15
	— judiciaires . . . . .	473,513 86	437,825 48
	— d'huissiers . . . . .	432,717 54	432,950 85
GREFFE . . . . .	Lettres de noblesse . . . . .	8,004 0	5,180 0
	Mise au rôle . . . . .	33,145 35	54,744 87
HYPOTHÈQUES . . . . .	Rédaction, déposition de témoins et expéditions . . . . .	205,202 00	200,174 61
	Inscriptions . . . . .	105,681 21	107,848 21
SUCCESSIONS . . . . .	Transcriptions d'actes de mutation . . . . .	1,275,354 65	1,268,120 42
	Droits de succession . . . . .	4,522,577 13	3,787,611 02
	— de mutation par décès . . . . .	117,318 24	155,508 28
	17,533,744 25	16,721,526 72	
Additionnels de toute nature . . . . .	4,274,859 82	4,055,271 55	
Droit fixe. Naturalisation ordinaire . . . . .	15,500 0	12,000 0	
AMENDES DOUBLES, TRIPLES DROITS, ETC.	sur le timbre . . . . .	114,244 11	60,038 41
	sur l'enregistrement . . . . .	66,204 11	45,542 99
	sur les hypothèques . . . . .	11,800 29	8,774 15
	sur les successions . . . . .	53,635 82	51,040 92
Amendes de police correctionnelle et de toute autre nature . . . . .	136,802 50	140,235 91	
Indemnités payées par les miliciens pour remplacement . . . . .	47,003 46	65,481 82	
— pour être déchargé de la responsabilité du remplacement . . . . .	7,501 58	7,956 50	
Produit des examens . . . . .	80,220 54	55,535 0	
— des diplômes des artistes vétérinaires . . . . .	640 0	775 0	
— des brevets d'invention . . . . .	21,411 40	21,103 85	
	22,543,216 68	21,210,762 76	

## TREMMENT.

des exercices 1847 et 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
7,108 56	"	<p>Le chapitre des impôts offre en résultat une augmentation de fr. 1,152,455 92 c<sup>s</sup> ; il est pour ainsi dire impossible d'assigner une cause particulière à cette différence, les impôts étant par leur nature très-variables et n'ayant aucun caractère de fixité et aucune loi nouvelle n'étant intervenue dans le courant de ces exercices.</p> <p>Néanmoins, il est bon de faire remarquer que cette augmentation frappe principalement sur l'impôt des successions et les additionnels y relatifs.</p>
"	108,059 92	
152,858 77	"	
55,088 58	"	
19,757 69	"	
5,724 "	"	
"	1,601 52	
"	2,971 71	
"	2,167 "	
7,214 21	"	
754,966 11	"	
"	10,080 04	
259,568 20	"	
5,500 "	"	
45,205 70	"	
20,721 12	"	
5,026 16	"	
1,694 90	"	
"	3,035 41	
"	16,478 56	
"	654 92	
26,894 54	"	
"	155 "	
367 57	"	
1,284,215 80	151,761 88	
1,152,455 92		

## REVENUS DES

## ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1847.	1846.
<b>PÉAGES.</b>		
Produit des canaux appartenant au domaine, droits d'écluse, ponts, navigation. . . . .	2,681,896 18	2,257,482 04
— de la Sambre canalisée. . . . .	752,952 29	648,560 16
— des droits de bacs et passages d'eau . . . . .	89,759 77	88,159 86
Barrières sur les grandes routes, en ferme ou en collecte. . . . .	857,594 74	845,157 05
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières. . . . .	10,294 55	2,268 51
Barrières sur les routes de 2 <sup>me</sup> classe . . . . .	1,016,955 77	1,009,970 58
Excédants sur les frais d'adjudication de ces barrières. . . . .	22,992 58	5,559 27
	5,401,245 86	4,856,957 87
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>		
Rachat et transfert de rentes . . . . .	12,515 06	8,468 64
Capitaux du fonds de l'industrie . . . . .	76,745 59	117,175 07
— de créances ordinaires et d'avances pour bâtiments d'écoles . . . . .	280,025 04	84,746 52
Prix de vente d'objets mobiliers . . . . .	92,020 75	57,156 04
Transactions en matière domaniale . . . . .	1,995 "	8,599 17
Domages-intérêts pour inexécution de conventions . . . . .	515 01	525 "
Suscessions en déshérence . . . . .	20,551 44	5,520 95
Épaves . . . . .	597 05	547 62
Prix de vente de domaines, en numéraire (loi du 27 décembre 1822) . . . . .	467,557 55	467,758 78
Autres prix de vente . . . . .	15,151 07	5,820 69
Excédants ou centimes payés pour frais de vente ou d'adjudication . . . . .	74,857 29	50,211 75
Suppléments d'intérêts sur les prix de vente de biens domaniaux, par suite de délais accordés. . . . .	5,997 45	2,511 85
Produits des ventes d'objets dépendant du Département de la Guerre . . . . .	65,157 41	52,585 78
Fermages de biens-fonds et bâtiments. . . . .	94,445 75	70,888 55
— de chasses et de pêches . . . . .	45,797 49	48,401 54
Revenus des domaines dépendant du Département de la Guerre . . . . .	128,777 55	110,254 55
Arrérages de rentes . . . . .	12,692 89	14,855 59
Intérêts de créances ordinaires . . . . .	21,510 09	162,558 94
— du fonds de l'industrie . . . . .	72,486 02	89,090 06
Prix des coupes de bois, d'arbres et de plantations. . . . .	1,171,810 99	1,000,254 25
Ventes d'herbes, extraction de terre et de sable, poisson et glandée . . . . .	52,546 49	52,111 95
Relevance de 4 p. % du revenu des biens passés en mainmorte . . . . .	185 11	177 21
Produits de la calamine . . . . .	7,500 "	7,500 "
Bénéfice des jeux à Spa . . . . .	78,529 26	156,798 94
Restitutions, dommages-intérêts en matière forestière. . . . .	188 54	69 66
Restitutions volontaires . . . . .	419 48	98 85
Exploitation du minerai de fer au bois de Minières. . . . .	47,454 52	24,920 24
Prix à provenir de la vente de petites parties de biens domaniaux . . . . .	17,871 57	45,655 75
Abonnements au <i>Moniteur</i> et au <i>Bulletin officiel</i> . . . . .	51,927 55	55,956 84
Produits divers. . . . .	10,675 10	"
Produit de l'école vétérinaire et d'agriculture . . . . .	51,684 86	16,585 62
	2,956,955 71	2,641,961 70

## DOMAINES.

des exercices 1847 et 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
1) 444,414 14	"	<p>1) Cette augmentation est due: 1° à la diminution progressive et annuelle d'un dixième dans la part du produit du canal de Mons à Condé, qui a été attribuée à la province du Hainaut, par la loi du 29 décembre 1845; 2° au mouvement que la navigation a repris sur toutes les voies navigables après le ralentissement produit par la crise alimentaire.</p> <p>2) Cette augmentation doit être également attribuée à la grande activité de la navigation en 1847.</p> <p>3) Cette augmentation est due au résultat favorable de la location des passages remis en location à la fin de 1846.</p> <p>4) Depuis l'établissement des chemins de fer, le produit des barrières sur les grandes routes a subi une dépréciation successive au fur et à mesure de l'ouverture des lignes et de l'extension qu'a prise leur exploitation.</p> <p>5) Cette augmentation s'explique tout naturellement par la circonstance qu'il y a eu, pour 1847, une réadjudication générale de barrières, tandis que, pour 1846, il n'avait été procédé qu'à des adjudications partielles.</p> <p>6) Les routes de 2<sup>e</sup> classe n'ont pas eu à souffrir de l'établissement du rail-way, comme les grandes routes, parce qu'au lieu d'être parallèles aux grandes lignes de chemin de fer, elles leur servent d'affluent.</p> <p>Cette différence explique l'augmentation de fermages de barrières sur les routes de 2<sup>e</sup> classe, alors qu'il y a eu diminution sur le produit des routes de 1<sup>re</sup> classe.</p> <p>7) Même observation qu'à l'article 5.</p> <p>8) Ces recouvrements étant dus à la seule volonté des débi-rentiers, on comprend que le chiffre en soit essentiellement variable.</p> <p>9 et 10) Les différences en plus et en moins dans les produits de l'espèce sont la conséquence des termes d'exigibilité.</p> <p>11) Cette augmentation n'a pas de cause particulière; elle est due à des éventualités que le Département des Finances ne peut régler ni prévoir.</p> <p>12) Ces transactions deviennent de plus en plus rares, à cause de l'apurement successif des anciennes affaires domaniales.</p> <p>13) Sans observation.</p> <p>14) Ces produits dépendent d'événements qui les rendent nécessairement très-variables.</p> <p>15) Sans observation.</p> <p>16) Id.</p> <p>17) Cette augmentation provient de ce que les ventes effectuées en 1847, ont en plus d'importance que celles auxquelles il a été procédé en 1846.</p> <p>18) Cette augmentation est due non-seulement à l'importance des aliénations consenties en 1847, mais encore au grand nombre d'articles exposés en location pendant cet exercice.</p> <p>19) Cette augmentation provient des délais qui ont été accordés en 1846, à cause de la crise alimentaire.</p> <p>20) Même observation qu'à l'article 11.</p> <p>21, 22 et 23) Ces différences sont dues au résultat des locations qui ont été renouvelées à la fin de 1846.</p> <p>24) Cette diminution est la conséquence des rachats de rentes effectués en 1846 et en 1847.</p> <p>25) Même observation que pour les remboursements des capitaux des créances ordinaires.</p> <p>26) Même observation.</p> <p>27) Cette augmentation provient du résultat favorable des ventes de coupes faites en 1847, après une mauvaise année.</p> <p>28) Sans observation.</p> <p>29) Id.</p> <p>30) Id.</p> <p>31) Les variations de ce produit aléatoire n'ont pas besoin d'être expliquées.</p> <p>32) Sans observation.</p> <p>33) Id.</p> <p>34) Cette augmentation est venue de l'extension considérable donnée, en 1847, à l'exploitation dont il s'agit, par le locataire, qui paye au domaine une redevance calculée d'après les quantités de minerai qui sont extraites.</p> <p>35) Ces parcelles de biens sont des excédants d'emprises dont le Département des Travaux publics fait remise au domaine quand il le juge convenable. Plus il a été vendu en 1846, moins il restait à vendre en 1847.</p> <p>36) Cette diminution est la conséquence d'une diminution probable du chiffre des abonnés.</p> <p>37) Il provient sans doute d'un recouvrement extraordinaire.</p> <p>38) Cette augmentation s'explique par la fréquentation des cours d'un plus grand nombre d'élèves et par la vente de plusieurs objets mobiliers hors d'usage.</p>
2) 84,592 15	"	
3) 1,599 01	"	
"	1) 7,762 91	
4) 17,026 02	"	
5) 6,985 59	"	
6) 17,435 51	"	
572,048 00	7,762 91	
564,285 09		
7) 5,847 02	"	
"	2) 40,451 48	
10) 105,278 52	"	
11) 54,864 71	"	
"	13) 6,404 17	
"	15) 200 59	
14) 15,050 49	"	
15) 49 41	"	
"	16) 401 25	
17) 7,510 58	"	
18) 24,025 56	"	
19) 5,485 60	"	
20) 12,771 65	"	
21) 25,557 18	"	
"	22) 2,605 85	
23) 9,525 02	"	
"	24) 2,100 50	
"	25) 141,242 85	
"	26) 16,604 04	
27) 171,576 76	"	
28) 254 54	"	
29) 7 90	"	
30) "	"	
"	31) 58,269 68	
32) 118 88	"	
33) 320 65	"	
34) 22,554 28	"	
"	35) 25,762 16	
"	36) 2,029 51	
37) 10,675 10	"	
38) 35,200 24	38) "	
501,110 87	296,118 86	
294,992 01		

## RECETTES DIVERSES. (ADMINISTRATION)

## ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1847.	1846.
<b>REMBOURSEMENTS.</b>		
Recouvrements de reliquats de comptes . . . . .	65,160 83	35,529 42
Permis de construction d'usines. . . . .	1,425 .	2,700 .
2 p. % des paiements faits aux créanciers de biens saisis réellement . . . . .	580 05	20 75
<b>Recouvrement d'avances faites par le Ministère des Finances.</b>		
Frais de poursuites et d'instances . . . . .	2,053 02	3,735 48
— de justice en matière forestière . . . . .		
Recouvrements sur les communes, les hospices et les acquéreurs de bois domaniaux, pour frais de régie de leurs bois . . . . .	154,851 55	134,135 18
5 p. % sur les recettes faites pour compte de tiers. . . . .	6,634 40	6,561 68
Remboursements et dégrèvements de contributions. . . . .	2,041 11	895 92
<b>Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice.</b>		
Frais de justice en matière criminelle, correctionnelle, de simple police, etc. . . . .	144,175 12	156,225 44
— d'entretien de mendiants. . . . .	.	280 32
<b>Recouvrement d'avances faites par le Ministère de l'Intérieur.</b>		
Frais de justice devant les conseils de discipline de la garde civique. . . . .	762 96	100 50
Pensions des élèves de l'école militaire . . . . .	23,100 .	13,500 .
	580,562 78	335,500 76

## DE L'ENREGISTEMENT ET DES DOMAINES.)

des exercices 1847 et 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
29,651 41	°	<p>Ce chapitre balance par une augmentation de fr. 27,062 02 c<sup>s</sup>.</p> <p>Les différences à signaler, sont :</p> <p>1° Une augmentation de fr. 29,651 41 c<sup>s</sup>, provenant de la rentrée de plusieurs reliquats constatés par la Cour des Comptes et restés en souffrance;</p> <p>2° Et une autre de 9,600 fr. sur les pensions des élèves de l'école militaire, dont on avait, en 1846, restreint le nombre d'admissions par mesure d'économie.</p> <p>D'un autre côté, il importe de signaler une diminution de fr. 12,032 32 c<sup>s</sup>, sur les frais de justice, conséquence de la crise alimentaire qui a particulièrement frappé la classe d'individus qui se font ordinairement condamner en simple police et correctionnelle. Un adoucissement dans la rigueur des poursuites a été dicté par un sentiment d'humanité.</p>
°	1,275 °	
359 32	°	
°	°	
°	1,701 56	
698 15	°	
272 78	°	
1,147 10	°	
°	12,032 32	
°	280 32	
662 37	°	
9,600 °	°	
42,371 22	15,500 20	
27,062 02		

## PRODUITS

## ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1847.	1846.
Produit des lettres taxées. . . . .	2,728,255 54	2,652,843 74
— des ports payés et chargements . . . . .	448,571 64	458,503 20
— de l'affranchissement des imprimés . . . . .	56,448 09	51,952 19
Droit de 5 p. % sur les articles d'argent . . . . .	25,177 01	25,525 94
Plus trouvés sur les lettres taxées . . . . .	15,583 63	11,504 42
Bons trouvés dans les dépêches. . . . .	11,862 41	11,205 46
Lettres de et pour la ville, le canton et pour l'arrondissement . . . . .	175,645 73	177,955 58
Erreurs trouvées dans les états de trimestre . . . . .	4,475 77	2,462 14
Produit du port des journaux . . . . .	112,622 45	105,184 07
Recettes diverses . . . . .	5,248 51	12,087 50
Produit des offices étrangers. . . . .	155,517 14	154,842 72
— des émoluments (loi du 10 juin 1842) . . . . .	51,065 45	51,056 29
	3,764,271 35	3 653,191 05

## DES POSTES.

*des exercices 1847 et 1846.*

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
75,411 80	•	
9,866 44	•	
4,495 90	•	
•	2,546 95	
2,079 25	•	
566 95	•	
•	2,287 65	
2,015 65	•	
9,458 36	•	
•	6,858 99	
18,974 42	•	
7 14	•	
122,555 87	11,475 57	
111,080 50		

## RECETTES DIVERSES. (ADMINIS

## ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉNOMINATION DES PRODUITS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1847.	1846.
<b>CAPITAUX ET REVENUS.</b>		
Produits divers des prisons (pistoles, cantines, vente de vieux effets) . . . . .	121,101 24	58,744 07
Intérêts de l'encaisse de l'ancien caissier général . . . . .	557,520 "	557,520 "
Produits de l'emploi des fonds de cautionnements et consignations . . . . .	528,657 24	560,089 01
— du droit de pilotage et de fanal . . . . .	595,198 41	612,619 95
— des actes des commissariats maritimes . . . . .	48,047 56	49,801 91
— de la fabrication de pièces de 1 et 2 centimes. . . . .	159,727 20	547,225 61
<b>REMBOURSEMENTS.</b>		
Recouvrement d'avances faites par le Ministère de la Justice aux ateliers des prisons, pour achat de matières premières . . . . .	867,102 82	957,968 04
Versements à faire par les concessionnaires des chemins de fer, pour frais de surveillance.	50,000 "	"
Abonnement des provinces, pour réparations d'entretien dans les prisons . . . . .	25,608 "	10,608 "
Recouvrement d'une partie des avances faites aux régences, par le Département de la Guerre, pour construction d'écuries destinées à la cavalerie . . . . .	"	"
Recettes accidentelles. . . . .	461,724 75	474,654 84
Intérêts du prêt fait à la banque de Belgique . . . . .	7,455 26	48,568 05
Chemin de fer Rhénan. — Intérêts exigibles. . . . .	121,599 "	129,150 "
Remboursement des frais de perception des revenus provinciaux. . . . .	55,950 25	47,251 18
	5,517,451 71	5,824,061 24

## RECETTES DU DÉPARTEMENT

Produit du chemin de fer . . . . .	14,650,567 50	15,572,575 05
------------------------------------	---------------	---------------

## RECETTES DU DÉPARTEMENT

Produit du service des bateaux à vapeur entre Ostende et Douvres . . . . .	159,586 42	85,555 79
--	------------	-----------

## TRATION DU TRÉSOR PUBLIC.)

des exercices 1847 et 1846.

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
02,357 17	»	
»	»	
»	52,551 77	
»	17,421 52	
»	1,754 55	
»	207,408 41	
»	70,865 22	
50,000 »	»	
4,000 »	»	
»	»	
»	12,910 11	
»	41,115 50	
»	7,751 »	
»	11,300 05	
96,357 17	402,966 70	
506,609 55		

## DES TRAVAUX PUBLICS.

1,077,794 27	»
--------------	---

## DE LA MARINE.

56,950 65	»
-----------	---

## RÉCAPITU

## ÉTAT COMPARATIF des recettes

DÉSIGNATION DES BRANCHES DE REVENUS.	RECETTES EFFECTUÉES SUR LES EXERCICES	
	1847.	1846.
Contributions directes. . . . .	50,026,760 77	50,359,865 60
Douanes, accises et recettes accidentelles (contributions directes) . . . . .	29,129,345 53	32,206,350 62
Enregistrement . . . . .	22,345,216 68	21,210,762 76
Domaines. { Péages . . . . .	5,401,245 86	4,850,937 87
{ Capitaux et revenus . . . . .	2,956,055 71	2,641,961 70
Recettes diverses (administration de l'enregistrement et des domaines). . . . .	380,502 78	353,500 76
Produits des postes . . . . .	5,764,271 53	3,655,191 05
Recettes diverses (administration du trésor public). . . . .	3,517,451 71	3,824,061 24
Recettes du Département des Travaux publics . . . . .	14,050,567 50	13,372,373 05
— — de la Marine . . . . .	159,586 42	85,533 70
	112,889,757 95	112,742,560 42

## LATION.

*des exercices 1847 et 1846.*

DIFFÉRENCE A L'EXERCICE 1847.		OBSERVATIONS.
EN PLUS.	EN MOINS.	
266,895 17	"	
"	5,076,807 27	
1,152,455 02	"	
564,285 99	"	
294,092 01	"	
27,002 02	"	
111,080 50	"	
"	500,009 55	
1,077,794 27	"	
56,050 65	"	
5,550,614 51	5,585,416 80	
147,197 51		

(372)

(373)

# **COMPARAISON,**

PAR MINISTÈRE,

**DES DÉPENSES DES EXERCICES 1847 ET 1846,**

LIQUIDÉES PAR LA COUR DES COMPTES

ET ORDONNANCÉES PAR LE MINISTRE DES FINANCES.



## COMPARAISON, par Ministère, des

MINISTÈRES ET SERVICES.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1847.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1846.
Dette publique . . . . .	52,575,206 50	51,577,047 52
Dotations . . . . .	5,516,585 40	5,408,458 72
Ministère de la Justice . . . . .	12,918,407 25	12,404,093 98
— des Affaires Étrangères . . . . .	1,425,016 41	1,585,296 50
— de la Marine . . . . .	1,515,201 50	1,515,805 06
— des Travaux publics . . . . .	18,569,825 72	15,209,250 02
— de l'Intérieur . . . . .	7,528,976 62	8,709,856 82
— de la Guerre . . . . .	29,170,715 25	28,552,109 22
— des Finances . . . . .	14,947,749 70	12,855,648 78
Remboursements et Non-Values . . . . .	2,538,894 40	2,259,791 68
TOTALS PAR EXERCICE . . . . .	125,905,752 88	117,551,209 20
DIFFÉRENCE en moins à l'exercice 1846. . . . .	"	6,372,455 68
BALANCE . . . . .	125,905,752 88	125,905,752 88

dépenses des exercices 1847 et 1846.

DIFFÉRENCES EN MOINS		OBSERVATIONS.
A 1847.	A 1846.	
"	908,158 98	
92,055 52	"	
"	454,575 27	
"	41,710 91	
"	109,596 44	
"	5,160,592 80	
1,581,500 20	"	
"	818,604 01	
"	2,004,101 01	
"	70,102 78	
1,475,015 52	7,846,040 20	
	1,475,015 52	
"	6,372,455 68	